THE UNIVERSITY OF JORDAN
SERIALS DIVISION

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
INTERNATIONALE

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE N° 13928 – 4,50 F

MERCREDI 8 NOVEMBRE 1989

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La Grèce dans l'embarras

LES Grecs ont voté dimanche pour la seconde fois en moins de cinq mois et, derechef, ils ont refusé de trancher entre le conservateur Constantin Mitsotakis et le socialiste Andréas Papandréou, les deux septuagénaires dont les rivalités personnelles pèsent depuis trop longtemps sur le pays. Certes la Nouvelle Démocratie arrive largement en tête avec plus de 46 % des voix, mais elle ne parvient pas à décrocher cette majorité absolue de cent cinquante et un députés qu'elle convoite depuis cinq ans. Il lui manque cette fois trois petits sièges pour enfin ravir le pouvoir aux socialistes du PASOK.

Ce parti, dont on prédit régulièrement l'effondrement, se sort remarquablement bien de la consultation en totalisant presque 41 % des suffrages. Pour une formation dont plusieurs notables sont impliqués directement ou indirectement dans quelques grosses escroqueries où politique et finance font bon ménage, c'est un véritable triomphe !

IL ne faut pas oublier en effet que, au cours de l'été, cinq anciens ministres socialistes – et M. Papandréou en personne – ont été mis en accusation par le Parlement ; ils devraient comparaître dans les mois à venir devant des cours spéciales chargées d'examiner leurs responsabilités, notamment dans l'affaire du détournement de plus de 200 millions de dollars de la Banque de Crète par l'escroc Georges Koskotas.

Malmenée, déconsidérée, la forteresse du PASOK a résisté et gagne même des voix. Ses électeurs ont serré les rangs derrière l'homme qui, malgré l'âge et tous ses défauts, reste leur dieu. Quant au Parti communiste et à ses alliés rénovateurs au sein de la Coalition de la gauche et du progrès, il font les frais du succès des deux grands. L'alliance PC-droite n'aura duré qu'un seul été, mais elle a coûté cher aux communistes très orthodoxes, dont les troupes n'ont pas compris ce soudain virage libéral et la nécessité de traduire en justice les brebis socialistes.

DES élections pour rien ? On serait tenté de le dire, car elles n'ont en aucune façon clarifié la situation. Mardi, M. Mitsotakis s'est vu confier une mission exploratoire pour tenter de mettre sur pied un gouvernement. Sa tâche sera extrêmement difficile. Il peut éventuellement s'entendre avec le député écologiste alternatif et le représentant de la minorité musulmane de la Grèce du Nord, mais il lui manquera encore une voix pour disposer d'une majorité absolue. Sans doute espère-t-il débaucher quelques hommes du PASOK pour mener une politique de « consensus » national. Mais ces « collaborateurs » seraient vite exclus des rangs socialistes et perdraient leurs chances dans la lutte pour la succession de M. Papandréou.

Le PASOK, lui, tente de séduire les communistes, qui restent fermes sur un point : pas question que le chef des socialistes dirige une éventuelle coalition... Dans la confusion actuelle, on ne peut exclure de nouvelles législatives ou un nouveau gouvernement de transition, obligatoirement faible, jusqu'à l'élection présidentielle de mars 1990.

« Pour prévoir », disait récemment M. Constantin Caramanlis, l'ancien président de la République octogénaire, qui reste pour beaucoup de Grecs l'homme du recours, « il faut se baser sur la logique, et bien des choses dans notre pays ne s'expliquent pas logiquement. »

M 0147 - 1108 0- 4,50 F

3790147004500 11080

A la veille d'un important plénum

Des centaines de milliers de manifestants exigent des élections libres en RDA

La population est-allemande maintient la pression sur les dirigeants communistes, à la veille d'un important plénum du comité central du parti, qui doit s'ouvrir mercredi 8 novembre. Des centaines de milliers de personnes étaient encore dans les rues lundi soir, à Leipzig notamment, demandant à vivre « sans parti communiste », tandis que le maire de Dresde réclamait la démission du gouvernement devant 70 000 personnes. Parallèlement, le gouvernement ouest-allemand a appelé les dirigeants de RDA à organiser des élections libres pour tenter d'enrayer l'exode : près de 25 000 Allemands de l'Est ont gagné la RFA depuis samedi.

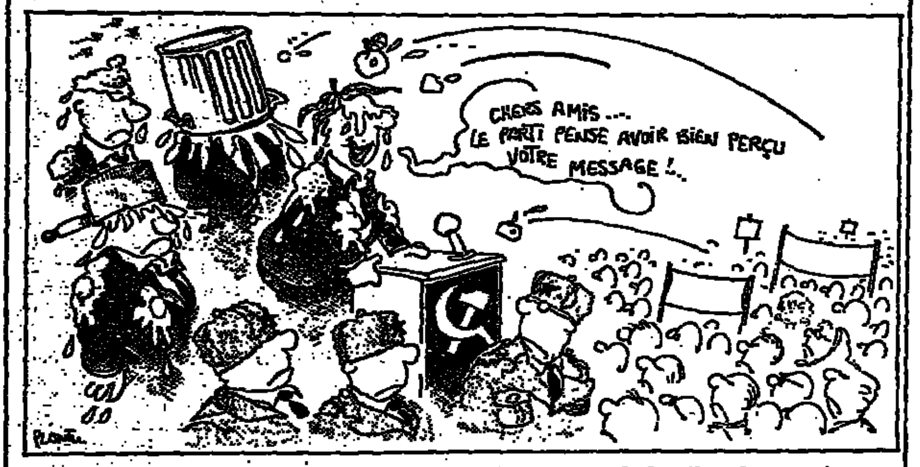
CHERS AMIS ...
LE PARTI PENSE AVOIR BIEN PERÇU VOTRE MESSAGE !
PLANTU

- Un entretien avec le maire de Dresde, M. Wolgang Berghofer, l'un des premiers responsables communistes est-allemands à avoir accepté le dialogue avec l'opposition .. 3
- Manifestation de masse à Leipzig 3
- Les réactions de Bonn et de la CEE 4
- L'aggiornamento en Pologne : le PC va renoncer à ses attributs léninistes 6

Le déficit des assurances vieillesse et maladie

Le gouvernement veut instaurer une cotisation sociale généralisée

Excédentaires en 1989 (de 2,4 milliards de francs), les comptes de la Sécurité sociale devraient à nouveau être déficitaires en 1990 (de 17,6 milliards), d'après les prévisions de la commission des comptes, rendues publiques mardi 7 novembre. Pour combler les besoins de financement, le gouvernement devrait confirmer, en conseil des ministres mercredi, la reconduction pour l'an prochain des prélèvements exceptionnels de 0,4 % sur les revenus imposables et de 1 % sur les revenus du capital. Au-delà, le premier ministre, M. Michel Rocard, se déclare favorable à l'instauration d'une cotisation sociale généralisée sur l'ensemble des revenus.

Le maintien des deux « béquilles » traditionnelles de la Sécurité sociale (prélèvements de 0,4 % sur les revenus imposables et de 1 % sur les revenus du capital) devrait être confirmé lors du conseil des ministres du mercredi 8 novembre.

La cause est depuis longtemps entendue. Dans son dernier rapport, la commission des comptes de la Sécurité sociale *n'a-t-elle pas réalisé* une projection de l'évolution de la trésorerie intégrant la reconduction de ces deux mesures qui rapporteront 7,8 milliards de francs l'an prochain ?

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, qui s'était opposé à la pérennisation de ces recettes, a néanmoins obtenu que le premier ministre s'engage officiellement, dimanche 5 novembre, en faveur d'une cotisation sociale généralisée qui fera l'objet d'un projet de loi au printemps prochain.

Au taux de 1 %, ce nouvel instrument rapporterait plus de 30 milliards en année pleine. Permettant de faire reposer l'effort de financement sur une assiette plus large, et donc plus juste, il présente l'inconvénient de mettre à contribution les ménages non imposables ainsi que les chômeurs et les retraités dont la rémunération dépasse le SMIC. Au ministère de la solidarité, on considère que la cotisation sociale généralisée devra être mise en recouvrement avant la fin de l'année 1990. Aux finances, on estime que, bon an mal an, le maintien des actuelles dispositions permettra de passer le cap de l'exercice 1990...

Quelles que soient les décisions qui seront prises, le financement risque de courir encore longtemps derrière les dépenses si les règles du jeu de la Sécurité sociale ne sont pas modifiées. L'assurance-maladie est sur une pente de plus en plus glissante. La retraite coûte 10 milliards supplémentaires par an (le besoin de financement atteindrait 128 milliards en 2005), et l'absence de politique familiale apparaît comme le prix à payer au recyclage des excédents qu'elle permet de dégager...

J.-M. N.

Lire page 25 – section C l'article de JEAN-MICHEL NORMAND

Manifestation « alternative » à Moscou
Pour la première fois, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution d'Octobre
page 32 - section C

Grèves à la SNCF
De fortes perturbations sur le réseau de la banlieue parisienne
pages 25 et 32 - section C

La situation au Liban
Des négociations entre le général Aoun et le président Moawad ne sont pas exclues
page 6

Foulard islamique et intégration
Dans l'attente de l'avis du Conseil d'Etat, plusieurs conflits opposent des élèves musulmanes à leurs enseignants, tandis qu'un débat plus général est réclamé sur l'intégration des immigrés
pages 13 et 14 - section B

Budget de la défense
Seuls les socialistes sont favorables au projet de M. Chevènement
page 10

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 32 - section C

Les deux Rocard

Sous l'habit officiel du premier ministre partisan de la rigueur économique perce quelquefois le réformiste qu'il fut

Il y a de cela une bonne vingtaine d'années, M. Michel Rocard avait son double : Georges Servet. Le jour, l'inspecteur des finances Rocard appliquait scrupuleusement la politique du gouvernement du général de Gaulle. La nuit, Georges Servet militait fiévreusement pour rénover la gauche.

Aujourd'hui, toutes proportions gardées et dans une situation qui, évidemment, n'est en rien comparable, il y a de nouveau deux Michel Rocard : un premier ministre qui applique sans faiblesse une politique économique « libérale », selon ses adversaires de gauche ; et un économiste socialiste qui agite, au fond de lui-même, des idées bien moins orthodoxes.

En public, le premier ministre évoque parfois, furtivement, le Michel Rocard réformateur et audacieux qui ronge son frein sous l'habit officiel du chef de gouvernement respectueux des « tabous » économiques si chers aux milieux économiques internationaux et à son ministre des finances, M. Pierre Bérégovoy. En privé, il avoue parfois, à en croire un de ses proches : *« Je joue un rôle... »*

Certes, M. Rocard – comme beaucoup de monde – est attaché à la réussite de la désinflation et à la bonne tenue du franc. Mais ce premier ministre a ses idées personnelles sur l'économie. Sa pensée économique s'est forgée par strates successives, au fil de ses expériences et des rencontres qui conviennent à sa *curiosité intellectuelle*. M. Rocard grapille, ici ou là, ce qui lui plaît.

Ainsi serait-il, en ce moment, tenté d'emprunter une idée aux sociaux-démocrates suédois : réunir sous une seule autorité, qui pourrait prendre la forme d'offices régionaux, les instruments publics de la lutte contre le chômage et ceux de l'aide aux entreprises et à l'activité économique.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Lire la suite page 12

Le « printemps d'Amman »

Après vingt-deux années sans élections, les Jordaniens se préparent dans la fièvre et l'enthousiasme à voter pour désigner un Parlement

AMMAN

de notre envoyé spécial

C'est le *« printemps d'Amman »* en novembre. Après une longue hibernation, la vie politique s'est réveillée en sursaut. Après vingt-deux années sans élections, les Jordaniens retournent aux urnes, mercredi *8 novembre*, pour choisir un Parlement. Mieux : après trente-six ans de règne sans partage, le roi Hussein trouve désormais quelques bienfaits à la démocratie. Tout un peuple découvre ainsi – ou redécouvre – avec une saine jubilation les rites du débat public, la fièvre des meetings et la magie des slogans. Tout une peuple se grise, dans le calme, au jeux des libertés conquises.

Cette initiation concerne le plus grand nombre. Les femmes, qui obtinrent le droit de vote en 1974, l'exercent pour la première fois. Et chez les hommes, il faut être au moins quadragénaire pour en avoir déjà profité. Pour la grande majorité des 876 000 électeurs de ce pays très jeune, le scrutin du 8 novembre *sera donc un baptême civique*.

Mais en trois semaines de campagne, les Jordaniens ont vite rattrapé le temps perdu. Affiches et portraits ornent les villes, jusque dans les couloirs des hôpitaux. A chaque carrefour d'Amman, les banderoles flottent par centaines au vent du désert. Un riche chef bédouin a *même inondé sa circonscription* d'une pluie de tracts tombés du ciel.

On a beaucoup lu les journaux et souri aux caricatures, beaucoup applaudi et interrogé – par de petits mots écrits – les orateurs.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite page 9

SCIENCES ◆ MÉDECINE

● Un antirejet souverain ● Les accrocs du Temgésic ● Le phœnix renaît « in vitro » ● Le piège planétaire de l'antimatière.

pages 17 à 19 - section B

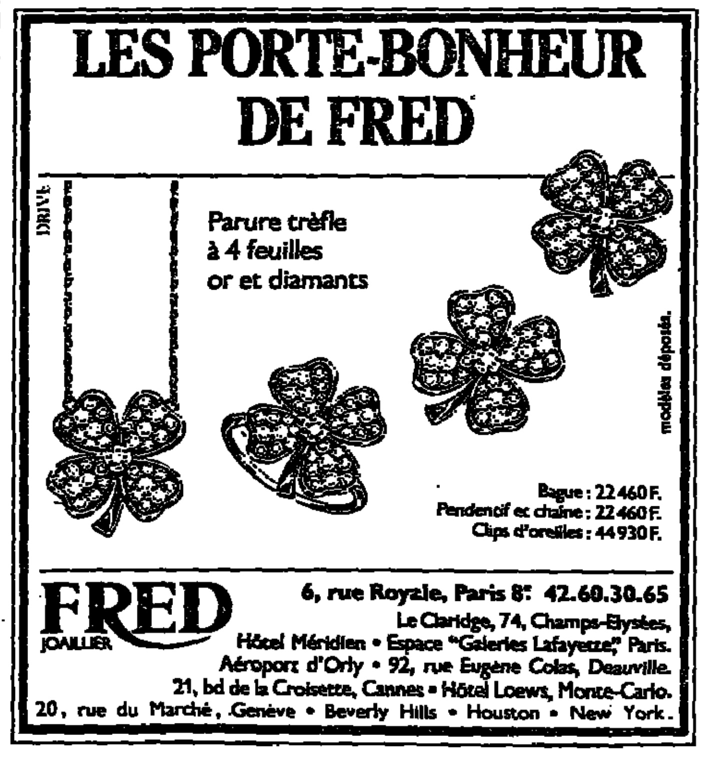
LES PORTE-BONHEUR DE FRED

Parure trèfle
à 4 feuilles
or et diamants

Bague : 22 460 F.
Pendentif et chaîne : 22 460 F.
Clips d'oreilles : 44 930 F.

DRIVE

modèles déposés.

FRED JOAILLIER

6, rue Royale, Paris 8e. 42.60.30.65
Le Claridge, 74, Champs-Elysées,
Hôtel Méridien • Espace "Galeries Lafayette," Paris.
Aéroport d'Orly • 92, rue Eugène Colas, Deauville.
21, bd de la Croisette, Cannes • Hôtel Loews, Monte-Carlo.
20, rue du Marché, Genève • Beverly Hills • Houston • New York.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Intifada

Croisade contre Israël

par Michel Darmon

VOILA qu'une fois de plus, par la régalienne volonté du président de la République, l'Etat d'Israël revient au centre des affaires françaises et européennes. Une preuve, s'il en était besoin, que si Israël occupe sur la terre un territoire minuscule, sa place est grande dans la conscience et dans l'inconscience des nations.

Devant le Parlement européen à Strasbourg, le 25 octobre, M. Mitterrand a parlé de la *« répression continue où l'homme devient gibier... »*, et cette violence de langage dont il a usé contre Israël tranche avec la retenue dont il fait preuve quand il doit dénoncer la Syrie ou l'Iran, l'Algérie ou l'Irak, la Libye ou le Soudan. Manque de sérénité ? Certes. Ressentiment à l'égard de volontés qui lui résistent ? Ce qui a joué chez de Gaulle peut jouer chez Mitterrand. En tout cas, accabler le camp dont on n'a pas à craindre les réactions terroristes, c'est plus que donner dans la facilité. Les Etats dont le terrorisme est un atout et une arme contre les démocraties comprendront parfaitement que l'une de leurs cibles, la France, ne voit dans leurs pratiques aucun motif de disqualification. Au contraire, ironie sinistre, ils vont être invités à Paris *« pour imposer les règles de la raison, toujours au service du droit »*. Israël sera l'accusé. Ils peuvent continuer.

Comme on a pu le relever dans un journal suisse, si Israël ne parvient pas à mettre fin à un soulèvement que les dictatures arabes ou autres savent réprimer par des massacres, c'est en raison de sa fidélité aux principes éthiques. Les enfants arabes et leurs parents l'ont bien compris, eux qui jettent des pierres sur les soldats israéliens, ce que jamais un enfant français n'a osé faire sur un soldat allemand entre 1940 et 1944. Les Français savaient qu'ils avaient en face d'eux des soldats qui étaient des brutes ; les Arabes savent qu'ils ont en face d'eux des soldats qui sont des hommes, et ils en abusent. *Pourquoi le président de la République ne fait-il pas l'analyse dont les enfants arabes sont capables ?*

Le mépris de la vie

Saura-t-on jamais combien de soldats israéliens sont morts pour avoir évité de tirer sur des enfants ? L'utilisation d'enfants dans le soulèvement palestinien rejoint dans l'odieux l'utilisation d'enfants par l'Iran dans sa guerre contre l'Irak. Chacune révèle le mépris de la vie et de la vie d'enfants. Et ce mépris en rappelle un autre, plus proche de nous, le mépris d'âmes innocentes dans l'affaire du voile islamique où des enfants sont utilisés à des provocations moins sanglantes, mais avec des visées tout autant politiques. Cela est hors sujet, dira-t-on. Pas du tout : la France qui tolère le voile islamique à l'école est celle qui importe une politique étrangère de même origine.

Nul ne peut voir un souci d'équilibre dans la sempiternelle affirmation du *« droit d'Israël de disposer de son Etat derrière des frontières sûres et reconnues »*. Il y a près de quinze ans, René Cassin, Joseph Kessel, Eugène Ionesco, Etienne Wolff et d'autres s'étaient déjà indignés, dans un appel collectif sous le titre « Nous accusons », de voir que la reconnaissance du droit d'Israël à exister était *« pour certains Etats le moyen d'afficher un souci d'équité, comme si c'était faire preuve d'équité que de reconnaître à un homme le droit de respirer »*. L'Etat d'Israël, comme tout autre, comme, hélas ! le Liban, n'a que faire de cette reconnaissance par la France de son droit d'être un Etat, surtout quand la France entend entraîner l'Europe dans une réunion avec la Ligue arabe, OLP comprise, où l'on voudrait, sans lui, décider de son avenir.

Il faut rapprocher les propos du président Mitterrand des déclarations mettant en cause le statut de Jérusalem que fait périodiquement son ministre des affaires étrangères, et l'on est en droit de s'étonner de voir le gouvernement de la République française, en principe de gauche, en principe laïque et républicain, en convergence parfaite avec les courants religieux les plus rétrogrades et les plus dogmatiquement anti-israéliens.

« Une éternelle duperie »

Au-delà de toute attache partisane, il ne plaît pas aux Français, qui ont leur idée de la France, que, sous des apparences de rationalité et d'humanisme, la France participe contre Israël à une vieille croisade dans des formes nouvelles. Ils sont obligés de dire aux partenaires européens de la France qu'il leur appartient maintenant de ne pas inscrire l'Europe dans ce sillon moyenâgeux de l'histoire. Il leur appartient d'éviter que l'Europe soit le champ de l'addition des lâchetés. C'est la condition pour elle de ne pas s'exclure de la politique proche-orientale, comme elle l'a fait en 1980 avec sa déclaration anti-israélienne de Venise. Et, avant cela, pour éviter à la France le désaveu extérieur, il s'agit pour la classe politique française de combattre des orientations dont elle n'a pas eu à débattre. Nous ne sommes plus sous Vichy.

Les gouvernements arabes, ceux du moins qui sont gênés par la France dans l'expression de leur modération et dans leur désir de conduire leurs peuples dans les voies d'une plus grande rationalité, feraient bien de se méfier des chemins de l'éternelle duperie où l'on veut les entraîner.

« La France est dans le camp de l'injustice ! », s'était écrié René Cassin, Prix Nobel de la paix, en 1967, après l'embargo contre Israël. L'embargo politique décrété par le président de la République rejoindra un jour dans la poussière les bénéfices escomptés pour la France de l'embargo des armements. Les retombées de l'invitation d'Arafat à Paris y sont déjà.

▶ **Michel Darmon est président de France-Israël Alliance Général-Koenig.**

Deux ans

par Gérard Toulouse

PAR une vie d'enfant épargnée, celle d'Isaac, s'est ouverte à Jérusalem une ère nouvelle de la conscience humaine, il y a quelque quatre mille ans. Depuis deux ans, il semblerait que de nouveau la sécurité du monde, la succession régulière des nuits et des jours, la paix céleste ne puissent être assurés sans le sacrifice quotidien d'enfants.

On ne fera pas ici le compte des victimes : les morts par centaines, les blessés par milliers, la croissance des prisons, la fermeture des écoles, la misère et l'âge de pierre. En vérité les Israéliens savent, mieux que tous, que l'oppression des Palestiniens est un mal. Est-ce un mal acceptable ?

Au début de l'Intifada, lorsque les esprits s'interrogeaient dans le désarroi, les modérés israéliens protestaient : *« Nous sommes un pays civilisé, le monde ne nous laissera pas faire ça »*, et les durs de rétorquer : *« Mais si, mais si... »* Deux ans après, il est permis de regretter la défaite des modérés, mais c'est à bon droit qu'on écoutera leurs reproches : par notre silence à valeur d'acquiescement, n'avons-nous pas confirmé les durs, et trahi la cause de la raison ?

« Ah, ces Arabes ! disait un chauffeur de taxi, exprimant l'air du temps, *il nous faut les battre, leur casser les os, jusqu'à ce qu'ils cessent de nous haïr... »* Acharnement pédagogique.

Lorsqu'un peuple civilisé se fourvoie, il ne suffit pas de le morigéner après coup, quand il s'est noyé dans le sang ; il faut encore se demander pourquoi nul n'a su trouver à temps les mots qui éclairent. Voici un problème de la culture, qu'on appellera la question Heisengger : était-il vraiment impossible de faire voir au savant le plus intelligent (Heisenberg), au philosophe le plus subtil (Heidegger), la fausse route sur laquelle ils s'engageaient ? J'adjure tout ce qui pense et parle en France de trouver les mots, sachant qu'ils existent sûrement — sinon il n'y aurait plus de bornes à l'angoisse —, les mots qui sauront mouvoir l'opinion du peuple israélien, si bien doté en érudits et en savants, hors de la zone des déraisons.

▶ **Gérard Toulouse est physicien.**

TRAIT LIBRE

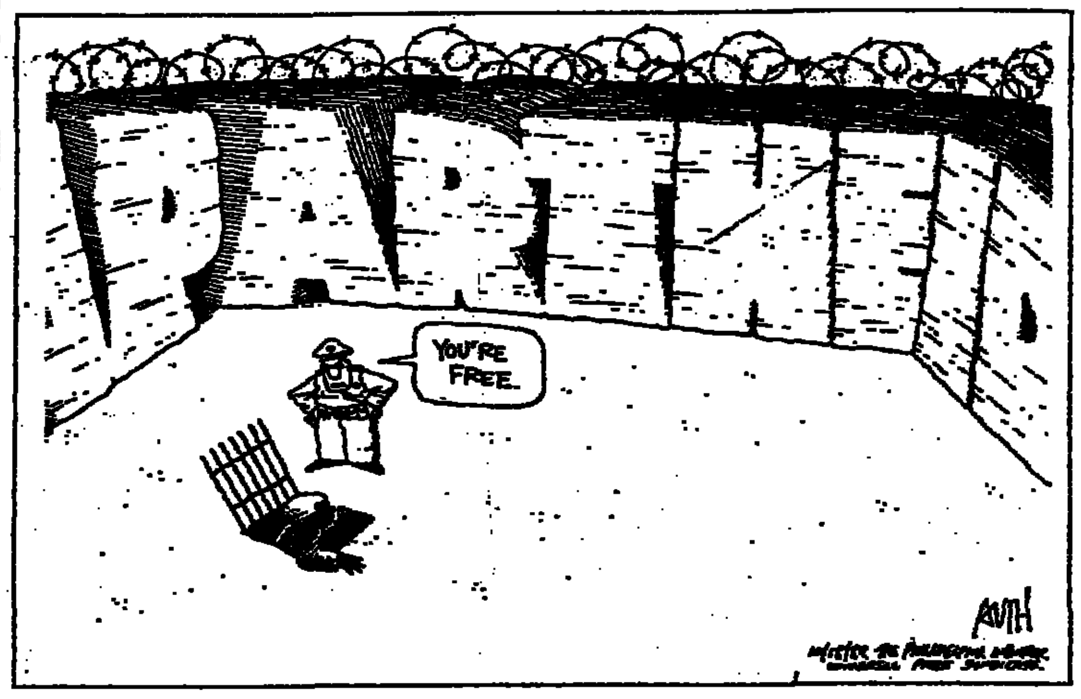

« **Vous êtes libre** ». *Dessin paru dans* **l'International Herald Tribune** *du vendredi 3 novembre.*

Professions

Les notaires et l'Europe

par Jacques Béhin

LES textes de loi portant « réforme des professions de droit » sont attendus avec impatience. Pour résister à la concurrence des grands cabinets internationaux, les professions juridiques françaises doivent se moderniser. Tous les protagonistes en sont aujourd'hui convaincus.

Selon une démarche bien rodée, les ministères de la justice et des affaires européennes ont confié une mission exploratoire à l'avocat lyonnais Dominique Saint-Pierre. Les conclusions de son rapport ont reçu dans l'ensemble un accueil positif. Elles appellent, cependant, plusieurs remarques.

Mᵉ Saint-Pierre propose une « réglementation de la consultation et de la rédaction d'actes en matière juridique ». On ne peut qu'adhérer à cette volonté de faire de la pratique du droit un exercice réglementé, à l'instar de la médecine. A condition, toutefois, qu'une telle réglementation délimite clairement le rôle de chacun.

La protection du citoyen consommateur de droit exige une définition stricte des compétences et des fonctions. Elle implique, en particulier, la remise en cause de certaines pratiques actuelles où la prestation juridique est exercée sans aucune garantie pour l'usager. Les professionnels français possèdent un degré élevé de qualification et une haute conception de leur mission : l'ouverture du grand marché et la libre circulation des services ne doivent pas se traduire par un nivellement par le bas.

L'exigence de la qualité va de pair avec la nécessité de l'indépendance. Tout en prévoyant la possibilité de créer des sociétés de capitaux pour les professions juridiques, le rapport Saint-Pierre en a clairement spécifié les limites : afin d'éviter toute dérive liée à la participation financière de grands groupes, le capital serait exclusivement et intégralement réservé aux professionnels. On ne peut qu'approuver, là encore, ce souci déontologique. Mais pourquoi donc exclure *a priori* l'éventualité d'une collaboration étroite entre professions libérales complémentaires ?

Confronté à une complexification croissante des mécanismes juridiques, fiscaux et comptables, l'usager aurait avantage à traiter avec des structures polymorphes. Cette forme d'association répondrait à un tel besoin du public et ne nuirait nullement à l'indépendance des professions ni à la qualité des prestations. Elle permettrait, en outre, de mieux résister à la concurrence des grands groupes internationaux qui appuient leur croissance sur une large palette de services.

Une réponse partielle

La principale proposition de Mᵉ Saint-Pierre porte sur le rapprochement des douze mille avocats et des quatre mille huit cents conseils juridiques qui seraient regroupés sous une seule et même dénomination.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur l'opportunité de cette démarche.

Mais la solution envisagée par le rapport Saint-Pierre n'apporte à nos yeux qu'une réponse partielle aux besoins du public et aux problèmes posés par l'ouverture du grand marché. Elle ne traite que l'aspect judiciaire du problème.

Or le public a avant tout besoin de conseils préventifs qui permettent justement d'éviter le stade de la procédure judiciaire. D'autant plus qu'au sein du futur marché unique les occasions de contentieux se multiplieront, au risque d'encombrer des tribunaux déjà surchargés. L'ouverture des frontières rendra plus complexes encore les problèmes juridiques touchant à la nationalité, à la fiscalité, à la concurrence, au droit commercial ou social, à la propriété immobilière ou intellectuelle... Il faudra donc les traiter en amont, au stade du conseil, sous peine d'aggraver les charges qui pèsent déjà sur les services publics de la justice.

La réforme des professions de droit ne doit pas être « hémiplégique » : elle doit traiter les deux versants de la question ; au-delà du stade du contentieux, sur lequel s'est penché le rapport Saint-Pierre, il s'agit d'organiser également le développement des professions juridiques qui ont pour fonction de conseiller l'usager avant le processus judiciaire.

Culture professionnelle

C'est dans cette voie que s'est résolument engagé depuis plusieurs années le notariat français, dont la philosophie est tout entière tournée vers cette notion de « prévention ». Conscient de son poids, qui représente près de la moitié du chiffre d'affaires des professions juridiques, il est prêt à remplir pleinement son rôle dans les réformes envisagées dans un esprit d'ouverture et de collaboration interprofessionnelle. En accueillant par exemple ceux des conseils juridiques qui partagent sa déontologie, sa philosophie du droit, son approche de la clientèle, en un mot, sa culture professionnelle.

Car c'est bien en termes d'affinités qu'il convient d'envisager les rapprochements de professions. Les fusions d'entreprises réussissent quand les traits culturels sont suffisamment proches pour cimenter l'union, quand les rapprochements s'effectuent pas à pas. Les professions libérales n'échappent pas à la règle.

Les rapprochements sont possibles. Et ils sont nécessaires. C'est l'intérêt même de l'usager qui exige une collaboration étroite et continue entre professionnels complémentaires.

Mais toute solution autoritaire qui ne tiendrait pas compte de la volonté des partenaires et de leur identité spécifique serait vouée à l'échec.

Les pistes de réflexion ouvertes par le rapport Saint-Pierre doivent donc être poursuivies en approfondissant la voie du volontariat. Il s'agit de respecter la liberté de choix et l'indépendance de chacun. C'est le meilleur moyen d'encourager les professions juridiques, judiciaires ou comptables à développer les liens de complémentarité et de solidarité qui les unissent. C'est le meilleur moyen de préparer l'avenir.

▶ ***Jacques Béhin est président du Conseil supérieur du notariat.***

Religions

Le voile et Indiana Jones

par Robert de Montvalon

NOUS serions moins troublés par cette « affaire du voile » si nous n'avions pas commis une énorme bourde : appeler des foules d'immigrants qui nous étaient nécessaires, puis les recouvrir, c'est le cas de le dire, d'un voile de silence. Et si nous n'avions pas pris l'habitude de travestir le fait religieux.

Nous nous appuyons sur la laïcité. Comment ne pas nous appuyer sur elle ? La laïcité pluraliste définit le statut social des religions *à partir du moment* où la religion ne prétend pas tout gouverner, dire la vérité sur toute chose, exprimer l'essence d'une société politique, *à partir du moment* où les diverses traditions religieuses cohabitent.

Mais l'esprit laïque n'est guère mieux renseigné sur la religion que l'esprit religieux sur la laïcité. Il la tient généralement pour étroitesse d'esprit, fantasmagorie d'un autre âge et sournoise volonté de puissance. De sorte que rien ne lui semble plus religieux que ce qu'on appelle l'intégrisme, ou le fondamentalisme, avec son allure dominatrice et suffisante, sa manie de cracher sur le présent, son attachement pathétique aux usages les plus vieux.

Voilà donc l'esprit de laïcité pris au piège. Il veut être tolérant avec ces religieux qui déclarent leur identité. Mais, comme ils déclarent aussi rejeter la laïcité pluraliste dans son principe, c'est le cercle carré.

On verrait plus clair si l'on reconnaissait que le véritable esprit religieux, celui des textes fondateurs des religions, celui de leurs « saints », est l'opposé de la raideur craintive, de la querelle, de la prétention. Voyez la leçon d'Indiana Jones : si le chercheur de Dieu prétend mettre la main sur la Coupe symbolique, il meurt et fait mourir. La vraie religion et la vraie laïcité ont ceci de commun qu'elles commencent par le respect et se poursuivent par la rencontre.

Nous vivons, dit-on, le retour du religieux. En effet. Nous avons donc moins (je dis : moins) à nous préoccuper de respecter, à n'importe quel prix, des religions menacées d'écrasement qu'à demander aux religions de jouer leur rôle social en pleine clarté. Qu'elles ne se voilent pas la face. Qu'elles expliquent ce qu'elles pensent et font, ou veulent faire, pour autant que cela concerne la société entière. Même leur foi n'est pas une énigme qu'il leur faudrait dérober aux regards. Elle doit être exposée avec retenue et vérité. Elle y perdra quelques illusions dangereuses et y gagnera en santé. Elle n'abandonnera rien de son irréductible mystère.

Après la défense des droits religieux, le retour du religieux. Mais après le retour du religieux, le discernement religieux. Les religions ne peuvent pas réclamer une présence sociale forte au nom du retour du religieux et des droits de la conscience, et se dissimuler derrière des voiles, pour fuir les confrontations, au nom de leur identité. Ceux qui pensent autrement, sans doute éblouis par ce qu'ils prennent pour une réussite religieuse, seraient bien inspirés de regarder du côté des télévangélistes américains fricards, de ces impensables qui envoient des enfants mourir à la guerre d'une mort garantie sainte, des marchands de bonheur en boîte et autres tourneurs de table qui ont le culot de se dire « surnaturels », et de bien des signes encore.

La religion n'est pas n'importe quoi et n'importe quoi n'est pas religion. Recherchons donc une laïcité du discernement. Quoi ? La confrontation publique, ouverte, permanente, intelligible, sérieuse, de toutes les religions et de tous les laïques. Le face-à-face de la raison (ou des raisons), de la foi (ou des fois) et de notre existence incertaine, menacée.

▶ **Robert de Montvalon est journaliste.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine**, directeur de la publication

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry** (1944-1969),
Jacques Fauvet (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985)

Rédacteur en chef : **Daniel Vernet**
Corédacteur en chef : **Claude Sales**
Administrateur général : **Bernard Wouts**

7 RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Telex MONDPAR 650572 F ; Télécopieur : (1) 45-23-06-81

RDA : nouvelle manifestation de masse à Leipzig

Le projet de loi sur les voyages déçoit les Allemands de l'Est

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Une pluie insistante n'a pas découragé plusieurs centaines de milliers de personnes de descendre à nouveau, lundi 6 novembre, dans les rues de Leipzig pour marquer leur détermination à voir les autorités mener à bien les réformes promises. Des rassemblements avaient lieu dans plusieurs autres grandes villes du sud, à Dresde, Magdebourg, Halle, KarlMarxStadt ainsi qu'à Schwerin.

La manifestation de Leipzig a donné lieu, cette fois, à un gigantesque meeting sur la place Karl-Marx, au pied de l'Opéra. La semaine dernière avait été marquée, à Leipzig, par la démission du premier secrétaire du Parti communiste pour le district, M. Horst Schumann, et le maire de la ville M. Seidel qui payait apparemment ses réticences à mener un véritable dialogue avec ses administrés. L'ex-maire s'était bien déplacé, la semaine dernière, pour *aller* au devant des manifestants, mais en catimini, sauf pour les caméras de télévision. Elu, dimanche, nouveau chef du SED pour le district, M. Roland Wötzel, cinquante et un ans, avait pris place parmi les orateurs. Bien que considéré *comme un réformateur, il* n'eût pas la tâche facile, et son intervention, comme l'avait été celle de M. Schabowski à Berlin-Est samedi dernier, fut fréquemment interrompue par des huées.

Le pasteur Martin King, *qui* parlait au nom de Neues Forum, avait en revanche, de toute évidence, un public conquis d'avance qui a une nouvelle fois réclamé avec insistance la légalisation du mouvement. Un des conseillers municipaux membres du parti s'est également fait remarquer en réclamant la démission immédiate de tous les membres du bureau politique et du gouvernement, un exigence qui faisait manifestement son chemin dans les rangs des réformateurs du SED à la veille de la *réunion*, mercredi, à Berlin-Est, du comité central. Ce plénum, qui doit durer trois jours, procédera au renouvellement du bureau politique et commencera à mettre en œuvre le *« renouveau »* annoncé par les dirigeants. Il devrait donner les premières indications sur les rapports de force au sein de la machine du parti.

Le projet de loi restrictif sur les voyages à l'étranger, rendu public par la presse est-allemande, montre que la vieille garde n'a pas encore tout à fait désarmé. Si les gens semblent accepter que le problème *des devises puisse quelque peu* limiter la marge de manœuvre du gouvernement, on espérait néanmoins, et on s'attendait, après les événements de ces dernières semaines, à un projet de loi très libéral sur le principe. Le texte *publié, qui doit encore être soumis* à discussion, limite à trente jours les possibilités de séjour à l'étranger. Mais surtout, il fait toujours dépendre l'obtention d'un visa de sortie d'une autorisation délivrée par l'administration qui dispose d'un délai de trente jours pour l'examiner.

Même s'il précise que le refus *doit être exception*, ces restrictions ont fait l'effet d'une douche froide. Elles ont jeté une ombre sur la crédibilité des promesses de changement. *« Ce texte porte encore la marque de l'ancienne mentalité »*, s'énervait un jeune communiste. Le quotidien de Berlin-Est, *Berliner Zeitung*, dans un commentaire en première page, a estimé que ce texte ne pouvait être *« le dernier mot »*. *« Le socialisme moderne que nous voulons*, souligne-t-il, *doit limiter, et de manière décisive, l'intervention de l'administration et de l'Etat au minimum nécessaire.* (...) *Dans cette perspective, on ne voit pas très bien ce qu'on peut faire avec le projet qui nous est soumis. »*

H. de B.

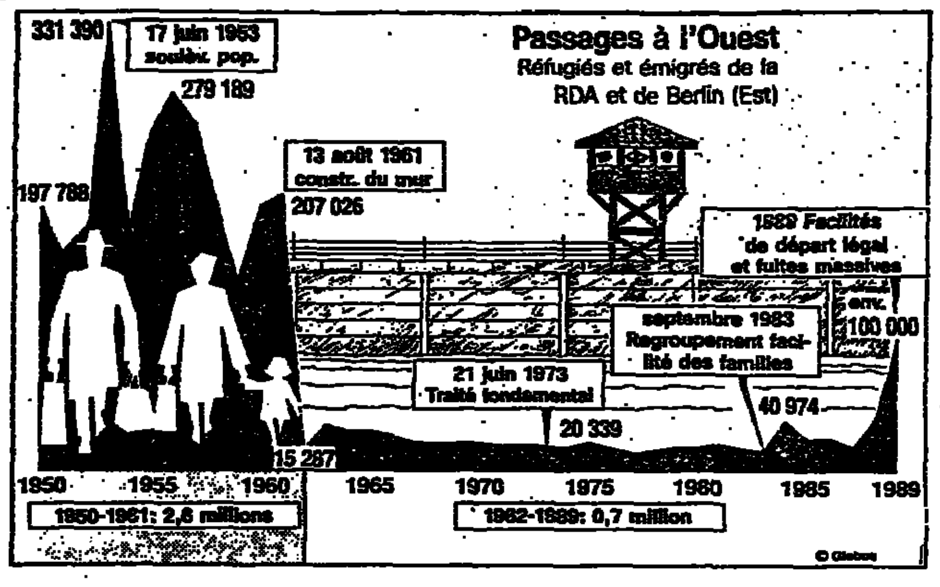

« Nous avons les meilleures chances de bâtir un socialisme des années 90 »

nous déclare le maire de Dresde

L'un des premiers responsables communistes est-allemands à avoir accepté le dialogue avec l'opposition, M. Wolfgang Berghofer, maire de Dresde, estime, dans un entretien accordé au *Monde*, *que les événements en cours en* RDA peuvent déboucher sur un *socialisme renouvelé, qu'il veut différent des voies empruntées par la Pologne et la Hongrie.*

DRESDE

de notre envoyé spécial

« Jusqu'où votre parti est-il prêt à s'engager dans la reconnaissance de groupes politiques d'opposition ?

– Le plénum du comité central va apporter, je crois, des réponses dans un sens progressiste qui tiendront compte de la réalité.

– Jusqu'à quel point cela est-il compatible avec le rôle dirigeant que s'attribue le parti communiste ?

– Le rôle dirigeant du SED doit être justifié chaque jour. Le seul fait d'être inscrit dans la Constitution, ne suffit pas à le légitimer. Je suis persuadé que mon parti va reprendre fermement l'initiative dans les prochains jours en mettant en œuvre un renouvellement de fond, peut-être même radical, dans ses propres rangs. Ce ne sera plus le paysage démocratique politique qu'on avait avant le 7 octobre. Il va y avoir des changements qu'on ne peut pas encore voir en détail. Les autres partis, vous l'avez vu, sont sortis de leur réserve, ont formulé leur propre programme, comme le LDPD (parti libéral) avec M. Gerlach (...). En bref, il y a des choses en cours sur lesquelles on ne peut pas revenir. Mon parti va devoir s'en accommoder.

– Comment allez-vous regagner la confiance des gens ? N'êtes-vous pas obligés d'aller très vite ?

– Le temps joue un rôle essentiel. En ce moment, c'est une question d'heures. *Mais on ne peut pas* dire non plus, au moins pour ma génération de politiciens, qu'on s'est aperçu seulement le 7 octobre que quelque chose n'allait pas. Depuis ma prise de fonctions en 1986, j'ai touché de près aux problèmes que connaît notre société. Et quand j'en ai eu l'occasion, je suis allé aussi loin que j'ai pu pour exposer la vérité devant le conseil municipal.

» Toute une série d'hommes politiques, pas seulement au SED, ont très vite, sans admettre leur coresponsabilité, tourné leur veste et, du jour au lendemain, se sont reconnus dans le changement. Je ne vois qu'une conséquence à tirer : il faut procéder à un changement profond des cadres dirigeants du parti et de l'appareil d'Etat à tous les niveaux.

– Y aura-t-il une nouvelle loi électorale ?

– *Il* va y avoir une nouvelle législation, on y travaille au sein de la commission juridique. L'aspect principal serait d'avoir le choix entre plusieurs candidats appartenant à différents partis. Il y aurait aussi un système de dépouillement, *totalement transparent où la manipulation ne puisse être soupçonnée.*

– Jusqu'où êtes-vous prêt à aller pour changer le système d'économie centralisée ?

– La formule serait de donner aux *entreprises une plus grande* part des responsabilités dans la production et leurs ralations commerciales avec l'étranger, de les laisser gagner leurs propres ressources et s'autofinancer. Un système de formation des prix selon des critères économiques et en tout cas objectifs. Et un nouveau système de salaires et de rendement.

– Que reste-t-il de la planification ?

– Peu. Disons qu'elle fixe les règles générales de manière à ce que l'économie ne soit pas chaotique. Il faut introduire de petites unités économiques, innovatrices et *mobiles. Il faut changer* complètement la politique de subventions, mais sans remen question tous *les acquis sociaux. Pour moi*, pratiquement, cela veut dire notamment de nouveaux règlements pour les loyers, les prix restant stables et bon marché au-dessous d'un certain nombre de mètres carrés. Le surplus devenant progressivement plus cher.

– Les règles de propriété vont-elles changer ?

– La marge de manœuvre pour des entreprises artisanales, des activités ou des commerces privés va s'élargir énormément. Nous *aidions déjà, depuis un an, l'artisanat* et les activités privées, spécialement dans le domaine des réparations et des services.

Un socialisme attractif

– Les processus de réforme engagés en Pologne ou en Hongrie ont échappé au contrôle des partis communistes. En avez-vous peur ?

– Je ne parlerai pas de peur, *mais de préoccupation. Le chemin* polonais ou hongrois n'est pas pour nous le chemin à suivre. Quand je vois les problèmes sociaux que doivent supporter aujourd'hui les travailleurs en Pologne, cela ne peut pas être notre objectif. Le SED continuera à être le garant d'une politique sociale. Pour une majorité de la population et le maintien du socialisme en RDA.

– Mais vous voulez un pluralisme ?

– Une pluralité d'opinions mais sur *la base des valeurs* fondamentales du socialisme. On ne doit pas les remettre en question. Ce n'est d'ailleurs pas ce que veulent les partis qui sont associés au pouvoir. Et même dans les discussions que j'ai avec les représentants des *manifestants, personne* n'a inscrit à l'ordre du jour la suppression du socialisme.

– Mais donnerez-vous aux autres partis la possibilité de voter contre le SED ?

– Ce sont les meilleurs arguments, les *meilleurs programmes* qui vont l'emporter. Si la RDA existe, c'est grâce au SED. Sans le SED, la RDA *n'existerait pas* comme elle est, avec ses aspects positifs et ses contradictions (...). Nous avons beaucoup de possibilités de mettre en œuvre la démocratie. Nous devons seulement les mettre en pratique et créer la base législative. Nous avons cinq partis, ce qui n'est pas le cas de l'Union soviétique...

– *C'était* la même chose en Pologne. C'est comme cela que Solidarité est arrivé au pouvoir.

– Nous voyons l'expérience polonaise. Nous ne sommes pas obligés de faire les mêmes erreurs. Nous connaissons l'expérience hongroise. La perestroïka existe. Avec le renouveau en RDA, je vois les meilleures chances de développer un socialisme des années 90 comme alternative aux autres systèmes de société. Cela comporte naturellement des dangers.

– Tout cela en abandonnant le rôle dirigeant du SED ?

– *Oui*, un rôle dirigeant non plus de manière administrative, mais en tant qu'avant-garde qui se conquiert à travers le travail accompli.

– Il faut changer la Constitution ?

– Je crois que dans le processus de renouveau, la Constitution devra être changée de manière globale.

– Avez-vous un type de modèle socialiste suédois ?

– Non. Une des tâches importantes de mon parti sera de développer et de mettre en place un tel modèle. Nous parlons aujourd'hui de *socialisme attractif*, *sans savoir* ce que c'est. Nous n'avons pas de modèle dans un autre pays dont nous puissions dire : « Ce sera notre modèle. » En fait, une des raisons de nos difficultés est justement qu'il n'y a pas de modèle, que nous n'avons pas de vision de la société pour la fin de ce siècle et pour le siècle prochain, c'est-à-dire pas d'horizon valable à proposer aux jeunes.

– Y a-t-il beaucoup de tensions à la tête du SED en ce moment ?

– Oui.

– Le changement est-il aussi un changement de génération ?

– Les générations qui ont lutté en Espagne, qui ont été dans les camps fascistes, ont un autre regard sur la vie que ma génération. Ce qui, pour cette génération était les idéaux à poursuivre, est pour nous à présent *la réalité* et *la* normalité. Nous avons d'autres besoins et d'autres objectifs. Ma génération et les plus jeunes demandent à participer aux processus sociaux. Ils veulent avoir voix au chapitre.

– Comment convaincre les gens que vous ne resterez pas à mi-chemin ?

– Ce *pays est un pays évolué*. Il a été, ces derniers jours, très sensibilisé politiquement. Ceux qui sont descendus dans la rue ont compris la force qu'ils avaient. Ils ont pris des responsabilités. Ils doivent faire attention à ce que cette puissance ne se transforme pas en danger. L'insatisfaction, l'inquiétude à propos de l'évolution actuelle sont si générales que personne n'a intérêt à *les rejeter. Nous avons compris* que nous avions une chance. Nous vivrons mieux, nous rendrons la vie plus sûre si nous parvenons à renouveler cette société.

– Qu'attendez-vous de la RFA dans la situation actuelle ?

– Nous attendons de l'autre côté de la prudence, la reconnaissance de notre souveraineté, de manière à ce que nous puissions régler nos problèmes nous-mêmes. Chaque immixion, sous n'importe quelle forme, complique la situation et à la fin fait du tort à tous les Européens. Vous connaissez l'importance des relations entre les deux Etats allemands sur le climat européen. »

Propos recueillis par
HENRI DE BRESSON

Le symbole d'une génération de jeunes cadres communistes

Le 8 octobre, le maire de Dresde (la troisième ville d'Allemagne de l'Est) M. Wolfgang Berghofer, a fait une rentrée fracassante sur la scène politique est-allemande en acceptant, à la demande des *dirigeants de l'Eglise évangélique*, de rencontrer et d'entamer un dialogue avec une délégation de vingt manifestants devenus depuis, sous *le* nom de « groupe des vingt », une sorte de mini-opposition au sein de l'hôtel de ville. A quarante-six ans, M. Berghofer est ainsi devenu le symbole de toute une génération de jeunes cadres communistes du deuxième échelon, qui étaient prêts à s'engouffrer dans la première brèche venue.

La *vox populi* de Dresde, y compris dans l'opposition, prête à son maire des qualités *de sincérité et de moralité qui* ne datent pas d'hier. Certains pensent cependant que les propos qu'il tient aujourd'hui sur l'importance des réformes à entreprendre sont d'abord de circonstance. S'il n'exerce pas *encore de très hautes fonctions* au sein du parti, certains signes laissent penser qu'il pourrait bientôt être amené à y jouer un rôle plus important, peut-être même dans les jours qui viennent. Diplômé d'histoire *de l'université de Rostock* après avoir travaillé quelques années comme ouvrier spécialisé, M. Berghofer, né en 1943 à Bautzen, ne manque ni de sens de la communication ni de caractère pour s'imposer *dans une société en mouvement.*

H. de B.

BELGIQUE

Le projet de loi sur l'avortement a passé le cap du Sénat

BRUXELLES

de notre correspondant

Le Sénat belge a voté lundi 6 novembre, à une large majorité (102 voix pour, 73 voix contre), une proposition de loi, déposée par des sénateurs libéraux, visant à dépénaliser l'interruption volontaire de grossesse. Cette proposition de loi va maintenant passer à la Chambre des députés et chacun se demande si le Parti social-chrétien flamand (CVP), qui constitue une des bases de la coalition gouvernementale entre socialistes et sociaux-chrétiens, va accepter que la loi – si elle est votée par la Chambre – entre en pratique. Compte-tenu de la large majorité obtenue au Sénat, il est vraisemblable que la loi devrait être aussi adoptée par les députés. Mais on se demande à Bruxelles si le roi Baudouin lui-même – très réticent à l'idée d'apposer son nom à un texte législatif sur le sujet – n'irait pas jusqu'à refuser de cosigner une telle proposition de loi.

J.-A. F.

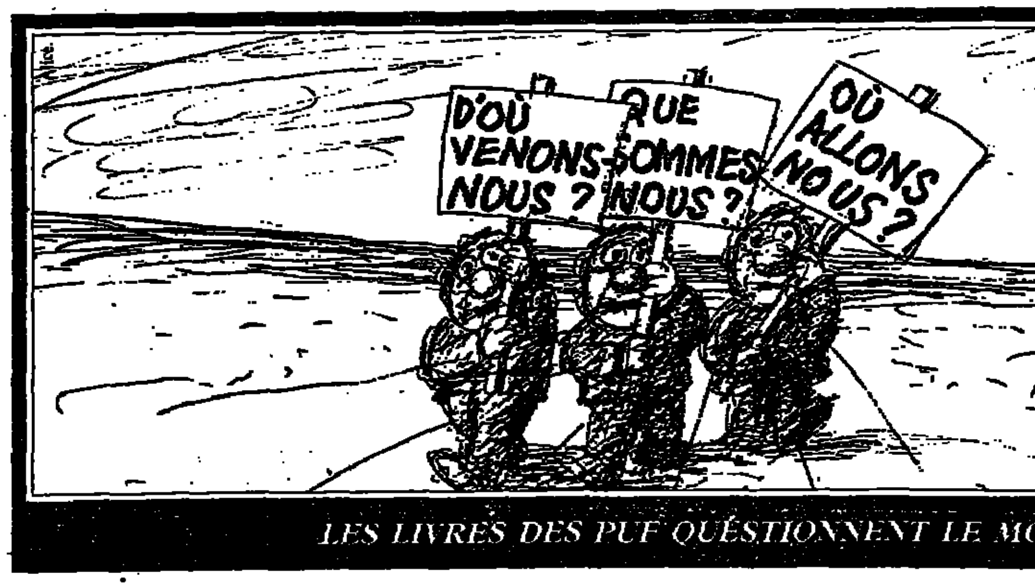
D'OÙ VENONS-NOUS ?
QUE SOMMES-NOUS ?
OÙ ALLONS-NOUS ?

L'HOMME IMPRÉVU
I. Histoire naturelle de l'homme
André Bourguignon
NUL esprit n'aurait pu, il y a cinq milliards d'années, prévoir l'apparition de l'homme sur la terre. Aux trois questions que chacun, avec Gauguin, s'est posé, André Bourguignon tente de répondre.
Collection "Questions" dirigée par Blandine Barret-Kriegel
352 pages - 148 F.
puf
LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

مكتب الإعلام

هكذا من الاصل

La contestation en RDA

Bonn invite les autorités est-allemandes à organiser des élections libres

BONN

de notre correspondant

Le gouvernement ouest-allemand a qualifié de *« premier pas positif »* la publication, lundi, par Berlin-Est d'un nouveau projet de loi autorisant les Allemands de l'Est à voyager librement trente jours par an. Le porte-parole du gouvernement, M. Hans Klein, a toutefois ajouté qu'il *« fallait encore faire beaucoup d'autres choses pour susciter chez les citoyens de la RDA un sentiment de confiance qui les pousse à rester chez eux »*.

M^{me} Dorothee Wilms, ministre aux relations intra-allemandes (CDU), a critiqué dans le nouveau texte les *« paragraphes en caoutchouc »* qui laissent, selon elle, encore trop de place à la bureaucratie et à l'arbitraire.

D'ores et déjà, le parti libéral FDP (membre de la coalition au pouvoir à Bonn) et le ministre des finances Theo Waigel (CSU) ont déclaré qu'ils étaient tout à fait opposés à l'attribution d'une allocation de voyage, puisée dans les *fonds publics, aux Allemands de* l'Est qui seraient tentés de venir passer des vacances en RFA.

Au-delà de la simple loi sur les voyages, le gouvernement du chancelier Kohl a appelé les autorités est-allemandes à organiser des élections libres, seul moyen selon lui de répondre aux attentes de la population et d'enrayer l'exode. Lundi, quelque 8 000 Allemands de l'Est sont arrivés en RFA, *via* la Tchécoslovaquie, ce qui porte à plus de 25 000 le nombre de réfugiés qui ont utilisé cette filière depuis l'ouverture de la frontière tchécoslovaco-allemande le 3 novembre.

La plupart d'entre eux arrivent à bord de leur voiture personnelle, ce qui donne lieu à un alignement impressionnant de Trabant et de Wartburg au poste frontière de Schirnding, en Bavière.

Saturation

Compte tenu de cet afflux incessant de réfugiés, des jeunes qui ne cachent pas à leur arrivée leur méfiance totale à l'égard du numéro un est-allemand Egon Krenz, les capacités d'accueil en RFA commencent à être saturées. Les forces américaines stationnées en République fédérale ont, certes, collecté des vivres et des vêtements pour les réfugiés, mais le problème le plus crucial est celui de leur hébergement provisoire, dans un premier temps, et, à moyenne échéance, celui de leur insertion sur le marché du travail et du logement.

Lundi soir, les organisations chargées de l'accueil des réfugiés à Hof, en Bavière, manquaient de lits, et de nombreux Allemands de l'Est ont dû passer la nuit à même le sol de la bien nommée *« Halle de la liberté »*. *Pour l'heure, quelque* soixante camps et centres d'accueil ont été organisés dans la seule Bavière. On en compte une centaine dans toute la RFA et de nouveaux s'ouvrent chaque semaine.

Pour le patron des patrons ouest-allemands, M. Klaus Murmann, la poursuite de l'exode ne peut pas ne pas poser de problèmes à brève échéance sur le marché du travail, même si la plupart des réfugiés ont une formation et sont prêts à accepter un emploi sans trop barguigner, afin de refaire leur vie au plus vite dans « la partie libre de l'Allemagne ».

Depuis le début de l'année, près de 190 000 Allemands de l'Est se sont *installés en RFA. Lundi,* l'Office fédéral du travail de Nuremberg a indiqué que 61 000 d'entre eux étaient inscrits au chômage en octobre, un pourcentage en progression de 31 % par rapport au mois de septembre. En RFA, les réfugiés est-allemands perçoivent, dès le premier jour de leur arrivée, une indemnité chômage proportionnelle à leur qualification professionnelle.

(Intérim.)

Les Douze diffèrent l'ouverture de négociations avec Berlin-Est

La Communauté misera-t-elle, malgré la défiance exprimée par la population, sur la nouvelle équipe en place à Berlin-Est ? A l'issue de la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze, lundi 6 novembre à Bruxelles, la réponse n'était pas évidente.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Si l'on en croit M. Douglas Hurd, le nouveau secrétaire au Foreign Office, les Douze ont estimé peu opportun d'engager maintenant des négociations avec la RDA en vue de la conclusion d'un accord de coopération économique du type de ceux déjà signés par la Communauté avec la Pologne et la Hongrie.

Dans cette optique, ils auraient recommandé à la commission de ne pas leur soumettre, pour l'instant, de projet de mandat de négociations. *« Nous avons suivi l'avis donné par Hans-Dietrich Genscher, qui a estimé prématuré d'aller ainsi de l'avant, alors même que les événements s'accélèrent »*, a indiqué M. Hurd.

Cependant, réagissant devant les remous suscités par les propos de son collègue britannique, M. Genscher a donné une version sensiblement différente des débats au sein du Conseil. Selon lui, c'est uniquement en raison du peu d'entrain manifesté par plusieurs délégations d'ouvrir le dossier des relations avec la RDA qu'il a suggéré de le renvoyer à la session ministérielle de novembre. M. Roland Dumas, qui préside la réunion des Douze, a confirmé les dires de M. Genscher.

Accélérer l'aide à la Pologne et à la Hongrie

Quelques heures plus tôt, au cours d'une conférence de presse, M. Martin Bangemann, le vice-président de la commission, chargé des affaires industrielles et ancien président du Parti libéral allemand – qui vient de rendre visite aux nouveaux dirigeants de Berlin-Est – avait estimé que la Communauté devait appuyer la politique des réformes de M. Egon Krenz et accélérer le processus devant conduire à la conclusion d'un accord de coopération avec la RDA. *« Il est bon d'appuyer les efforts entrepris, même si l'on sait qu'ils n'aboutiront pas à une démocratisation intégrale de l'Etat est-allemand. Si ses dirigeants échouent, on va se trouver dans une situation insoluble »*, avait déclaré M. Bangemann, ajoutant ensuite que la Communauté ne devait pas contribuer à faire perdre espoir à la population est-allemande, ce qui pourrait entraîner violences et *« répression dans le sang »*.

Les Douze ont manifesté, par plusieurs décisions, leur volonté d'accélérer leur aide à la Pologne et à la Hongrie. Les restrictions quantitatives appliquées aux importations en provenance de ces deux pays seront supprimées dès le 1^{er} janvier 1990. Il a été décidé, en outre, d'étendre à la Pologne et à la Hongrie le bénéfice du système de préférences généralisées (SPG). Cela signifie que leurs exportations de produits industriels, ainsi que de certains produits agricoles, entreront sans acquitter de droits de douane dans la Communauté.

Pour que le message soit clair, les Douze proposent que les vingt-quatre pays qui aident la Pologne et la Hongrie tiennent une réunion au niveau ministériel. Celle-ci pourrait être convoquée, autour des 13 et 14 décembre, dates de la session ministérielle d'hiver de l'OTAN.

La commission a enfin annoncé son intention de bientôt proposer une seconde tranche d'aide alimentaire à la Pologne. La première, en cours d'exécution, portait sur un montant de 130 millions d'écus, soit 910 millions de francs. M. Frans Andriessen, *le vice-*président de la commission, chargé des relations extérieures, souhaite que les livraisons, au titre de cette seconde tranche, débutent dès janvier 1990.

PHILIPPE LEMAITRE

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Umsteigen

BERLIN-EST, 6 novembre. *« Die Berliner steigen um ! »* : cette pancarte aperçue dans Alexanderplatz résume le caractère à la fois radical et imprévisible de la manifestation de samedi. Même si l'Histoire n'a plus de sens, elle se remet en marche ; et les Berlinois sont bien décidés, où qu'ils aillent, à *« changer de train »*. Pas question, en tout cas, de laisser les dirigeants actuels prendre le convoi au vol. A preuve, la manière bon enfant mais ferme dont la foule a conspué l'ancien patron des services secrets, Markus Wolf, ou le secrétaire du SED berlinois, Schabowski, venus à la tribune reconnaître, non sans courage, ni illusion, leurs erreurs et la nécessité de réformes. Mêmes sifflets tranquilles quand l'avocat Gysi a proposé de laisser encore une chance au pouvoir en place ; même scepticisme amusé devant les quelques écriteaux, trop luxueux pour être spontanés, assurant que Krenz pouvait *« tout faire »*.

Ce refus de toute « récupération », il suffisait, pour s'en convaincre, d'observer dans la foule certains dignitaires « incognito » *comme M. Höpcke, vice-ministre de la* culture chargé du livre, ou l'ancien ambassadeur de RDA à Paris, M. Fleck. Bien que ce dernier ait troqué la gabardine des revues officielles de la proche Karl-Marx Allee contre un gilet tyrolien à parements « fluo », son air venu d'ailleurs ne trompait pas : dépit et soulagement de n'être pas reconnu, silence prudent quand se faisaient huer les orateurs du parti, solitude punie de qui a perdu le droit de se reconnaître dans la clameur et le bonheur environnants.

CAR c'est la fête, alentour. Il y a du Mai 68 dans l'air. Avec moins d'exubérance, pour cause de sévérité prussienne (si ces nuances de mentalités ont un sens !) et parce que le changement, ici, n'est plus un jeu de privilégiés gavés, qu'il est l'affaire de tous, et qu'il peut aboutir.

On dirait les manifestants étonnés de leur propre audace. Mais il règne une prodigieuse confiance dans les attitudes, chez chacun comme chez les bénévoles du service d'ordre barrés du cordon *« Pas de violence ! »*. Comme souvent quand l'histoire collective veut bien ressembler aux joies privées, *on ne compte plus les couples* enlacés, les troupes d'amis, les générations regroupées, les nourrissons en bandoulière. Une typologie rieuse, le négligé « écolo » et le bleu délavé se sont substitués au folklore de l'apparatchik grisâtre, soudain éclipsé. *« C'est la révolte des petits-fils ! »*, nous a confié l'écrivain Stefan Heym, avant de célébrer au micro la fin des soumissions *« devant l'empereur, les nazis... et la suite »*.

Si on recense les slogans les plus lus sur les centaines de calicots et les plus applaudis à la tribune, le message des manifestants du 4 novembre tient en quelques principes sur lesquels on imagine mal qu'ils transigent : élections libres, fin du monopole du SED, pluralisme des partis, reconnaissance de *Neues Forum* et des autres mouvements à naître, liberté d'expression, de réunion et de manifestation (telle que la Constitution la garantit !), accès de tous à la *presse et à la télévision, suppression des* articles du code pénal prévoyant de deux à douze ans de prison pour transmission d'informations à l'étranger, articles qui ont permis les pires arbitraires, commission d'enquête indépendante sur les violences policières du mois dernier...

Certains réclament un service civil à la place du service militaire. La liberté de sortir de RDA, tous la mentionnent, mais devant les premières mesures prises dans ce sens beaucoup préviennent déjà : *« La restitution des passeports ne nous fera pas taire ! »*. La « Stasi », la police politique, est invitée à rejoindre l'usine, et une belle hilarité a salué l'orateur qui souhaitait ne plus jamais entendre la sinistre précaution : *« Je préfère ne pas te le dire au téléphone ! »*.

D'AUTRES inscriptions ou propos élevaient le débat, selon une conceptualisation soixante-huitarde révisée « germanistique » : *« L'intolérance, c'est l'angoisse que l'autre ait raison » ; « la liberté, c'est la liberté de celui qui pense autrement » ; « la rue, c'est la tribune du peuple quand on lui a confisqué les autres »*.

Le promeneur est tenté de prolonger pour lui-même le jeu des citations. Rappelons-nous cette reine de France pour qui il y avait déjà de la révolte à *« imaginer que l'on puisse se révolter »*. Honte à Marx, qui osa cette caricature, rendue injurieuse par les événements d'aujourd'hui : *« l'Allemagne, le pays où l'on ne voit la liberté que le jour où on la met en terre... »*

En voyant les manifestants entasser leurs pancartes sur les marches de la Chambre des députés et y allumer des cierges, en les regardant ramasser les rares papiers et se disperser paisiblement, après quatre heures de piétinement, sans que la police d'Unter den Linden ait à leur interdire une marche vers le « mur » (à quoi personne ne songeait), en surprenant chez certains policiers de Friedrichstrasse un incroyable « V » de victoire à l'adresse de jeunes regagnant la banlieue, on a envie de braver la peur d'être dupe et de se réjouir top tôt, telle que nous l'ont dictée cinquante ans d'histoire. Et si allait s'achever le « rapt historique » dont s'indigne Kundera ? Et si allait triompher l'optimisme de Walter Benjamin, *pour qui, « sur les brasiers de l'Histoire, brille une petite flamme de sens, une lueur de liberté » ?*

MAIS dans l'immédiat ? Mais demain ?

Première prudence : après tout *ce qu'on a entendu sur l'éternité des dictatures* de gauche et l'agonie des démocraties, ne plus s'en remettre aux pronostics des anciens sympathisants. La prévision politique est une affaire trop sérieuse pour être confiée aux repentis.

L'attrait de l'aisance occidentale a joué, bien entendu. Et comment ne pas soupirer de soulagement quand, après seulement trois jours à l'Est, les derniers tampons une fois obtenus à la lueur blême des postes de garde, on retrouve l'insouciance éclaboussante de Kurfürstendamm ! Mais les citoyens de RDA qui ont choisi la liberté un à un et *pour eux seuls n'ont pas été approuvés par* la foule du 4 novembre. Des applaudissements nourris ont salué les appels au retour des artistes passés « trop nombreux » à l'Ouest et le rappel de ce principe : *« C'est à ceux qui sont restés de décider à qui confier la direction du pays ! »*.

La réunification ? Qui n'y penserait, comme à ces deux *« âmes »* dont Goethe nous dit qu'elles se partagent la *« poitrine de Faust »* ! Mais aucun slogan n'y faisait référence. L'un d'eux, parmi les plus anarchisants, demandait même : *« La patrie, was ist das ? »*. A l'Ouest, on trouve des grands bourgeois pour souhaiter que s'arrête la liste des bonnes œuvres de la RFA de par le monde et ne pas craindre la perpétuation d'un partage qui *« a sans doute évité la guerre civile »*.

OUI à la liberté, criait-on Alexanderplatz ; mais pas : « non au socialisme ». Plusieurs panneaux précisaient : *« Socialismus, wir sind dafür also handeln wir ! »* : c'est parce que nous sommes pour le socialisme que nous agissons. Par parenthèse : ce raisonnement était celui de *Solidarnosc*, au début.

Quel socialisme ? Rien ni personne ne permettait de le cerner, samedi dernier. D'un sens, c'est mieux ainsi. L'inconvénient, avec les théories et les programmes, c'est qu'il faut un jour s'en évader. A défaut de maîtres à penser — ils ont, comme on dit, *« donné »*, — les intellectuels rencontrés se reconnaissent des maîtres à sentir dans la tradition luthérienne. Nietzsche a tout dit sur l'origine du scepticisme des Allemands et sur leur *méfiance envers les clergés, quels qu'ils* soient.

L'actualité de cette note de 1884 incite à la reproduire :

« Pour expliquer ce hardi scepticisme intime propre à l'Allemagne, il faut mentionner la spiritualité protestante. Comme chez Luther, elle n'a pas exercé sa puissance seulement en chaire. Philosophes et érudits allemands, comme enfants de prédicateurs, ont vu agir le prêtre et, par suite, ne croient plus en Dieu. Le protestantisme est d'abord incroyance à l'égard des hommes religieux et des saints de second ordre, de tous les curés de campagne et de ville... » (*Fragments posthumes*, Gallimard).

Dans un livre (Quell Verlag édit.) qui fait sensation de chaque côté du mur et qui paraîtra en France l'an prochain (Ed. du Cerf), *le pasteur Christian Weber explique « Pourquoi je reste »*, en s'empressant de préciser que la question devrait être plutôt : pourquoi partirais-je ? Affaire d'attachement au sol natal, mais aussi à un idéal social de partage qui, s'il a échoué à s'incarner en RDA, n'en reste pas moins présent, plus fort que l'envie de goûter au libéralisme sauvage de l'Ouest.

C'est le propre des grands élans populaires d'être défendus, à leur jaillissement, par leur flou même. Ensuite, il faut préciser, composer, trahir. Pour l'heure, on voit mal le mouvement qui a *resplendi le 4 novembre se* laisser récupérer. *Umsteigen :* changement de train !

Témoin cette réponse, caractéristique d'un retour de manif' longtemps espérée. A la question : *« Le mouvement risque-t-il d'être récupéré en douceur »*, un porteur de pancarte, répondait, le bras autour du cou de sa copine :

— *Sûrement pas !*

— *Et d'une autre façon ?*

Ils ont ri aux éclats :

— *Auch nicht... Non plus !*

PAYS-BAS

Le troisième gouvernement Lubbers prend ses fonctions

Le nouveau gouvernement néerlandais devait prêter serment devant la reine Beatrix, mardi 7 novembre, à La Haye. Dirigé comme en 1982 et 1986 par M. Ruud Lubbers, c'est une coalition entre le Parti chrétien-démocrate (CDA) du premier ministre, et le Parti du travail (PVDA, socialiste) de M. Wim Kok, vice-premier ministre.

LA HAYE

de notre correspondant

Au soir des élections législatives du 6 septembre, le premier ministre sortant avait souhaité que le futur cabinet fût formé *« sous les deux mois »*. Les négociateurs chrétiens-démocrates et socialistes ont respecté scrupuleusement ces délais, puisque le dernier portefeuille à pourvoir – celui des transports et des travaux publics – a été attribué, lundi 6 novembre, à M^{me} Hanja May-Weggen, qui était jusqu'à présent membre de l'Assemblée européenne pour le CDA.

Le nouveau gouvernement compte trois femmes, ce qui déçoit les militants du PVDA, qui réclamaient quatre ministères pour le sexe féminin.

Ils n'ont pas été suivis par le CDA, mais ont obtenu quand même la nomination d'une femme député socialiste comme secrétaire d'État chargée du dossier de l'émancipation féminine. En outre, c'est une militante féministe de la première heure, Mme d'Ancona, très active à Strasbourg, qui prend en charge l'important ministère du bien-être, de la santé publique et de la culture.

Un puzzle

Le ministère de l'enseignement revient également aux socialistes, qui sont ainsi appelés à gérer l'ensemble des infrastructures *sociales publiques. Le CDA, pour* sa part, garde la haute main sur les affaires économiques.

D'une façon générale, les responsabilités sont pourtant équitablement réparties et la coalition de centre gauche est bâtie comme un *puzzle étroitement imbriqué. Le* ministre des finances est socialiste, mais ses collègues des affaires économiques et sociales sont CDA. Ce dernier parti fournit le ministre de la justice, mais l'intérieur revient à une personnalité socialiste. Autre exemple : sept des dix secrétaires d'Etat n'appartiennent pas au même parti que leur ministre de tutelle. M. Van den Brok doit ainsi cohabiter avec un secrétaire d'Etat aux affaires européennes qui n'est autre que l'ancien président du parlement de Strasbourg, M. Piet Dankert. Celui-ci représente un parti attaché à la dimension sociale de la construction européenne et qui a souvent reproché au gouvernement sortant d'adopter une attitude trop timorée à l'égard des changements en Europe de l'Est.

CHRISTIAN CHARTIER

Le nouveau cabinet

Le nouveau gouvernement comprend sept ministres chrétiens-démocrates (CDA) et sept ministres socialistes (PVDA) :

Premier ministre : M. Ruud Lubbers (CDA) ;

Finances et vice-premier ministre : M. Wim Kok (PVDA) ;

Affaires étrangères : M. Aans Van den Brok (CDA) ;

Affaires économiques : M. Koos Andriessen (CDA) ;

Affaires sociales et emploi : M. Bert de Vries (CDA) ;

Justice : M. Ernst Hirsch Ballin (CDA) ;

Agriculture et pêche : M. Gerrit Braks ;

Transports et travaux publics : M^{me} Hanja May-Weggen (CDA) ;

Défense : M. Relus ter Beek (PVDA) ;

Coopération et développement : M. Jan Pronk (PVDA) ;

Intérieur : M^{me} Ien Dales (PVDA) ;

Enseignement et sciences : M. Jo Ritzen (PVDA) ;

Bien-être, santé publique, culture : M^{me} Hedy d'Ancona (PVDA) ;

Logement, aménagement du territoire et environnement : M. Hans Alders.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Pourquoi choisir entre autonomie et écran plasma VGA ?

Le T3100SX a tout. La liberté est signée Toshiba

Le premier PC à écran plasma VGA... sans fil ! Le nouveau Toshiba T3100SX allie le meilleur des micros de bureau aux avantages de l'autonomie : toute la puissance d'un "désktop" disponible n'importe où, n'importe quand. Il est même le premier portable "386SX" autonome avec un écran plasma VGA. Lisibilité et confort sans précédent pour un autonome. On aura tout vu.

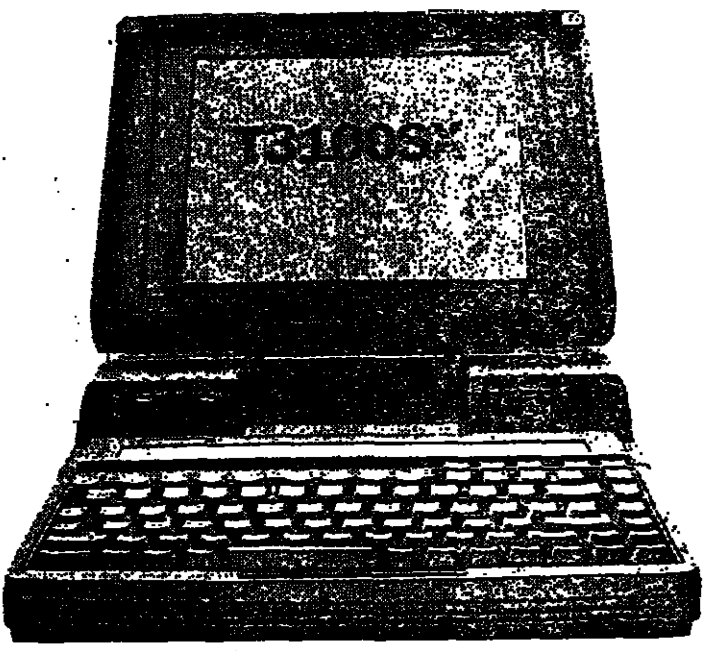

Autonomie et puissance pour lui comme pour vous. Comme promis, la puissance est au rendez-vous. Quelques exemples : microprocesseur Intel 80386SX, 1 Mo de RAM extensible à 13 Mo, lecteur de disquettes 3"1/2, disque dur de 40 Mo. Eh bien, en plus de tout cela, le T3100SX est autonome et vous permet donc de travailler sans fil à la patte.

L'héritier de la plus célèbre lignée de portables. En digne héritier d'une telle lignée, le T3100SX s'intègrera parfaitement au monde de ses aînés : connecteurs pour modem, fax ou réseau local, ports série, parallèle, moniteur externe... La liberté en voyage, la puissance au bureau.

L'Empreinte de Demain
TOSHIBA

TOSHIBA SYSTEMES [France] S.A. DIVISION INFORMATIQUE 7, RUE AMPERE - B.P. 131 - 92804 PUTEAUX CEDEX - TEL : (1) 47 28 28 28

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

EUROPE

RFA

Les fréquentations douteuses de l'ambassadeur à Varsovie

BONN

de notre correspondant

Il n'est pas courant qu'un ambassadeur demande sa mise à la retraite anticipée avec effet immédiat deux semaines avant une visite d'Etat importante. Les *« raisons de santé »* invoquées par le ministère ouest-allemand des affaires étrangères pour justifier le départ de M. Franz Joachim Schoeller de Varsovie à la veille du voyage du chancelier Kohl n'avaient convaincu personne. A soixante-trois ans, cet ambassadeur faisait montre d'une vitalité étonnante et ne présentait aucun signe extérieur de fatigue en dépit du surcroît de travail occasionné par l'afflux des réfugiés est-allemands.

Le magazine *Der Spiegel* révèle cette semaine les vraies raisons de ce départ : M. Schoeller avait noué des relations d'affaires avec un marchand d'armes, Heinrich Knüffelmann, qui avait été *impliqué en* 1977 *dans une* affaire d'exportation illégale de technologie militaire vers la Tchécoslovaquie. M. Schoeller pensait arrondir sa future retraite (30000 F par mois) en faisant bénéficier de ses relations à travers le monde la firme Inco Electronics Trading Limited, établie en Suisse, dont il est devenu actionnaire *avec Heinrich Knüffelmann. Il* avait ainsi servi d'intermédiaire entre un prince iranien de la famille des Pahlavi, Abounasr Azod, et des industriels brésiliens de l'armement à qui ce dernier voulait vendre des équipements électroniques militaires.

Exilé pour une duchesse

M. Hans Dietrich Genscher a fait une très grosse colère en prenant connaissance des activités annexes de son ambassadeur à Varsovie. La loi et les usages de la diplomatie ouest-allemande n'interdisent pas qu'un ambassadeur mette en *contact des industriels entre* eux, cela constitue même une partie de son travail. Mais cela doit se faire *« dans l'intérêt de la République fédérale et en toute transparence »*, explique-t-on au ministère. Il ne restait plus à M. Schoeller qu'à boucler ses valises au plus vite pour laisser la place à M. Günter Knackstedt, un diplomate de choc *arrivant* de Santiago-du-Chili.

M. Schoeller comptait de nombreux amis à Paris, où il avait été en poste jusqu'en novembre 1987. Un peu trop même au goût de son administration centrale : son transfert du palais Beauharnais, prestigieuse résidence des chefs de mission ouest-allemands à Paris, vers les brumes de Varsovie n'était pas sans rapport avec le fait qu'on l'avait trop vu en compagnie d'une duchesse. *La diplomatie de* Bonn est l'héritière d'une tradition où le rigorisme prussien joue un rôle non négligeable. *Les excursions de ce Rhénan* affable dans la galanterie mondaine et le milieu louche des marchands d'armes internatio*naux l'ont conduit vers une* retraite qu'il avait eu le tort de vouloir trop dorée.

LUC ROSENZWEIG

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

POLOGNE

Le PC va renoncer à ses attributs léninistes

Sur les traces de leurs camarades hongrois, les communistes polonais ont amorcé, lundi 6 novembre, au cours d'un plénum du comité central du POUP (Parti ouvrier unifié polonais), le processus de transformation de leur parti en un parti de type social-démocrate.

M. Tadeusz Fiszbach, ancien premier secrétaire de Gdansk, élu député en juin grâce au soutien de Solidarité, a déclaré lors du plénum que le nouveau parti devrait se fonder sur *« les acquis socioculturels européens, tout en renonçant à la dictature du prolétariat et au centralisme démocratique »*. Une autre personnalité réformatrice du POUP, M. Aleksander Kwasniewski, a estimé que ce nouveau parti socialiste polonais devrait s'adapter aux nouvelles conditions du multipartisme.

Un document remis aux participants à la *réunion, et qui doit servir* de base à une discussion générale d'ici au congrès du POUP, convoqué pour le 27 janvier, reconnaît la *« faillite »* du socialisme dans sa forme actuelle. *« Le temps du POUP est dépassé, ses forces se sont épuisées, tout comme ses possibilités de regagner la confiance de la société : le temps de fonder un nouveau parti est venu »*, poursuit le texte, qui se prononce pour *« un authentique système parlementaire »*, *« la liberté d'expression »*, *« le respect des droits de l'homme »*, *« l'économie de marché et le pluralisme politique »*.

Les réformateurs déçus

Il existe actuellement en Pologne, selon les données officielles, trente-six partis, clubs ou organisations politiques recouvrant les tendances les plus diverses ; tous peuvent prétendre participer aux élections législatives libres prévues théoriquement en 1993.

Le document fourni aux participants révèle par ailleurs que 23 % des membres du POUP ont cessé de payer leurs cotisations. Dans la seule province de Lublin, dans le sud-est de la Pologne, 63 % des adhérents n'ont pas versé leur cotisation depuis septembre. Les délégués au onzième congrès du POUP seront directement élus par la base, un mode de sélection plus démocratique que pour les précédents congrès. C'est ainsi qu'avaient été élus les délégués au congrès du parti hongrois, le mois dernier.

Ce texte a cependant déçu les membres du comité central les plus réformateurs, qui l'ont trouvé trop superficiel, et moins audacieux que la letre des députés du groupe parlementaire du POUP qui, il y a dix jours, avaient demandé la création d'un parti radicalement nouveau.

Commentant le plénum mardi matin, *Zycie Warszawy*, le grand quotidien de Varsovie, se demandait si *« la gauche polonaise allait arriver à éviter la hungarisation »*, une allusion aux déboires du nouveau Parti socialiste hongrois qui ne parvient pas à recruter.

S. K.

EN BREF

□ **URSS : échec des négociations avec les grévistes mineurs de Vorkouta.** – Le ministre soviétique de l'industrie charbonnière Mikhaïl Chtchadov a échoué dans sa tentative de mettre fin à la grève des mineurs de Vorkouta et la situation reste tendue dans cette région de l'extrême nord de la Sibérie, a rapporté mardi 7 novembre Radio-Moscou. Les grévistes réclament la venue d'une commission gouvernementale à Vorkouta où le mouvement de grève se poursuit dans neuf des treize mines, selon la radio. Une manifestation de masse des mineurs était prévue mardi à Vorkouta, coïncidant avec les célébrations officielles du soixante-douzième anniversaire de la révolution d'Octobre. Dimanche, le président Gorbatchev et le premier ministre Nikolaï Ryjkov avaient lancé un appel aux mineurs de Vorkouta pour qu'ils reprennent le travail. – *(AFP.)*

□ **RECTIFICATIF.** – Le titre du livre-entretien de Jean Daniel et Iouri Afanasiev dont a rendu compte Bernard Féron dans *le Monde* du 4 novembre est *Cette grande lueur à l'Est*... et non pas *Cette grande peur*..., comme une *coquille* l'a fait écrire.

□ **CORÉE DU SUD : le président Roh Tae-woo en Europe.** – Le président sud-coréen effectuera une visite officielle en Europe du 20 novembre au 2 décembre. M. Roh Tae-woo se rendra successivement à Bonn, du 20 au 22 novembre, à Budapest, du 22 au 24, à Londres, du 27 au 30 et à Paris, du 30 novembre au 2 décembre. Entre-temps, il fera une visite privée en Suisse. C'est la première fois qu'un chef de l'Etat sud-coréen se rendra en Europe de l'Est. La Hongrie avait été le premier pays est-européen à reconnaître la Corée du Sud, le 1er février dernier. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : le procès contre un magazine satirique

« Private Eye » survivra

LONDRES

de notre correspondant

En 1981, Peter Sutcliffe était condamné à la détention perpétuelle pour avoir assassiné treize femmes dans des conditions particulièrement horribles. La presse populaire l'appelait l'*« Eventreur du Yorkshire »*, racontait ses meurtres avec un luxe de détails et... s'efforçait d'obtenir l'exclusivité des confidences de son épouse Sonia. Celle-ci a-t-elle alors reçu de l'argent du *Daily Mail* ?

Le magazine satirique *Private Eye*, que l'on compare souvent au *Canard Enchaîné*, croyait pouvoir l'affirmer. Mme Sutcliffe le démentait, et se lançait dans un procès de longue haleine, qu'elle a finalement remporté, mais en obtenant des dommages et intérêts dix fois inférieurs à ceux qu'elle avait d'abord espérés.

Un préjudice difficile à estimer

En mai dernier les jurés lui avaient accordé 600 000 livres (6 millions de francs). *Private Eye* était incapable *de rassembler cette* somme et aurait certainement fait faillite s'il avait dû payer. En appel, Mme Sutcliffe s'est contentée lundi 6 novembre de 60 000 livres.

Les jurés avaient estimé en mai que Mme Sutcliffe, qui a toujours ignoré les crimes de son mari, avait été gravement diffamée par les allégations de *Private Eye*. Ils avaient surtout voulu faire un exemple, mais la suite des événements avait *laissé planer un doute*. Mme Sutcliffe n'avait peut-être pas vendu l'exclusivité de ses confidences au *Daily Mail*, mais elle avait reçu indirectement de l'argent par l'intermédiaire du petit ami d'une journaliste de ce quotidien populaire...

Agée de trente-huit ans et menant une vie discrète, l'ex-Mme Sutcliffe n'était pas lundi au tribunal et a laissé parler son avocat. Elle a transigé à 60 000 livres parce que l'essentiel était pour elle d'*« en finir »*. elle va recevoir d'autre part 10 000 livres supplémen*taires de Private Eye pour deux* articles dans lesquels le magazine l'accusait, à tort, d'avoir cherché à fournir un alibi à son mari et d'avoir elle-même touché indûment une allocation de chômage.

Private Eye devra débourser en tout au moins 300 000 livres, si l'on inclut les charges de ce procès hors normes, qui lui incombent entièrement. Le résultat est donc ambigu : le magazine satirique survivra, mais les jurés ne savent toujours pas quels sont les critères qui doivent les guider lorsqu'ils sont *chargés de fixer les indemnités* dans des affaires de diffamation.

DOMINIQUE DHOMBRES

L'analyse des résultats des législatives espagnoles

M. Gonzalez devrait sa victoire à un électeur de Murcie...

MADRID

de notre correspondant

Le Parti socialiste ouvrier espa*gnol (PSOE) a obtenu la majorité* absolue aux législatives du 29 octobre dernier avec une seule voix d'écart sur un total de vingt-neuf millions et demi ! Grâce à un électeur de la région de Murcie. C'est ce qui ressort des résultats dans cette province rendus officiellement publics, le lundi 6 novembre dans la soirée, par la *junta electoral*, l'organe judiciaire chargé de contrôler le scrutin.

Dans la nuit même des élections, le ministère de l'intérieur avait annoncé le résultat à titre provisoire : avec 176 députés sur 350, les *socialistes conservaient, à 1 siège* près, la majorité absolue. Toutefois, il appartenait aux *juntas electorales* des différentes provinces de contrôler *ensuite le décompte*, bureau de vote par bureau de vote. Un processus compliqué, à la mesure de la complexité du système électoral espagnol, une proportionnelle fortement corrigée connue sous le nom de « système d'Hondt ».

La province de Murcie apparaissait comme l'une des plus conflictuelles, vu le très faible écart séparant le PSOE de la Gauche unie (communiste) pour l'attribution du dernier des sièges en jeu dans cette circonscription. La décision de la *junta Electoral* d'annuler, pour diverses irrégularités, les votes d'une quinzaine de bureaux a finalement contribué à le réduire à sa plus simple expression.

Tout porte à croire d'ailleurs que le « suspense » n'est pas terminé, les responsables de la Gauche unie ayant apparemment l'intention de déposer un recours devant la *junta electoral* elle-même, puis devant les tribunaux. Rarement majorité absolue aura autant tenu à un fil !

Th. M.

VIENT DE PARAÎTRE

André Chastel

MYTHE ET CRISE DE LA
RENAISSANCE

Une réédition attendue
400 pages, 258 illust. 250 FF

PROCHE-ORIENT

LIBAN : le malaise au sein de la communauté maronite

Des négociations entre le général Aoun et le président Moawad ne sont pas exclues

Des milliers de jeunes – quinze à vingt mille, – écoliers, étudiants et universitaires pour la plupart, ont encore manifesté *lundi 6 novembre* dans le « pays chrétien » pour dénoncer l'élection du président libanais, *M. René Moawad*, et apporter leur soutien au général Michel Aoun.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Dans les bus scolaires ou de l'Etat, ou au volant de centaines de voitures recouvertes de portraits du général chrétien, drapeau libanais flottant au vent, klaxons bloqués, *ils ont sillonné Beyrouth-Est* et ses banlieues, passant du patriarcat maronite à Bkerké au ministère de la défense à Yarzé, à 25 kilomètres de là, la route du *palais* présidentiel de Baabda, où siège toujours le général Aoun, étant fermée par un blindé de la police militaire.

Pour la troisième *journée* consécutive, le « pays chrétien » était paralysé par une grève générale qui devrait se poursuivre mardi avec *l'organisation de nouvelles manifestations*, dont l'une est prévue devant l'ambassade de France, dans la banlieue chrétienne. Déjà, lundi *soir, une trentaine de jeunes* gens ont scandé devant la chancellerie : *« La France nous a abandonnés ! »*, *« La France n'aime plus le peuple libanais ! »*

Cette jeunesse *« en colère et en révolte contre la lâcheté générale face à l'occupation syrienne »*, comme l'affirme un *proche* du général, est aujourd'hui l'essentiel du soutien dont peut se prévaloir le général Aoun qui, retranché dans son palais *en ruine*, paraît *totalement* isolé tant sur le terrain international qu'au sein même de sa communauté.

Le choix des Kataëb

Le départ, lundi à l'aube, du *patriarche maronite*, Mgr Nasrallah Sfeir, consécutif aux humiliations dont il avait été l'objet dans la nuit par les partisans du général Aoun, a *grandement accru le* malaise au sein de la communauté maronite et compromis le rôle de médiation que certains souhaitaient voir jouer au *patriarche* entre le nouveau président et le général Aoun. Ce dernier n'a pas spécifiquement condamné cet acte, se contentant d'affirmer *qu'il était* dû *« à la réaction spontanée de la foule »* et que *« si le patriarche a des convictions contraires à celle de son peuple, s'il y a des contradictions, il doit partir »*. *« Le prélat a choisi son exil »*, a encore affirmé le général Aoun.

En se réfugiant dans sa *résidence* d'été de Dimane, au nord du Liban, sous contrôle syrien, où il a immédiatement reçu M. René Moawad, le président du Parlement et tous les députés du camp chrétien, le patriarche a marqué un coup, qui ne peut être qu'un désaveu supplémentaire de l'attitude du général.

Deuxième coup dur pour ce dernier, même s'il était attendu, celui du parti Kataëb, les phalanges, présidé par M. Georges Saadé, qui a appelé dans un communiqué *« tous les Libanais à s'unir autour de M. Moawad pour pouvoir sauver le Liban »*.

Si les Forces libanaises, la puissante milice du camp chrétien et une force politique fondamentale, n'ont toujours pas fait connaître officiellement leur position après l'élection de M. Moawad, on indique cependant de très bonnes sources que le nouveau président a eu plusieurs contacts avec M. Samir Geagea, son chef, et que si ce dernier, comme ce sera sûrement le cas, devait être sollicité pour entrer au gouvernement d'unité nationale, il accepterait. *M. Geagea* s'était opposé dimanche au cours d'une réunion avec le général Aoun à la proposition d'élargissement du gouvernement militaire en réponse à l'élection de M. Moawad.

Pour l'instant, le général Aoun garde le silence sur la tactique qu'il entend suivre, attendant, dit-on dans son entourage, de voir si des négociations avec M. Moawad sont possibles. C'est pour aborder d'éventuelles négociations dans une position plus forte que le général Aoun laisserait faire encore quelques jours.

Sur le plan international, les très nombreux messages de félicitations envoyés au président libanais sont là pour lui prouver que la communauté internationale – à l'exception de l'Irak qui reste muet – a choisi son camp et reconnu la légalité de l'élection de M. Moawad. Même Israël, discrètement sollicité par des intermédiaires du général Aoun, a souhaité lundi, par la voix de son coordinateur au Liban, M. Uri Lubrani, que l'élection d'un président *« constitue la première étape sur la voie longue et difficile pour parvenir à l'entente et à un Liban libre de ses décisions et de son action »*.

La partie qui s'ouvre pour M. Moawad, qui pourrait venir dans les quarante-huit heures s'installer à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane), se révèle particulièrement délicate. Nul toutefois ne paraît très pressé. Dans le camp chrétien, on espère toujours trouver un compromis qui éviterait la partition, car M. Moawad devra bien choisir un nouveau commandant en chef de l'armée, ce qui pourrait provoquer l'éclatement au sein des brigades jusque-là fidèles au général Aoun et conduire à un affrontement armé que tout le monde veut éviter.

Les jours qui viennent vont en tout cas être cruciaux pour l'avenir du camp chrétien, qui n'a jamais sans doute été si divisé et attend dans l'angoisse de voir comment peut se résoudre le cas Aoun.

FRANÇOISE CHIPAUX

La grande colère contre le patriarche Mohamed Sfeir

BKERKE

de notre envoyée spéciale

« Bkerke est votre maison, celle de tous et celle du général. Nous sommes tous avec vous et nous saluons les services que le général a rendus à la cause libanaise. Mais n'oubliez pas que le patriarche est un patriarche, et le général un général. » Devant des milliers de jeunes criant leur colère à la porte du patriarcat maronite protégé lundi matin par une escouade de gendarmes, Mgr Roland Abou Jaoudé a bien du mal à se faire entendre.

« Le patriarche a fui comme un lâche rejoindre ses amis les Syriens. Notre patriarche à nous, c'est sa sainteté le général Michel Aoun », répondent en chœur les manifestants, qui affirment *n'avoir cure* de ce patriarche qui les a *« vendus aux Syriens »* pour s'être prononcé dimanche matin sur la *nécessaire tenue de l'élection* présidentielle.

Au-dessus de la foule, un hélicoptère de l'armée tournoie, filmant ces scènes qui seront largement diffusées sur les écrans du réseau de télévision contrôlé par le général Aoun.

A l'intérieur du bâtiment, les traces de l'attaque de la veille sont partout. La terre et l'eau des pots de fleurs et plantes vertes *renversés* jonchent les tapis ; les tentures du grand salon sont arrachées, des meubles cassés et des vitres brisées. Les manifestants, qui avaient pénétré en masse dans l'enceinte et y sont restés plusieurs heures sans que l'armée intervienne, ont déchiré les portraits du patriarche pour accrocher à la place ceux du général Aoun.

Plus grave, Mgr Nasrallah Sfeir, serré de très près par la foule, a été contraint non seulement d'embrasser la photo du général, mais, après de multiples et violentes sollicitations, de déclarer au mégaphone : *« Je suis contre l'élection de M. Moawad, je suis pour le général Aoun. »*

« La dignité du patriarche a été bafouée », dit Mgr Abou Jaoudé qui affirme toutefois que celui-ci reviendra *« quand il sentira que sa sécurité n'est plus menacée »*. Ce n'était visiblement pas encore le cas lundi. C'est la première fois depuis le début de la guerre du Liban qu'un patriarche maronite est ainsi obligé de fuir le *« pays chrétien »*.

« Si le général a ainsi laissé faire de tels actes contre le patriarche, nous affirmait lundi un homme politique chrétien, *c'est sans doute pour montrer que nul n'est désormais intouchable »*. Certes, mais cette affaire a profondément troublé la communauté chrétienne car au Liban, où tout est *permis*, il restait quand *même* des symboles que l'on ne pouvait toucher.

F. C.

PROCHE-ORIENT

JORDANIE : les premières élections législatives depuis vingt-deux ans

Le « printemps d'Amman »

Suite de la première page

Les candidats ont ouvert leur *diwan* (salon) à leur clientèle ou lui ont donné audience sous une simple tente dressée devant leur domicile. La presse annonçait chaque jour des dizaines de réunions publiques, parfois contradictoires. Les incidents furent rarissimes et la police fort discrète. Le scrutin s'annonce massif et honnête.

Le fort taux de retrait (86 %) des cartes d'électeurs indispensables au vote et l'assiduité aux meetings reflètent le vif intérêt du public. Trop longtemps muets et frustrés, les Jordaniens expriment une profonde aspiration au changement, un puissant désir d'influer enfin sur leur destin. Ils ont tout simplement soif de démocratie et le disent.

Deux événements hâtèrent ce renouveau : la rupture des liens avec la Cisjordanie (31 juillet 1988), et les émeutes de la vie chère (18-22 avril 1989). Le *« repli légal »* à l'est du Jourdain marqua un tournant dans l'histoire de la monarchie. Il clarifia les relations avec l'OLP et ranima l'identité nationale. Juridiquement « jordanisé », le royaume se retrouvait face à lui-même, et le souverain confronté en priorité à ses problèmes intérieurs.

La dissolution de l'Assemblée nationale, qui depuis 1950 représentait les deux rives du Jourdain, n'a pas suffi à susciter la renaissance parlementaire, mais elle l'a rendue possible. Pour la première fois depuis 1947, tous les députés seront citoyens jordaniens.

Les *« tristes événements »* d'avril – comme on dit ici – firent le reste. Ces graves turbulences (huit morts, une centaine de blessés) révélèrent au monarque que la colère grondait au cœur de son royaume, dans ses fiefs bédouins les plus fidèles, attisée par une cure d'austérité d'autant plus mal subie que le pays vivait depuis longtemps au-dessus de ses moyens. Hussein découvrit qu'une nouvelle génération avide de liberté mimait dangereusement les gestes de l'intifada toute proche.

La révolte de la jeunesse mettait en lumière le décalage entre une société urbaine, éduquée, dotée d'une économie sophistiquée, et un système politique archaïque, devenu le principal obstacle à la modernisation du pays. En *« survivant »* aguerri, Hussein comprit qu'il lui fallait, pour consolider son trône, injecter des doses de démocratie dans les artères du royaume. D'où la libéralisation en cours.

Mais celle-ci est entrée dans les faits et dans les têtes plus vite que dans les textes. Les mouvements politiques, bannis en 1957 – et dès 1953 pour le Parti communiste, – le demeurent. Le pouvoir n'a pas modifié la loi électorale de 1986 qui réaffirme cette interdiction. Il ferme seulement les yeux sur elle. Si des candidats de tous bords sont entrés en lice, ils n'ont pu le faire qu'à titre individuel, aggravant ainsi la fragmentation politique.

Parallèlement, les mesures d'urgence, qui datent de 1935, et la loi martiale de 1967 restent en vigueur. Leur abolition est un des thèmes de la campagne. Le roi sera vite amené, s'agissant des partis politiques, à faire coïncider la loi et la réalité.

La puissance des Frères musulmans

Seuls les Frères musulmans, tenus contre l'évidence pour une simple association de bienfaisance, furent épargnés par le roi. Ils doivent en partie leur force actuelle à ce traitement de faveur. La confrérie, il est vrai, sut manifester sa gratitude. Les Frères furent notamment, dans les années 50, les meilleurs alliés du trône face aux menées de la gauche anti-monarchique. Leur expérience et leur discipline sont sans pareilles en Jordanie. Ils ont d'autres atouts : le mode de scrutin – uninominal à un tour – qui les favorise ; l'argent qu'ils reçoivent, sous forme de donations privées, des pays du Golfe ; le multiple langage qu'ils tiennent, ici responsable et modéré, là radical et démagogique ; et, bien sûr, le conformisme social et religieux, qui met l'islam et ses chantres à l'abri de tout reproche.

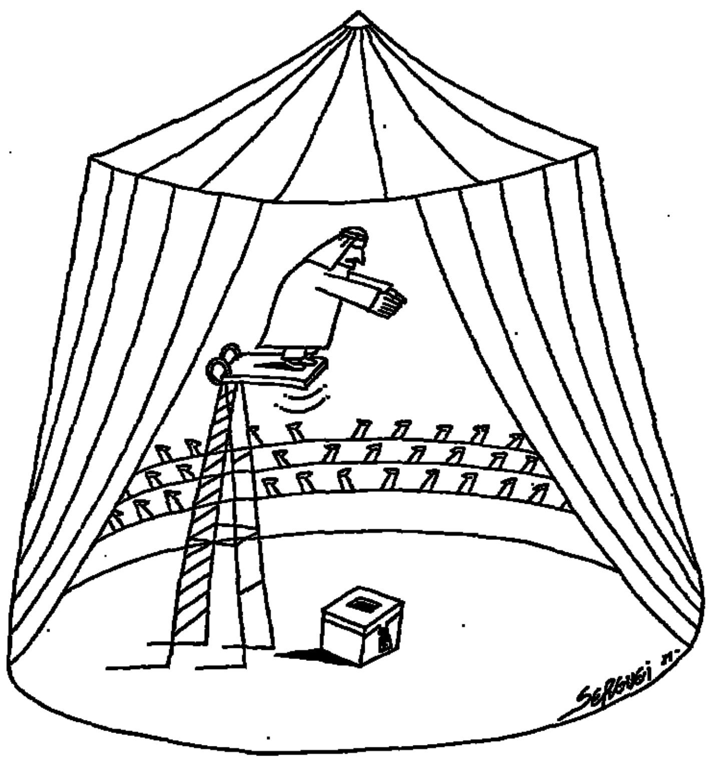

Leur modèle de société n'a rien à envier à celui des mollahs de Téhéran, à la différence – fondamentale – qu'ils ne prônent pas la République islamique et affirment préférer la persuasion à la violence. Leur programme électoral, souvent simpliste, se résume en deux formules : la *charia* à l'intérieur, le *jihad* à l'extérieur. La dette ? Il faut cesser de la rembourser. Le chômage ? Que les femmes restent au foyer ! Les inégalités sociales ? Réduisons-les par la *zakat*, l'aumône légale. La dépravation des mœurs ? Il convient d'interdire l'alcool, la danse, les *« chansons molles et mauvaises »*... A tous les maux, *« l'islam est la solution »*.

La Palestine et l'intifada alimentent les plus nombreux slogans de cette campagne. Dans un pays où près d'un habitant sur deux est d'origine palestinienne, chacun puise dans ce vivier électoral. Les islamistes ne font pas exception. Sur les vingt-six candidats des Frères, dix sont Palestiniens. La confrérie, qui veut monopoliser l'islam populaire, avait rassemblé vendredi près de dix mille personnes dans un quartier pauvre d'Amman.

La foule reprenait, avec une ardeur disciplinée, les slogans hostiles à l'*« ennemi sioniste »* : *« L'armée de Mahomet est de retour pour libérer toute la Palestine arabe »*, *« Attention, vous les juifs, rien ne nous arrêtera »*, *« Non à une conférence internationale »*. Autant d'affirmations contraires à la modération de la diplomatie jordanienne. *« Le Likoud veut créer un empire*, souligne l'un des candidats, le cheikh Abdelaziz Jaber. *Nous devons être un Likoud islamique. »*

Les Frères attirent une nébuleuse islamique. Certains de leurs compagnons de route se disent démocrates et modernistes, tel M. Leith Chubeilat, un brillant tribun qui tient meeting devant un parterre de bourgeoises, tous bijoux dehors. D'autres sont encore plus conservateurs que la confrérie. Ainsi, le cheikh Ali Faqir s'adresse aux femmes sans les voir. Pour éviter tout contact avec son auditoire, il se tient seul devant son micro en haut d'un escalier, à l'extérieur de la salle de réunion.

Les islamistes clament déjà victoire. *« Le peuple a choisi. Nous sommes les plus forts. »* Les services de renseignement leur prédisent une douzaine de députés (sur 80). Une chose est sûre : les Frères seront le premier groupe d'opposition au sein du Parlement. Respectueux du roi – en tant que descendant du Prophète – attachés à la stabilité des institutions, conscients de la répulsion qu'ils suscitent chez beaucoup de Jordaniens *(voir encadré)*, ils ne représentent sans doute pas un danger sérieux pour le régime.

Mais ils sont un sujet d'inquiétude pour un pays à l'islam modéré, et qui – chose rare dans le monde arabe – protège les droits de ses minorités au point de les privilégier. Ainsi attribue-t-on aux chrétiens – 4 % de la population – neuf sièges au Parlement, soit 11 % des mandats. Frère du roi, le prince héritier Hassan s'alarme des pratiques de *« ces messieurs barbus »*. *« On ne peut accepter*, nous dit-il, *que la religion soit politisée et que des enfants soient enrôlés à cette fin. »*

Une gauche divisée

Le poids des islamistes sera d'autant plus grand qu'ils affronteront une gauche divisée. Celle-ci présente une cinquantaine de candidats sur le thème « Participation et changement » : communistes, nationalistes arabes, membres ou sympathisants du FPLP de Georges Habbache, militants du PDPJ, branche jordanienne du FDLP de Nayef Hawatmeh. Certains d'entre eux étaient encore détenus ou clandestins il y a peu.

Vieux lutteur, quatorze fois emprisonné – douze ans au total, – le secrétaire général du Parti communiste, Yaacoub Zeyadine, rend le pouvoir responsable des désunions de la gauche. *« Le scrutin*, observe-t-il, *a été trop vite organisé. Nous n'avons pas eu le temps de former un front commun. »*

Restent les mille inconnues de l'après-élection. Quels seront les vrais pouvoirs du nouveau Parlement ? Le roi le laissera-t-il remplir son rôle ? Autorisera-t-il rapidement les partis politiques ? Résistera-t-il à la tentation de manipuler la future majorité d'élus qui lui seront tout acquis ? Jusqu'où ira la libéralisation du régime ? Les Jordaniens attendent beaucoup, sans doute trop, de leur prochaine Assemblée. La Jordanie, elle, se cherche une nouvelle identité, quelque part entre la monarchie constitutionnelle et le despotisme éclairé.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

□ **RECTIFICATIF.** – Dans le récent article sur la situation à Beit-Sahour (Cisjordanie : « L'armée lève le blocus de Beit-Sahour », *le Monde* du 2 novembre), il fallait lire à la première ligne : *« Plus embarrassé que triomphaliste, le gouvernement... »* et non pas : *« Plus embarrassé que réaliste... »*

Une affaire Rushdie (au féminin)

AMMAN

de notre envoyé spécial

Toutes proportions gardées, la Jordanie vient de vivre – au féminin – son affaire Rushdie. L'héroïne de cette nouvelle bataille d'islam est une journaliste de quarante ans, Toujan Fayçal, dont le joli sourire cache une assurance peu commune. Membre de la petite communauté circassienne, – à peine 1 % de la population – elle est de longue date une star du petit écran jordanien. Elle produit et présente avec conviction des programmes sociaux voués à certains sujets graves et controversés : le sort des femmes battues et des enfants maltraités, l'inégalité entre les deux sexes, la polygamie, le divorce.

Soucieuse de défendre plus activement ses idées *« modernistes »*, *cette épouse dé* médecin – et mère de trois enfants – s'est lancée dans l'aventure électorale. Elle est l'une des douze candidates en lice avec – entre autres – deux avocates, une poétesse, *une dentitste et la seule* conductrice de taxi du royaume. C'en était trop pour les islamistes qui, par tous les moyens, s'escrimèrent à la décourager : menaces téléphoniques, visite à son domicile de *deux « barbus »* agressifs, démarches insidieuses auprès des autorités. Mais il en aurait fallu plus pour intimider cette battante.

La campagne de diffamation atteignit son point d'orgue lorsque deux dignitaires musulmans, dont le vice-mufti des forces armées, saisirent le tribunal islamique. Prenant prétexte d'un article consacré aux droits de la femme qu'elle avait signé dans *Al Raï* – un grand quotidien jordanien, – les plaignants accusèrent Toujan Fayçal de *« sacrilège »* et d'*« apostasie »*. Ils lui firent grief d'avoir *« osé ridiculiser la parole du prophète, où celui-ci affirme que les femmes manquent d'esprit et de religion »*. Pis : ils réclamèrent la dissolu*tion de son mariage*, la confiscation de ses biens et lancèrent contre elle un appel au meurtre, en exigeant l'impunité pour son assassin.

Bonne connaisseuse du Coran, la journaliste qui, à la différence de Rushdie, ne revendique pas le *« droit au blasphème »*, rejette en bloc ce réquisitoire. *« Ces attaques*, nous dit-elle, *sont purement politiques. D'un point de vue religieux, on ne peut rien me reprocher. Je ne veux pas quitter l'islam mais seulement le réformer. Mes adversaires n'ont d'ailleurs pas pu apporter la moindre preuve à l'appui de leurs dires. Ils tentent, à travers moi, de frapper les partisans d'un islam modéré et, plus généralement, les défenseurs des droits civiques. Je ne supporte pas le chantage. Je n'ai pas cédé. »*

Le palais s'alarme

Toujours est-il que, en cette période d'effervescence politique, son épreuve a mis le royaume en émoi. L'arrogance calomnieuse des islamistes a suscité un sursaut d'indignation et un mouvement de solidarité en sa faveur. On lui manifeste soutien et sympathie par téléphone. La presse dénonce le *« terrorisme »* des fanatiques. Deux de ses concurrents électoraux, qui refusaient de lui adresser la parole, ont changé d'avis.

Des inconnus s'offrent à lui servir de gardes du corps. Et le palais s'est alarmé de son cas. Il y a une semaine, le roi a reçu une délégation d'universitaires et d'hommes de loi venus lui remettre une pétition favorable à la journaliste. A deux reprises, le souverain a solennellement mis en garde contre l'*« exploitation de la religion à des fins politiques »*.

Ayant senti le vent tourner, les Frères musulmans prétendent maintenant, contre l'évidence, être étrangers à une affaire qu'ils semblent avoir manigancée en sous-main. Ils se sont d'ailleurs bien gardés de critiquer les plaignants. Le militant de base, que l'on rencontre dans les meetings électoraux islamistes, vous lance, dans un rictus, que Toujan Fayçal est une *« vicieuse »*. Il n'empêche qu'elle a gagné. Car le tribunal islamique s'est finalement, le 2 novembre, déclaré incompétent. Juridiquement, l'épisode est donc clos. En Jordanie, par ces temps inédits, la chance sourit aux audacieuses... qui ont l'appui du roi.

J.-P. L.

IRAN

Des émeutes provoquées par la pénurie alimentaire auraient fait cinq morts à Téhéran

Selon le journal de Londres *The Independent*, cinq Iraniens au moins ont été tués au cours d'émeutres provoquées jeudi 2 novembre par la pénurie alimentaire qui sévit à Téhéran.

L'incident se serait produit au marché aux légumes de *Mulawi*, au sud de Téhéran, où des centaines de manifestants protestaient contre l'absence de produits alimentaires, demandant que soient châtiés les profiteurs du marché noir. Dépêchés sur les lieux, les Gardiens de la révolution auraient réprimé brutalement la manifestation, procédant à cent cinquante arrestations. Ils auraient été suivis par M. Rafigdost, le représentant personnel de M. Rafsandjani, qui aurait promis aux manifestants que leurs doléances seraient transmises au président de la République et que ce dernier prendrait des mesures rapides.

NORTHWEST

POURQUOI ATTERRIR LE DERNIER A NEW YORK QUAND ON PEUT ÊTRE LE PREMIER A DÉTROIT ?
PARIS-DÉTROIT NON STOP.

Maintenant que vous connaissez New York et ses files d'attente, pourquoi ne pas goûter à la simplicité ? Détroit, que Northwest Airlines relie à Paris par un vol direct, c'est le bonheur d'un aéroport international peu encombré, des formalités de douane et d'immigration facilitées et l'avantage du réseau Northwest Airlines, soit la liaison de 200 villes américaines.

Pour tout renseignement, contactez votre agence de voyage ou appelez-nous au (1) 42 66 90 00.

L'ESPRIT DE CONQUETE NORTHWEST AIRLINES

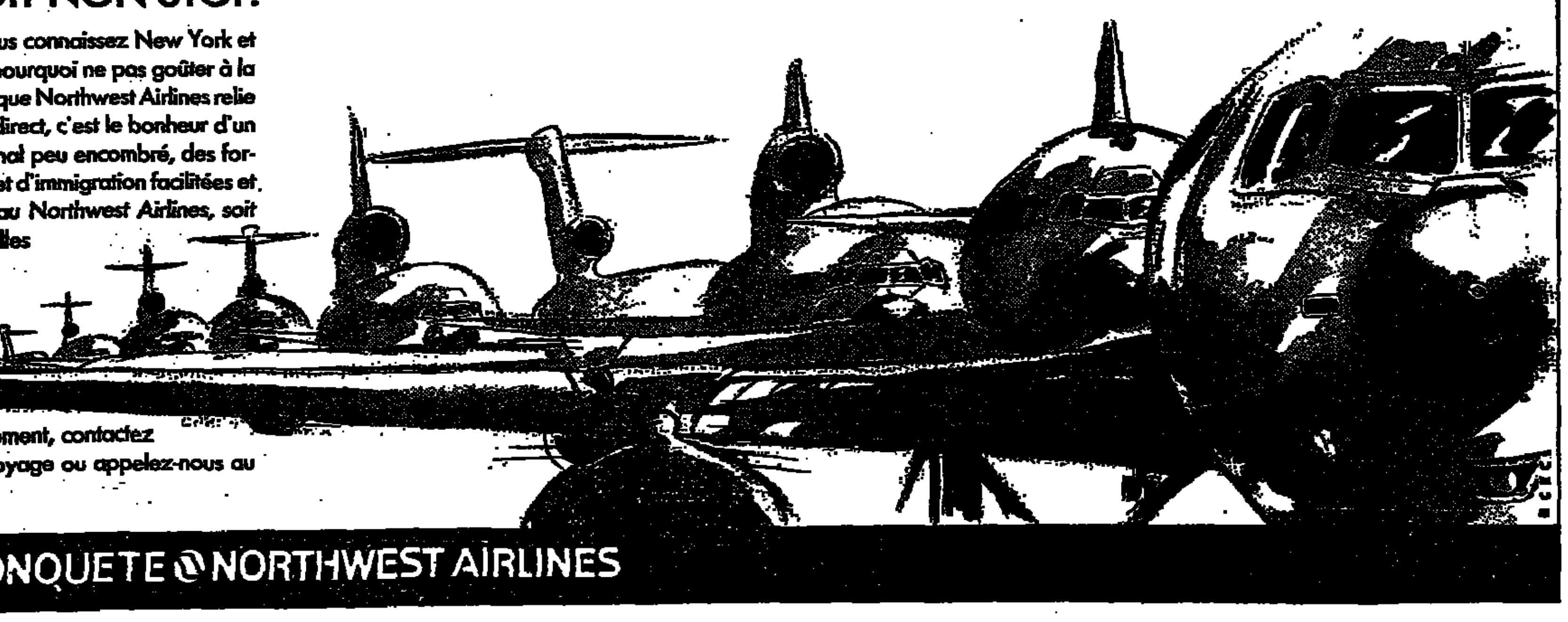

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Les instants les plus épicés ne sont pas les plus chers

LIC 783A

MARRAKECH
VOL ALLER RETOUR
A PARTIR DE
1 160 F

66, BD SAINT-MICHEL
42 73 10 64 - 36 15 NF

NOUVELLES FRONTIERES

AMÉRIQUES

Brésil : Les défis du maire de Sao-Paulo

Dans la perspective de l'élection présidentielle du 15 novembre, le Parti des travailleurs et son candidat Lula bénéficient de l'aura acquise par Luiza Erundina, le premier magistrat de la grande métropole.

SAO-PAULO

de notre envoyé spécial

« *Il a la gueule du peuple* », disent les Brésiliens à propos de Lula, le candidat du Parti des travailleurs (PT) à l'élection présidentielle du 15 novembre. On peut dire la même chose de Luiza Erundina, sa coreligionnaire, qui dirige depuis le 1er janvier la mairie de Sao-Paulo. De taille courte, ramassée, sans grande coquetterie, elle a le physique ingrat de son Nordeste d'origine. Quand elle parle, pourtant, un étrange rayonnement séduit ses interlocuteurs. Rien ne prédisposait cette ancienne assistante sociale à sa tâche d'aujourd'hui : administrer la plus grande métropole d'Amérique du Sud, et démontrer que son parti, né d'une avant-garde ouvrière, est capable de gouverner sans renier ses idéaux ni ses projets.

Le soupçon, au départ, était total : contre sa personne et contre la formation qu'elle représentait. Les « pétistes » – comme on appelle les militants du PT – sont jugés par leurs adversaires comme de dangereux illuminés : ne veulent-ils pas faire une réforme agraire radicale, taxer les riches, quintupler la valeur du salaire minimum, rompre avec le FMI, répudier la dette extérieure, limiter le rôle de l'armée, dissoudre les services secrets ? N'ont-ils pas l'intention, à terme, d'« *implanter le socialisme* », ce qui n'est plus à la mode ? Luiza Erundina paraissait incarner à la perfection ce volontarisme gauchiste, dédaigneux des réalités : venue de la « base », où elle bataillait aux côtés des chômeurs et des sans-logis, on la jugeait plus apte à revendiquer qu'à gérer le troisième budget du pays.

Dès son installation à la mairie, ses détracteurs crurent triompher : des milliers de vendeurs ambulants envahirent le centre de Sao-Paulo. Réprimés sous la municipalité précédente, ils crurent qu'avec Luiza Erundina la ville leur appartenait. Au ras des trottoirs, ils organisèrent un beau capharnaüm, avec leurs cartons de chaussures et de lingerie, leurs barbecues improvisés, leurs gris-gris. La presse de droite multiplia les photos de cette invasion, pour montrer que, avec le PT, c'était l'anarchie qui s'installait.

La nouvelle municipalité ne pouvait pas résoudre le problème par la force – elle considère les camelots non comme des délinquants, mais comme des travailleurs, – elle choisit donc le dialogue, mais celui-ci prit du temps. Pendant plusieurs semaines, le sujet occupa la « une » des journaux. Il n'était pas anecdotique. La vente ambulante est un des nombreux masques du sous-emploi, qui fleurit en Amérique latine. Le prédécesseur de Luiza Erundina, Janio Quadros, un démagogue de droite, traitait ce problème comme s'il s'agissait d'une pollution. « *Les ambulants étaient devenus clandestins dans leur propre cité* », dit l'actuel maire adjoint, Luiz Eduardo Greenhalg.

Une « fonction sociale »

Partisan de restituer leur « *fonction sociale* » à ces déclassés, le PT utilisa une méthode dont il dit qu'elle serait la sienne s'il gouvernait le pays. Aldaiza Sposati, secrétaire municipale chargée du dossier, explique comment elle a procédé : « *Nous avons d'abord recensé les ambulants : il y en avait environ 9 000. Plusieurs réunions ont eu lieu en présence du maire, dans son cabinet. Nous avons aussi organisé des débats avec des intellectuels sur ce sujet. Il a été décidé que le nombre des ambulants serait réduit - environ 3 500 ont été régularisés, - que deux tiers des places seraient réservées aux handicapés, et que la vente se ferait à des endroits bien précis, avec un seul type d'éventaire, une taxe étant prélevée pour chaque espace occupé.* »

Certes, les clandestins continuent d'exister, ceux qu'en argot brésilien on appelle les *siris*, les « crabes » qui se faufilent avec leur sac à dos et leurs caisses de carton. Mais la pagaille a cessé, les piétons peuvent de nouveau circuler, et le sujet a disparu des journaux.

D'autres thèmes ont pris le relais, pour faire campagne contre le PT. En mars dernier, les syndicats ont organisé une grève générale de quarante-huit heures. Les employés des bus municipaux de Sao-Paulo ont suivi le mouvement. Luiza Erundina leur a donné son appui « *politique* », et n'a pas décompté les jours chômés de leur feuille de paye. « *Le masque est tombé !* », a écrit dans un éditorial le quotidien conservateur *O Estado de Sao-Paulo*, qui accusait le maire de trahir son mandat au profit de ses engagements partisans. Luiza Erundina répond à toutes les accusations avec un sourire de missionnaire : « *Jamais je ne réprimerai une grève* », dit-elle.

Pendant ses trois ans de gestion, Janio Quadros avait cultivé les apparences : il faisait le toilettage des quartiers du centre, et pour démontrer sa rigueur, infligeait lui-même des amendes aux automobilistes en infraction. « *Certaines avenues des beaux quartiers étaient balayées dix-sept fois par jour*, dit Luiza Erundina, *alors que celles de la périphérie ne l'étaient jamais.* » Janio Quadros avait entrepris de gigantesques travaux de voirie, destinés à faciliter la circulation automobile individuelle, alors que les crédits manquaient pour les transports collectifs, les crèches, les hôpitaux publics. Huit mois avant de quitter son poste, il avait cessé de payer les entreprises chargées des chantiers. D'où, pour Luiza Erundina, une ardoise impressionnante : l'équivalent de 166 millions de dollars, payables à court terme.

« *Ma première tâche, en arrivant à la mairie, a été d'éviter le collapsus des services publics* », explique-t-elle. Ensuite, elle s'est ingéniée à « *inverser les priorités* » : elle a consacré ses efforts et ses finances aux écoles, aux transports en commun, aux dispensaires. « *Pour la première fois*, dit un journaliste de la *Folha de Sao-Paulo*, *la viande a fait son apparition dans les cantines scolaires.* » A un maire répressif, autoritaire, fermé, a succédé une équipe qui privilégie le débat avec les usagers.

Aujourd'hui, les porteurs de pancartes viennent deux ou trois fois par semaine crier leurs slogans devant les bâtiments municipaux. Des douze secrétaires qui forment le cabinet du maire, cinq sont des *femmes, ce qui ne s'était jamais vu*. Parmi eux, un pédagogue de renommée mondiale, Paulo Freire, et des universitaires réputés, tels que l'économiste Paulo Singer et la sociologue Marilena Chaui.

Un parti moralisateur

Le PT n'est pas un parti facile, il peut même être pesant. « *Chaque fois que je réajuste le prix des transports, le parti est contre* », dit Luiza Erundina. Le programme municipal des pétistes prévoyait l'étatisation des transports collectifs et le blocage de leurs tarifs. Il s'est vite révélé irréaliste : comment geler les prix dans un pays en super-inflation ? Quant à exproprier les compagnies privées, c'était tentant, car elles possèdent 70 % des autobus de la ville. « *Mais nous n'aurions fait qu'hériter de leurs dettes* », dit-on à la mairie. Aussi l'idée s'est-elle imposée de « *municipaliser le service, non la propriété* pour contrôler la qualité des transports, tout en laissant aux propriétaires leurs responsabilités.

Le PT est aussi un parti moralisateur, qui dénonce la corruption de l'Etat et de l'administration. Son souci, à Sao-Paulo, a été de supprimer les pots-de-vin, d'introduire « *la transparence dans les appels d'offres* » : certaines adjudications se font en présence de la presse. Mais il faut croire que les vieilles habitudes sont difficiles à extirper, car une affaire de bakchich a secoué ces jours derniers la municipalité.

L'accusation est partie du candidat de l'extrême droite à l'élection présidentielle, Ronaldo Caiado : une entreprise aurait versé des fonds à la campagne de Lula, après avoir obtenu de la mairie un chantier immobilier important. L'enquête de la police n'a pas établi, pour l'instant, la véracité de cette accusation. Mais le maire adjoint, Luiz Eduardo Greenhalg, a dû reconnaître qu'une offre avait *été faite : il affirme l'avoir refusée*, proposant à la place le financement d'une crèche municipale.

La droite a orchestré l'affaire, pour tenter, par ricochet, de nuire à Lula. Luiza Erundina s'est trouvée en porte-à-faux, car elle ignorait tout de la tentative de concussion. Elle en a fait le reproche à son adjoint, qui a dû abandonner ses responsabilités le mercredi 1er novembre, tout en gardant le poste auquel il a été élu. C'est la direction régionale du PT qui a demandé cette démission, pour couper court à la campagne de presse.

Luiz Eduardo Greenhalg est un avocat proche de l'Eglise : il a défendu de nombreux prisonniers politiques sous le régime militaire, et a manifesté le même courage et le même dévouement en faveur des petits paysans persécutés par les grands propriétaires terriens. Avant que l'affaire n'éclate, il expliquait pourquoi le PT, à l'épreuve du pouvoir, était obligé de changer : « *Nous sommes socialistes*, disait-il, *mais nous vivons dans un régime capitaliste, en pleine crise économique, ce qui modère nos élans et nous force au pragmatisme. Nous voulons inverser les priorités, mais nous voulons aussi être les administrateurs de tout le monde, pas seulement des couches populaires. Nous espérons prouver que nous sommes meilleurs, dans ce domaine, que les conservateurs.* »

Une utopie ? Pas forcément. Luiza Erundina vient en tout cas de prouver qu'elle savait crever les abcès à temps.

CHARLES VANHECKE

GRAND CONCOURS

HACHETTE Classiques

Le Monde

EUROPE 1

Voyages en Littérature

LES GAGNANTS

DU 501e AU 1000e PRIX

(Suite)

● ● ASTIER Claude - *13320 Bouc-Bel-Air* ● AUGER Jeanne - *27000 Évreux* ● AUGEREAU Christine - *75012 Paris* ● AUTRAN Claude - *13090 Aix-en-Provence* ● AVENTIN René - *34430 St-Jean-de-Vedas* ● AVIGNON Edmond - *09000 Foix* ● BACHELET Christian - *78360 Montesson* ● BADOUR Marie-Claire - *64000 Pau* ● BALANDRAUD Jean - *69007 Lyon* ● BALLADON Brigitte - *42131 La-Valla-en-Gier* ● BANIS Claude - *27480 Lyons-la-Forêt* ● BARATIN Jack - *29200 Brest* ● BARGETON Rose - *11000 Carcassonne* ● BARONI Marcel - *92500 Rueil-Malmaison* ● BARONI Guy - *30114 Nages-et-Solorgues* ● BARRAU André - *77230 Longperrier* ● BARRAULT Jean-Claude - *86000 Poitiers* ● BASTET Neë - *06230 Villefranche-sur-Mer* ● BASTIN Michelle - *69003 Lyon* ● BAUDE Élisabeth - *75020 Paris* ● BAUDELLE MICHELS Sarah - *59650 Villeneuve-d'Ascq* ● BAUDOT Marie-Françoise - *75019 Paris* ● BAUER Jean-Luc - *54680 Errouville* ● BAYNAT Paulette - *46300 Gourdon* ● BAZILLON Jean-François - *35700 Rennes* ● BAZIN Jean-Marie - *57000 Metz* ● BEN SEL Jean-Claude - *68120 Pfastatt* ● BENARD Marie-Agnès - *49300 Cholet* ● BERA Armelle - *75012 Paris* ● BERGES Jean - *12240 Rieupeyroux* ● BERNIER Jacqueline - *73000 Chambery* ● BERTRAND Alain - *92170 Vanves* ● BESNARD Alain - *41120 Les-Montils* ● BESSEAU Jacques - *85000 La-Roche-sur-Yon* ● BINET Janine - *75006 Paris* ● BINET Patricia - *38190 Crolles* ● BLOQUEAU Marie-Claire - *62400 Béthune* ● BOCQUET Arnaud - *78590 Noisy-le-Roi* ● BODIN Annick - *75017 Paris* ● BOGLIETTO Marc - *93300 Aubervilliers* ● BOMART Joëlle - *13016 Marseille* ● BOUCHE Pierre - *75014 Paris* ● BOUCHEDE Jean-Patrick - *65400 Argelès-Gazost* ● BOUCHOUX Roger - *95400 Villiers-le-Bel* ● BOUDARA Bernard - *13400 Aubagne* ● BOUDARD Ruth - *75018 Paris* ● BOUILLIAT Jacques - *75015 Paris* ● BOUILLIAT Roger - *75018 Paris* ● BOULET Emmanuelle - *54500 Vandœuvre/Nancy* ● BOURBON Jeanne - *69270 Couzon-au-Mt-d'Or* ● BOURGOUIN Andrée - *61250 Damigny* ● BOURILLON Caroline - *37210 Rochecorbon* ● BOURREL Jean-Pierre - *35700 RENNES* ● BOUSSER Bernard - *82800 Nègrepelisse* ● BOYER Jean-Pierre - *91120 Palaiseau* ● BOYER René - *63100 Clermont-Ferrand* ● BRADAMANTE Fabienne - *13009 Marseille* ● BREMONT Alain - *93160 Noisy-le-Grand* ● BRETON Claude - *77100 Nanteuil-lès-Meaux* ● BRILLANT Pascal - *75015 Paris* ● BRO Jean-Louis - *41000 Blois* ● BROSET Chantal - *77185 Lognes* ● BROSETTE Claude - *57530 Courcelles-Chaussy* ● BRUNE Jean - *31200 Toulouse* ● BUTIN Éric - *92290 Montrouge* ● BUTIN Madeleine - *92290 Châtenay-Malabry* ● CALVEZ Yvonne - *29257 Saint-Frégant* ● CANITROT Geneviève - *93220 Gagny*

● CARRE Michel - *75019 Paris* ● CARTERET Véronique - *75017 Paris* ● CATHELIN Jean-François - *25310 Blamont* ● CAUSSADE Luc - *44690 St-Fiacre-sur-Maine* ● CHAROLS Colette - *84000 Avignon* ● CHAUD Hélène - *69002 Lyon* ● CHAZAL DE MAURIAC Lucienne - *75016 Paris* ● CHEBBAT Danielle - *91210 Draveil* ● CHRISTAKIS Jean-Pierre - *14120 Aunay-sur-Odon* ● CHRISTAKIS Simone - *14000 Caen* ● CLAESSENS Émilienne - *59410 Anzin* ● CLAUDON Michel - *54000 Nancy* ● CLAUSE Gisèle - *44160 Pontchâteau* ● CLERET Michel - *33110 Le Bouscat* ● CLEYET Leon - *58600 Fourchambault* ● COCHE Joël - *56520 Guidel* ● COLIN Agnès - *75020 Paris* ● COLLAS Jean - *91730 Verrières-Buisson* ● CONQUET Claude - *46000 Cahors* ● CONTE Suzanne - *31300 Toulouse* ● CONTE Gérard - *40600 Biscarrosse* ● CORBIER Robert - *69002 Lyon* ● CORNU René - *13009 Marseille* ● CORVELLEC Michel - *13004 Marseille* ● COSTE Marie-Thérèse - *69007 Lyon* ● COSTECALDE Jean-Marie - *93250 Villemomble* ● COUM François - *29124 Landeda* ● COUPERE Alexandre - *75005 Paris* ● COURDESSES Véronique - *31076 Toulouse* ● CROM Jocelyne - *29246 Plouegat-Moysan* ● CYROT Janine - *75015 Paris* ● DAHAN Françoise - *31400 Toulouse* ● DANDRIEUX Gaston - *75018 Paris* ● DARAGON Maurice - *19230 Pompadour* ● DAURIAC Monique - *47260 Castelmoron* ● DE ÇAGNY Michel - *75017 Paris* ● DE FAILLY Renaud - *75015 Paris* ● DE MONTEYNARD Guy - *83780 Flayosc* ● DE VALENCE Françoise - *75007 Paris* ● DEBUGNY Henri - *86220 Leugny* ● DEBUGNY Alain - *33550 Langoiran* ● DECHONNE J.-Michel - *13300 Salon-de-Provence* ● DECONDE LAMBIN Janine - *02500 Hirson* ● DEFAUX Christiane - *95210 St-Gratien* ● DEFAUX Marc - *59300 Valenciennes* ● DEFFONDS Jeanne - *93220 Gagny* ● DEFIT Henry - *42100 Saint-Étienne* ● DELAGE CALVET Agnès - *46000 Cahors* ● DELORY Alain - *41230 Lassay-sur-Croisne* ● DELRIVE Fabienne - *59100 Roubaix* ● DEMORTIER Jean-Luc - *64600 Anglet* ● DENISET Élisa - *10320 Bouilly* ● DENUC Jean - *46000 Cahors* ● DENUX Jean - *13009 Marseille* ● DERDERIAN Élisabeth - *69100 Villeurbanne* ● DESCAMPS Maurice - *75016 Paris* ● DESCAVES Anne-Marie - *38100 Grenoble* ● DESFORGES Antoine - *13117 Lavera* ● DEVAU Madeleine - *13600 La Ciotat* ● DIQUELOU Jean-Claude - *29000 Quimper* ● DOCOURT Pascal - *90600 Grandvillars* ● DONABEDIAN Rose - *69003 Lyon* ● DORMY Bernard - *75014 Paris* ● DROUET Gilles - *91240 St-Michel-sur-Orge* ● DROUOT Monique - *02320 Vaudesson* ● DU CHE Bénédicte - *75015 Paris* ● DUBOIS GUILLO Monique - *56000 Vannes* ● DUFFAURE Marie-Paule - *75017 Paris* ● DUFOUR Bernard - *93250 Villemomble* ● DUFOUR Jacqueline - *50120 Équeurdreville* ● DUFOUR Constant - *59220 Wavrechain/Denain* ● DUMICHEL Jean - *33160 St-Médard-en-Jalles* ● DUMONT Yvette - *75020 Paris* ● DUMONTEIL François - *30100 Alès* ● DUPIN Olivier - *38000 Grenoble* ● DUPLAY Philippe - *78100 St-Germain-en-Laye* ● DUPOISOT Gabrielle - *42100 St-Étienne* ● DUPUIS Francis - *77550 Moissy-Cramayel* ● DUPUIS Monique - *38890 St-Chef* ● DURRANDE Thérèse - *75011 Paris* ● DUVAL Jean-Claude - *44420 Mesquer* ● DUVERNOY Monique - *93110 Rosny-sous-Bois* ● ECHARD Marie-Armelle - *78100 St-Germain-en-Laye* ● FABRE Christiane - *27130 Verneuil-sur-Avre* ● FABY Roland - *50200 Heugueville-Sienne* ● FAISAN Micheline - *75019 Paris* ● FANTINI Liliane - *57200 Sarreguemines* ● FARGES Françoise - *63540 Romagnat* ● FAVIER Michel - *75015 Paris* ● FAVRE Daniel - *10300 Sainte-Savine* ● FELSCH Fabienne - *88200 Remiremont* ● FELTIN Jean-Marie - *44700 Orvault* ● FEREIRA José - *08000 Charleville-Mézières* ● FEYS Maryse - *91150 Etampes* ● FLEURY Pierre - *85000 La Roche-sur-Yon* ● FONTAINE Fabienne - *75020 Paris* ● FOUBERT Jean-Louis - *56400 Mériadec* ● FOUCHER Madeleine - *41130 Meusnes* ● FRANÇOIS Gérard - *28500 Vernouillet* ● FREEMAN Isabelle - *75013 Paris* ● FRÉMIN René - *94120 Fontenay-sous-Bois* ● FROMENT Ludie - *39100 Dôle Cidex* ● FUSILIER LASSERRE Pierre - *33200 Bordeaux Cauderan* ● GACA Cunégonde - *57300 Hagondange* ● GAGNEPAIN Madeleine - *21160 Couchey* ● GALAUP François - *94200 Ivry* ● GALLAIS Alain - *92500 Rueil* ● GALLET Micheline - *08000 Charleville* ● GAMON Arlette - *13170 Les Pennes Mirabeau* ● GANGLOFF Bernard - *67200 Mittelhausbergen* ● GANZIN Francis - *67000 Strasbourg* ● GARDAIS Jean-Yves - *41190 Chambon-sur-Cisse* ● GARNIER Marie - *35530 Noyal-sur-Vilaine* ● GAUDRIÉ Arlette - *33300 Bordeaux* ● GAUJARENGUES René - *81000 Albi* ● GAURRAND Frédéric - *54140 Jarville* ● GAUTHIER Monique - *71100 Chalon-sur-Saône* ● GAVINI Gaëtan - *44690 Château-Thébaud* ● GAZZONE Anne - *62217 Achicourt* ● GEORGE Geneviève - *92500 Rueil-Malmaison* ● GÉRAUD Françoise - *75005 Paris* ● GIBEAUX Patrick - *76210 Gruchet-le-Valasse* ● GICQUEL Alain - *75020 Paris* ● GILOUIN Yvonne - *38190 Froges* ● GIROUX Jean-Michel - *01450 Poncin* ● GIULIANI Élisabeth - *75017 Paris* ● GIVELET Jacqueline - *06510 Le Broc* ● GODLEWSKI François - *78280 Guyancourt* ● GORET Jocelyne - *21800 Chevigny-St-Sauveur* ● GORRIAS Louis - *44800 St-Herblain* ● GOSSELET Pierre - *51100 Reims* ● GOURNAIL Bernard - *41350 Vineuil* ● GOURVES Henriette - *29210 Morlaix* ● GOUSSEAU Pierre - *17200 Royan* ● GOUZON Jean-Pierre - *54000 Nancy* ● GOZIN Josiane - *94400 Vitry-sur-Seine* ● GRAF Catherine - *67470 Niederroedern* ● GRALL Marie-Claude - *29217 Le Conquet* ● GRECO Mauricette - *77181 Courtry* ● GRESSET-Florence - *25300 Pontarlier* ● GRISARD Pierre - *21121 Fontaine-lès-Dijon* ● GRUBER Jean - *75005 Paris* ● GRUSON Ginette - *75016 Paris* ● GUÉNOT Laurent - *54680 Errouville* ● GUÉRINET Patrick - *79220 Champdeniers* ● GUIGON Martine - *92200 Neuilly-sur-Seine* ● GUILLEMOT Armand - *91510 Janville-sur-Juine* ● GUILLOTEAU Myrianne - *79410 St-Rémy-par-Echiré* ● GUIMONT Marie-Thérèse - *57140 La Maxe* ● GUITTER Laurence - *14000 Caen* ● GUITTIN Pierre - *91610 Ballancourt* ● GULDEMANN Aline - *90300 Offémont* ● GUYON Fernande - *10000 Troyes* ● HACHE Françoise - *75016 Paris* ● HACHE Marcel - *62640 Montigny-en-Gohelle* ● HAMPMANN Bruno - *75018 Paris* ● HEILMANN Hélène - *92700 Colombes* ● HEITZ Denis - *39230 Sellières* ● HELME GUIZON Agnès - *78000 Versailles* ● HENINGER Michèle - *75015 Paris* ● HENNEQUIN Geneviève - *95600 Eaubonne* ● HENRY Odile - *88640 Jussarupt* ● HENRY Bernard - *10000 Troyes* ● HÉRAULT Michel - *51100 Reims* ● HERVÉ Monique - *35000 Rennes* ● HERVIOU Alain - *98000 Monaco* ● HOCHEDEZ Daniel - *75011 Paris* ● HUTTEAU Madeleine - *45110 Châteauneuf-sur-Loire* ● ITIE Jacky - *94120 Fontenay-sous-Bois* ● JAGERSCHMIDT François - *83440 Fayence* ● JANIN Camille - *21000 Dijon* ● JANIN Emile - *10000 Troyes* ● JANIN Claude - *75012 Paris* ● JARS Lucette - *13008 Marseille* ● JAVIOT Evelyne - *77350 Le Mée-sur-Seine* ● JEANJEAN Alexia - *75007 Paris* ● JEANROY Michel - *25000 Besançon* ● JOB Régine - *13090 Aix-en-Provence* ● JOFFE Amaury - *49000 Angers* ● JOLY Michel - *91300 Massy* ● JOSSIER Marie - *89740 Cruzy-le-Châtel* ● JUPIN Henri - *66100 Perpignan* ● JUSSERANDOT Jacqueline - *63000 Clermont-Ferrand* ● KAMPMANN Bruno - *75018 Paris* ● KASPROWICZ Frédéric - 01470 Serrières de Briord ● KERFOUF Ghanya - *77910 Varreddes* ● KERFOUF Jean-Luc *86240 Smarves* ● KERBEST Rozenn - *95600 Eaubonne* ● KIEFFER Robert - *57330 Courcelles-Chaussy* ● KONTOMICHOS Monique - *02820 St-Erme* ● LABBÉ Jeanne - *13009 Marseille* ● LAFITTE Jean-François - *77240 Cesson* ● LAFON Paul - *65100 Lourdes* ● LAFON Jean - *33730 Villandraut* ● LAINEY Pierre - *75019 Paris* ● LAMANDE Louis - *78170 La Celle-St-Cloud* ● LANCKBEEN Michèle - *95610 Éragny-sur-Oise* ● LANDAUD Ginette - *63540 Romagnat* ● LANDAUD Christophe - *63000 Clermont-Ferrand* ● LANGE Claude - *34110 Frontignan* ● LANGLOIS Irène - *76450 Cany-Barville* ● LANGLOIS Éric - *92170 Vanves* ● LASSEUR Christiane - *75015 Paris* ● LATAILLADE Nathalie - *69005 Lyon* ● LAUDET Aline - *92290 Châtenay-Malabry* ● LAUDIC Jehan - *92500 Rueil-Malmaison* ● LAUGA Sabine - *64300 Orthez* ● LAVICKA Claude - *54140 Jarville* ● LAVIROTTE Geneviève - *29200 Brest* ● LAVOREL Marie-France - *74000 Annecy.*

Suite de la liste des gagnants dans Le Monde de demain.

DIPLOMATIE

Le budget des affaires étrangères en augmentation

Restaurer l'outil diplomatique

Le budget du ministère des affaires étrangères (11,858 milliards de francs), qui devait être présenté mardi à l'Assemblée nationale, augmente de 9,5 % (6,4 % si l'on tient compte de divers correctifs) par rapport à celui de l'année dernière, soit plus que le budget de l'Etat (5,3 %).

Enfin un budget des affaires étrangères qui commence à prendre *en compte les besoins* de ce ministère. On avait touché, voire franchi, ces dernières années, la limite de ce que le Quai d'Orsay pouvait consentir à la rigueur sans porter préjudice à l'outil diplomatique lui-même. La grogne et la grève des agents du ministère, de même que l'indigence de l'intendance par rapport aux ambitions diplomatiques de la France, apparue clairement au cours de l'année écoulée, auront contribué à stopper le mouvement de dégradation.

Certes, on est encore loin du *compte. On convient, par exemple,* au Quai d'Orsay, que l'accent mis sur la politique en direction des pays de l'Est ne se traduit pas encore par un renforcement suffisant des missions diplomatiques dans ces pays. Mais, fait-on valoir, on part de très bas, d'ambassades qui, pendant de longues années de mise en sommeil de la politique à l'Est, se sont étiolées.

L'effort sur cette région du monde se traduit essentiellement par une enveloppe supplémentaire de 20 millions de francs (+ 21 %) pour des actions de coopération culturelle et technique ; l'augmentation est de 30 % pour la Pologne. A cela s'ajoutent les sommes affectées aux centres culturels existants ou en construction : celui de Budapest devrait pouvoir s'ouvrir en 1991 ; les travaux vont pouvoir commencer à Moscou où un bâtiment été trouvé.

Autre action prioritaire de ce budget : l'aide publique au développement, dont le ministère des affaires étrangères gère 11 % du total. Un crédit supplémentaire de 171 millions de francs est affecté à *différentes opérations, notamment* à la création d'un observatoire du Sahara et au doublement des fonds consacrés à la coopération avec les pays de l'Asie du Sud-Est.

Les contributions volontaires de la France aux organismes internationaux d'aide au développement augmentent de 50 millions de francs, ce qui est encore trop peu, estime-t-on *au ministère* ; cela ne fait que maintenir la France au onzième rang des pays contributeurs de l'ONU.

La condition améliorée des diplomates

Le sort des agents en poste à l'étranger devrait se trouver amélioré par la redéfinition des indemnités de résidence dans soixante-seize pays et par l'adoption d'un *système de revalorisation des* rémunérations qui colle mieux à la réalité, en particulier aux fluctuations de certaines monnaies, comme le dollar et le yen. Des ajustements plus fréquents devraient réduire les décalages qui avaient été à l'origine, l'année dernière, des grèves des ambassades.

Les effectifs sont à peu près stabilisés. Le Quai d'Orsay a pu pratiquement échapper aux réductions d'emplois qui lui étaient demandées.

Un effort est fait, en outre, pour assurer une meilleure sécurité des agents, de plus en plus fréquemment victimes, dans diverses régions du monde, de menaces ou d'agressions ; 35 millions de francs sont ainsi affectés au relogement de certains agents à proximité des ambassades. Ce n'est là, précise-t-on, que le début d'une politique *qui prévoit le regroupement* des implantations diplomatiques et consulaires dans des « périmètres de sécurité » dans certains pays.

La France envisage enfin de se doter, vers 1995, d'un centre de conférences internationales digne de ce nom, qui lui évitera de devoir recourir à l'hospitalité de l'UNESCO (comme ce fut le cas, en janvier, pour la conférence sur les armes chimiques) et qui rendra aux services permanents du ministère les locaux de l'avenue Kleber. Dès que tous les services du ministère des finances auront rejoint Bercy, les travaux devraient commencer quai Branly. Le lauréat du concours d'architectes qui a été lancé devrait être désigné au début de l'année prochaine ; 40 millions de crédits de paiement sont inscrits au budget du ministère pour les travaux préparatoires et 160 mil*lions d'autorisations de pro*gramme.

On souligne, de plus, au ministère, la nouvelle réforme des rémunérations des enseignants en poste à l'étranger, réforme qui veut aller dans le sens d'une « *moralisation* », c'est-à-dire supprimer les disparités « *scandaleuses* » entre agents détachés, recrutés locaux et *enseignants en France.*

CLAIRE TRÉAN

UNESCO

Le Danemark contre la résurrection du « nouvel ordre de l'information »

Le Danemark a pris la tête, lundi 6 novembre, de la campagne engagée par certains pays à l'UNESCO pour éviter le retour au « nouvel ordre mondial de l'information et de la communication » (NOMIC), prôné ces dernières années par les pays du tiers-monde qui dénonçaient le monopole des *pays du nord sur l'information.*

Les amendements apportés en juin par le conseil exécutif de l'UNESCO au plan 1990-1995 du directeur général avaient remplacé les références à la liberté de la presse par la notion ambiguë de « *diffusion équilibrée* » de l'information.

Les douze pays de la Communauté européenne, tout en réaffirmant leur attachement à la liberté de la presse, avaient renoncé à présenter un projet commun de résolution. Le Danemark a agi seul lundi en déposant un texte qui demande l'abandon pur et simple des amendements du conseil.

Plusieurs délégués d'Amérique latine, notamment ceux du Pérou et du Guatemala, sont intervenus pour défendre la liberté de la presse et souligner que le rapport de la commission Sean McBride, qui avait été à l'origine du « NOMIC », était dépassé.

A TRAVERS LE MONDE

CHINE

M. Kim Il-sung à Pékin

Le maréchal Kim Il-sung, chef de l'Etat et du PC nord-coréen, est arrivé dimanche 5 novembre par le train à Pékin. Il a commencé dès lundi ses entretiens avec les dirigeants chinois. Cette visite, qui n'a pas été annoncée officiellement, est la première depuis 1987. L'ancien secrétaire général du PC chinois, M. Zhao Ziyang, s'était rendu à Pyongyang en avril dernier. Selon des diplomates est-européens dans la capitale chinoise, le « grand dirigeant » est très inquiet du développement des relations entre les pays communistes et la Corée du Sud. La Hongrie, la Yougoslavie et la Pologne ont en effet récemment établi des relations diplomatiques avec Séoul, tandis que la Chine développe ses relations non officielles et ses échanges commerciaux avec Séoul. Le vieux maréchal est également inquiet de l'évolution dans les pays d'Europe de l'Est ; il vient d'envoyer des messages à *MM. Mikhaïl Gorbatchev et Egon* Krenz, leur demandant de combattre l'impérialisme et de « *repousser toutes sortes d'attaques et de calomnies flagrantes de sa part* ». – *(UPI, AFP.)*

HAITI

Appel à la grève générale

La Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH), principal syndicat du pays, a lancé, lundi 6 novembre, un mot d'ordre de grève générale pour mardi et mercredi afin de protester contre l'arestation la semaine dernière de trois membres de l'opposition. L'appel a été appuyé par le Rassemblement national, coalition qui comprend notamment le Parti démocrate chrétien, le Parti agricole industriel national (PAIN, centriste), le parti Mobilisation pour le développement national (MON, *centriste) et le Parti unifié des* communistes haïtiens. Les trois personnes arrêtées ont été accusées par la police d'avoir voulu renverser le gouvernement et tuer le président, le général Prosper Avril. MM. Evans Paul, responsable de la Confédération unité démocratique (KID, gauche), Jean-Auguste Mesyeux, secrétaire exécutif de la CATH, et Etienne Marino, numéro deux de l'Organisation populaire du 17 septembre, tout trois membres du Rassemblement national, étaient apparus jeudi soir à la télévision d'Etat le *visage tuméfié, ce qui* avait suscité de nombreuses prestations. – *(AFP.)*

□ **GABON : mort d'un Français interpellé après la découverte d'un complot.** – *M. Richard Anton,* l'un des deux Français placés en garde à vue, le 6 octobre, après la *découverte d'un complot* contre le président gabonais M. Omar Bongo, en septembre, est décédé la semaine dernière d'un accès de paludisme pernicieux, a-t-on appris de sources médicales à Libreville. – *(AFP.)*

□ **ETATS-UNIS : M. Bush est satisfait du vice-président.** – Le président américain George Bush a annoncé pour la première fois son intention de garder M. Dan Quayle comme vice-président dans l'hypothèse où il briguerait en 1992 un nouveau mandat à la Maison Blanche. « *M. Quayle fait un très bon travail, un travail de premier plan* », a dit M. Bush dans une interview au *Dallas Morning News*, parue dimanche 5 novembre. Il a ajouté : « *Il fait exactement ce que je veux qu'il fasse et le fait en y mettant du cœur* ». – *(AFP.)*

□ **NICARAGUA : la Contra accepte de rencontrer des représentants du gouvernement sandiniste.** – La direction de la Résistance nicaraguayenne (RN) – ou Contra – a accepté de rencontrer des *représentants du gouvernement* sandiniste du Nicaragua, jeudi 9 et vendredi 10 novembre au siège de l'ONU à New-York, a annoncé lundi un porte-parole de cette organisation. L'opposition armée nicaraguayenne a donné son accord à cette rencontre à l'invitation de la *Commission internationale de vérification* et de contrôle constituée par l'ONU et par l'Organisation des Etats américains (OEA). Le Honduras participera à ces négociations avec le statut d'observateur. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GUATEMALA : une religieuse américaine affirme avoir été torturée.** – Enlevée pendant plus de vingt-quatre heures la semaine dernière au Guatemala, une religieuse américaine, Sœur Diana Ortiz, a affirmé, lundi 6 novembre à Louiseville, dans le Kentucky, où elle se repose, avoir été torturée et violée dans un bâtiment où d'autres personnes subissaient des sévices. Elle *s'occupait d'une garderie d'enfants* dans un village guatémaltèque. – *(AFP.)*

□ **ARGENTINE : le gouvernement désigne son consul à Londres.** – Le ministre argentin des affaires étrangères, *M. Domingo* Cavallo, a annoncé lundi 6 novembre la nomination de M. Santos *Goni au poste de consul* à Londres, dans le cadre de l'accord conclu le mois dernier à Madrid par la Grande-Bretagne et l'Argentine sur le rétablissement de leurs relations consulaires. – *(AFP.)*

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde
PUBLICITE
SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

BULLETIN D'ABONNEMENT

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
PORT PAYÉ : PARIS RP

DURÉE CHOISIE

3 mois ________ ☐
6 mois ________ ☐
1 an ________ ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
____
Code postal : ____________
Localité : ____________
____
Pays : ____________
____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
921 MUN 03

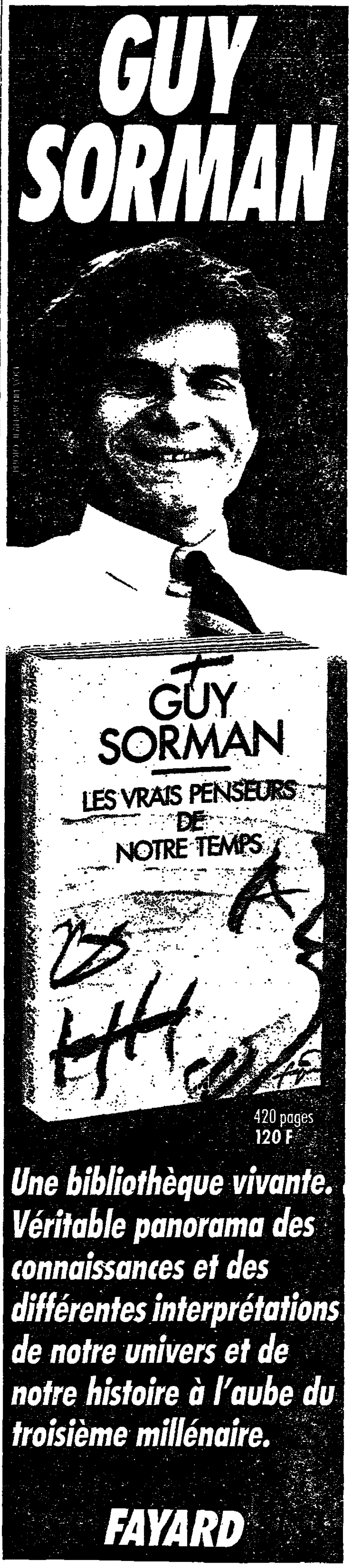

GUY SORMAN

GUY SORMAN
LES VRAIS PENSEURS DE NOTRE TEMPS

420 pages
120 F

Une bibliothèque vivante. Véritable panorama des connaissances et des différentes interprétations de notre univers et de notre histoire à l'aube du troisième millénaire.

FAYARD

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Défense : la dure condition militaire

Les députés ont examiné, lundi 6 novembre, le projet de budget de la défense. Le vote des crédits de M. Jean-Pierre Chevènement a dû être réservé jusqu'à la fin de la discussion de la deuxième partie. Seuls les élus socialistes s'y étaient déclarés favorables. La droite, le centre et les communistes – comme ils l'avaient fait au début du mois d'octobre sur la loi de programmation militaire 1990-1993 – se sont déclarés prêts à voter contre. Ils n'ont pas été convaincus par l'argumentation du ministre, selon laquelle ce budget traduit *« une rigueur raisonnable »*, tout en préservant l'essentiel.

Ces crédits, qui représentent plus de 18 % du budget de la nation, s'élèvent à 189,443 milliards de francs, hors retraites et pensions (+ 3,88 %). La part consacrée aux équipements (titre 5) est de 102,100 milliards de francs et celle destinée aux dépenses de fonctionnement se monte à 87,343 milliards de francs.

Jamais sans doute le moral des armées n'a été aussi présent au cœur d'un débat parlementaire. Chacun s'est plu à rappeler les paroles du chef de l'Etat à Valmy : *« La République sait ce qu'elle doit à son armée : elle sait que les armes ne valent que par ceux qui les servent. »* Certes, l'année dernière déjà, des députés, comme MM. Georges Lemoine (PS), Jean Gatel (PS) ou Robert Poujade (RPR) s'étaient inquiétés des signes de fièvre qu'ils avaient pu percevoir au sein des armées. Mais la sonnette d'alarme qu'ils avaient tirée, comme avec d'autres les années précédentes, avait produit un tintement discret. La « grande Muette » ne semblait-elle pas vouée à un mutisme éternel ? La grogne des gendarmes de cet été est venue apporter à cette discrète sonnerie un retentissement plus important. Si bien que, cette année, on a parlé un peu plus des hommes et un peu moins des matériels.

Le ministre de la défense – fonction oblige – a dénoncé ce qu'il appelle *« la mode »* de la grogne et du malaise. Il n'en avait pas moins été, avant même la crise de la gendarmerie, l'ardent défenseur de la condition militaire devant un groupe socialiste à l'Assemblée nationale qui trouvait qu'il en faisait un peu beaucoup... Les esprits semblent avoir évolué.

Par touches successives, les différents intervenants ont mis l'accent sur les multiples facettes du malaise des forces armées. *« La modernisation de la fonction publique doit trouver au ministère de la défense un champ d'expérimentations particulièrement riche. Une armée moderne, ce n'est pas seulement une armée bien équipée ; c'est aussi une armée qui dispose d'un personnel motivé et conscient de la reconnaissance de la nation »*, a expliqué M. François Hollande (PS), rapporteur de la commission des finances.

L'ancien secrétaire d'Etat à la défense, M. Gatel, tout comme le rapporteur de la commission de la défense, M. François Fillon (RPR), ont tous deux mis l'accent sur lescontraintes spécifiques à la condition militaire : les mutations fréquentes (deux ans, neuf mois en moyenne pour un officier de l'armée de terre ; quatre ans, huit mois pour un sous-officier), qui rendent quasi impossible un double salaire et qui perturbent la scolarité des enfants, posent des problèmes de logement et rendent difficile l'accession à la propriété, etc... *« Sait-on qu'en moyenne un militaire est absent de son domicile cent trente jours par an ? »*, a lancé M. Gatel, en rappelant que le *« désenchantement »* actuel était dû à une compression trop prolongée des crédits de fonctionnement.

Même constat pour M. Fillon, qui, lui, estime que l'effort consenti dans ce budget *« est insuffisant pour répondre à l'attente des personnels »*. *« Les personnels de l'armée de terre ont fait preuve d'une grande discipline. On doit les en féliciter, tout en sachant que ce calme dissimule des grandes attentes et une certaine amertume »*, a ajouté le député RPR.

Gendarmerie : effort de longue durée

Abordant les crédits de la section gendarmerie, M. Georges Lemoine (PS) a insisté sur le rôle tout particulier que tient cette arme dans *« le tissu social et rural de la France »*. S'il s'est félicité des améliorations introduites par les crédits de la défense, il a néanmoins rappelé toute l'importance qu'il fallait accorder à la gestion des ressources humaines. *« Il faut remettre les pendules à l'heure »*, est convenu le ministre de la défense, même s'il ne semble pas pouvoir s'empêcher de penser qu'une *« orchestration médiatique »* amplifie ces phénomènes. *« Il m'apparaît chaque jour davantage que nos soldats servent dans des conditions plus rudes que celles qui s'appliquent dans la société civile aux catégories sociales auxquelles ils se comparent (...). Tout cela n'est pas assez compensé spécifiquement, mise à part l'indemnité pour charges militaires, au point que nous risquerions de voir de bons militaires, ou des éléments prometteurs, quitter l'armée ou, risque tout aussi grave, se démobiliser les meilleurs si, après trois années de stagnation des dépenses de fonctionnement, une action correctrice n'était pas entreprise »*. Le ministre n'a pas caché que, danc ce domaine, l'effort serait *« de longue haleine »* pour remonter la pente.

Le président de la commission de la défense nationale, M. Jean-Michel Boucheron (PS) a eu le mérite de mettre le doigt sur un aspect important du *« désenchantement »* actuel : *« On ne peut appréhender la situation psychologique des hommes uniquement sous l'angle des conditions de salaires et de vie en omettant la conscience de la mission. Les mutations politiques actuelles dans le monde n'intéressent pas seulement les politiques et les stratèges, mais aussi les hommes qui servent nos armes. C'est pourquoi le débat sur la défense ne oppeut avoir lieu comme si rien ne se passait par ailleurs. Le fait nouveau n'est pas simplement l'effet Gorbatchev ; celui-ci n'est que la conséquence d'un phénomène plus profond : le fait que de nouvelles frontières culturelles se dessinent. Il nous faut analyser à quelle communauté de valeurs tend l'aspiration des peuples. »*

D'autre part, le ministre a précisé que, s'inspirant de l'exemple de la concertation mise en place pour la gendarmerie, la communication au sein de l'institution militaire serait à l'avenir développée : *« Le dialogue et l'expression ne sont pas incompatibles avec la discipline. »* Enfin, il s'est opposé résolument aux idées développées par M. Fillon en faveur de l'armée de métier. Il s'est, une nouvelle fois, fait le chantre de la conscription qui *« fait partie de l'ensemble des devoirs des citoyens vis-à-vis de leur pays »*.

Le groupe communiste s'est, quant à lui, opposé une nouvelle fois à ce budget de *« surarmement »*, en demandant qu'une économie de 40 milliards de francs soit faite pour être affectée à l'éducation nationale. M. Jean-Claude Lefort (PC) a offert au ministre un avion en papier fait avec un tract demandant la baisse des crédits d'armement. En réponse, le ministre a estimé que, s'il suivait les propositions du groupe communiste, il ne lui resterait, effectivement, plus que des avions en papier pour assurer la défense du pays...

PIERRE SERVENT

Le sacrifice des gendarmes de Nouvelle-Calédonie

Répondant au député RPR de Paris, M. Claude-Gérard Marcus, qui avait évoqué le *« trouble »* de la gendarmerie après l'annonce du projet d'amnistie en Nouvelle-Calédonie, M. Jean-Pierre Chevènement a affirmé : *« On juge l'arbre à ses fruits. L'assassinat de quatre gendarmes à Fayaoué s'est produit dans le contexte d'une certaine politique avec laquelle nous avons rompu. Il faut saluer le retour à la paix civile et rendre hommage à nos gendarmes victimes du devoir. Leur sacrifice n'aura pas été vain, si une ère de paix et de concorde s'ouvre durablement en Nouvelle-Calédonie (...). Sans vouloir polémiquer, je dirai qu'on ne doit pas chercher à isoler le sacrifice de certains de nos gendarmes de celui d'autres gendarmes. En 1988, dix-neuf sont morts en service commandé ; et il ne faut pas se servir de la mort de certains d'entre eux au profit d'une cause politique que l'histoire a jugée. (...) Ce sujet ne devrait pas nous diviser. Il n'y a pas ici, j'en suis sûr, un député qui ne s'incline devant les soldats morts. »*

Commerce extérieur : le déficit permanent

Les députés ont examiné, lundi 6 novembre, le budget du commerce extérieur pour 1990. Le ministre, M. Jean-Marie Rausch, a précisé que le déficit du commerce extérieur pour 1989 atteindrait environ 44 milliards de francs.

« Nos résultats sont bons dans le secteur agroalimentaire avec un excédent de 50 milliards et dans celui des Airbus. Les résultats sont moyens, s'agissant des autres grands contrats et mauvais en ce qui concerne la balance énergétique, du fait de l'augmentation du prix du pétrole et, surtout, le solde industriel. Toutefois, l'analyse montre que ce dernier chiffre est dû à la progression des investissements des entreprises françaises ; cet effort était indispensable et il nous permet d'espérer, à terme, le redressement de la balance commerciale. De mémoire de parlementaire, elle a d'ailleurs rarement été positive dans ce pays », a expliqué le ministre.

Les crédits du commerce extérieur, dont le vote aûra lieu avec l'examen des crédits des charges communes, le mercredi 15 novembre, se présentent en deux grands chapitres. Le premier, avec 1,26 milliard de francs (+ 3,4 %) est affecté au service de l'expansion économique à l'étranger. Le second concerne les crédits de soutien au commerce courant et aux grands contrats : il est destiné notamment à indemniser des entreprises victimes de mauvais payeurs à l'étranger. Il s'élève à 23,15 milliards de francs (+ 38 %).

Seuls les députés socialistes ont salué ce budget. Tous les autres groupes se sont montrés critiques à son égard.

P. S.

PARIS-LONDRES

7 vols aller-retour par jour ?*
Si j'avais su j'aurais pu déjeuner avec François et dîner avec Margaret.

HORAIRES VALABLES A PARTIR DU 29 OCTOBRE 1989							
PARIS CDG 1 / LONDRES GATWICK				LONDRES GATWICK / PARIS CDG 1			
JOURS	DÉPART	ARRIVÉE	N° VOL	JOURS	DÉPART	ARRIVÉE	N° VOL
DU LUNDI AU SAMEDI	07H50	07H50	AE35	DU LUNDI AU SAMEDI	07H30	09H25	AE36
DU LUNDI AU SAMEDI	10H00	10H00	AE37	TOUS LES JOURS SAUF SAMEDI	08H25	10H25	AE38
TOUS LES JOURS SAUF SAMEDI	11H25	11H25	AE39	DU LUNDI AU VENDREDI	11H00	13H00	AE40
DU LUNDI AU VENDREDI	14H00	14H00	AE41	DU LUNDI AU VENDREDI	13H00	15H00	AE42
DU LUNDI AU VENDREDI*	15H45	15H40	AE43	DU LUNDI AU VENDREDI*	15H00	17H00	AE44
DU LUNDI AU VENDREDI	17H45	17H45	AE45	DIMANCHE	15H00	16H55	AE44
DIMANCHE	17H45	17H45	AE45	DU LUNDI AU VENDREDI	16H45	18H45	AE46
DU LUNDI AU VENDREDI	19H30	19H30	AE47	SAMEDI ET DIMANCHE	18H30	20H30	AE46
SAMEDI ET DIMANCHE	21H15	21H15	AE47	TOUS LES JOURS SAUF SAMEDI	19H00	20H45	AE48

*A PARTIR DU 2 JANVIER 1990

air europe

La Business Class de ceux qui savent.

L'Assemblée nationale achète l'hôtel Sofitel-Bourbon pour 450 millions de francs

L'Assemblée nationale a accepté, lundi 6 novembre, une promesse de vente pour l'acquisition de l'hôtel Sofitel-Bourbon (quatre étoiles), sis 32 rue Saint-Dominique, Paris-7e. Le prix de la transaction, précise un communiqué de la questure de l'Assemblée nationale, s'élève à 450 millions de francs, somme *« couvrant la valeur des murs, celle du fonds de commerce et l'indemnisation de l'occupant actuel, la société Sofitel »*.

Cet immeuble, qui comprend un hôtel de cent-douze chambres, des salles de réunion, un restaurant et des emplacements de stationnement, *« permettra de mettre à la disposition des députés de province des moyens d'hébergement indispensables et, à l'ensemble des députés, des salles de travail supplémentaires »*, souligne la questure.

Le Palais-Bourbon ne peut, en effet, accueillir dans ses bureaux les 577 députés. Certains d'entre eux sont déjà installés au 101 de la rue de l'Université et au 233 du boulevard Saint-Germain, sans pour autant que les conditions de logement et de travail soient toujours satisfaisantes, tout particulièrement pour les députés de province. Certains élus font d'ailleurs remarquer que les députés qui ont émis des réserves, ici ou là, à propos de cette extension, sont souvent des élus de Paris ou de la région parisienne. Le président du groupe RPR, M. Bernard Pons, élu de Paris, n'est pas du nombre. Il s'est en effet déclaré tout à fait solidaire de la décision du bureau de l'Assemblée nationale et de son président M. Laurent Fabius de procéder à l'achat du Sofitel-Bourbon.

Toutefois, une difficulté demeure : même si cet immeuble est à portée de voix du Palais-Bourbon, les députés vont se trouver dispersés sur quatre sites. Cela ne facilitera ni la communication, ni le travail hors séance publique.

P. S.

La succession de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la commission des affaires étrangères

La succession de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, suscite de nombreuses candidatures. Après M. Jean-François Deniau (UDF, Cher), ancien ministre du commerce extérieur de M. Valéry Giscard d'Estaing (*le Monde* daté 5-6 novembre), M. Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime) ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du général de Gaulle de 1968 à 1972, a annoncé qu'il se présentait *« avec le plein accord de son groupe »*.

M. Bernard Pons, président du groupe RPR, a demandé à M. Xavier Deniau (RPR, Loiret), frère de Jean-François Deniau, de réunir mardi 7 novembre les dix-sept membres RPR de la commission des affaires étrangères pour examiner l'intérêt d'une candidature RPR.

Le groupe socialiste devait de son côté débattre mardi ou mercredi, de l'opportunité de laisser cette présidence à un candidat d'ouverture comme M. Bernard Stasi (UDC, Marne) ou Raymond Barre (app. UDC, Rhône) ou d'encourager au contraire la candidature de M. André Bellon (PS, Alpes-de-Haute-Provence) premier vice-président de la commission des affaires étrangères. M. Jean Le Garrec, porte-parole du groupe socialiste, a estimé lundi dans les couloirs du Palais-Bourbon que M. Bellon apparaissait comme *« le candidat naturel »* du groupe socialiste.

M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, qui participait lundi à l'émission télévisée « L'heure de vérité » a déclaré quant à lui qu'il n'était pas *« choqué »* qu'une commission du Parlement soit présidée *« par quelqu'un qui n'est pas forcément socialiste »*.

Le Sénat approuve un texte renforçant la protection sociale des assurés

Le Sénat a adopté, lundi 6 novembre, le projet de loi renforçant les garanties offertes aux personnes assurées contre certains risques, présenté par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale. Ce texte, qui s'applique au secteur de la prévoyance sociale complémentaire était examiné en première lecture, selon la procédure d'urgence.

En préambule à la discussion générale du texte, M. Evin a rappelé que la protection sociale complémentaire connaissait, depuis quelques années, un développement important. *« Pour 1986*, a-t-il précisé, *elle représentait 65 milliards de francs de prestations, les deux tiers relevant de couvertures complémentaires maladie »*. Le ministre a indiqué que la *« concurrence »* y était *« très vive »* entre les différentes institutions, mais qu'elle ne devait pas devenir *« sauvage »*. Il a dégagé les deux inconvénients majeurs de la situation actuelle : *« Une concurrence mal maîtrisée »* et *« une insuffisance de règles visant à protéger les assurés »*.

Le dispositif présenté par le gouvernement repose sur la base des conclusions d'un groupe d'experts, présidé par M. Pierre Gisserot, qui s'est penché sur le problème en 1985. *« Le principe général est que l'Etat fixe la règle minimale, ce qui est déjà un progrès, et laisse aux organismes concernés la possibilité d'en offrir davantage »*, a indiqué M. Evin. Le projet repose, d'une part, sur la fixation des garanties offertes aux assurés, quelle que soit l'institution concernée (compagnie d'assurances, mutuelle et institutions de prévoyance) et, *d'autre part, sur la* création d'une commission de contrôle pour veiller au respect de la réglementation, grâce à des pouvoirs très étendus, comme la prise de sanctions disciplinaires.

M. Claude Huriel (UC, Meurthe-et-Moselle), rapporteur au nom de la commission des affaires sociales, a pris acte de la volonté du gouvernement de réagir contre *« un certain désordre »*, en harmonisant les organismes, en *renforçant* les *garanties* et *en* accroissant les moyens de contrôle des institutions.

Le texte a été adopté au terme de la discussion générale par la quasi-unanimité des sénateurs, à l'exception des communistes.

□ **M. Charbonnel (RPR) : Il faut « réformer » le Sénat.** – Dans le numéro daté octobre-novembre de *La lettre de la Convention*, M. Jean Charbonnel, député RPR de la Corrèze, écrit : *« Nous nous sommes réjouis d'apprendre qu'aux journées parlementaires d'Arcachon un frisson social avait parcouru le RPR. Sera-t-il durable ? Je serais, pour ma part, plus rassuré si je le voyais, en même temps, moins fermé à la nécessaire évolution du Sénat, et d'abord à la réforme de son mode d'élection, qui s'impose, à l'évidence aujourd'hui.*

» Il serait grave en effet et même intolérable pour des gaullistes de chercher à transformer la Chambre de réflexion de la République en un bastion du conservatisme le plus dur. Certains oublient peut-être que c'est pour rénover le Sénat que le général de Gaulle a livré, il y a un peu plus de vingt ans, sa dernière bataille. »

A « L'heure de vérité »

M. Delebarre souhaite la « rénovation » du Parti socialiste

M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, a déclaré, lundi 6 novembre, à « L'heure de vérité », sur Antenne 2, que *« le gouvernement de Michel Rocard (...) mène une politique sociale »*, mais qu'*« il y a, en France, un véritable déficit de pratique sociale »*. *« On ne sait pas négocier dans les entreprises*, a-t-il affirmé. *Il y a toujours la crainte des organisations syndicales ; or, il faut qu'elles soient le plus représentatives possible. On a même des problèmes de négociation dans la fonction publique ! »*

Selon M. Delebarre, la négociation sur la grille de la fonction publique s'étendra *« vraisemblablement »* sur *« plusieurs années »*. *« C'est un formidable enjeu*, a-t-il dit. *Vous allez voir que cet enjeu confortera les organisations syndicales et en fera des organisations majeures. »*

Le ministre de l'équipement a indiqué que ses amis et lui-même sont *« partisans d'une rénovation du Parti socialiste, c'est-à-dire partisans d'un Parti socialiste très dynamisé, ouvert sur la société, ouvert sur l'opinion publique qui débat »*. *« On est en train de préparer le congrès*, a-t-il observé. *Eh ! bien, espérons que le congrès aboutira à cela. A quelle place serons-nous demain, après le congrès ? Ce n'est pas maintenant et ce n'est pas ici qu'on en décide. »*

M. Delebarre a confirmé son souhait de devenir président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, tâche qui nécessite, a-t-il dit, qu'*« on s'y engage complètement »*. Dans cette hypothèse, a-t-il précisé, s'il doit choisir entre sa place au gouvernement et la présidence de la région, il n'a *« pas l'intention de refuser l'engagement régional s'il se présente »*.

M. Delebarre a indiqué qu'il ne voit aucune raison de critiquer *« l'appréciation de M. Raymond Barre »* sur la politique économique du gouvernement, dès lors que l'ancien premier ministre *« dit du bien de M. Pierre Bérégovoy parce que la politique qui est menée sur le plan économique et financier est une politique de franc fort (...) de maîtrise de l'inflation (...) de refus de la dévaluation facile. »*

POLITIQUE

Le PCF et l'intervention soviétique en Afghanistan

« L'Humanité » reproche à M. Le Pors d'« attaquer son parti »

Le 11 janvier 1980, en direct de Moscou, sur TF 1, M. Georges Marchais avait justifié l'action des troupes soviétiques en Afghanistan, à l'appel, disait le secrétaire général, du gouvernement de ce pays, en application d'un traité d'amitié existant *« depuis 1921 »* et contre une rébellion conduite par des féodaux moyenâgeux, pratiquant même le *« droit de cuissage »*. *L'Humanité*, dans son édition du 6 novembre, oublie cette intervention télévisée et ne veut connaître qu'un communiqué du bureau politique, daté du 4 janvier 1980, que M. Marchais se serait borné à « défendre » une semaine plus tard.

L'Humanité a répondu, lundi 6 novembre, aux propos de M. Anicet Le Pors, ancien ministre, qui, le 3 novembre sur France-Inter, avait souhaité que le Parti communiste reconnaisse l'*« erreur »* et la *« faute »* commises lorsqu'il avait approuvé l'intervention soviétique en Afghanistan *(le Monde* daté 5-6 novembre). La direction soviétique elle-même, par la voix de M. Edouard Chevardnadze, ministre des affaires étrangères, a déclaré, le 23 octobre, que cette intervention avait été *« une violation grossière des normes morales et des valeurs communes de l'humanité »*.

Selon le quotidien du PCF, M. Le Pors, en émettant ce souhait, s'en prend à une décision du bureau politique et *« attaque durement son parti »*. Son parti, et non pas le secrétaire général, puisque celui-ci n'aurait eu, personnellement, aucune part dans l'attitude adoptée à l'époque par le PCF.

L'intervention soviétique date du 27 décembre 1979. Le bureau politique du PCF se réunit le surlendemain, en l'absence de M. Marchais, qui séjourne à Cuba en compagnie de M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central chargé de la politique extérieure. Les responsables du PCF présents à Paris se séparent sans conclure.

Le secrétaire général doit se rendre à Moscou le 7 janvier 1980 pour une rencontre avec Leonid Brejnev, la première depuis 1976, préparée, notamment, par un voyage de M. Charles Fiterman dans la capitale soviétique. Certains membres de la délégation se demandent si l'affaire afghane ne compromet pas la visite. M. Gaston Plissonnier, qui assure l'intérim du secrétaire général, est catégorique : la rencontre Marchais-Brejnev doit être maintenue.

Dès le retour du secrétaire général d'Amérique latine, le 4 janvier, le bureau politique se réunit et adopte la déclaration rappelée par *l'Humanité*. Le texte se réfère à la fois au principe de non-ingérence et au *« droit pour tout pays de demander l'aide d'un pays allié pour faire face à des immixtions extérieures »*. Le PCF fait preuve d'une réserve certaine, alors que le PC italien condamne l'intervention soviétique sans ambiguïté. La direction fonde son appréciation sur les *« explications du gouvernement soviétique »* et les *« déclarations du gouvernement afghan »*, en assurant qu'*« elle suit avec attention l'évolution de la situation »*. Porte-parole du parti, M. Pierre Juquin traduit cette prudence, le 5 janvier sur Antenne 2, en déclarant, selon le mandat que lui a donné le bureau politique : *« Nous n'avons ni à approuver ni à condamner. Nous cherchons à comprendre et à faire comprendre. »*

« Comme des bêtes »

M. Marchais lui, le 11 janvier, affirme, devant les téléspectateurs ébahis, que, *« si, par malheur, les forces démocratiques, qui luttent pour leur indépendance, pour le progrès et pour le socialisme, se privaient de la possibilité d'en appeler à la solidarité contre l'impérialisme, alors que ce dernier intervient pour maintenir la misère, le sous-développement et l'analphabétisme, alors que des dizaines de millions d'hommes et de femmes meurent à travers le monde ; si, par malheur, ces peuples qui mènent le combat pour manger, pour vivre comme des hommes et non comme des bêtes, se privaient de la possibilité de mettre en œuvre la solidarité internationale, ils seraient contraints pour l'éternité à connaître le sort qui est le leur aujourd'hui »*.

Affirmant que les Soviétiques ont *« résisté pendant plusieurs années »* à la demande pressante d'aide militaire des Afghans, M. Marchais fait siennes les justifications de Leonid Brejnev, expliquant que, *« si le gouvernement soviétique n'avait pas répondu à la demande qui lui était faite, cela aurait eu comme signification qu'il ne respectait pas le traité qu'avaient conclu entre eux les deux gouvernements »*. Et, pour bien montrer qu'il ne condamne pas cette intervention, il l'oppose à celle des troupes du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie en 1968, qui, elle, *fut condamnée par le* PCF. *« Et nous continuons de la condamner »*, précise M. Marchais.

Tout à la satisfaction d'avoir obtenu des dirigeants soviétiques la reconnaissance, noir sur blanc, de la *« divergence »* qui les sépare du PCF sur la question de la *« démocratie »*, M. Marchais ne leur ménage pas ses bonnes manières. Il regrettera, bien plus tard, que son intervention ait été déséquilibrée et que le premier aspect de sa rencontre avec Brejnev ait été éclipsé par le second, mais, le 14 janvier 1980, le bureau politique *« se félicite (...) des déclarations faites par Georges Marchais »*.

Pour les collaborateurs du comité central réunis place du Colonel-Fabien devant un poste de télévision le 11 janvier, le message du secrétaire général était clair : c'en était fini de l'eurocommunisme, de l'union de la gauche et autre billevesées des années 70. Le PCF se recentrait fermement sur une ligne « de classe ». Les électeurs le comprendront bien ainsi : il ne faudra que quelques semaines pour voir le Parti communiste baisser dans les élections partielles comme dans les sondages d'intentions de vote, prodrome de la chute de 1981 et des années suivantes.

OLIVIER BIFFAUD.

CORRESPONDANCE

M. Fiszbin et les « mousquetaires »

A la suite de la publication dans nos éditions du 1er novembre d'un article sur la participation des communistes au gouvernement de 1981 à 1984 et dans celles du 3 novembre d'une lettre de M. Charles Fiterman, ancien ministre et membre du secrétariat du comité central du PCF, nous avons reçu une autre missive de M. Henri Fiszbin, ancien membre du comité central, exclu du PCF en 1981, membre associé du comité directeur du PS depuis le début 1989 :

« La découverte par le PCF du virage à droite du PS, *écrit M. Fiszbin*, date de 1977, avec la rupture du programme commun de gouvernement, et non des années 1981-1982, où fut mise en place la politique de rigueur par le pouvoir socialiste. A preuve le rapport du bureau politique présenté par Charles Fiterman à la conférence nationale chargée en octobre 1980 de désigner le candidat communiste pour l'élection présidentielle. « Les socialistes, *disait-il notamment*, affirment ouvertement des positions politiques qui dans tous les domaines convergent avec celles du pouvoir giscardien. » Or, quelques mois plus tard, le PCF entre au gouvernement pour mettre en œuvre le programme de François Mitterrand (...). Ce blocage provisoire de la dérive sectaire du PCF s'explique par le grave échec de Georges Marchais, obtenant seulement 15,34 % des voix à l'élection présidentielle alors que le Parti communiste avait rassemblé 20,6 % des suffrages aux élections législatives de 1978. »

Selon M. Fiszbin, cette participation gouvernementale à contre temps s'est traduite par *« une phrase d'ambiguïté et de double langage avant que ne soit remis en vigueur en 1984 un comportement d'hostilité systématique à l'égard du PS »*. L'ancien premier secrétaire de la fédération de Paris du PCF souligne que *« cette politique s'est heurtée depuis 1978 à de nombreuses contestations internes. La direction les a toutes laminées. Son pouvoir sur l'appareil est resté absolu. Mais chacune de ses « victoires » s'est accompagnée d'un nouveau déclin de son parti (...). Le PCF est aujourd'hui sur la touche, tandis que sous ses yeux perestroïka et eurogauche font bouger les lignes et que le PS est devenu le parti du socialisme démocratique en France. »*

☐ **Bonne image du RPR à droite, selon un sondage Sofres-Figaro.** —Un sondage Sofres (mille personnes interrogées entre les 23 et 26 octobre) publié dans *le Figaro* du mardi 7 novembre, révèle que 37 % des Français se sentent proches de l'opposition tandis que 52 % s'en considèrent éloignés. Parmi l'ensemble des Français, 29 % se disent proches de l'UDF, 24 % du RPR, 7 % du FN. Chez les sympathisants de droite, le RPR arrive en tête (48 %) devant l'UDF (28 %) et le Front national (14 %).

34 % des Français considèrent que l'union de l'opposition doit passer avant le renouveau de ses idées (28 %) et le choix d'un leader (16 %). 48 % des Français estiment encore que dans les mois à venir, l'opposition devrait en priorité s'intéresser à la préparation de la France au marché européen en 1992, avant l'éducation (37 %) et l'immigration (30 %).

Pour l'ensemble des Français comme pour les sympathisants de droite, M. Valéry Giscard d'Estaing est celui qui agit le mieux pour l'union de l'opposition.

Dans la préface d'un recueil de ses textes politiques

M. Rocard appelle les socialistes à retrouver une identité

M. Michel Rocard publie aux éditions du Seuil un nouveau recueil de textes politiques portant sur la période 1986-1989, intitulé *« Un pays comme le nôtre »* (1). Dans une préface de quatorze pages, le premier ministre dresse une sorte d'état du monde, de la France et du socialisme.

Après avoir noté que *« les hommes, et les Français comme les autres, sont disponibles pour l'espoir »*, M. Rocard observe qu'*« un espoir pour l'avenir ne saurait se limiter à un taux de croissance »*. Comme *« l'espoir s'use et les mots aussi »*, il ne suffit plus d'*« accoler éternellement l'adjectif « nouveau » à tous les substantifs qui décrivent soit une forme d'organisation sociale, soit une procédure pour en changer »*. C'est pourquoi *« l'impression se répand* (...) *que ni la France ni ceux qui la gouvernent n'ont plus de grandes perspectives »*.

Il y a là, pour le premier ministre, *« un vaste paradoxe : la faculté de schématiser une espérance semble s'estomper dans la période même où s'esquisse, à travers des signes multiples, la perspective d'un monde apaisé, mieux régulé, accueillant un peu moins mal ses habitants »*.

M. Rocard ajoute que la tâche qui attend notre pays *« est considérable et digne de la France »*. *« Nous ne l'assumerons,* explique le premier ministre, *que si le pays retrouve une cohésion plus forte, une confiance plus grande dans sa capacité à traiter ses problèmes et à surmonter ses défis, qu'ils aient nom chômage, pouvoir d'achat, échec scolaire, délinquance, heurts entre communautés, inégalités excessives. »*

Pour le premier ministre, *« c'est ici que la référence au compromis social, le gouvernement par le dialogue et la négociation plus que par le commandement administratif, le renforcement de la solidarité, l'action convergente des élus locaux et nationaux pour assurer la qualité du service public et celle de l'environnement sont décisifs. »*

« Sommes-nous vraiment la gauche ? »

Affirmant que *« l'ambition »* de la France appelle *« un réveil, une mobilisation, l'émergence d'un vaste réseau d'hommes et de femmes convaincus »*, le premier ministre ajoute : *« Seuls s'en écartent ceux pour qui les solutions de force ou d'exclusion sont les meilleures devant toute crise sociale ou politique. Mais les communistes en déshérence de projet, les démocrates chrétiens, radicaux, centristes ou gaullistes, conscients aujourd'hui de l'attachement des socialistes à la liberté et désireux d'affirmer l'orientation sociale de leurs options, et l'immense masse de ceux qui, jusqu'à présent, jugeaient l'action politique par trop dépourvue de hautes ambitions pour s'y associer, tous ceux-là ne peuvent pas ne pas sentir que l'aventure les concerne »*.

M. Rocard fait aussi remarquer que c'est au sein du PS que s'est engagée *« depuis 1982, depuis le refus d'une aventure économique solitaire de la France (...) la profonde et troublante mutation qui a conduit les socialistes à abandonner la vision d'une société principalement administrée par l'Etat »*. Il reconnaît toutefois que ceux-ci sont aujourd'hui *« incertains, peu sûrs d'eux-mêmes et parfois remplis de doutes sur les bonnes réponses aux situations qui se présentent »*. *« Le changement de vision centrale,* continue M. Rocard, *pour voté qu'il soit — unanimement — dans les congrès n'est sans doute pas encore tout à fait assumé par tous »*.

Pour le premier ministre, *« si l'image ancienne (...) avait ses inconvénients, le principal étant celui de l'inefficacité économique et de l'incompatibilité avec le cadre international (...), elle avait aussi ses avantages »*. Pour lui, le principal de ces avantages, était une identité très forte.

Evoquant la nouvelle politique des socialistes au pouvoir, M. Rocard constate *« que d'autres peuvent* [la] *rejoindre. Certaines frontières s'estompent »*. Il a joute immédiatement : *« A l'inverse, les partenaires de longue date, les communistes, incommodes mais si bien installés à gauche, prennent leurs distances de manière croissante. La stratégie générale qui est maintenant celle des socialistes ne peut en aucun cas être la leur. Pour des raisons internes, car elle ne s'accommode pas de la démagogie et pour des raisons externes, car elle exclut la stratégie du socialisme dans un seul pays et vise au contraire à renforcer la place de la France dans l'Occident »*. Constatant que, depuis la dernière guerre, les communistes s'étaient érigés *« plus ou moins en conscience de la gauche »*, il remarque : *« Il reste quelque chose de cette période ! Sommes-nous vraiment la gauche, si les communistes le nient ? »*

M. Rocard affirme ensuite qu'il assume, pour son compte, le terme d'*« action pragmatique »*. *« Le conflit constitue le mode d'être de nos sociétés démocratiques »*. Il reconnaît que cette situation est *« un facteur de trouble* [pour le PS] *qui a pour fondement le débat, reconnaît la contradiction, mais aimerait ne faire qu'un avec son électorat »*. Pour sa part, M. Rocard assure qu'il a su se *« déprendre »* de la *« tradition qui donnait au parti le privilège de la vérité »*.

Pour lui, c'est de cela que *« découle ce qu'on a appelé la « méthode Rocard » : le dialogue comme outil, pour fonder solidement les réformes ; l'autonomie comme principe pour diffuser les responsabilités : la durée comme exigence pour permettre d'assumer les changements sans violence sociale »*.

---

(1) Le Seuil. Collection Points (Inédit politique).

JULES FERRY

Le grand mérite du livre de Jean-Michel Gaillard est de redonner à l'idole ses fraîches couleurs, d'exhumer le vivant sous le vénéré... Dans cette "bio" de riche facture classique, il y a quelques chapitres d'une rude actualité...

Jean-Pierre Rioux, *Le Monde*

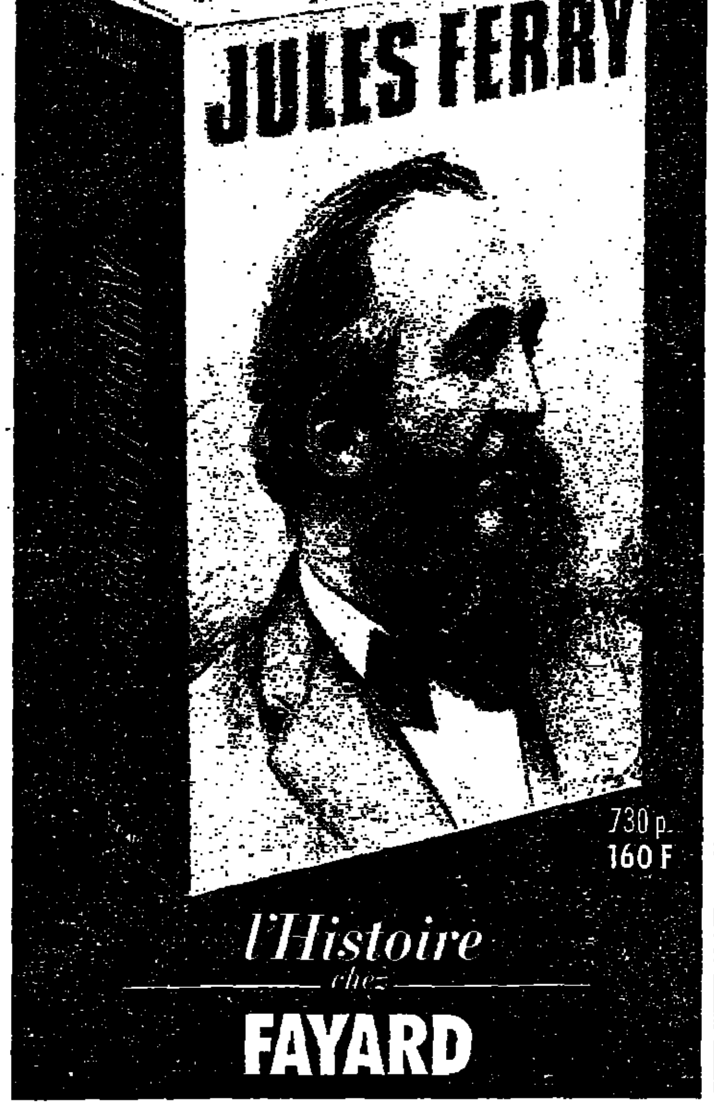

l'Histoire
chez
FAYARD

PARIS-LONDRES

Des avions de moins de 2 ans?
Si j'avais su je n'aurais pas pris de tranquillisants.

Il y a deux types d'hommes d'affaires. Ceux qui ne savent pas et ceux qui savent qu'avec Air Europe ils seront vraiment traités en businessmen, d'un bout à l'autre de leur voyage.

- Dès l'aéroport : salon privé, enregistrement 10 minutes avant le départ,
- A bord : cabine "Business Class" séparée, fauteuils espacés, breakfast complet, excellente cuisine, bar gratuit, hôtesses jeunes et charmantes, avions de moins de deux ans,
- Après le vol : liaison directe Gatwick-Victoria Station tous les quarts d'heure, en 30 minutes.

Et ce n'est pas tout : à partir du 29 octobre Air Europe augmente ses fréquences, vous propose 6 vols aller-retour par jour aux meilleurs prix du marché (Classe Affaires : 1990 F aller-retour). So what... ne dites plus "Si j'avais su !".

Consultez votre agence de voyages ou Air Europe : (1) 49 27 91 00.

air europe

La Business Class de ceux qui savent.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

La baisse des prélèvements obligatoires et la hausse des dépenses publiques

« Je fais prendre un risque à la société française »

explique le chef du gouvernement

S'il évoque souvent les problèmes économiques, M. Michel Rocard n'a pas l'habitude de livrer en public tout le fond de sa pensée à propos, notamment, de la question centrale du rôle de l'État. Pourtant, jeudi 26 octobre à Montpellier, à l'occasion du sept centième anniversaire de l'université de la ville (*le Monde* du 28 octobre), le premier ministre a été très explicite, dans un petit discours improvisé, non prévu au programme et inspiré, a-t-il expliqué, par les circonstances.

M. Rocard a appris aux universitaires qui l'écoutaient qu'il venait d'avoir l'idée d'« *une manière de pacte intellectuel entre nous* ». Pour étayer cette idée, le premier ministre a rappelé que sans l'effort particulier pour l'éducation, il aurait « *probablement pu diminuer* [le] *déficit budgéraire public d'une douzaine de milliards supplémentaires* », ce qui était, a-t-il dit, « *fort attendu* ». Pour M. Rocard, il s'agit d'« *un choix philosophique, (...) de doctrine* ».

Le premier ministre a alors vivement dénoncé la critique de l'Etat qui sous-tend le libéralisme, « *mouvement intellectuel mondial extrêmement rapide* », a-t-il dit, avant d'ajouter : « *J'attends la colère électorale, mais il faudra bien dix ans — elle commencera aux Etats-Unis, elle continuera en Angleterre — pour nous rappeler à tous que le capital public, nos ponts, nos routes, mérite aussi d'être correctement entretenu : il y a 11 000 ponts à refaire pour des raisons de sécurité en Grande-Bretagne, mais personne ne pose publiquement le problème.* »

Le premier ministre a continué : « *S'agissant de l'Etat, qui est fournisseur de services auxquels ne s'incorpore pas une vitesse de croissance de la productivité physique des facteurs, qui serait de 5,5 % ou 6 % par an, comme dans l'industrie ou l'agriculture, on ne peut pas soutenir qu'il y ait une logique à limiter la vitesse de croissance des dépenses de l'Etat à la seule croissance de la production en valeur, même si l'intolérance à l'impôt a grandi. Autrement dit, il y a une exigence de cohérence, qui est d'accompagner toute exigence d'une baisse des prélèvements obligatoires (...), de la dépense publique, d'une acceptation explicite de la détérioration du service rendu par la puissance publique, faute de quoi nous sommes en dehors de toute loi de cohérence. Prenant la décision de diminuer notre déficit de dépenses publiques moins vite que les pays qui nous concurrencent, prenant la décision d'augmenter la croissance de nos dépenses plus vite que les pays qui nous concurrencent, nous faisons prendre, je fais prendre, à la société française un certain risque (...). Cela n'est pas tenable sans une compréhension de l'opinion publique très vaste, et il faut bien des porte-parole.* »

Doute et perplexité

M. Rocard a continué, à propos de la science économique : « *Ma perception (...) est que nous avons régressé depuis Keynes. Keynes est à mon sens l'un des derniers grands auteurs pour qui l'économie était la science de la création des richesses et de leur distribution parmi les hommes, l'argent n'étant (...) que le support dominant, certes, mais pas tout à fait le seul, de cet ensemble d'échanges.* »

Le premier ministre a déploré d'avoir « *assisté au recroquevillement et au rétrécissement de sa propre discipline à une science de la seule circulation de l'argent, dans laquelle la lecture du rôle et des fonctionnements de l'argent public est, grosso modo, omise, dans laquelle les hommes et leur sort sont un solde, dont le principal est le chômage, qui relève de la charité publique, et dans laquelle les lois de la production ne sauraient s'organiser qu'à la condition de laisser lentement dépérir le service de l'Etat. Il me semble qu'il est du devoir de la discipline économique de s'interroger vraiment sur la pertinence de tout cela* ». Le premier ministre a notamment souligné que les « *disfonctionnements sociaux* » qu'entraînerait, selon lui, l'application de ces idées, « *méritent examen, quantification et restauration de leur importance dans le corps de doctrine* ».

M. Rocard a ensuite évoqué les engagements financiers de l'Etat, pour l'éducation, au-delà du budget de 1990. Il a déclaré : « *Je n'ai aucune espèce d'idées sur le plan de savoir si nous pourrons les tenir. Les micro-accidents boursiers qui viennent de se télescoper (...), mais qui peuvent nous annoncer un ralentissement de la croissance mondiale, me plongent depuis quelques jours dans un état de perplexité (...). Par rapport à cela, la mise générale de toute la société française sous une tension budgétaire extrême et au seul privilège de son système éducatif et de recherche (...) ne sera pas tenable si* [elle] *n'est pas accompagnée d'un intense soutien de l'opinion tout entière. Nous avons besoin là d'une coopération active des créateurs de savoir et des dispensateurs de savoir que vous êtes (...). J'ai besoin d'être renforcé pour continuer à vous soutenir.* »

M. Rocard a conclu en reconnaissant l'intérêt pour l'Etat d'« *une ascèse fiscale tout de même nécessaire à une intelligence fiscale qui, au moins, lui permette d'éviter de paralyser la production* ». « *Mais trop c'est trop,* a conclu le premier ministre, *il faut repartir en sens inverse et nous ne le ferons pas autrement que tous ensemble.* »

Les deux Rocard

Suite de la première page

M. Rocard travaillait à la direction de la prévision du ministère des finances au moment où celle-ci « lançait » les premiers modèles keynésiens. Le premier ministre revendique toujours « l'archaïsme » qui le fait s'intéresser plus à « l'économie réelle », celle de la production, qu'à la sphère purement financière. Plus près de Keynes que des « classiques » du dix-huitième siècle, ou des « néo-classiques » qui ont nourri le monétarisme de l'école de Chicago, M. Rocard est donc en porte-à-faux avec les idées dominantes, d'origine américaine, qui, aujourd'hui, inspirent les politiques économiques des puissances occidentales.

L'Etat reste, avec l'entreprise, l'une de ses deux fortes références en matière économique. M. Rocard a tellement répété que « *l'Etat ne sait pas et ne doit pas produire* » qu'il a fini par être assimilé, en particulier par ses adversaires au sein du PS, à l'école libérale anti-étatique. En fait, M. Rocard — « *volontariste* », mais pas « *dirigiste* », résume-t-on à son cabinet — s'emploie à concilier son ambition d'un Etat fort, dont il refuse la « *paupérisation* », avec celle d'un Etat qui sache rester à sa place.

Cette synthèse, le premier ministre la trouve dans l'idée keynésienne d'un Etat régulateur — au sens fort du terme — qui fixe les règles du jeu, mais trace aussi les grandes orientations et donne à l'économie les impulsions nécessaires, par exemple en tentant de définir une stratégie industrielle cohérente. Dans cette optique, la pierre philosophale de M. Rocard, c'est la démarche contractuelle tous azimuts : avec les entreprises, les régions, les universités...

Evidemment, tout cela trouve sa traduction en termes de dépenses publiques. En bon keynésien, M. Rocard garde, observe l'un de ses proches, l'idée d'un *déficit budgétaire « créateur »*. Le premier ministre est, de ce point de vue, beaucoup plus audacieux, au fond de lui-même, que son ministre de l'économie, à qui, en 1984, il reprochait une « *gestion notariale des finances publiques* ». En fait, M. Rocard professe tout simplement, en la matière, des idées révolutionnaires — pour l'époque — puisqu'il pense qu'il faut inverser le mouvement de baisse des prélèvements obligatoires et juge qu'il n'est pas souhaitable de limiter la progression des dépenses publiques au seul rythme de progression de la production intérieure, compte tenu des services non marchands que doit rendre l'Etat (*lire ci-contre*).

Le « hic », c'est que, comme l'a rappelé M. Rocard, dimanche 5 novembre, lors d'un colloque organisé par ses amis, « *en matière de fiscalité, de taux d'intérêt, de déficit du commerce extérieur ou des finances publiques, nous ne pouvons pas faire cavalier seul et (...) nous devons conserver une position compatible avec la situation et l'action économique de nos partenaires et concurrents, quoi qu'il nous en coûte* ». Si M. Rocard est, en partie, obligé de jouer à « contre-emploi », c'est parce qu'il a la conviction que, dans un *environnement* mondial dominé par les libéralismes, et sauf à pénaliser les entreprises françaises, il est contraint de se plier aux règles du jeu.

Schizophrénie

Tel, en effet, qu'on peut le reconstituer — puisque M. Rocard, en public, n'en livre que des bribes, — le raisonnement du premier ministre est, en substance, le suivant : *si l'on veut remuscler l'éco*nomie française — préalable à tout le reste, — nos entreprises ont besoin d'un environnement stable. La stabilité du franc — *outre le fait* qu'elle est nécessaire à la poursuite du processus d'intégration européenne — est un des éléments essentiels de cet environnement. J'ai donc besoin, entre autres, de la confiance des opérateurs internationaux. Or, compte tenu du poids des idées monétaristes dominantes, *que je n'ai pas le pouvoir*, en tant que premier ministre français, de bousculer, je ne peux obtenir cette confiance qu'en menant une politique budgétaire rigoureuse. Donc, je subis ce dogme budgétaire qui m'est imposé, et qui est pour le moment accepté par l'opinion publique, en attendant qu'il s'écroule sous la pression des faits, des électeurs anglais et américains déçus, et d'une science économique renouvelée.

Illustration partielle du raisonnement, en mai dernier, lors d'un colloque à la Sorbonne : le premier ministre, regrette, comme à son habitude, que « *la finance prenne le pas sur la production* » et souhaite la mise en place d'une « *éthique* ». Mais il ajoute que si une telle proposition émane d'hommes accusés d'être « *imprégnés de marxisme, de collectivisme, d'avoir été les pourvoyeurs du goulag, le franc perd immédiatement quatre ou cinq points* ». L'initiative devrait donc venir « *de la production, du CNPF, des chercheurs* » (*le Monde* daté 28-29 mai).

Evidemment, une telle démarche est un peu « *schizophrénique* », comme le reconnaît un membre de l'entourage du premier ministre. Elle suscite — outre des critiques de fond sur la politique qui en résulte — les sarcasmes d'un des contradicteurs socialistes, qui affirme, en privé : « *Si l'on considère qu'il y a des tabous admis par l'opinion publique, alors on se condamne* ad vitam *aeternam à ne pas bouger. Ou alors, on admet qu'il n'y a plus de différences, sur le plan de la politique économique, entre la gauche et la droite. Mais dans ce cas, il faut le dire.* »

Moins « schizophrénique », l'action de M. Rocard, en matière de relations économiques internationales, est surtout plus limitée.

Pour le moment, M. Rocard ronge son frein. Outre les limites structurelles de l'action de la France, il rencontre sur sa route un obstacle de taille : la répartition des rôles, sous la Ve République, entre le président et son premier ministre. Or M. Rocard est très soucieux de respecter le domaine réservé de M. Mitterrand... Mais le premier ministre, passionné depuis longtemps par les problèmes internationaux, connaît « *le monde entier* », affirme l'un de ses collaborateurs. Il a « *partout un copain premier ministre, qui vient de l'être, ou sur le point de le devenir* ». Bref, « *on n'a pas vu tout ce que Michel Rocard fera dans ce domaine. C'est un terrain où il sera très actif dans les dix ans qui viennent* »...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

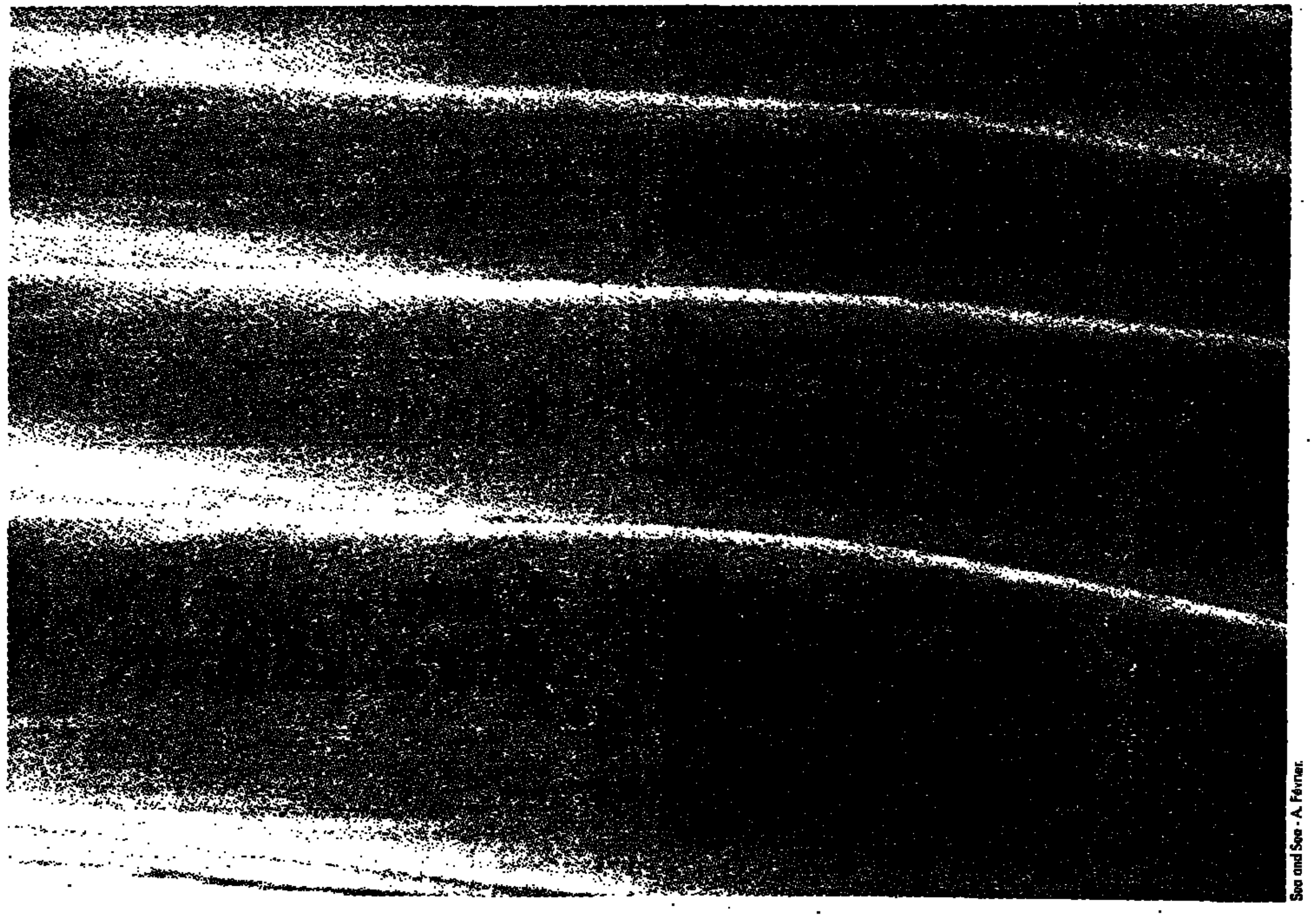

Soo and Soo - A. Février

AU-DELA D'UN CERTAIN SEUIL INFORMATIQUE,
L'IMPORTANT N'EST PLUS LA PUISSANCE DES OUTILS,
MAIS LA QUALITÉ DES TRANSMISSIONS.

■

Transpac, 1er réseau mondial de transmission de données.

Plus une entreprise se développe, plus elle traite de données. Et plus puissants deviennent ses outils informatiques.

Comment leur assurer la qualité des transmissions qu'ils nécessitent pour fonctionner à plein rendement?

Seul un réseau de très grande dimension, à la *fois large et sûr, rapide et flexible*, répond à leurs besoins : TRANSPAC. Premier réseau mondial de transmission de données, TRANSPAC l'est plus encore par la qualité que par la dimension.

Et cette qualité ne cesse de s'améliorer : délais de raccordement raccourcis, sécurité renforcée, performances optimisées...

En 6 ans, TRANSPAC a ouvert 100 nouveaux sites, multiplié par 6 le nombre de ses abonnés, par 10 le volume des caractères transmis. De nouveaux services ont été créés, de nouveaux modes d'accès téléphoniques et sécurisés, tels les cartes à mémoire X32 et les modems asynchrones à correction d'erreur.

A l'horizon se dessine NUMERIS, dont TRANSPAC ouvre déjà la voie. On dit que la qualité se paye : TRANSPAC fait mentir cet axiome.

En 3 ans, ses tarifs ont baissé de 26 % alors même que ses prestations ne cessaient de s'améliorer...

TRANSPAC est une filiale de COGECOM
(Groupe FRANCE TELECOM).
TRANSPAC, 33 av. du Maine, 75755 Paris Cedex 15.
Tél. : (1) 45.38.88.88.

TRANSPAC

UN ELAN POUR LES ENTREPRISES

SOCIÉTÉ/CULTURE

14 Le juge Boulouque contre *le Monde* et *Libération*
15 Le mort-vivant de Lamotte-Beuvron
20 Une exposition sur le néoclassicisme
21 Les propositions de M. Jack Lang pour la musique
24 Presse : l'ACP en cessation de paiement
Tennis : la réorganisation du circuit

Le débat sur les « foulards » et la laïcité

Les boutefeux de l'islam

Dans l'attente de l'avis du Conseil d'Etat sur le foulard islamique à l'école, plusieurs conflits locaux opposent de jeunes élèves musulmans à des enseignants. Deux membres du gouvernement, MM. Chevènement et Serre, se sont distingués de la position souple adoptée par MM. Rocard et Jospin, tandis qu'un débat sur l'intégration est réclamé de divers côtés. Intégration individuelle ou insertion d'une communauté ? Les *musulmans* de France sont divisés sur ce point.

Parfum d'eucalyptus et tapis d'Orient, gravures de La Mecque et versets du Coran au mur : le quatre-pièces de Daniel Youssouf Leclercq, au sommet d'une tour HLM de Bobigny, ressemble à une salle de prières. Cadre chez Bull, après avoir été archiviste à la Sécurité sociale, manutentionnaire et conducteur d'engins, le leader de l'association Intégrité n'a jamais fait mystère, sur son lieu de travail, de sa conversion à l'islam. Il lui est même arrivé de s'y rendre en turban et djellabah. S'il s'est « *assagi* », Daniel Youssouf Leclercq n'entend rien céder quant à l'obligation du voile : « *Si le Conseil d'Etat ne tranche pas en notre faveur, nous retirerons nos filles des écoles* », dit-il avec assurance.

Ancien président de la Fédération nationale des musulmans de France, c'est lui qui, déjà à la mi-octobre, s'était rendu à Creil pour convaincre Leïla et Fatima Achaboun, les deux sœurs collégiennes, de remettre leur *hidjeb* en classe : « *Une simple question de pudeur, et non d'ostentation, encore moins de prosélytisme*, explique-t-il. *Un vrai musulman ne peut pas envoyer sans foulard sa fille à l'école.* » Le père de la troisième adolescente de Creil, Samira Saïdani, avait employé les mêmes arguments. Tunisien, ce dernier est membre de la confrérie missionnaire Foi et Pratique (Jamm'at al Tabligh), fondée en Inde en 1930 et bien implantée en France.

Intégrité, Foi et Pratique... Ces noms sont moins célèbres que celui de La Voix de l'islam, organisation groupusculaire de création récente, prompte à récupérer les accès de *fièvre musulmane*, à l'origine des manifestations parisiennes du 26 février contre Salman Rushdie et du 22 octobre en faveur du foulard islamique. Etiquetée comme intégriste, La Voix de l'islam n'est prise au sérieux dans les milieux policiers que depuis l'arrivée dans ses rangs de Mohamed Mouhajer, d'origine libanaise, impliqué dans les attentats terroristes de Paris en 1986. En fait, la communauté musulmane est traversée de courants *d'affirmation identitaire plus* anciens et non moins efficaces.

Dans la masse plutôt apathique et inorganisée des musulmans de France, des mouvements comme Intégrité, Foi et Pratique, les Mourides, des regroupements d'associations comme la Fédération nationale des musulmans (une grosse centaine d'associations non algériennes), l'Union des organisations islamiques (cinq mille adhérents environ) et l'Association des étudiants islamiques font figure d'avant-garde, à la fois pour acquérir une représentativité et pour défendre un islam qu'ils estiment menacé.

Ils ne manifestent pas dans les rues, ou le font discrètement, mais ce sont eux qui, l'été dernier déjà, avaient engagé des poursuites judiciaires contre les éditions Christian Bourgois à propos de la sortie en France des *Versets sataniques*, de Salman Rushdie. La Mosquée de Paris s'était jointe à leur action *in extremis*. Ils avaient été aussi les premiers à protester après la destruction de la mosquée de Charvieu-Chavagneux dans l'Ain. Aujourd'hui, ils sont aux avant-postes dans l'affaire des foulards à l'école, prêtant leur « *assistance technique* » aux familles concernées, se flattant d'avoir obligé une fois de plus la Mosquée de Paris à sortir de sa réserve.

Il y a quelques années déjà, la Fédération nationale des musulmans de France avait rompu des lances avec le cheikh Abbas, à propos de la vente de viande rituelle *halla*, dont l'ancien recteur de la Mosquée de Paris ne voulait pas faire une obligation absolue pour les musulmans vivant en France : « *Le cheikh Abbas peut acheter sa viande au supermarché. Nous, nous ne voulons pas de cet islam à basse* (sic) *température* », avait répliqué, dans un vilain jeu de mots, Daniel Youssouf Leclercq, alors président de la FNMF.

Ces offensives ne sont pas étrangères à la guerre d'influence pour le contrôle et la représentation de l'islam en France. Mais, fermes sur les principes, leurs auteurs se veulent surtout les gardiens d'une certaine orthodoxie islamique. Pour des raisons historiques et politiques, la Mosquée de Paris jouit d'une suprématie de fait, mais elle est soupçonnée de *ménager* par trop les autorités et la laïcité françaises.

A côté de courants libéraux et « *réformateurs* » qui passent des « *compromis* » avec l'islam, ces orthodoxes, Français convertis, militants d'associations, membres de confréries, croient possible une pratique intégrale de leur religion dans la société française : régularité absolue des prières (contre ceux qui acceptent des décalages horaires), port du foulard pour les femmes, de la barbe pour les hommes, refus des prêts bancaires et des mariages mixtes, admission des enfants à l'école coranique, etc. Ils ont des liens avec des organisations pakistanaises en Angleterre ou turques en Allemagne fédérale, avec le MTI (Mouvement islamiste tunisien) et le Front islamiste algérien, mais ils nient toute action missionnaire organisée.

France-Plus ou Islam-Moins ? s'interrogent ces tenants d'un islam orthodoxe, à propos des positions « laïques » prises dans l'affaire des foulards par l'association de jeunes beurs. Pour eux, la pression de la société sécularisée est si forte qu'un jeune immigré en France a plus de mal à revenir à la religion de ses parents qu'un chrétien baptisé en avait hier pour se convertir à l'islam. Ils protestent contre l'image donnée de la religion musulmane, « *religion d'éboueurs* », « *mouvemnt obscurantiste du Moyen Age* ». Fanatisme, terrorisme : ils ne se sentent pas responsables des forfaits reprochés à l'islam. « *La France n'identifie pas le judaïsme avec Sharon. Pourquoi assimiler l'islam au Hezbollah ?* », s'interroge l'un d'eux.

Leur islam s'inspire d'une vision très critique de la société française, avec laquelle ils proposent une rupture radicale. C'est aux jeunes, réputés buveurs et drogués, que s'adresse en particulier le Tabligh, *mouvement dévôt et missionnaire*, familier du porte-à-porte, que dirige le cheikh Mohamed Hammami, l'une des personnalités les plus mystérieuses de l'islam de France. Ses prêches à la mosquée Omar, rue Jean-Pierre Timbaud à Paris, propriété du mouvement depuis 1980, attire la foule chaque vendredi après-midi à l'heure de la prière. « *Les Tablighi prêchent la bonne parole. Ils prient à l'heure, dans l'avion, le bateau, au bureau et à l'usine, s'il le faut* », affirme le cheikh Hammami. Ajoutant : « *Les tentations en France sont l'alcool, les filles, la télévision. Notre religion nous interdit de parler aux femmes, même étrangères. Nous ne faisons pas de politique, nous demandons seulement aux jeunes de retrouver le droit chemin, qui est celui de la religion.* »

Réflexe communautaire

Intégrisme ? On peut discuter à perte de vue sur ce mot. Ce qui est vrai, c'est que, à un conflit historique pour le contrôle de la communauté, se superpose désormais un affrontement entre deux pôles d'interprétation et d'affirmation de l'islam en France. Le premier, représenté par la Mosquée de Paris et des intellectuels de renom, vise plutôt à une sorte d'intégration individuelle des musulmans, respectueuse du cadre défini par l'Etat, par les lois et les coutumes laïques. Le deuxième se rapproche plutôt du modèle américain d'insertion communautaire : obtenir, pour une minorité ethnique ou confessionnelle, un maximum d'avantages ou plutôt, comme disent Rémi Leveau et Gilles Kepel, de « *non-discriminations ou de discriminations positives* » (1).

C'est ce deuxième modèle qui, *actuellement*, a le vent *en poupe* en France. Au début des années 80, l'intégration se faisait surtout sur une base individuelle ou associative. Aujourd'hui, c'est le réflexe communautaire qui joue. Il jouera d'autant plus que l'image de l'islam apparaîtra aux musulmans maltraitée, que les mosquées seront détruites ou contestées (Charvieu-Chavagneux, Lyon) et qu'ils auront le sentiment d'être exclus de l'école publique, par exemple.

Le forcing religieux des musulmans en France ne fait sans doute que commencer. Il va se traduire par une demande croissante de lieux de prières, d'abattoirs de viande rituels, de quartiers réservés dans les cimetières – revendication qui prendra de l'ampleur avec l'accroissement du nombre des Français musulmans, – par l'exigence d'un subventionnement public (loi Debré) d'écoles privées musulmanes, etc. « *Les juifs ont réglé leurs problèmes de viande rituelle, de cimetières et d'écoles. Le fait que nous n'y soyons pas encore parvenu est ressenti dans nos rangs comme une brimade* », dit Ahmed Djaballah, jeune président de l'Union des organisations islamiques. Si elle ne conçoit pas l'adoption en France de la législation islamique, cet avant-gardiste, intégriste ou orthodoxe, se dit prêt à se battre pour défendre tout ce qui touche au statut personnel des musulmans. L'affaire des foulards aura servi de détonateur.

HENRI TINCQ

---

(1) On lira notamment sur ce point *les Banlieues de l'islam*, de Gilles Kepel (1987) au Seuil et *les Musulmans dans la société française*, de Rémi Leveau et Gilles Kepel (1988) aux presses de la Fondation nationale de sciences politiques.

Le devoir d'intégration

par Robert Solé

EN refusant de trancher dans l'affaire du voile islamique, le gouvernement a pris le risque d'entretenir le feu qu'il voulait éteindre. Souhaitons plus de succès au Conseil d'Etat, même si cet organisme n'est pas le mieux placé pour résoudre une question qui relève davantage du symbole que de la réglementation. Il est temps d'en finir en effet avec cette affaire, et, surtout, de profiter du débat qui passionne la France depuis quelques semaines pour faire avancer la politique d'intégration des immigrés.

L'immigration n'est plus la chasse gardée du Front national. Pendant des années, le parti de Jean-Marie Le Pen en avait fait son cheval de bataille et son fonds de commerce. Le gouvernement Chirac tenta de casser ce monopole en 1986, avec la loi Pasqua et la réforme – avortée – du code de la nationalité. Mais c'est l'affaire du voile islamique, dont aucun parti n'a pris l'initiative, qui vient vraiment de déposséder le Front national de son sujet de prédilection : la France entière semble s'être emparée du dossier, exprimant tout haut, pour la première fois, ses convictions et ses craintes, ses revendications d'identité ou son désarroi.

Un déballage de cette ampleur, à partir d'une affaire aussi minime en apparence, peut troubler. Il peut causer des dégâts, et en cause même déjà. Mais c'est une occasion exceptionnelle de définir enfin, ouvertement et sans complexe, la place que la société française veut donner à ses immigrés.

Intégration, intégration... Le mot est sur toutes les lèvres depuis quelque temps. C'est le rôle que Michel Rocard assigne à l'école, le thème du débat que Laurent Fabius se dit prêt à engager à l'Assemblée nationale et le nom du ministère que réclame Harlem Désir.

Le verbe « *intégrer* » vient à peine d'entrer dans le vocabulaire de la gauche. Jusqu'à une date récente, les socialistes le récusaient, pour parenté suspecte avec « *assimiler* ». Ils voulaient simplement « *insérer* » les immigrés, sans très bien préciser comment. Parallèlement, deux formules faisaient florès à gauche : le « *droit à la différence* » et « *la société multiculturelle* ».

La quasi-absence de ces deux formules dans le débat en cours est frappante. Si beaucoup de gens prônent « *la tolérance* », rares sont ceux qui vantent les mérites de « *la différence* ». Tout le monde s'interroge plutôt sur la manière de faire évoluer les mentalités – de « *faire tomber le voile* » – et de permettre l'intégration.

Ce glissement sémantique est le signe d'une évolution importante : on confond de moins en moins la France antiraciale, qui est un fait, et la France multiculturelle, qui est un pari hasardeux, contraire à l'histoire nationale. Les apports étrangers ont toujours été l'une des richesses de la France. Mais celle-ci ne peut être une sorte de mosaïque dans laquelle chaque case défendrait sa fontière, ses valeurs, sa conception de la vie en société ou des rapports entre les hommes et femmes.

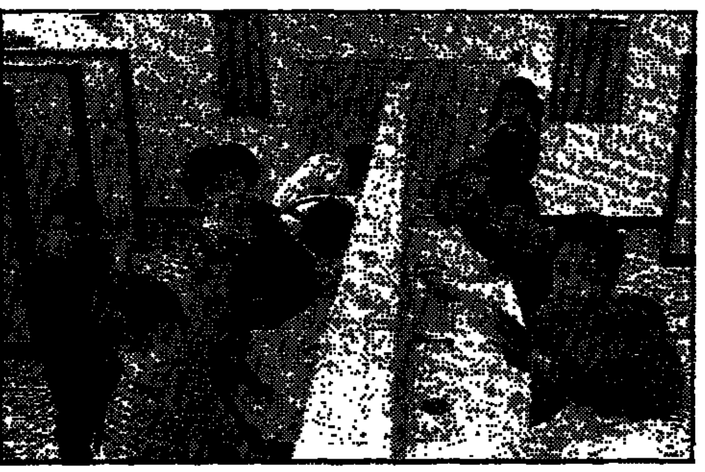

Une école maternelle à Saint-Denis : l'institution scolaire est le lieu idéal de l'intégration, mais on ne peut lui demander de régler des problèmes qui la dépassent.

La France a une culture dominante qui évolue sans cesse au contact d'autres cultures mais n'est pas une parmi d'autres. L'objectif n'est pas de définir une société de « *coexistence* » mais d'assurer les conditions d'une société d'intégration. En d'autres termes, de permettre à des immigrés – encore étrangers ou déjà en possession de la nationalité française – de devenir des citoyens à part entière, pleinement associés à la vie nationale.

Aucune institution n'est mieux placée que l'école pour favoriser cette intégration. Cela explique qu'elle soit aujourd'hui au cœur du débat.

Double débat, à vrai dire, car au foulard islamique et à ce qui s'y rattache (refus de participer à certains cours) s'ajoute le problème des établissements qui comptent trop d'élèves immigrés. Creil a éclipsé Montfermeil, mais c'est sur tous les Montfermeil de France qu'il va falloir se pencher prochainement. Le maire de cette commune de Seine-Saint-Denis a posé le problème de manière choquante et pris des mesures inadmissibles. Mais ses homologues communistes du département savent très bien de quoi il parle. Des classes qui comptent 60 ou 70 % d'enfants d'immigrés, parfois davantage, sont le meilleur moyen de provoquer des conflits graves en pénalisant et les élèves français et les élèves immigrés.

A Montfermeil – comme d'ailleurs à Creil – on demande à l'institution scolaire de régler des problèmes qui la dépassent. Car si l'école est le lieu idéal de l'intégration, la véritable clé de cette dernière est souvent le logement. Des communes ont fermé leurs portes aux *immigrés* ; d'autres *ont été* contraintes d'en accueillir énormément. Sous prétexte que le « *seuil de tolérance* » est une notion raciste – personne, en effet, n'a jamais été capable de chiffrer ce fameux seuil – on a laissé se faire des concentrations qui conduisent très vite à des ghettos. La solution ne relève ni de l'école locale, ni de la mairie, mais du département, de la région, du gouvernement et du Parlement.

Une double démarche

L'intégration des immigrés musulmans ne se posait guère du temps où la plupart de ceux-ci – harkis mis à part – venaient travailler en France pour une durée provisoire, sans conjoint et sans enfants. Désormais que l'immense majorité d'entre eux s'établit définitivement ici et revendique les mêmes droits que les Français. Leurs enfants, nés en France, acquièrent d'ailleurs automatiquement la citoyenneté à leur majorité, parfois même à la naissance. L'intégration n'est alors pas une option mais, pour eux comme pour la société d'accueil, une nécessité et un devoir.

Il restera toujours un petit noyau qui, pour des raisons diverses, refusera de s'intégrer. Que faire ? Personne n'a encore trouvé de solution satisfaisante. L'intégration suppose en effet une *double démarche, celle de la* société d'accueil et celle de l'immigré lui-même. Faut-il favoriser, par exemple, la création d'écoles islamiques ? Mais comment l'interdire ? L'Etat pourrait tout juste exercer son contrôle sur des établissements subventionnés, sous contrat. Si la communauté musulmane de France est trop pauvre pour se donner des écoles entièrement privées, un financement extérieur est toujours possible, comme pour les mosquées...

Ces questions en suspens ne dispensent pas de développer, dès à présent, des mesures d'intégration pour le plus grand nombre. L'affaire des foulards a braqué le projecteur sur des intégristes. Il va falloir s'occuper maintenant – et plus sérieusement qu'on ne l'a fait jusqu'ici – de tous les autres musulmans qui sont appelés, tôt ou tard, à devenir Français à part entière.

Un sondage BVA pour le PS

Les deux tiers des jeunes approuvent M. Jospin

M. Gérard Le Gall, membre adjoint du secrétariat national du PS chargé des études politiques, a donné connaissance du résultat d'un sondage commandé par le PS à l'institut BVA et effectué les 3 et 4 novembre auprès de neuf cent vingt-deux personnes âgées de dix-huit ans et plus. Il en ressort que 47 % des personnes interrogées s'estiment concernées par l'affaire des voiles (53 % ne s'estiment pas concernées). 47 % d'entre elles désapprouvent la position du gouvernement pour 44 % qui l'approuvent (ces chiffres étaient, respectivement, une semaine auparavant, de 53 % et 47 %). Le soutien au gouvernement est majoritaire à gauche – 57 % des membres du PS approuvent sa position – et minoritaire à droite. Il est dominant dans les catégories d'âge comprises entre dix-huit et cinquante ans et minoritaire au-delà. Le sondage révèle un phénomène de génération : *64 % des dix-huit-vingt-quatre* ans approuvent le ministre de l'éducation nationale, pour 52 % des vingt-cinq-trente-quatre ans et 47 % des trente-cinq-quarante-neuf ans (1).

Parmi la population âgée de plus de cinquante ans, la majorité s'inverse : 31 % seulement déclarent approuver le gouvernement.

---

(1) Cette dernière tranche a d'ailleurs beaucoup évolué : lors du dernier sondage BVA-TF 1 des 27-28 octobre, ils n'étaient que 29 % à approuver cette position. Un changement peut-être dû à l'influence des adolescents eux-mêmes sur leurs parents.

Hatier

116 spécialistes de réputation mondiale ont rédigé le 1er dictionnaire de la pensée politique

DICTIONNAIRE DE LA PENSÉE POLITIQUE HOMMES ET IDÉES

De l'Antiquité à nos jours, 850 pages - 89,00 F

EN ECONOMIE, HATIER C'EST CLAIR

مكتبة الاجيال

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

Le débat sur les « foulards » et la laïcité

Creil dans l'impasse

CREIL (Oise)

de notre envoyé spécial

Dès le petit matin, le grillage qui ceint le collège Gabriel-Havez était doublé d'une haie touffue de photographes. Le dispositif médiatique était en place : Leila, quinze ans, sa sœur Fatima, quatorze ans et, Samira, quinze ans, pouvaient faire leur rentrée. Vêtues d'un jean ajusté, d'un survêtement, d'un anorak ou d'un parka très mode, les trois adolescentes auraient pu passer inaperçues dans la multitude qui s'est pressée, lundi 6 novembre, jour de la reprise des classes, n'eussent été leurs foulards – un de couleur crème et deux mauves – ces *foulards islamiques* qu'elles s'entêtent à vouloir porter en classe.

Cette fois, les enseignants avaient pris les devants. Arrivés une heure plus tôt, ils avaient décidé de ne pas les accueillir et même de quitter l'établissement avec leurs élèves si on les obligeait à le faire. La coordination des professeurs avait opté pour la fermeté par 24 voix contre 6. Une forte majorité, certes, mais pas l'unanimité espérée. Les « minoritaires » ne se privaient d'ailleurs pas de regretter cette position « intolérante »

Les enseignants en assemblée

Après avoir divisé la France, son gouvernement et, accessoirement, le Parti socialiste, le foulard de Leila, Fatima et Samira allait-il avoir raison de l'unité de façade du collège de Creil, incarnée depuis des semaines par M. Ernest Chenières, ce principal disert, brun de peau, franc-maçon et avocat convaincu de la laïcité ? *« Il ne peut pas y avoir univocité dans une communauté de soixante intellectuels*, expliquait-il. *Mais je ne crois pas que les professeurs soient prêts à s'affronter. Ils cherchent seulement à recréer les conditions normales d'harmonie, de paix et de sérénité pour travailler à nouveau. »*

En fin de journée, au terme d'une assemblée générale d'une heure et demie, la coordination des personnels publiait un communiqué unanime, dans lequel tous les équilibres étaient méticuleusement respectés. *« Nous ne pouvons pas accepter la revendication d'un groupe religieux (foulard islamique) en la refusant à d'autres (absence systématique du samedi) »*, ont déclaré les enseignants, faisant allusion aux demandes de la communauté israélite. Se réclamant d'une *« totale neutralité »*, ils s'engagent à *« assurer le suivi scolaire des élèves qui refuseraient de se plier au règlement en vigueur. Mais aucun signe distinctif religieux ou autre ne peut être accepté en cours »*.

Les trois jeunes musulmanes seront tenues au courant des leçons par le cahier de textes et leurs devoirs seront corrigés. Mais elles resteront confinées aux locaux de la vie scolaire ou au centre de documentation et d'information, comme ce fut le cas le 6 novembre.

Quel dur lundi de rentrée ! Les journalistes avaient entrepris de bivouaquer dans le hall de l'établissement, obligeant le personnel administratif à slalomer au milieu de ce *sit-in* improvisé. De là, ils pouvaient observer les nombreuses allées et venues de cette journée-marathon. Ainsi, à l'heure de la récréation, ils virent arriver MM. Ali Achaboun et Mohamed Saïdani, les deux pères, accourus à un rendez-vous que personne ne se souvenait leur avoir fixé. *« Allah a bien fait les choses »*, souriait M. Chenières. L'inspecteur d'académie, *M. Jacques Marchal, venait* précisément d'arriver... à l'improviste. Mais les deux heures de discussion n'ont pas abouti. *« Je ne peux tout de même pas frapper mes filles pour les obliger à quitter le foulard »*, expiquait M. Achaboun, se réfugiant derrière leur libre arbitre.

Chaque fois que celles-ci risquaient trois pas dans la cour de récréation, elles provoquaient la ruée des caméras. A midi, c'est dans une atmosphère d'échauffourée que M. Achaboun, au volant de son break Peugeot, est venu cueillir Leila et Fatima. Même mouvement de foule à 14 heures et à la fin des cours. Des ribambelles de gamins excités ajoutaient à la confusion. Un enseignant du voisinage, Don Quichotte maniaque de la sécurité incendie dans les établissements scolaires, est même venu souffler au passage sur les braises en suggérant aux élèves, présumés en danger, de se mettre en grève...

JEAN-JACQUES BOZONNET

Poissy, Avignon, Marseille...

MM. Yannick Simbron, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), et Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), devaient se rendre mardi 7 novembre à Creil pour apporter leur soutien aux enseignants du collège Gabriel-Havez. La veille, ceux-ci avaient décidé de ne plus accueillir les trois jeunes musulmanes qui refusent toujours d'ôter leur foulard islamique en classe. La situation apparaît provisoirement bloquée dans cet établissement d'où est partie la polémique pour s'étendre à plusieurs autres établissements.

Ainsi, les enseignants du collège des Grandchamps à Poissy (Yvelines) ont observé une grève, lundi 6 novembre, pour protester contre le refus d'une élève musulmane de retirer son foulard. Les cours ont pu reprendre au bout de deux heures, la jeune fille ayant finalement obtempéré. A Avignon et à Marseille en revanche, c'est l'impasse. Malgré des discussions entre l'administration des établissements scolaires et les familles concernées, aucun compromis n'a pu être trouvé.

Le proviseur du lycée d'enseignement professionnel Philippe-de-Girard à Avignon, M. Guy Bourgeois, a indiqué que la jeune Marocaine Saïda Chellah, dix-sept ans, ne serait plus admise en cours tant que le Conseil d'Etat n'aurait pas rendu son avis. Au lycée d'enseignement professionnel Marie-Laurencin de Marseille, la jeune Souha Flijane, dix-huit ans, s'est vu interdire l'accès de l'établissement, lundi après-midi, après l'échec des discussions entre le proviseur et le père et le frère de la jeune fille. Au nom de ceux-ci, Mᵉ Gilbert Collard a déposé plainte auprès du procureur de la République contre le proviseur pour discrimination religieuse.

RÉACTIONS

□ **M. DELEBARRE : pour la compréhension.** – Pour M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, des transports et du logement, il faut traiter le problème du foulard par *« le dialogue, la compréhension, la discussion »* en *« admettant la confrontation culturelle »*. Lundi 6 novembre au cours de « l'Heure de vérité » sur Antenne 2, il s'est déclaré *« profondément laïque »* et *« contre toute forme de prosélytisme dans les établissements scolaires »*, mais a-t-il demandé *« A-t-on le droit d'exclure des jeunes filles qui portent le voile, alors que des dizaines de milliers de jeunes filles d'origine musulmane sont en train de réussir leur libération par l'éducation ? »*

□ **M. MÉHAIGNERIE : pas de martyrs.** – M. Pierre Méhaignerie a déclaré, lundi 6 novembre à Rennes, que *« le recours de Lionel Jospin au Conseil d'Etat est normal dans un état de droit »*. Selon lui, *« il ne faut pas exclure les jeunes fille qui veulent porter le voile »*, car *« c'est en faire des martyrs et c'est ce qu'attendent les fanatiques »*.

□ **M. SARRE : contre la *« soft* idéologie ».** – M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat des transports, a jugé que la *« laïcité moderne »* dont se réclame M. Michel Rocard *« procède d'un repli sur un certain nombre d'idées minimales ». « Je suis pour que l'on respecte la laïcité, non seulement dans les principes, mais dans l'action »*, a-t-il affirmé, lundi 6 novembre à Paris, en s'élevant contre *« la* soft *idéologie »*.

□ **M. CHEVENEMENT : ni kippa ni tchador.** – M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a estimé, lundi 6 novembre sur Antenne 2, que *« il ne peut y avoir ni soutane, ni kippa, ni tchador à l'école laïque, parce que l'école laïque, c'est l'école de la liberté »*.

JUSTICE

Deux journalistes de « Libération » et du « Monde » poursuivies par le juge Boulouque

La requête en réhabilitation d'un magistrat antiterroriste

Retenu, de son plein gré, à Londres, le juge d'instruction, M. Gilles Boulouque, n'a pas pu assister, lundi 6 novembre, à la première journée du procès en diffamation qu'il avait intenté à deux journalistes Agathe Logeart, *du Monde* et Véronique Brocard de *Libération*, devant la 17ᵉ chambre du tribunal correctionnel de Paris. Le magistrat n'a donc pas pu apprécier les égards particuliers dont la justice avait entouré l'audience : quatre juges là où ne siègent habituellement que le président et deux assesseurs. Des barrières de sécurité et une demi-douzaine de gendarmes, là où ne sommeillent, d'ordinaire, que deux policiers. M. Boulouque n'a pas non plus été en mesure de s'apercevoir que la presse, au fond, comprend son malheur. Et même qu'elle le partage.

Le malheur de M. Boulouque a commencé avec le dénouement de l'affaire Gordji le 29 novembre 1987. Ce jour-là, un dimanche, l'interprète de l'ambassade d'Iran à Paris se rend au palais de justice de Paris où le juge Boulouque, qui souhaite l'entendre comme témoin dans le cours de son enquête sur les attentats de septembre 1986, l'attend depuis le 3 juin. Walid Gordji, l'homme qui a suscité six mois de « guerre des ambassades » et une rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Iran, en ressort libre après une audition couverte par le bruit du moteur de l'avion de Téhéran qui est déjà prêt à décoller.

Inspiré par cette coïncidence, Plantu publie, dans *le Monde* du 1ᵉʳ décembre, un dessin qui va faire une belle carrière. On y voit le juge, en plein interrogatoire derrière un guichet d'aéroport : *« Une place côté allée ou côté hublot ? Fumeur et non-fumeur ? »* M. Boulouque ne poursuit pas ce dessin qui le poursuit. Il donne quelques interviews pour justifier son attitude dans une affaire qui, au bout du compte, a abouti à la libération de deux otages. français au Liban : *« La justice peut avoir la tête haute dans cette affaire ! »*

« Personnellement blessé »

Les malheurs reprennent un an plus tard. Sur plainte de Fouad Ali Salah, l'un des organisateurs présumés du réseau terroriste qu'il a contribué à démanteler, le juge est inculpé de violation du secret de l'instruction après une interview, encore une, donnée au *Figaro*. Entre-temps la gauche est revenue au pouvoir. L'inculpation, automatique dans le cours d'une plainte avec constitution de partie civile, devient un objet de polémique et M. Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, s'indigne de voir *« le crime »* autorisé à poursuivre *« la justice »*. On reparle de l'attitude du magistrat dans l'affaire Gordji, du *« troc »* auquel il se serait prêté, du moteur de l'avion qui tournait pendant l'audition. On ressort le dessin de Plantu. Et M. Boulouque, cette fois, contre-attaque *« personnellement blessé »*, selon son avocat, Mᵉ François Sarda par des mots *« particulièrement blessants »*.

Agathe Logeart et Véronique Brocard étaient donc, lundi, au banc des accusés. La première pour un éditorial publié le 22 novembre 1988 dans *le Monde*, intitulé d'ailleurs « Un mauvais procès », où elle retraçait l'attirance irrépressible de la politique envers la justice, en général, et la cellule anti-terroriste du parquet de Paris en particulier, à l'époque des faits. *« M. Gilles Boulouque n'était pas, alors, le dernier à se plier aux* desirata *du ministre de l'intérieur, tout magistrat du siège qu'il fût »*, écrivait-elle. Véronique Brocard, dans le numéro du 21 novembre de *Libération*, avait, une fois encore, évoqué les formalités de départ de Walid Gordji et le dessin meurtrier pour rappeler que *« cette simultanéité, qui réduisait le juge d'instruction à un simple poinçonneur de tickets, provoqua commentaires ironiques et méchants quolibets »*.

La première journée de ce procès a été consacrée à l'audition de la plupart des journalistes de la presse écrite, qui avaient suivi le feuilleton diplomatico-judiciaire de l'affaire Gordji, cités comme témoins par la défense. Tous ont décrit le climat particulier de l'époque : les attentats, la cohabitation, les soupçons, les tractations. Une époque *« un peu paranoïa que »*, comme l'a dit Serge Raffy, du *Nouvel Observateur*, où les magistrats se faisaient l'effet d'être des *« croisés »*. Où les journalistes rencontraient, entre deux couloirs, des juges qui se méfiaient des policiers chargés de leur protection. Où le Quai-d'Orsay, sceptique sur le contenu du dossier Gordji était tenu à l'écart par l'Intérieur. Où, selon Marc Kravetz, grand reporter à *Libération*, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, apprenait lors d'un déjeuner de presse que l'émissaire de M. Pasqua, Jean-Charles Marchiani, négociat à Beyrouth : *« Le dossier Gordji n'a jamais été transmis au Quai-d'Orsay »*, s'est étonné Jacques Amalric, chef du service étranger du *Monde*. *« A cause du secret de l'instruction »*, a rétorqué sans rire le substitut, Mme Edith Dubreuil.

« On était obligés »

Les journalistes ont donné l'impression de comprendre d'autant mieux le dépit du magistrat que beaucoup ont eux-mêmes navigué entre les pistes lancées par des sources tenant surtout à leur anonymat. Il y eut la piste libanaise des frères Abdallah, évoquée par le ministère de l'Intérieur. Quelques-uns restèrent sceptiques, notamment à *Libération*. *« Là-dessus, nous nous sommes plutôt moins trompés que d'habitude et moins que la plupart de nos confrères »*, a dit Serge July. Gordji, qui était jusque-là, une sorte de *« contact mondain tout à fait honorable »*, selon l'expression de Marc Kravetz, a été subitement promu ensuite cerveau du réseau terroriste. Y compris par le juge Boulouque et d'autres sources de l'entourage de MM. Pasqua et Pandraud, ont accusé les témoins. Puis, subitement encore, ils ont appris que le dossier s'amincissait. Deux ans après, Jacques Amalric a fait part au tribunal d'une conviction reposant sur les confidences de hauts responsables. *« Ceux qui avaient accès à ce dossier en 1987 savaient qu'ils ne pourraient pas faire condamner Gordji. On lui a volontairement donné un rôle qu'il n'a pas eu. »* Il se serait donc agi d'un montage. « Otage » contre otages. Une pression accrue sur l'Iran pour obtenir la libération des Français détenus à Beyrouth. Que le juge Boulouque y ait contribué sciemment, eu égard à la raison d'Etat, ou dans un premier temps à son insu, comme la presse, est une question sur laquelle les témoins n'ont pas tranché.

Les journalistes, en matière de liens entre justice et pouvoir politique, en ont vu d'autres. Edwy Plenel, du *Monde*, s'est souvenu du coup de fil passé par M. Albin Chalandon au juge d'instruction Alain Marsand après l'attentat de la rue de Rennes, alors qu'il se trouvait dans son bureau : *« On en a un peu blagué. »* Claude Angeli, du *Canard enchaîné*, a raconté la réaction de MM. Pasqua et Pandraud après le dessin de Plantu. Lui aussi était dans le bureau : *« Pourquoi avoir mis le juge dans une situation pareille ? »*, a compati le journaliste. *« On était obligés. Le président de la République avait exigé que Gordji soit entendu »*, auraient-ils répondu. Bref, la presse ne voit pas où est la diffamation dans cette affaire qu'un dessin a si bien résumée. *« Le juge a été plus une victime qu'un coupable »*, a estimé Serge Raffy. Mais, comme l'a dit Serge July, *« le juge Boulouque aurait dû veiller plus attentivement aux horaires des avions »*.

CORINE LESNES

L'ancienne présidente de la Ligne bleue en correctionnelle

L'argent du cancer

Nadia Gomez, trente-huit ans, ancienne présidente de la Ligne bleue, une association d'aide aux cancéreux, comparaît depuis le lundi 6 novembre devant la douzième chambre correctionnelle de Paris pour répondre du délit d'escroquerie commis, selon l'accusation, *« en créant et en maintenant artificiellement en activité, grâce à des découverts bancaires, une association censée avoir été créée dans un but philanthropique, alors que son objet réel était d'assurer à sa dirigeante un train de vie élevé »*.

Où va l'argent ? Devant les sollicitations de nombreuses associations charitables ou humanitaires, cette question revient de plus en plus souvent, et ce procès renforcera encore le doute que certains manifestent à l'égard des quêtes de toute sorte. D'emblée, la présidente du tribunal, Mᵐᵉ Claude Nocquet, s'est livrée à un véritable réquisitoire contre la gestion de la Ligne bleue, association créée en 1982 par Nadia Gomez, une jeune femme qui fut elle-même victime d'un cancer de la vésicule biliaire traitée et opérée avec succès.

L'analyse du magistrat s'appuie sur la force indiscutable des chiffres : de 1983 à 1985, les secours aux malades se sont élevés à 270 865 F, soit 4,19 % seulement des dépenses de l'association. Les « recettes » de la Ligue bleue au cours de la même période atteignaient à 8 millions de francs, si l'on additionne les diverses subventions publiques et privées, les cotisations, les découverts bancaires et les dettes. Les frais financiers se montaient à 433 588 F, ce qui a fait dire à la présidente que l'association versait plus à ses banquiers qu'aux malades.

Pourtant, dans une brochure intitulée *Cancer et fric*, l'association soulignait son action, et celle-ci concernait l'aide financière aux cancéreux. Pour collecter des fonds, la Ligne bleue avait créé une société de courtage publicitaire, dont les méthodes ont étonné Mᵐᵉ Nocquet. Lorsqu'une société acceptait d'acheter un espace publicitaire dans une publication de l'association, la société de courtage DAM, dont Mᵐᵉ Gomez était la gérante rémunérée, ne donnait que 30 % du contrat à la Ligne bleue.

Ce chiffre ne surprend pas M. Jean-Michel Sensenac, poursuivi pour complicité en tant que responsable des courtiers. *« Ici, c'est le moment de parler*, a lancé l'agent commercial, les mains dans les poches. *30 %, c'est énorme. J'ai travaillé avant dans des sociétés spécialisées dans le recueil de fonds. L'Institut Pierre et Marie Curie, la Fondation de France, les Aveugles de France et bien d'autres associations ne touchent que de 10 % à 15 % des régies publicitaires ; 30 %, c'est le double de ce que tout le monde a sur Paris ! »*

Les chiffres et l'action

Et le bouillant courtier d'ajouter : *« Tout le monde le sait ! »* Apparemment, la présidente ignorait les étranges mœurs financières de la publicité et il n'est pas certain que les sociétés achetant un espace soient informées que 70 % de leur contrat à des associations humanitaires enrichissent les sociétés de publicité. En outre, lorsqu'il n'était pas possible d'arracher un contrat, les courtiers *« sollicitaient un don »*, qui n'était réservé que pour moitié à la Ligne bleue. Mais, là encore, ce serait une pratique courante destinée à « motiver » les courtiers.

« Nous savons tous le mal qui vous a frappée et que vous avez vaincu avec un courage exceptionnel. Dans ce prétoire, personne n'y est insensible. » Aussitôt après ce préambule, la présidente a tenté d'enfermer Nadia Gomez dans la logique mathématique des recettes et des dépenses. Mais l'interrogatoire a vite tourné au choc entre deux personnalités : *« Vous parlez de chiffres et je parle de l'action menée ! »* a expliqué Nadia Gomez. Dès lors, le débat n'était plus qu'un dialogue de sourds, car l'ancienne présidente de la Ligne bleue s'est défendue avec acharnement, mais sur un tout autre terrain que celui des chiffres : *« Aider financièrement les malades n'était pas l'objectif de l'association. On ne les prenait pas en charge, on les aidait à se prendre en charge. Si on ne faisait plus de bruit, plus de presse, plus de galas, on ne parlerait plus de l'association. J'étais prise dans une sorte de « conflit » entre faire connaître la Ligne bleue et aider les personnes atteintes d'un cancer. »*

Pour Nadia Gomez, l'action, c'était l'accueil, l'écoute, le conseil, toutes choses ne pouvant être réalisées efficacement que si l'association était régulièrement citée dans la presse, ce qui justifierait des dépenses importantes. Pour illustrer la différence entre son discours et celui de la présidente, elle a cité cet exemple : *« Au début, on m'a félicitée pour l'aménagement des locaux d'accueil. On disait que c'était « chaleureux », ensuite, on a dit que c'était « luxueux ». C'était après mon inculpation. »*

A l'entendre, ce procès ne serait-il qu'un immense malentendu ? Pas tout à fait, car, lorsque la présidente a évoqué des voyages à Nice ou à New-York à plusieurs personnes, Nadia Gomez a admis : *« Je suis d'accord jusqu'à la limite de 210 000 F, j'ai eu tort. »*

MAURICE PEYROT

La tuerie de Luxiol

Les experts psychiatres concluent à l'irresponsabilité de Christian Dornier

Les deux experts-psychiatres commis par M. François Ardiet, juge d'instruction à Besançon, pour examiner Christian Dornier, auteur de la tuerie de Luxiol (Doubs) qui, le 12 juillet dernier, avait provoqué la mort de quatorze personnes et blessé huit autres habitants de ce village (*le Monde* du 14 juillet), ont conclu dans leur rapport à l'irresponsabilité du jeune homme.

Au cours d'une conférence de presse, lundi 6 novembre, le procureur de la République de Besançon, M. Jean-Claude Rognon, a précisé que les deux experts avaient recommandé l'application de l'article 64 du code pénal et le placement de Christian Dornier dans un établissement spécialisé pour malades dangereux. Cependant, *« dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice »*, le procureur de la République a ajouté qu'il allait solliciter du juge d'instruction une contre-expertise qui sera probablement ordonnée avant toute décision définitive sur le sort du jeune agriculteur.

Important vol de tableaux à Cannes

Douze toiles de maître dérobées dans la villa de Marina Picasso

Douze toiles de maître estimées au total à plus de 100 millions de francs ont été volées dimanche 5 novembre à Cannes (Alpes-Maritimes) dans la vila de Marina Picasso, petite-fille du peintre. Le cambrioleur, qui, apparemment, a agi seul et semblait fort bien connaître les lieux, dérobé cinq petites toiles de Picasso et d'autres œuvres, notamment un Brueghel, un William Bougereau, un Odilon Redon et un Francesco Vinea.

Le vol, sans effraction, a été commis dimanche matin vers 7 h 15 dans la villa « Pavillon de Flore » que possède Marina Picasso dans le quartier résidentiel de Basse-Californie, au moment où l'un des gardiens de la résidence s'était absenté pour effectuer des courses. Les enquêteurs de la police judiciaire de Nice ont noté plusieurs éléments troublants, notamment le fait qu'aucun des cinq chiens de garde du pavillon, qui étaient enfermés dans leur enclos, n'ait été dérangé par l'intrus et, autre anomalie, que le système d'alarme fort perfectionné de la villa n'ait pas fonctionné.

En outre, les policiers sont convaincus que l'auteur du vol était parfaitement au courant de l'absence de la propriétaire, partie en week-end à Megève, et savait que l'un des deux gardiens de la villa était en congé ce jour-là.

Enfin, ils estiment que le cambrioleur ne pouvait ignorer que toutes les œuvres volées sont répertoriées, puisque provenant de l'héritage Picasso, et ne peuvent donc être négociées sur le marché de l'art, particulièrement surveillé.

SOCIÉTÉ

Du travail clandestin à l'argent de la drogue

La Fondation de l'Arche de la fraternité s'attaque aux nouvelles menaces de la vie moderne

***« Notre ambition est de provoquer un choc dans l'opinion et de la sensibiliser aux problèmes fondamentaux de notre société. »* M. Claude Cheysson a ainsi présenté, lundi 6 novembre dans ses locaux du toit de l'Arche de la Défense, la vocation de la Fondation de l'Arche de la fraternité dont il est le président.**

Répondant au souhait de susciter *« un éveil des consciences »*, émis par M. François Mitterrand lors de l'inauguration de cette fondation le 26 août dernier, l'ancien ministre socialiste des relations extérieures a proposé une démarche en deux temps pour cette institution vouée à la défense et à la promotion des droits de l'homme. La Fondation de l'Arche de la fraternité devra d'une part, a affirmé M. Cheysson, cerner *« les nouvelles menaces générées par les progrès de la vie moderne et qui pèsent sur les droits de l'homme »* et *« faire passer, d'autre part, le message dans l'opinion afin que l'homme de la rue se sente concerné par ces problèmes »*.

Le choix des thèmes de réflexion revient à un conseil scientifique qui rassemble, pour la première fois, douze personnalités des milieux de la recherche et des médias, mais qui demeure, selon M. Cheysson, *« encore incomplet parce qu'exclusivement français »*. Se retrouvent, par exemple, ainsi face à face, côté chercheurs, MM. Michel Serres, philosophe, Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, ou Paul Valadier, jésuite, et, côté médias, MM. Jérôme Clément, président du directoire de la SEPT, Ivan Levaï, directeur de l'information de France-Inter ou encore Harlem Désir, président de SOS-racisme.

Ce conseil scientifique a d'ores et déjà fait émerger quatre thèmes de réflexion : l'adoption internationale et le *« principe contradictoire »* entre la volonté d'adopter des enfants défavorisés et l'enlèvement de ces derniers à leur pays et à leur culture d'origine ; *« l'avenir des réfugiés »*, qui doit aller au-delà des conditions de vie dans les camps ou de la transplantation brutale *dans des pays à culture* très différente ; la levée du secret bancaire lié à l'argent de la drogue et qui, pour l'instant, paralyse les actions gouvernementales du monde entier ; la multiplication du nombre des travailleurs clandestins dans la Communauté européenne, d'autant plus incontrôlable par le pouvoir politique que ce dernier sera dilué avec la suppression des frontières en 1992.

« Mobiliser l'opinion »

Sur tous ces thèmes, la fondation souhaite créer des « ateliers » où se retrouveront, lors de colloques ou de débats les chercheurs et les membres des autres associations de défense des droits de l'homme. A partir des *« idées simples »* qu'ils dégageront de ces ateliers, a déclaré M. Cheysson, la Fondation de l'Arche de la fraternité entend *« mobiliser l'opinion en la provoquant »*.

A terme, la fondation entend aussi s'attaquer à d'autres *« sujets difficiles »* liés *« aux progrès technologiques, biologiques, médicaux, à la montée de l'intégrisme ou encore à l'hyperlibéralisation de l'économie »*.

V. D.

★ Fondation de l'Arche de la fraternité, 1, parvis de la Défense, 92040 Paris-La Défense. Tel. : 49-07-26-26.

MÉDECINE

Le « mort vivant » de Lamotte-Beuvron

Un « miracle » toxicologique

Le jeune homme de dix-neuf ans qui avait été officiellement considéré comme mort lors du week-end de la Toussaint (le Monde du 3 novembre) quittera prochainement le service d'anesthésie-réanimation du centre hospitalier de Blois. Plusieurs éléments nouveaux, d'ordre médical, permettent aujourd'hui de mieux saisir les raisons de ce qui initialement est apparu comme un extraordinaire « retour à la vie ». Les deux experts médicaux commis par M. Jean-Michel Prêtre, substitut auprès du procureur de la République de Blois, entendront pour leur part, dans quelques jours, le médecin qui, lors de la découverte du corps, avait porté le diagnostic de mort dans des conditions aujourd'hui controversées.

BLOIS

de notre envoyé spécial

C'est un cocktail médicamenteux sans précédent dans les annales de la toxicologie qu'avait absorbé, dans le début de l'après-midi du vendredi 27 octobre, le jeune apprenti préparateur en pharmacie de Lamotte-Beuvron. Sous le coup d'une grave déception amoureuse, il avait, profitant de sa situation professionnelle, réuni, pour mettre fin à ses jours, un volume important de différentes molécules utilisées en psychiatrie (antidépresseur, barbiturique et neuroleptique) et en médecine cardiovasculaire (bêtabloquant), le tout ayant été ingurgité avec une quantité non négligeable de whisky. L'ensemble devait avoir un effet d'autant plus complexe que certains des médicaments utilisés ne sont commercialisés que depuis peu de temps en France et encore très mal connus des anesthésistes-réanimateurs et des spécialistes de toxicologie.

Un diagnostic irrévocable

De manière tout à fait inattendue et paradoxale, il semble, aujourd'hui, que la composition d'un tel cocktail, loin de provoquer une mort immédiate, ait eu pour effet de protéger l'organisme du jeune homme. Les spécialistes estiment, en particulier, que la chute de température et le ralentissement du métabolisme (état de quasi-hibernation) provoqués par certains médicaments ont permis de réduire la toxicité des autres. Il s'agit là, en toute hypothèse, sinon d'un authentique « miracle », du moins d'une véritable première dans l'histoire de la toxicologie ; une première qui ne devrait pas manquer de faire, prochainement, l'objet d'une communication dans la presse médicale internationale.

Sans préjuger des suites médicales et médico-légales de cette affaire, l'enquête devra tenter de préciser si tout a bien été mis en œuvre pour établir le diagnostic de mort dans les heures qui ont suivi la découverte du corps. C'est le docteur Anne-Christine de Guillebon, installée à Vouzon (Loir-et-Cher) qui, de garde durant le week-end de la Toussaint, avait été appelée vers 17 heures, samedi 28 octobre – soit plus de vingt-quatre heures après la tentative de suicide – par les gendarmes de Lamotte-Beuvron. C'est elle qui, alors que les sapeurs-pompiers avaient entrepris les premiers gestes de réanimation externe, a porté le diagnostic irrévocable de mort (sans toutefois signer le certificat de décès) et fait ainsi arrêter le SMUR de l'hôpital d'Orléans-La Source qui, alerté, se dirigeait sur les lieux.

Or, il semble acquis aujourd'hui que les gendarmes présents ont fait remarquer au médecin quelques éléments cliniques (des mouvements de déglutition notamment), pouvant rendre difficile de conclure immédiatement à la mort sans procéder à des constatations ou à des investigations complémentaires. L'absence de rigidité cadavérique était, d'autre part, difficilement compréhensible. Quelques heures plus tard, après que le corps eut été conservé en atmosphère confinée et réfrigérée, les réanimateurs du SAMU de l'hôpital de Blois constataient une température de 23°6, un pouls de 20 et quatre cycles respiratoires par minute.

Dix jours plus tard, le jeune homme va quitter l'hôpital pour une destination secrète, de manière, avec l'aide de psychiatres, à le tenir hors de portée des assauts de ceux qui, à tout prix, souhaitent recueillir son témoignage exclusif sur ses heures passées dans un état proche de l'au-delà.

JEAN-YVES NAU

CATASTROPHES

Après le passage du typhon Gay

Trente morts et des centaines de disparus en Thaïlande

Quatre survivants ont été retrouvés, dans la soirée du dimanche 5 novembre, parmi les quatre-vingt-dix-sept membres de l'équipage du navire américain d'exploitation gazière *Seacrest*. Ce dernier avait coulé vendredi dans le golfe de Thaïlande à la suite du passage de Gay, le plus violent typhon à s'être abattu depuis trente-cinq ans dans la région (*le Monde* daté 5-6 novembre).

Selon les informations de la filiale thaïlandaise d'Unocal, propriétaire du navire, trois autres membres de l'équipage auraient également été sauvés par des pêcheurs thaïlandais. La compagnie ayant décidé de procéder à une opération de secours à l'aide de plongeurs, aucune tentative n'a été entreprise pour percer la coque de l'épave, située à 100 km à l'est de la côte sud de la Thaïlande.

Plusieurs dizaines de bateaux de pêche ont également coulé dans la tempête, portant le nombre de marins disparus en mer à plus de quatre cents. Dans le sud du pays, au moins trente personnes ont été tuées dans les inondations provoquées par la violence de Gay, qui s'éloignait lundi vers l'ouest de la Birmanie.

Le tournant calédonien
EDWY PLENEL
MOURIR A OUVÉA
ALAIN ROLLAT
une coédition
LE MONDE/LA DÉCOUVERTE

ENVIRONNEMENT

La décharge de l'hôpital de Brest fait scandale

Eprouvettes, boîtes de seringues, flacons de produits radioactifs, tubes à essai, filtres de reins artificiels, poches, déchets contaminés venant des services de soins, le tout brûlant dans une décharge à ciel ouvert, mal clôturée et dégageant une odeur nauséabonde, à deux pas d'un parc de loisirs, tel est le dépotoir où l'hôpital de Brest tente illégalement de se débarrasser d'une partie des 1 600 tonnes de déchets qu'il produit chaque année et dont certains sont refusés par l'usine d'incinération ultra-moderne inaugurée l'an dernier par la communauté urbaine de Brest. Cette situation et d'une manière générale les conditions dans lesquelles les établissements hospitaliers publics et privés traitent leurs déchets liquides et solides viennent d'être dénoncées par le syndicat CFDT du centre hospitalier universitaire. L'affaire provoque une vive polémique à Brest.

DÉFENSE

Balmain signe le nouvel uniforme de l'armée de terre

Eric Mortensen et Patrick Aubert, de chez Balmain, et le service central d'études et de réalisation du Commissariat de l'armée de terre se sont associés pour offrir, à compter de 1991, une nouvelle tenue aux officiers, aux sous-officiers, aux cadres féminins et aux hommes du rang, dont l'uniforme n'avait pratiquement pas évolué depuis les années 70. C'est la couleur « terre de France » qui a été retenue, à partir d'un tissu légèrement gris bleuté, exception faite des chasseurs qui gardent leur uniforme de couleur bleue.

Le blouson des militaires du rang, qui est l'innovation la plus spectaculaire, est sans poche de poitrine et il comporte des pattes d'épaule avec un boutonnage caché. La vareuse des cadres féminins se distingue par une coupe légèrement cintrée, une forme croisée avec six boutons, deux poches basses sans rabat et des bas de manche sans revers.

Pour les cadres masculins, la vareuse est légèrement cintrée (sans revers en bas de manche) et elle est associée à un pantalon de coupe classique sans bande de commandement.

Si le képi a été conservé, le postillon des femmes, en revanche, est remplacé par un tricorne. Le béret est moins large (avec un pourtour semi-rigide en cuir). Cravate et gants sont noirs, sauf pour la Légion, qui garde la cravate verte.

FAITS DIVERS

En Corse-du-Sud

Attentat contre deux immeubles en construction

Un commando d'une trentaine de personnes portant des cagoules et vêtues de treillis a détruit à l'aide de bouteilles de gaz munies de détonateurs, dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 novembre, deux immeubles en construction à Santa-Lucia-de-Porto-Vecchio (Corse-du-Sud). Il n'y a pas eu de victimes.

Avant de faire exploser les charges, le commando avait pénétré dans toutes les maisons du village et maîtrisé dix-sept personnes.

Les constructions visées appartiennent à une société à capitaux corses et italiens. Dans un communiqué diffusé le 6 août dernier, l'ex-FLNC avait mis en garde contre les constructions touristiques en Corse. Le message précisait : *« Le fait d'être Corse ou d'user de cette qualité dans ces affaires ne sera pas une protection mais constituera, bien au contraire, une circonstance aggravante. »* Sur les murs des deux bâtiments détruits (quatre-vingt-dix logements au total) était inscrit : *« Attention miné. FLNC. »*

ON NE SE
MASTURBE PLUS.

Pas de larmes, pas de regrets.
Les Cahiers du Cinéma adoptent une nouvelle formule!
Le cinéma, en perpétuel mouvement, nous montre l'exemple.
Nous le suivons dans ses métamorphoses et, pour mieux le capter,
nous modifions la maquette des Cahiers du Cinéma.
Notre rigueur demeure — elle est nous, nous sommes elle — mais elle
se mélange à plus de portraits,
plus d'images, plus de plus.

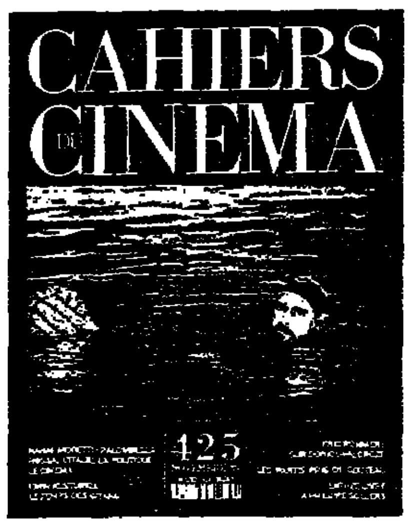

NOUVELLE FORMULE
Nanni Moretti: Palombella Rossa,
l'Italie, la politique, le cinéma.
Émir Kusturica:
Le temps des gitans.

Éric Rohmer: sur Doniol-Valcroze.
Les partis pris de Cocteau.
Entrée libre à Philippe Sollers.

LISEZ ET VOUS VERREZ

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– Mme René Berret,
son épouse,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René BERRET,
ingénieur chimiste.

L'inhumation au cimetière de Thomery (Seine-et-Marne) a eu lieu dans l'intimité le jeudi 2 novembre 1989.

25, rue du Moulin-de-la-Vierge,
75014 Paris.

– Noëmi Blumenkranz,
son épouse,
Joël, Alain, Gilles,
ses trois fils,
Janine,
sa belle-fille,
Vivien et Anne,
ses petits-enfants,
Rachel Blumenkranz,
Emmy Kaufmann,
Mina Katz,
Ida Blumenkranz,
ses sœurs et belles-sœurs,
Tous ses neveux, petits-neveux
Et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Bernhard BLUMENKRANZ,
directeur de recherche au CNRS (e.r.),
président de la Commission française
des archives juives,
officier des arts et lettres,

après une vie consacrée à l'étude et à l'affection des siens.

Il reposera au mont des Oliviers, à Jérusalem.

> « *Videte quoniam non soli mihi laboravi, sed omnibus exquirentibus veritatem.* »
> l'Ecclésiastique Ben Sirach.
> chapitre XXIV, verset 34.

12, rue Emile-Faguet,
75014 Paris.

– La « Nouvelle *Gallia judaica* » (UPR 308) du CNRS,
a la tristesse d'annoncer le décès de

Bernhard BLUMENKRANZ,
directeur de recherche au CNRS (e.r.).

CNRS,
Nouvelle *Gallia judaica*-EPHE
(section des sciences religieuses),
45, rue des Ecoles,
75005 Paris.

– La Commission française des archives juives,
a la tristesse d'annoncer le décès de son président et fondateur

Bernhard BLUMENKRANZ,
directeur de recherche au CNRS (e.r.),

survenu à Paris, le 4 novembre 1989.

CFAJ,
BP 200
75023 Paris Cedex 01.

[Né à Vienne en 1913, Bernhard Blumenkranz *a étudié la philosophie dans la* capitale autrichienne et à Bâle avant d'obtenir, à Paris, son doctorat de lettres et le diplôme de l'Ecole pratique des hautes études (section des sciences historiques et philologiques et section des sciences religieuses). Il est nommé, en 1968, professeur à l'Ecole pratique des hautes études, en 1970, professeur à l'université Paris-III. Il était directeur de recherche au CNRS, professeur-visiteur à l'université de Berkeley et président de la commission française des archives juives. Directeur de la revue *Archives juives* et de la collection « Franco-Judaica », il a notamment publié *Juifs et chrétiens dans le monde occidental, 430-1096* (1960 ; *Bibliographie des juifs en France* (1961) ; *Le Juif médiéval au miroir de l'art chrétien* (1966) ; *Histoire des juifs en France* (1972) ; *le Grand Sanhédrin de Napoléon* (avec Albert Soboul 1974) ; *les Juifs et la Révolution française* (avec Albert Soboul, 1976) ; *Art et archéologie des juifs en France médiévale* (1981). Il avait également collaboré en 1982 à une *Histoire de l'Etat d'Israël*.]

– M. et Mme Marc Bourbon,
ses enfants,
M. Philippe Bourbon,
M. et Mme Eric Vilpoux
et leurs enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite BOURBON,
née Carré,

survenu le 5 novembre 1989, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Gervais-Saint-Protais de Bry-sur-Marne.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Noisy-le-Grand (nouveau), dans le caveau de famille, à 11 h 30.

10, rue du Four,
bâtiment H,
94360 Bry-sur-Marne.

– M. Maurice Calmels,
son époux,
M. Stéphane Calmels,
son fils,
Mlle Sophie Calmels,
sa belle-fille,
Mme Ann-Christin Larstorp,
sa sœur,
M. et Mme Bruno Lepeltier,
ses beau-frère et belle-sœur,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Agneta CALMELS,
née Larstorp,

survenu le 22 octobre 1989, à l'âge de quarante-huit ans, à Paris-16e.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

7, rue Jean-Bologne,
75016 Paris.
Stöllet (Suède).

– Poggio di Nazzia.

Jules-Antoine et Félicité,
Gérard, Claude, Jean-Marie et Odile Colombani,
ont la douleur de faire part du décès de

Falcone COLOMBANI,

rappelé à Dieu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu lundi 6 novembre.

– M. Daniel Gervais,
Jean-Philippe et Isabelle,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Danièle GERVAIS,
professeur à l'université Paul-Sabatier
à Toulouse.

Les obsèques auront lieu le 8 novembre 1989, à 15 heures, au cimetière de Cornebarrieu (Haute-Garonne), où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la *Fondation pour la recherche médicale*, 54, rue de Varenne, 75007 Paris.

47, chemin de la Salade-Ponsan,
31400 Toulouse.

– L'Association des sociétés françaises d'autoroutes,
au nom des présidents des Sociétés d'autoroutes et de l'ensemble de leur personnel,
exprime sa grande tristesse à l'occasion du décès de

M. Romain GERMAIN,
sous-préfet honoraire,
directeur général honoraire de la
Société des autoroutes
Paris-Rhin-Rhône,
officier de la Légion d'honneur,

et témoigne de sa profonde gratitude pour l'action qu'il a menée pendant de longues années au sein de l'association, ainsi qu'au niveau international.

– M. Bernard Hervé,
son époux,
M. et Mme Jacques Hervé,
M. et Mme Michel Lacour-Gayet,
ses enfants,
M. et Mme Didier Hervé
et leur fils,
M. et Mme Antoine Hervé
et leurs fils,
M. François Hervé,
MM. Emmanuel et Etienne Hervé,
M. et Mme Philippe Lacour-Gayet
et leurs enfants,
M. et Mme François Lacour-Gayet
et leur fils,
M. et Mme Erik Martinez
et leurs enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Jacques Arago,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frère et belle-sœur,
M. et Mme Jacques Dalby,
leurs enfants et petits-enfants,
ses sœur et beau-frère,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bernard HERVÉ,
née Geneviève Arago,

survenu le 5 novembre 1989, dans sa *quatre-vingt-neuvième année.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 novembre, à 8 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Clair-sur-Epte (Val-d'Oise), dans le caveau de famille.

200, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.
83 *bis*, rue de Courcelles,
75017 Paris.
94, avenue Kléber,
75116 Paris.

– Mme Maurice Heully,
son épouse,
M. Hervé Heully,
son fils,
Les familles Heully, Camps, Le Floch,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice HEULLY,
ingénieur conseil,

survenu le 3 novembre 1989, dans sa cinquante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, 84, avenue du Général-de-Gaulle, où l'on se réunira le jeudi 9 novembre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière sud de Saint-Mandé.

68, avenue Herbillon,
94160 Saint-Mandé.

– Béthune (Pas-de-Calais).

Le docteur et Mme Louis Kremp,
M. et Mme Rémi Kremp,
avocats à la cour,
M. et Mme Léon Bruttin,
M. et Mme Guy Bouillet,
M. et Mme Jean-Charles Delomel,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges KREMP,
née Antoinette Devaux,

pieusement décédée, le 6 novembre 1989, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 9 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Vaast de Béthune et l'inhumation à 11 h 30, dans la chapelle de famille à Liencourt (Pas-de-Calais).

4, rue Saint-Pierre-au-Marché,
02000 Laon.
35, avenue de Breteuil,
75007 Paris.
9, rue Poliveau,
75005 Paris.
Rebreuviette,
62270 Frévent.
7, rue Pasteur,
62300 Lens.

– Mme Jacques Laurent-Mazerolle,
M. Anthony Rowley,
M. et Mme Louis Laurent-Mazerolle,
Davina Neville et William Rowley,
Aude, Marc, Estelle et Amélie Laurent-Mazerolle,
font part de la mort, le 30 octobre 1989, de

M. Jacques
LAURENT-MAZEROLLE,

président de chambre honoraire au tribunal de commerce de Paris.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Manoir d'Anguetot,
14910 Blonville.

– Metz. Le Vésinet.

M. et Mme Alain Levy,
Arnaud, Jérôme et Victor,
leurs petits-enfants,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

M. Armand LEVY,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien bâtonnier du barreau de Metz,

le 12 octobre 1989, à Metz,

et de

Mme Marie-Louise SIGRIST,
son épouse,

le 1er novembre 1989, à Metz.

Les obsèques ont eu lieu le 16 octobre et le 3 novembre dans l'intimité.

– Mme Abraham Obadia,
Ses enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur bien-aimé

Abraham OBADIA,

survenu à Paris, le 4 novembre 1989.

152, rue de Saussure,
75017 Paris.

– Mme Andrée Duteil,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jeanne Kwapiszewski,
Les docteurs Michel et Micheline Lanoote,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Germaine Lanoote,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Christian,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Christian Chaban
et leurs enfants,
Jacques et Elisabeth Lanoote-Bancal,
Françoise Lanoote-Mohen,
Etienne et Marie-Hélène, Michel, Pierre et Marie-Odile, Jean-Baptiste et Louis Bancal,
Pascal et Vincent Mohen,
Damien Bancal,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu, de

Mme Renée LANOOTE,
née Penot,

leur sœur, belle-sœur, tante, mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu à soixante-dix-huit ans, le 22 octobre 1989 au Chesnay.

La cérémonie religieuse œcuménique s'est déroulée en l'église Saint-Germain du Chesnay, le 26 octobre.

Selon son désir, la défunte a été incinérée au cimetière du Père-Lachaise, le 30 octobre, et ses cendres seront dispersées en mer.

3, square Copernic,
78150 Le Chesnay.

– Jean-Pierre et Hélène Rioux,
Emmanuelle et Rémy,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Augustine RIOUX,
née Barrière,

le 1er novembre 1989, en sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Gumont (Corrèze).

25, rue Damrémont,
75018 Paris.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Et tous les collaborateurs de l'Institut de psychopédagogie appliquée,
font part du décès de

Paulette ROBLIN,
directrice du Centre
de psychopédagogie clinique,

le 21 octobre 1989.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

IPPA,
17, avenue Anatole-France,
94000 Créteil.

– Aix-en-Provence.

Mme le docteur Thérèse Senegas,
Jean-Claude et Annie Senegas
et leurs enfants,
Philippe Senegas
et ses enfants,
Les familles Raymond, Pascual, Tarzanski, Senegas et Gaudefroy,
ont la douleur de faire part du décès, le 4 novembre 1989, du

médecin général (c.r.)
René SENEGAS,
officier de la Légion d'honneur,

muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 novembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste du Faubourg, à Aix-en-Provence.
Cet avis tient lieu de faire-part.

La Clairière-II,
17, avenue des Tamaris,
13100 Aix-en-Provence.

– Mme Janine Touboul,
son épouse,
M. et Mme Alain Touboul
et leurs enfants,
M. et Mme Didier Touboul
et leurs enfants,
ses fils,
M. Jacques Touboul
et sa fille,
Mme veuve Simon Touboul,
ses fils Edouard, Roger et Charles
et leurs enfants,
M. et Mme Prosper Touboul
et leurs enfants,
M. Albert Touboul
et ses enfants,
M. et Mme Daniel Touboul
et leurs enfants,
ses frères,
font part du décès à Berlin, dans sa soixante-quatrième année, de

Maxime TOUBOUL,
officier d'aviation guerre 1939-1945,
ingénieur principal EEAC,
administrateur des transports aériens,
conseiller à l'aviation civile
auprès du gouvernement
militaire français de Berlin.

Les obsèques auront lieu lundi 13 novembre 1989, à 11 heures, au cimetière de Morangis.

32, avenue des Trèfles,
91420 Morangis.

– Mme Pierre Vendryes,
Le contre-amiral et Mme Jean Kessler
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Vendryes
et leurs enfants,
Arnaud, Irène et Isabelle Vendryes,
Mme Jean Humbert,
M. et Mme Georges Vendryes,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Pierre VENDRYES,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien président
de la Société de statistique de Paris,

survenu le 24 octobre 1989, à Paris.

– Ses enfants,
Jacques Derogy,
Serge Grand
Et Janine Loiseau,
Les familles Weitzmann, Montel, Doubrovsky, Chicken, Loiseau, Balalaeff,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri WEITZMANN,
journaliste,
homme de lettres,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 novembre 1989, au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Réunion à la porte principale à 11 h 15.

[Né en 1901, Henri Weitzmann a été rédacteur en chef de *Forces*, de Marthe Hanneau, puis directeur de *l'Echo de la finance* et rédacteur en chef de l'agence Radio. Interné pendant la guerre à Montluc, puis à Drancy, il entrait à la Libération à *Franc-Tireur*, à l'AFP, pour terminer sa carrière aux *Echos*. Spécialiste des légendes bretonnes, il avait préparé plusieurs feuilletons pour France-Culture et France-Inter, consacrés à *Balzac* et Gaboriau. Il avait été Prix de la radio de la SACD (Société des auteurs-compositeurs de dramatiques) en 1963 pour *la Visitation*. Il venait de terminer une émission consacrée à Evariste Galois, qui sera vraisemblablement diffusée au printemps prochain.]

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

Mme Hélie de BREMOND d'ARS,
marquise de MIGRÉ,
née Mériem Lafon,

une messe *sera célébrée* en l'église Saint-Martin de Commensacq (Landes), le vendredi 10 novembre 1989, à 17 h 30.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 NOVEMBRE 1989 A 0 HEURE TU

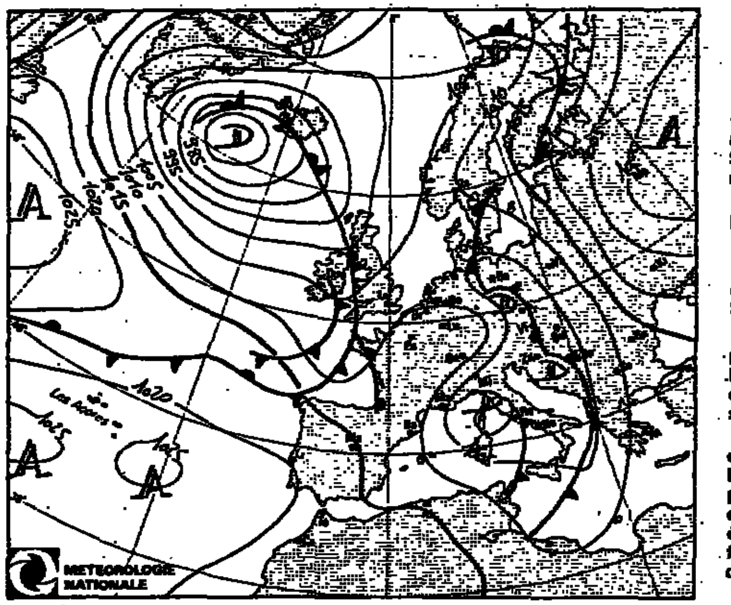

PRÉVISIONS POUR LE 9 NOVEMBRE 1989 A 12 HEURES TU

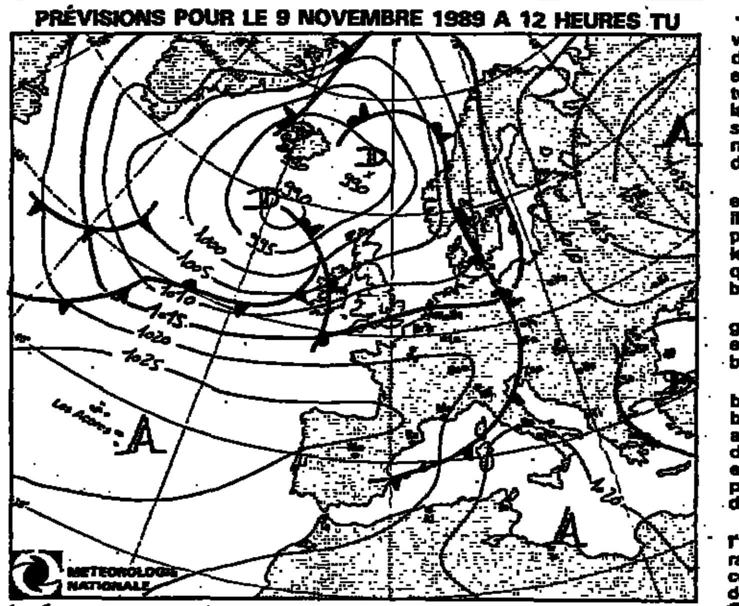

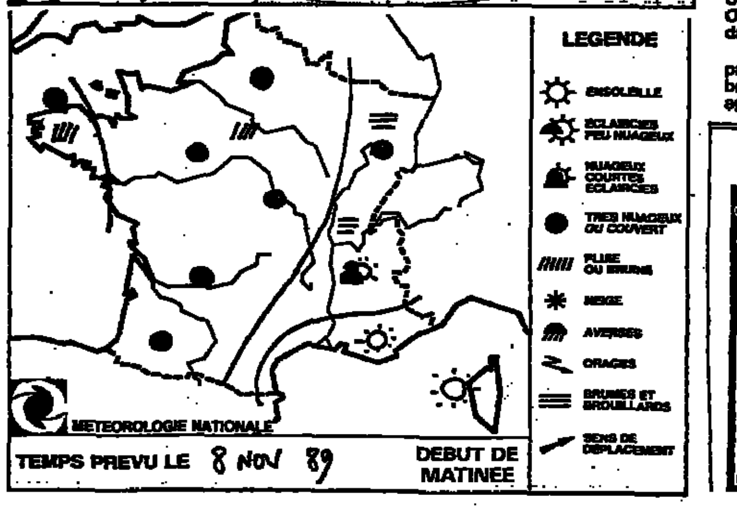

Evolution probable du temps en *France entre le mardi 7 novembre* 1989 à 0 heure et le dimanche 12 novembre à 24 heures.

Mercredi : journée pluvieuse. – Le matin, le temps sera gris et humide excepté sur les régions de l'est de la Lorraine et de l'Alsace au Lyonnais et au Sud-Est qui bénéficieront encore temporairement d'assez belles éclaircies.

Les pluies seront plus marquées sur la Bretagne au lever du jour.

Le temps pluvieux concernera le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, l'Ile-de-France, l'ouest du Massif central et le Sud-Ouest.

Jeudi : retour du temps sec. – Il pleuvra encore en matinée sur le Nord-Est et le Centre-Est. Mais, temps sec et éclaircies, plus franche sur les régions du sud, seront de retour dès la mi-journée.

Sur les autres régions situées au nord de la Loire, les nuages seront assez nombreux mais le soleil arrivera à se montrer par moments. Sur un grand quart sud-ouest et près de la Méditerranée, les éclaircies seront de plus en plus belles au fil des heures. Le soleil sera prédominant dans l'après-midi.

Vendredi : éclaircies l'après-midi. – Le ciel sera très nuageux, voire couvert, le matin sur la Bretagne, la Normandie, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais et on observera de petites bruines surtout près des côtes. En cours de journée, la couverture nuageuse se désagrégera sur les régions de l'intérieur, mais les nuages resteront nombreux en bordure des côtes de la Manche.

Partout ailleurs, les nappes de brumes et de brouillard seront fréquents le matin. Ils seront mêmes tenaces par endroits en particulier sur le Centre, le Centre-Est et le Nord-Est. Mais, après leur dissipation, qui sera donc parfois assez lente, on bénéficiera de belles éclaircies.

Les tempértures minimales seront généralement comprises entre 2 degrés et 6 degrés et on observera des gelées blanches dans les régions de l'intérieur.

Samedi : belles après-midi. – Les brouillards affecteront encore de nombreuses régions, notamment du centre au centre-est et au nord-est. Mais ils devraient être moins denses que la veille et leur évolution sera, par conséquent, plus rapide. On pourra ensuite profiter d'une belle après-midi d'automne.

Dimanche : aggravation par l'Ouest. – Une nouvelle perturbation se rapprochera en cours de journée de nos côtes atlantiques. Les nuages se feront de plus en plus nombreux sur l'extrême Ouest et des précipitations arriveront dans l'après-midi.

Sur les autres régions, après la dissipation de quelques bancs de brume et brouillard résiduel, la journée sera très agréable.

MICHEL SWISS
MEMES REMISES EXCEPTIONNELLES AUX TOURISTES ETRANGERS
PARFUMS, ACCESSOIRES
PRODUITS DE BEAUTE
TOUTES LES GRANDES MARQUES
16, rue de la Paix (Paris 75002) 2e étage asc.
TÉL. : 42.61.61.11
ouvert Samedi 11 Novembre

STERN
• GRAVEVR •
depuis 1840
Cartes de visite
Invitations
Papiers de haute *qualité*
le prestige de la gravure
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 42.36.94.48 - 45.08.86.45

SCIENCES ◆ MEDECINE

Un anti-rejet souverain

Un médicament contre le rejet de greffe vient d'être mis au point par des chercheurs japonais. Les résultats des premières expérimentations sont stupéfiants

LE *streptomyces tsukubaensis* va-t-il faire mieux que le *tolypocladium inflatum* Gams ? En d'autres termes, le FK 506, un nouveau médicament anti-rejet découvert par les chercheurs de la firme japonaise Fujisawa va-t-il se révéler plus efficace et moins toxique que la célèbre ciclosporine mise au point il y a maintenant un peu plus de dix ans par les laboratoires Sandoz à Bâle (Suisse) ? A en croire le professeur Thomas Starzl (université de Pittsburg), l'un des pionniers des greffes d'organes, les jeux sont faits : le FK 506, dit-il, *« est un médicament miracle qu'on ne trouve qu'une seule fois dans sa vie. Son efficacité est impressionnante et il est en outre d'une remarquable innocuité »*.

Jugement prématuré ? Seul l'avenir le dira. Mais force est de constater les résultats extraordinaires des premières expérimentations humaines réalisées avec ce médicament par le professeur Starzl dans son service de l'hôpital de Pittsburg (1).

Qu'il paraît loin en tout cas le septième congrès de la Société internationale de transplantation, qui avait lieu à Rome en septembre 1978. L'ambiance étant à la morosité, chacun était persuadé que les transplantations d'organes chez l'homme avaient atteint leurs limites. A quoi bon poursuivre dans cette voie, disait-on, puisque l'on bute toujours sur cet obstacle apparemment insurmontable du rejet de greffe ?

Un extraordinaire immunosuppresseur

Il y avait bien ce chirurgien de Cambridge, Roy Calne, qui présentait les premiers résultats de l'expérimentation d'une nouvelle molécule, la *ciclosporine*, capable affirmait-il d'inhiber les réactions de rejet immunitaire. Mais pouvait-on y croire ? *Plus* tard, le professeur Starzl se souviendra du congrès de Rome en ces termes : *« une ère nouvelle semblait s'ouvrir et son parfum magique flottait dans l'air »* (2). Très vite, l'enthousiasme fut immense, à la mesure de l'espoir suscité par ce nouveau médicament révolutionnaire, produit à partir d'un champignon, le *tolypocladium inflatum* Gams, découvert par hasard sur un échantillon de terre prélevé sur la Hargander Vidda, un haut plateau du sud de la Norvège.

Aujourd'hui, la ciclosporine est utilisée sur les cinq continents, non seulement dans le traitement du rejet de greffe, mais également dans celui de certaines maladies auto-immunes comme le diabète. Son principal inconvénient demeure sa toxicité, rénale en particulier.

C'est dans ce contexte que se situe la découverte du FK 506, en 1984, au Japon. Initialement, les chercheurs de la firme Fujisawa d'Osaka tentaient de découvrir des médicaments immunosuppresseurs ou des substances anticancéreuses. Et c'est finalement, là encore par hasard, en étudiant un macrolide (antibiotique) produit par le champignon *streptomyces tsukubaensis* qu'il s'aperçurent qu'en réalité ils avaient mis la main sur un extraordinaire immunosuppresseur.

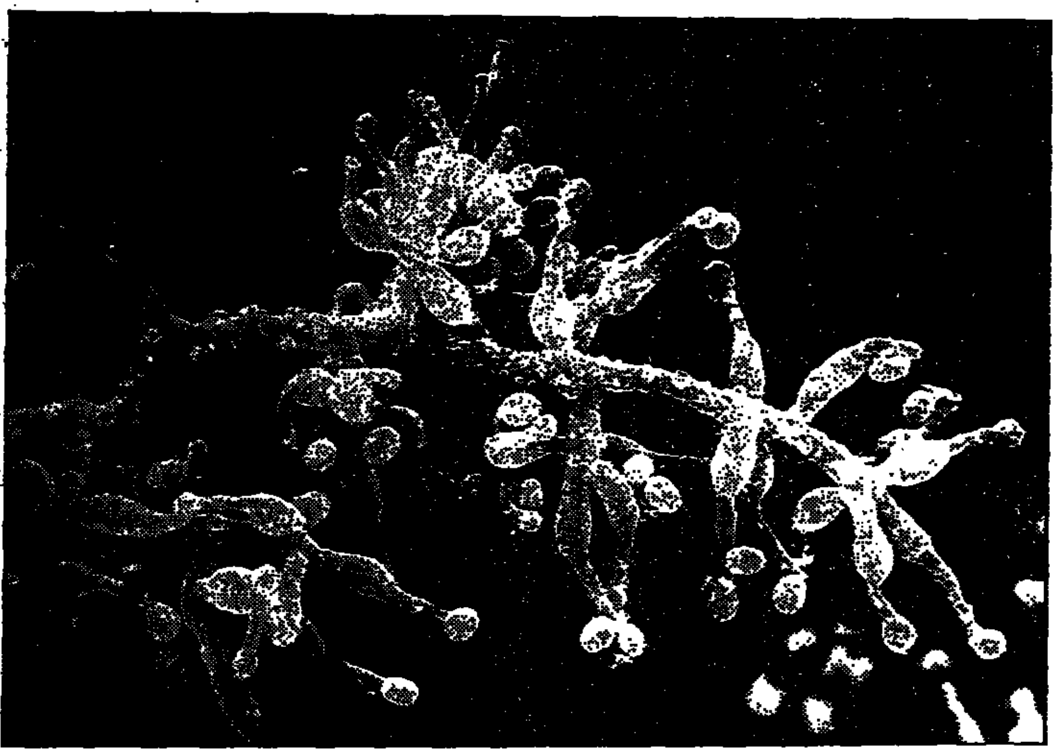

Cellules à spores de Tolypocladium Inflatum grossies environ 3 800 fois.

Après l'avoir expérimenté chez l'animal au cours de transplantations de cœur, de rein et de foie, il fut décidé de passer à une expérimentation humaine. C'est au professeur Starzl, le premier chirurgien au monde à avoir réalisé chez l'homme une greffe de foie (en 1963) que fut confiée cette tâche. Initialement, il s'agissait de traiter dix patients qui, après avoir subi une greffe de foie sous traitement immunosuppresseur (anti-rejet) conventionnel, avaient été victimes soit d'un phénomène de rejet, soit d'une néphrotoxicité, soit des deux.

Dans sept cas, il a suffit de leur administrer du FK 506 pour que cessent les effets indésirables et que la greffe « prenne ». A deux autres patients, il a fallu pratiquer une nouvelle greffe hépatique, mais sous FK 506 cette fois, pour les tirer d'affaire. Enfin, le dixième malade est décédé des suites d'une maladie cardio-vasculaire dont il souffrait depuis longtemps. Quatre autres patients ont d'autre part subi une greffe de foie de « première intention » sous FK 506. A chaque fois, tout s'est bien passé, le médicament étant, semble-t-il, remarquablement bien toléré. Un malade a, en plus de sa greffe hépatique, subi une greffe de rein et un autre une double greffe rein-pancréas.

Selon le professeur Starzl, *« l'efficacité du FK 506, lorsqu'il est administré à des patients, soit en situation désespérée, soit plus simplement à haut risque, est impressionnante »*. A doses thérapeutiques, indique-t-il, le produit ne semble ni néphrotoxique, ni générateur d'hypertension. Seuls quelques effets secondaires, des nausées et des vomissements en particulier, ont été notés, mais ils étaient toujours transitoires.

Le professeur Starzl indique d'autre part avoir dans un premier temps envisagé d'administrer le FK 506 à petites doses, en le combinant avec de la ciclosporine. *In vitro* et chez l'animal, il semblait en effet que cette dernière agissait en synergie avec le FK 506. En réalité, note le professeur Starzl, il apparaît que le FK 506 pourrait au contraire augmenter la toxicité de la ciclosporine. De toute manière, conclut-il, *« le FK 506 est si efficace et si démué d'effets secondaires que le plus simple est encore de l'utiliser seul »*.

Le hasard et la curiosité

A la lumière de ce qui s'est produit avec la ciclosporine – certains de ses effets secondaires n'ont pu être observés qu'à long terme, après plusieurs années d'utilisation – sans doute faut-il tempérer l'enthousiasme du professeur Starzl. Rien ne dit qu'à l'avenir il n'en ira pas de même avec le FK 506.

Quoi qu'il en soit, la découverte du FK 506 est significative des grands progrès accomplis actuellement dans le domaine de l'immunologie. En l'espace d'une dizaine d'années, pas moins de trois traitements différents du rejet de greffe – la ciclosporine, les anticorps monoclaux LFA1 et OKT3 (*le Monde* du 8 novembre 1986 et daté 14-15 juin 1987) et maintenant le FK 506 – ont été mis au point. Il est remarquable de constater qu'à chaque fois ces progrès thérapeutiques vont de pair avec de nouvelles avancées dans le domaine de la recherche fondamentale. Ainsi la même semaine où paraissent dans *The Lancet* les résultats de l'expérimentation humaine du FK 506, sont publiés dans la revue scientifique britannique *Nature* deux articles, l'un signé par John Siekierka (Laboratoires Merck, Sharp and Dohme), l'autre par Matthew Harding (universités de Harvard et de Yale), montrant que la ciclosporine et le FK 506 agissent de manière à peu près équivalente, par l'intermédiaire d'enzymes sécrétés par des protéines cytosoliques. Ainsi, de manière concomitante, avancent les recherches en immunologie fondamentale sur les mécanismes de rejet et aussi sur la pathogénie des maladies auto-immunes (dans le traitement desquelles les immunosuppresseurs semblent avoir une certaine efficacité). Des recherches qui, soit dit en passant, sont, au départ, le fruit du hasard et de la curiosité de certains chercheurs...

FRANCK NOUCHI

---

(1) Ces résultats sont publiés dans *The Lancet* (daté 28 octobre).

(2) Cette déclaration est extraite de l'article consacré à la ciclosporine par le « découvreur » de ce médicament, Jean-François Borel (avec Odile Robert), paru dans *la Recherche* (nº 211-juin 1989).

Mort ou vif

Comment le médecin peut-il situer avec précision la frontière qui sépare l'état de vie de celui de mort ? Entre autres questions, l'extraordinaire affaire du « mort vivant de Lamotte-Beuvron » (*le Monde* du 3 novembre) pose celle du diagnostic de la mort. On connaît les signes évidents qui permettent de conclure que l'on est face à un cadavre et non à une personne inconsciente ou plongée dans un coma profond. L'état du corps (mou au départ puis marqué par la rigidité cadavérique quelques heures plus tard), l'absence de tout signe de respiration même ralentie (ce qui impose de déshabiller le corps et d'observer les mouvements du diaphragme) comme la disparition du pouls (au niveau du poignet ou, mieux, de la carotide) permettent en règle générale de porter ce diagnostic définitif.

Conséquence de l'éloignement constant et progressif des vivants d'avec les manifestations concrètes de la mort de leurs semblables, ce diagnostic semble aujourd'hui de plus en plus difficile à porter, y compris par les médecins non spécialisés.

On n'enseigne, aujourd'hui en effet, pas plus, aux étudiants en médecine l'accompagnement des mourants qu'on ne leur apprend à faire, en pratique, le diagnostic de la fin de vie. *« Chacun devrait connaître les signes évidents de la mort,* estime le docteur Miguel Martinez, du SAMU de Paris. *Dans 50 % des cas, on fait déplacer les équipes de SAMU pour faire des constats de mort. On surmédicalise la mort. »* Reste aussi, il est vrai, à ne pas la sous-médicaliser, comme dans le cas du jeune homme retrouvé inconscient à Lamotte-Beuvron et indûment tenu pour décédé.

Le médecin n'étant pas ici plus qu'ailleurs tenu de porter un diagnostic parfait, on peut cependant lui imposer une obligation de moyens. A-t-il, en *d'autres termes, tout mis en* œuvre pour, en conscience, être formel ?

Relancée après les spectaculaires expériences du professeur Alain Milhaud (CHU d'Amiens), par l'affaire du « miraculé de Blois », cette question correspond à une nouvelle angoisse née des derniers développements des techniques de réanimation et de greffe d'organes. Comment savoir si, d'une manière ou d'une autre, les équipes chirurgicales ne trichent pas parfois avec ce diagnostic de mort de manière à augmenter le succès de greffes réalisées avec les organes prélevés sur celui qui ne serait pas encore un cadavre maintenu artificiellement en vie mais simplement un mourant (1) ?

C'est dire à quel point il faut rappeler l'existence de règles qui permettent d'assurer que les prélèvements d'organes sont effectués après qu'une série de données cliniques et d'investigations biologiques ne laissent plus aucun doute sur la réalité de la mort.

JEAN-YVES NAU

---

(1) Sur ce thème, se reporter au point de vue, « Les vingt ans de la mort rose » du professeur Etienne-Charles Frogé (*le Monde* du 10 août 1988).

Les « accrocs » du Temgésic

Très utile pour soulager les souffrances, ce médicament est trop souvent détourné par les toxicomanes

« LE *Temgésic ? Impeccable.* » Pour avoir pu décrocher de l'héroïne grâce au Temgésic, un antalgique puissant utilisé pour les cancéreux, cette jeune fille sait de quoi elle parle. Elle n'ignore pas non plus que cet effet, qu'elle a d'abord cru magique, a son revers : hier héroïnomane, elle est aujourd'hui « accro » au Temgésic. Passée de six ampoules par jour l'année dernière à deux aujourd'hui, elle a décidé de décrocher. La dépendance à cet opiacé, apparenté à la morphine, n'a rien d'exceptionnel. Plus de cent cas signalés en France, d'autres en Italie, en Belgique, en Espagne, la toxicomanie au Temgésic fait sournoisement son chemin dans le milieu toxico. Assez rapidement cependant pour que le ministère de la santé ait, le 26 octobre dernier, sollicité l'avis de la Commission des stupéfiants (*le Monde* du 28 octobre) sur le sort du produit. Si le ministère s'en tient, comme c'est l'habitude, à cet avis, le Temgésic ne sera pas inscrit au tableau B des stupéfiants.

Cette décision, qui est loin de faire l'unanimité parmi les spécialistes, illustre, de manière exemplaire, les difficultés que soulèvent les impératifs thérapeutiques, la prescription médicale et le détournement toxicomaniaque de certains médicaments. Elle pose aussi la question très controversée de l'utilisation, pour le sevrage des toxicomanes, de produits de substitution.

Apparenté à la morphine, le Temgésic (ou buprenorphine) a un rôle ambigu. A la fois antagoniste et agoniste des récepteurs du cerveau aux opiacés, il peut, selon les conditions, neutraliser ou, au contraire, potentialiser les effets de la morphine. Cette particularité explique les propriétés de la buprenorphine. Antalgique aussi puissant que la morphine, elle ne suscite, en théorie, qu'une faible – quoique authentique – dépendance, et ses effets subjectifs sont nettement inférieurs à ceux des dérivés d'opiacés.

Commercialisée aux Etats-Unis dans les années 70, la buprenorphine est réservée au traitement des douleurs intenses, notamment chez les malades cancéreux ou après de grandes interventions chirurgicales. En France, c'est un des rares antalgiques majeurs qui ne soient pas inscrits au tableau des stupéfiants (le tableau B) et il est donc délivré sur simple prescription médicale.

Ce mode de distribution a un avantage : le produit est ainsi considéré comme plus maniable par les médecins qui, en ville comme à l'hôpital, répugnent à utiliser le carnet à souches, obligatoire pour la prescription des produits du tableau B. « *En pratique*, précise le professeur Michel Marty, cancérologue à l'hôpital Saint-Louis, *« cette réticence a trop souvent pour conséquence un traitement insuffisant des douleurs. Dans ce contexte, le Temgésic est un médicament précieux, qui permet de soulager de nombreux patients »*.

Facilement accessible, trop facilement disent certains, le Temgésic a rapidement été adopté par les toxicomanes. Pour deux raisons essentielles : si le « voyage » au Temgésic n'est en rien comparable à celui de l'héroïne ou de la cocaïne, les toxicomanes apprennent vite qu'en cas de manque il fournit un substitut très acceptable de l'héroïne. D'autant qu'en Belgique il a souvent été utilisé avec des résultats qualifiés d'intéressants dans des programmes expérimentaux de sevrage.

Réticence des spécialistes français

Dès lors, les rumeurs circulent. C'est, dit-on, le produit miracle, qui permet de rompre le cycle infernal de la dépendance. Avant la mise sur le marché français, qui survient en 1987, un trafic s'organise. A 100 francs l'ampoule (elle est aujourd'hui vendue 10 francs en pharmacie), le Temgésic fait fureur dans le milieu toxicomane. Aujourd'hui, se procurer du Temgésic n'a rien de bien compliqué. Certains pharmaciens n'hésitent pas à vendre sans ordonnance des dizaines de boîtes. Les ordonnances sont falsifiées. Ignorant l'existence d'une dépendance au produit, des médecins complaisants ou négligents en prescrivent. Confortés par des études anglo-saxonnes qui suggèrent qu'il peut être utilisé pour la désintoxication des héroïnomanes, des médecins s'essayent, sans expérience aucune, à des cures de sevrage au Temgésic.

Mieux, en août dernier, une étude publiée dans la revue américaine *Science* (datée 25 août 1989) fait grand bruit : une équipe de l'université de Harvard démontre que des singes, profondément dépendants de la cocaïne, ont *momentanément été guéris par* l'administration de buprenorphine. Un essai chez l'homme doit débuter aux Etats-Unis, où les scientifiques ne cachent pas leur enthousiasme pour le produit.

En France, les spécialistes en toxicomanie sont infiniment plus réticents. C'est d'ailleurs la commercialisation prochaine du Temgésic, sous forme de comprimés, qui a mis le feu aux poudres et suscité son passage en Commission des stupéfiants.

BÉATRICE BANTMAN

Lire la suite page 19

NUMÉRO HORS-SÉRIE

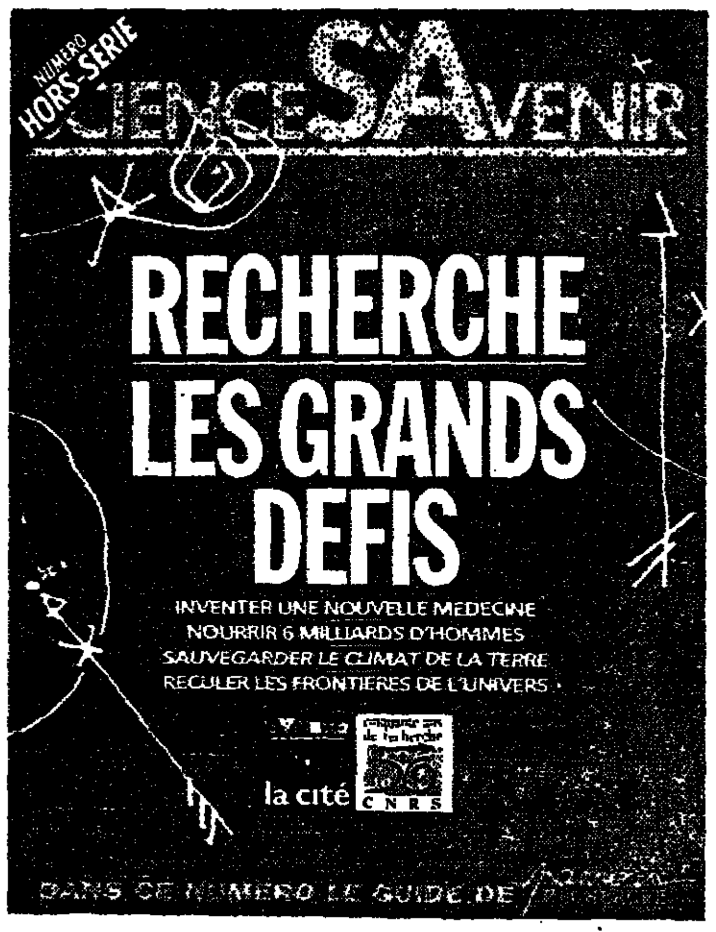
NUMERO HORS-SERIE
SCIENCES&AVENIR
RECHERCHE
LES GRANDS DEFIS
INVENTER UNE NOUVELLE MEDECINE
NOURRIR 6 MILLIARDS D'HOMMES
SAUVEGARDER LE CLIMAT DE LA TERRE
RECULER LES FRONTIERES DE L'UNIVERS
la cité
CNRS
DANS CE NUMERO LE GUIDE DE

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

SCIENCES ◆ MEDECINE

Le phoenix renaît « in vitro »

Une nouvelle technique française de culture du palmier-dattier pourra sauver les palmeraies

DEUX cents régimes de dattes – en tout 500 kilos environ – sont venus à maturité en août dernier au Qatar, dans l'émirat d'Abou-Dhabi et en Arabie saoudite. A première vue, la nouvelle n'a guère d'intérêt puisque ces trois pays sont producteurs de ce fruit et que ces 500 kilos ne représentent qu'une infime partie des dattes récoltées cette année. En fait, cette récolte de quelques centaines de kilos de dattes constitue une première mondiale et place la France à la pointe de la culture de ces palmiers. Ces dattes, en effet, ont poussé sur des arbres – encore tout jeunes – qui ont commencé leur vie *in vitro* dans les locaux de l'île de Porquerolles (Var) que le Conservatoire botanique a mis à la disposition du Groupement de recherche français sur le palmier-dattier (GRFP) qui réunit la compagnie pétrolière Total et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

Le palmier-dattier *(Phoenix dactylifera)* est d'une importance vitale pour toutes les zones semi-arides de l'Ancien Monde. Sa « population » mondiale est estimée à cent millions d'arbres. Mais le palmier-dattier pose divers problèmes. Certaines de ses milliers de variétés sont menacées de mort par une forme particulière de champignon *(Fusarium oxysporum)* appelée communément bayoud. La maladie s'est manifestée dès le dix-neuvième siècle dans la vallée du Draa (Maroc). Puis, avec la multiplication et la rapidité croissante des transports, elle a « explosé ». Actuellement, une partie des palmeraies du Maroc est détruite. Le fléau s'est répandu jusqu'en Algérie et pourrait s'étendre à toutes les palmeraies du monde.

Les palmiers-dattiers se reproduisent difficilement. Les arbres sont mâles ou femelles : la pollinisation des fleurs femelles est faite à la main depuis des millénaires. (Il faut, en général, deux à quatre palmiers-dattiers mâles pour cent arbres femelles.) Ce qui permet d'obtenir les dattes. On pourrait, certes, planter des noyaux de dattes pour avoir de jeunes palmiers-dattiers. Mais d'une part, on ne sait pas à l'avance si, du noyau, sortira un arbre mâle ou un arbre femelle ; d'autre part, les aléas de la reproduction sexuée communs au règne animal et au règne végétal font que les « enfants » issus d'un « mariage » ne sont jamais identiques à leurs « parents » et encore moins aux deux. Un arbre d'une bonne variété produisant des fruits d'une qualité remarquable ne transmettra pas forcément son excellence à ses « enfants » issus de noyaux.

La multiplication des palmiers-dattiers se fait donc, en général, par clonage. On prélève des rejets sur un arbre femelle donnant des dattes d'excellente qualité et sur un arbre mâle de bonne variété. Pendant les dix ou quinze premières années de leur vie, les palmiers-dattiers, en effet, produisent à la base de leur tronc des petits palmiers qui sont, par définition, absolument identiques, par leur patrimoine génétique (et, pour les femelles, par les qualités gustatives de leurs fruits), à l'arbre qui leur a donné naissance. Mais, par un caprice de la nature, les variétés sont très différentes par le nombre de leurs rejets. En outre, les rejets sont dépourvus de racines, et la moitié d'entre eux seulement reprennent et donnent naissance à un nouveau palmier. On manque donc de rejets. Ce qui explique que le prix d'un excellent rejet peut atteindre 15 000, voire 20 000 francs !

Résistance et goût

En outre, il faut absolument croiser les variétés résistant au bayoud et celles qui produisent de bons fruits. Pour cela, ont fait germer un noyau issu d'un hybridation. Et ce travail est d'autant plus long que les hybrides, à chaque génération, doivent être testés pour leur résistance à la maladie et les qualités gustatives de leurs fruits. Lorsqu'on a ainsi obtenu de nouvelles variétés dotées de ces qualités, il faut les multiplier rapidement de façon à assurer, dans les délais les plus brefs, le repeuplement de nombreuses palmeraies dont certaines sont détruites à 80 %. La méthode la plus élégante était donc la culture *in vitro*. Encore fallait-il la maîtriser pour le palmier-dattier.

Dès 1966, M. Georges Morel (INRA, Versailles) s'était attelé, pour divers végétaux dont le palmier-dattier, à cette technique alors nouvelle, rejoint trois ans plus tard par M. Claude Martin (INRA, Dijon) et par le Révérend Père Gildas Beauchêne (CNRS, Angers).

Au fil des années, ces recherches ont connu des succès certains, mais partiels : la première petite plantule a été obtenue en 1976 à Angers où, en 1981, a été essayé le passage des plantules en serre humide (actuellement, ce passage est considéré comme une des étapes indispensables). Mais il y avait encore beaucoup de « casse ». Après diverses péripéties, le CNRS et l'INRA ont choisi Total comme mécène en 1984, mais, en 1988, le CNRS s'est retiré de l'association.

Actuellement les recherches menées à Porquerolles (dont les installations étaient utilisées pour le palmier-dattier dès 1982) sont animées par M. Michel Ferry (ingénieur de recherche à l'INRA, mais détaché chez Total comme responsable du GRFP) et par Mme Soizick Monfort, sélectionnée comme ingénieur de recherche par le CNRS lorsque le R.P. Beauchêne est parti en retraite en 1984. Elles sont « appuyées » par M. Georges Toutain, ingénieur de recherche à l'INRA et spécialiste des palmiers-dattiers. De 1984 à 1987, les trois partenaires consacraient chacun 1 million de francs par an aux travaux sur la culture *in vitro* du palmier-dattier. Depuis le 1er janvier 1988, ces recherches reçoivent 3 millions de francs par an (dont les trois quarts sont donnés par Total et le dernier quart, par l'INRA).

Avec les premières productions du Qatar, de l'émirat d'Abou-Dhabi et d'Arabie saoudite, on vient de démontrer que la technique de culture *in vitro* mise au point à Porquerolles est désormais opérationnelle.

500 000 plantules en deux ans

A l'aisselle de chaque rejet, c'est-à-dire au fond de l'angle formé par celui-ci et le tronc, est niché un petit bourgeon axillaire (de quelques millimètres à quelques centimètres de long). Celui-ci est prélevé et désinfecté pour empêcher tout développement de moisissures et de bactéries. Puis il est déposé sur un milieu nutritif (sels minéraux, hormones végétales, vitamines, sucres liés par un gélifiant d'alginate) dans un tube à essai qui est ensuite scellé.

DEBJEUX

Au bout d'un mois, le bourgeon est devenu une minuscule plantule (deux feuilles de deux millimètres, mais pas de racine). A trois mois, le bourgeon a développé plusieurs feuilles et aussi les deux autres bourgeons axillaires dont il contenait les « germes ». A six mois, on a ainsi une touffe de plantules garnies de feuilles juvéniles dont la forme fait plus penser à de petites queues de rat vertes qu'à une palme. A ce stade on peut partager la touffe en trois (ou plus) plantules qui sont « repiquées » chacune dans un tube, etc. Le bourgeon initial pourra ainsi produire en deux ans cinq cent mille plantules toutes « vraies » jumelles et rigoureusement identiques à l'arbre mère ou à l'arbre père.

Les feuilles-queues de rat vertes ne sont pas devenues plus grandes, et la venue de racines est inhibée par une hormone idoine. Au fil de ces mois, les plantules sont toujours posées sur le même milieu nutritif. Seul le récipient – toujours scellé – est changé. Elles sont maintenues à une température constante (28 °C-29 °C) et éclairées seize heures par jour. Elles peuvent rester à cette phase pendant des années.

Pour passer au stade suivant, on pose chaque plantule nouvellement séparée de ses jumelles sur un milieu nutritif différent : la multiplication s'arrête, mais les racines apparaissent après un à trois mois. Les bébés palmiers sont alors sortis de leur flacon et plantés dans des pots qui sont placés pour une semaine à un mois dans un tunnel de sevrage où l'humidité est de 100 % et l'éclairage très contrôlé.

Hauts alors de 20 centimètres, les tout jeunes palmiers sont transférés dans des serres « normales » où la température ne descend jamais au-dessous de 10 °C et où l'humidité naturelle est maintenue aux alentours de 60 %. Après trois mois, les nouveaux palmiers sont prêts à être envoyés dans de vraies palmeraies.

C'est ainsi que cent cinquante-cinq palmiers nés en 1984 à Porquerolles ont été plantés en avril-juin 1986 au Proche-Orient, alors qu'ils étaient hauts de 30 à 50 centimètres. Ils ont fleuri pour la première fois en 1988. Mais ils ont été dépouillés de leurs fleurs pour leur éviter de la fatigue. Hauts de 3,50 mètres, ils ont refleuri au printemps 1989. Et ils ont amené leurs dattes à maturité en août dernier.

YVONNE REBEYROL

Un hectare pour sept

La population de palmiers-dattiers est très inégalement répartie : 30 millions pour toute l'Afrique du Nord, de l'Atlantique à la mer Rouge ; 55 millions pour le Proche-Orient (dont 20 millions pour l'Irak et autant pour l'Iran) ; 5,5 millions pour l'Afrique située au sud du Sahara ; 4 millions au Pakistan.

A cela s'ajoutent 400 000 arbres en Amérique du Nord ; 300 000 dans des pays très divers dont 200 000 dans la palmeraie espagnole d'Elche, unique en Europe.

Si les palmiers-dattiers sont seuls, on peut en mettre 120 par hectare, mais seulement 100 si, à leur ombre, poussent d'autres cultures. Si la palmeraie est en bon état, 15 hectares de palmiers font vivre convenablement une famille de sept personnes.

A leur période de production optimale, les palmiers-dattiers femelles « font » chaque année dix à quinze régimes pesant chacun 2 à 20 kilos (80 à 100 kilos en Californie), en fonction de la variété, de l'eau – *même saumâtre* – disponible, de la fumure du sol, etc.

La chair des dattes est, pour l'essentiel, faite de trois sucres, le saccharose, le glucose et le fructose, dont les proportions déterminent la qualité. La finesse du goût du fruit est du ressort du seul saccharose.

Y.R.

Le piège planétaire de l'antimatière

Pour détecter des antiparticules provenant d'éventuelles antigalaxies, un chercheur français songe à utiliser la Terre, la Lune et la couche d'ozone de notre atmosphère

LES chercheurs ne manquent pas d'imagination. Le physicien français Marcel Urban en a à revendre. Pour détecter des antiparticules venues d'éventuelles antigalaxies, il se prépare à battre tous les records en matière de gigantisme instrumental. Il veut en effet utiliser un détecteur naturel dont l'aimant sera la Terre, le collimateur la Lune, et le filtre la couche d'ozone qui entoure notre planète.

La signature des antiparticules dans ce « spectromètre » planétaire sera la « lumière Tcherenkov ». Depuis la nuit des temps, elle s'abat en pluie sur nos têtes. De *grands disques diaphanes* et bleutés, de 1 mètre d'épaisseur et de 300 mètres de diamètre, tombent silencieusement, à la vitesse de la lumière, sur le sol. Le spectacle est permanent, quoique malheureusement réservé aux détecteurs sensibles à l'ultraviolet et dont le coup d'œil est infaillible : le flash lumineux dure un milliardième de seconde !

Cet « effet Tcherenkov » qui baigne nos campagnes d'une lumière invisible est l'analogue optique du bang supersonique. Il se produit chaque fois qu'un rayon cosmique, constitué de photons (dits « gamma ») et de particules de haute énergie, heurte une molécule de la haute atmosphère. Depuis leur découverte par un intrépide aéronaute en 1912, les *rayons cosmiques* restent une énigme. On ne sait toujours pas d'où ils viennent et l'on n'est pas très sûr de leur composition exacte.

Ce sujet de recherche, longtemps resté en sommeil, connaît aujourd'hui un remarquable regain d'activité. On dénombre une trentaine d'équipes qui tentent de capter la faible lueur Tcherenkov en éparpillant sur des superficies de l'ordre de l'hectare des centaines de miroirs hypersensibles. En France, l'ex-centrale solaire Thémis a été reconvertie à cet effet par les astrophysiciens (*le Monde* du 8 juillet 1987). Les anciens supports de miroirs ont été récupérés par les expériences ASGAT (Astronomie Gamma à Thémis) et THEMISTOCLE (Tracking High Energy Muons In Showers Triggered On Cerenkov Light Emission... qui dit mieux ?) afin d'identifier les sources de rayons cosmiques. Aux Etats-Unis, l'équipe du Prix Nobel Jim Cronin couvre de détecteurs un coin du désert de l'Arizona ; les Allemands songent à faire de même aux Canaries, tandis que les Italiens « *observent* » déjà depuis le site montagneux de Gran-Sasso.

L'enjeu, il est vrai, est de taille. Certaines particules du rayonnement cosmique ont une énergie de cent à mille fois supérieure à celle que produisent les accélérateurs de particules les plus puissants. Identifier leur source ouvrirait un nouveau domaine d'étude aux physiciens et aux astrophysiciens. Connaître leur nature est un autre problème, moins exploré expérimentalement mais plus crucial encore. Plusieurs théories cosmologiques récentes prédisent en effet l'existence, quelque part dans l'univers, de galaxies d'antimatière, et rien, *a priori*, ne s'y oppose. La lumière étant sa propre antilumière (1), une antigalaxie a rigoureusement le même aspect, dans un télescope, qu'une galaxie normale. Seules les *particules* (ou *antiparticules*) des rayons cosmiques qui en proviennent pouraient témoigner de leur véritable nature.

D'après les résultats obtenus par des ballons stratosphériques lestés de « spectromètres », des aimants de plusieurs tonnes capables de trier les particules selon leur masse et leur charge électrique, on sait qu'ils contiennent à peu près tous les noyaux naturels connus, de l'hydrogène à l'uranium. Il y a environ 50 % de noyaux d'hydrogène (des protons), 25 % de noyaux d'hélium... et un faible pourcentage d'antinoyaux d'hydrogène (des antiprotons).

Un « para-Lune » idéal

L'opinion la plus répandue sur l'origine de ces antiprotons est qu'ils sont créés, comme ceux que l'on produit couramment en laboratoire, par collision. L'énergie libérée lors d'un choc entre particules de haute énergie se matérialise en effet spontanément sous forme de particules et d'antiparticules. Marcel Urban, chercheur au laboratoire de physique nucléaire des hautes énergies du CNRS à l'Ecole polytechnique, avance une hypothèse moins convenue : ces antiparticules proviennent, pense-t-il, de galaxies d'antimatière. Mieux, il propose une expérience susceptible de trancher le débat. ARTEMIS (Antimatter Research Through the Earth Moon Ion Spectrometer) – c'est le nom de son projet, présenté le 16 octobre dernier à l'IN2P3 (2) – aurait, à coup sûr, enthousiasmé Jules Verne, parce qu'il surmonte des obstacles (cosmiques) avec une surprenante élégance.

Premier obstacle : l'antimatière recherchée ne se distingue nettement de celle produite localement qu'à des énergies cent fois plus élevées que celles accessibles aux dispositifs embarqués sur les ballons. Le monstrueux aimant capable de courber les trajectoires de particules aussi énergétiques est bien sûr hors d'atteinte de notre technologie, mais Marcel Urban propose un spectromètre beaucoup plus économique : le champ magnétique terrestre. Il est, certes, très faible, mais la distance sur laquelle il agit (plusieurs milliers de kilomètres) compense cet inconvénient.

Deuxième obstacle : il manque un élément essentiel à ce spectromètre naturel, un « collimateur » (une ouverture) indiquant la direction d'arrivée des particules avant qu'elles ne pénètrent dans le champ magnétique. Utilisée comme « cache », la Lune peut fort bien jouer (à l'envers) ce rôle. Au lieu d'observer des pics dont l'amplitude montrerait l'abondance des noyaux (ou antinoyaux) présents, le détecteur au sol verra simplement des creux dans le bruit de fond cosmique.

Mais la Lune est trop lumineuse, et c'est là le troisième obstacle. La lumière de la Lune, infiniment plus intense que le pâle rayonnement Tcherenkov, éblouirait totalement les détecteurs. La solution ? Elle fait la une des journaux. La couche d'ozone arrête les ultraviolets solaires (et lunaires) à 20 kilomètres d'altitude, tandis que la lumière Tcherenkov est émise plus bas, aux alentours de 10 kilomètres. La célèbre couche d'ozone est donc un « para-Lune » idéal.

Le champ magnétique terrestre, la Lune et la couche d'ozone : la conjonction de ces trois éléments à des fins expérimentales semble pour le moins fortuite. Or il n'en est rien. Une équipe de l'université de Heidelberg a eu la même idée au même moment... ce qui va rendre la compétition plus stimulante.

Le comité de l'IN2P3 chargé de distribuer les crédits de recherche est perplexe : comment évaluer un projet aussi exotique ? S'il donne son feu vert à ARTEMIS, il restera à construire le détecteur Tcherenkov (trois miroirs de 10 mètres carrés placés à 200 mètres l'un de l'autre) et à l'installer à une latitude assez basse, à Hawaii par exemple, pour que la Lune soit assez haute dans le ciel. La phase préparatoire, qui devrait commencer dans six mois, consistera à tester les « tubes à images » sensibles à une étroite fenêtre de l'ultraviolet et destinés à être placés au centre des miroirs. Coût de développement prévu : environ 1 million de francs. Ce n'est finalement pas très cher payer pour savoir s'il existe quelque part des antigalaxies...

NICOLAS WITKOWSKI

---

(1) Comme certaines particules neutres, les photons, constituant la lumière, sont leurs propres antiparticules.

(2) IN2P3 : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules.

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente sur saisie et s/folle ench. au pal. de just. de Paris, jeudi 16 nov. 1989 à 14 h 30
STUDIO ET CAVE à PARIS (15e)
14, RUE CAMULOGENE. - M. à P. : 50 000 F - LIB. DE LOC. ET D'OCCUP.
S'adr. à Me Marie JEANMONOD PELON, avocat, 53, av. de Breteuil à Paris (7e). - Tél. : 40-56-01-10. - Vis. s/pl., mer. 15 nov. de 14 h à 15 h (r.-de-ch., porte droite).

Vente sur saisie au pal. de just. de Nanterre (92), jeudi 23 nov. 1989 à 14 heures
LOCAL COMMERCIAL à LEVALLOIS-PERRET (92300)
2 à 30, rue de Lorraine, 18 à 22, rue Jules-Guesde et 1 à 33, rue d'Alsace
MISE à PRIX : 1 000 000 F
S'adr. à Me A. MALLAH-SARKOZY, avocat, 184, avenue Ch.-de-Gaulle à Neuilly (92200). - Tél. : 46-24-02-13, Me A. CLAUDE, avocat à la cour, 52, bd Malesherbes à Paris (8e). - Tél. : 46-24-02-13. - Pour vis., s/pl. 14 nov. 1989 à 15 heures.

POINT DE VUE

Patrimoine génétique et nouvelle éthique : calmons-nous !

par le professeur Luis Pereira da Silva

NOUS vivons des moments étonnants ! Il n'y a pas de semaine où l'on ne retrouve, à la lecture de la presse, ou annoncé à grand fracas à la télévision, les promesses d'un avenir radieux que nous réserve le progrès des sciences biologiques. Souvenons-nous de ce chef de service d'une prestigieuse équipe de recherches *qui avait envisagé la* possibilité d'utiliser dans un avenir prochain, l'utérus d'une macaque pour jouer le rôle de mère porteuse ; de ce psychologue illustre *qui, relayant la déclaration du biologiste,* développait des considérations pleines d'érudition sur les avantages de ce genre de solution pour écarter les effets nuisibles de la promiscuité utérine homologue dans la formation de la personnalité du futur descendant.

Fantastique ! Ça change l'avenir, *ou mieux, ça permet à* l'homme de modifier le sien. Un pas de plus dans la libération de la contrainte que nous a imposée notre passé de bête figée dans nos *chromosomes par* les lois insouciantes de la nature !

Il est vrai que la *biologie* moléculaire a permis des progrès importants dans la connaissance du génome humain. Que des connaissances nouvelles, comme l'identification des gènes responsables de la myopathie de *Duchenne et de la mucoviscidose,* permettront d'introduire des méthodes plus précises dans la prévention, par le diagnostic prénatal, de certaines maladies héréditaires. Que la découverte récente d'une équipe française, par exemple, *facilitera énormément* le dépistage de la trisomie du chromosome 21 et donc du mongolisme (1).

Devant ces progrès, il y a des gens, et pas seulement les journalistes, qui rêvent d'une toute-puissance de nos outils génétiques. Cela peut se comprendre, *parce que certaines découvertes* semblent toucher à la possibilité de modifier le destin.

Un *exemple* ? Regardez autour *de vous.* Tous ces proches, ces ancêtres chéris, anéantis par la maladie d'Alzheimer, réduits à des ombres de ce qu'ils furent. Souvenez-vous de Rita Hayworth qui a peuplé de fantasmes, dans leur jeunesse, les cerveaux des mâles de mon âge. Regardez-la, trente ans après, terrassée par cette terrible maladie. Eh bien ! Une simple réaction de PCR (2), avec quelques cellules de votre sang, et vous pouvez être assuré de ne pas être marqué par le sceau de cette malédiction. Lire l'avenir ? Même s'il vous réserve le malheur ? N'est-ce pas cela qui caractérise les dieux ? Et, en tout cas, n'est-ce pas par ces progrès de la connaissance que d'autres progrès viendront. La façon de *prévenir, de guérir peut-être, la* maladie d'Alzheimer ?

Etonnants progrès ! A partir de là, quelques-uns le pensent, et *d'autres le disent carrément, plus* rien ne nous sera interdit ! Il n'est donc pas surprenant que telle mère veuille choisir tel partenaire, sur les conseils d'un compétent *généticien, pour produire un* brillant polytechnicien aux yeux bleus. Tout en faisant porter, pendant les moments difficiles, le produit de leur rêve « procréationnel » par une *macaque disciplinée, pendant* que les deux partenaires jouissent des délices d'un dernier été sur la Côte d'Azur, ou d'un safari en Afrique.

Pas de limites aux rêves

J'exagère ? A peine. Rappelez-vous des annonces diffusées dans la presse, *supposées sérieuses, sur* la création d'une banque de *sperme de prix Nobel.* Lisez le dernier numéro du *Journal du CNRS* (3). Cet organisme, destiné pourtant à soutenir les recherches fondamentales dans ce qu'elles doivent garder *d'objectivité,* de discrétion et de retenue, affirme, dans les pages de son journal officiel, que *« nous vivons à l'heure de la procréation artificielle »* ! Les hommes sont ainsi faits qu'ils n'imposent pas de limites à leurs rêves. *C'est cela, peut-être, un des beaux côtés de l'espèce.* C'est aussi un de ses aspects grotesques.

Rudyard Kipling, dans *le Livre de la jungle,* disait sur le peuple singe *« qu'ils sont nombreux, méchants, malpropres, et ils désirent, autant qu'ils sont capables de fixer un désir, que le peuple de la jungle fasse attention à eux... »* Est-ce que cette définition n'est pas extensible à nous autres, primates comme eux et remplis *comme eux du sentiment de notre* importance, de notre supériorité, de notre domination sur la planète, sur la nature et sur tous ceux qui y vivent, animaux ou végétaux ?

Cela ne nous rappelle-t-il pas, bizarrement, les déclarations prétentieuses de certains scientifiques, de certains médecins qui pensent que nous avons tout appris ? Qui croient que maintenant le *niveau de connaissances* est tel qu'on peut intervenir scientifiquement dans l'avenir de l'espèce humaine ; que l'homme, après avoir dominé, orienté l'évolution des espèces végétales et animales domestiques utiles, et *après avoir anéanti ou contrôlé* celles qui lui étaient nuisibles, a devant soi un avenir nouveau, dans la programmation de sa propre procréation... ou, disons-le tout court (ce qui est sous-entendu), dans un eugénisme rationnel ?

Ce genre de langage se répand, *en tout cas, de plus en plus, dans* l'abondante littérature médiatico-scientifique qui nous envahit. Ces propos trouvent des oreilles attentives même dans les échelons les *plus respectables de notre société.* Et au mieux, ils provoquent chez les gens de bon sens le besoin de discuter et de répondre. La preuve en est la tenue d'ici à la fin de l'année, et uniquement à Paris, de trois réunions internationales traitant des *« nouvelles » implications* éthiques soulevées par les progrès dans la connaissance du patrimoine génétique de l'homme.

Toute cette agitation est-elle vraiment nécessaire ?

François Jacob, *dans le Jeu des possibles,* nous explique que *« toutes les cellules qui composent un individu sont les descendants directs d'une même cellule, l'œuf fécondé. (...) Selon les idées actuelles, ce qui est codé dans les chromosomes, c'est le plan de construction de cet adulte. (...) Mais la logique interne utilisée dans la mise en œuvre de ce programme reste encore totalement inconnue. (...) Car la seule logique que maîtrisent les biologistes est à une dimension. Dès qu'on ajoute une deuxième dimension, sans parler d'une troisième, ils ne s'y retrouvent plus ».*

Voilà la réalité. Nous sommes encore entièrement ignorants sur l'œuf. Nous sommes donc entièrement impuissants pour intervenir sur lui et sur l'embryon, sauf par de petites interventions d'extirpation chirurgicale.

Calmons-nous donc ! C'est vrai que l'introduction des nouvelles technologies génétiques conduit à de nouvelles pratiques médicales bienfaisantes pour l'homme et qu'elles exigent des études et des *reformulations des principes* de l'éthique médicale, confrontée à des questions sociales et culturelles. Mais nous sommes encore très loin d'une thérapeutique génique. *Nous sommes encore plus* loin, en supposant qu'elle sera possible un jour, de l'élimination de maladies héréditaires. Et pour ce qui est de l'intervention rationnelle sur le patrimoine génétique humain, cela nous est encore entièrement impossible. Nous n'avons pas d'accès à la moindre clé. Les aurons-nous toutes un jour ?

Le critère d'évaluation de la rentabilité

Dans les *élevages* primitifs, le berger laissait ses bêtes s'accoupler *au bon plaisir de leurs désirs* et préférences. Dans les élevages traditionnels, la décision de l'insémination artificielle, de l'implantation d'embryons, du choix de la vache *ou du partenaire du taureau* appartenait uniquement au patron du troupeau. Celui-ci prenait conseil auprès du vétérinaire de son choix. En fonction de la rentabilité immédiate pour sa petite affaire.

Les choses ayant évolué, les décisions sont devenues beaucoup *plus collectives et dépendent* aujourd'hui, en dernière instance, des conseils d'administration des grandes banques qui financent ces opérations, ayant pour but la rentabilité des sociétés et des nations. Les conseillers se sont *également multipliés* et comprennent des spécialistes aussi variés que les généticiens, les agronomes, les économistes et les gestionnaires. Mais le critère d'évaluation *de la rentabilité n'a pas* changé fondamentalement. Car ce qu'on attend de la vache reste toujours la même chose : qu'elle donne le plus possible de lait et qu'elle assume le plus rapidement possible sa condition de bifteck.

En suivant la même approche en ce qui concerne l'intervention dans le patrimoine génétique de l'homme, deux problèmes se posent : d'abord définir les qualités, supplémentaires à celles des vaches, qui rendent certains exemplaires de notre espèce plus valables que d'autres et donc *plus* « rentables » : puis décider à qui *on va accorder la responsabilité du* jugement de ces mêmes qualités.

Ce sont *là* des problèmes difficiles ! D'abord à cause de la multi*plication et de la diversification* des qualifications humaines, physiques et spirituelles, qui ne cessent de croître au fur et à mesure qu'évoluent les sociétés. Ces qualités vont de l'utile à *l'agréable,* de l'indispensable à l'inoffensif. Ensuite parce que, même le jour où la science percera les mystères de *l'œuf,* comprendra les mécanismes génétiques qui conduisent à la naissance d'un Mozart potentiel ou d'un potentiel manœuvre, on aura certainement besoin des deux et elle ne pourra jamais prédire, vue l'infinité des facteurs impliqués, quels potentiels merveilleux ou *désastreux pourraient* provenir d'un croisement entre les deux. Ainsi donc le juge n'aura jamais à sa disposition des éléments objectifs pour prendre une décision. Il *sera obligé de suivre le principe* d'un vieux politicien de province, des années 30 de mon pays, qui avait l'habitude de dire : *« Mon principe est de laisser les choses telles qu'elles sont pour voir ce qu'elles donneront. »*

Les médias ont tous fait grand bruit autour d'un jugement récent, aux Etats-Unis, sur le droit à la propriété d'embryons humains congelés, fabriqués auparavant par un couple qui, ensuite, avait décidé de divorcer. Je ne me rappelle pas la décision du juge. Mais, si nous étions à sa place, en l'état actuel des connaissances humaines, nous ne pourrions suivre qu'une seule *procédure : commencer par* consulter le scientifique qui aurait dit : *« L'embryon sera celui des parents qui le reconnaîtra par rapport à un embryon contrôle, d'un âge équivalent, mais appartenant à un chimpanzé. »*

Comme aucun des parents n'aurait été capable de le faire, malgré l'assistance technique des entreprises spécialisées, nous aurions fait appel au philosophe *qui aurait dit : « Coupez-moi cet embryon en deux et donnez à chaque parent la partie qui lui revient. »* Ensuite, le philosophe, comme celui qui l'a précédé de *deux mille ans, aurait certainement* donné l'embryon intact à celui des parents qui aurait manifesté, par son attitude, le plus d'amour pour ce que signifiait pour lui ce tas de cellules.

---

(1) *Le Monde*, 28 septembre 1989.

(2) PCR : Polymerase Chain Reaction. Réaction permettant l'amplification d'un segment génique pour l'analyse de la structure nucléotidique.

(3) *Le Journal du CNRS*, octobre 1989.

► **Luis Pereira da Silva est professeur à l'Institut Pasteur.**

Les « accrocs » du Temgésic

Suite de la page 17.

La communauté médicale française n'en finit plus de s'interroger sur la nécessité d'utiliser des produits de substitution – type méthadone et aujourd'hui Temgésic – pour le sevrage des toxicomanes. Certains spécialistes, comme le professeur Claude Olievenstein (hôpital Marmottan), estiment qu'à l'heure du sida l'intransigeance à l'égard de ces produits est peut-être dépassée, surtout lorsqu'ils ne sont pas injectables. D'autres, comme le docteur Francis Curtet (Le Trait d'union, Boulogne-Billancourt) sont formels : *« Ce type de produits ne peut pas résoudre le problème de fond du toxicomane. Et il ligote le prescripteur dans une position de complice. »*

L'inscription du Temgésic au tableau B pouvait-elle mettre de l'ordre dans cette anarchie ? *« Si elle règle spectaculairement les problèmes d'abus, cette mesure pénalise les malades »*, souligne le professeur Lagier, président de la Commission des stupéfiants. Bon gré mal gré, les vingt-six membres de la commission se sont rangés à son avis mais, prudence oblige, le Temgésic, dans sa forme injectable, sera réservé à l'hôpital, et la commission se réunira à nouveau dans six mois pour examiner le nombre et l'importance des abus.

Attention, cependant, conclut le professeur Lagier : *« Les médecins et les pharmaciens doivent absolument éviter des dérapages, qui conduiraient inéluctablement vers une inscription du produit au tableau B, au détriment de nombreux malades. »*

BÉATRICE BANTMAN

(Publicité)

AGENCE NATIONALE DE
RECHERCHES SUR LE SIDA
APPEL D'OFFRES 1990
PROJETS DE RECHERCHES

L'agence nationale de recherches sur le sida lance un appel d'offres destiné à soutenir en 1990 des projets de recherche appliqués au sida et à la rétrovirologie humaine.

Ces projets peuvent porter sur tous les domaines de la recherche fondamentale ou appliquée, notamment :

1 — en virologie (y compris la mise au point de médicaments antiviraux)
2 — en immunologie (y compris la mise au point de vaccins)
3 — en recherche clinique
4 — en épidémiologie
5 — en santé publique et dans le domaine des sciences de l'homme et de la société

Les financements ne peuvent être accordés qu'à des laboratoires ou services français mais les recherches peuvent s'effectuer dans d'autres pays.

Cet appel d'offres est ouvert à tout laboratoire de recherche public ou privé.

Par ailleurs, les laboratoires consacrés au sida de façon très prédominants (80 % ou plus de leur activité) peuvent faire une demande de soutien sur l'ensemble de leurs recherches.

Les laboratoires intéressés devront faire mention de cette option dans la demande de dossier de candidature.

Les dossiers de candidature seront disponibles à partir du 15 novembre 1989.

Ils sont à retirer sur place ou seront adressés sur demande écrite à :

AGENCE NATIONALE DE RECHERCHES SUR LE SIDA
« APPEL D'OFFRES 1990 »
66 *bis*, avenue Jean-Moulin, 75014 PARIS
Tél. : (1) 45-41-12-00 - Fax (1) 45-41-14-37

IMPORTANT

La date limite de remise des dossiers est fixée au 19 janvier 1990.

POUR LA
SCIENCE
édition française de
SCIENTIFIC AMERICAN

GÉRER
LA PLANÈTE

L'ÉVOLUTION
DE L'ATMOSPHÈRE

L'EAU EN PÉRIL

LES CHANGEMENTS
DE CLIMATS

LA MAÎTRISE
DE L'ÉNERGIE

VERS UN MONDE VIABLE

NUMÉRO
SPÉCIAL
NOVEMBRE 89

(Publicité)

AGENCE NATIONALE DE
RECHERCHES SUR LE SIDA
APPEL D'OFFRES 1990
BOURSES

Des bourses sont offertes en 1990 par l'ANRS pour accueillir dans des équipes françaises des candidats travaillant, dans tous les domaines de recherches, sur le sida et la rétrovirologie humaine.

Elles sont destinées à des chercheurs français ou étrangers :

— de haut niveau
— de niveau postdoctoral
— de niveau prédoctoral (titulaires au minimum d'un DEA ou diplôme équivalent).

DEUX SESSIONS D'EXAMEN
DES CANDIDATURES SONT PRÉVUES

Les dossiers de candidature sont à retirer sur place ou seront adressés sur demande écrite à :

AGENCE NATIONALE DE RECHERCHES SUR LE SIDA
66 *bis*, avenue Jean-Moulin, 75014 PARIS
Tél. : (1) 45-41-12-00 - Fax (1) 45-41-14-37

A partir du :
15 novembre 1989 pour la première session
18 juin 1990 pour la seconde session

IMPORTANT

La date limite de remise des dossiers est fixée au
19 janvier 1990 pour la première session
14 septembre 1990 pour la seconde session

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

EXPOSITIONS

Les aventures de l'idéal

Le néoclassicisme fut-il jamais autre chose que l'obsession d'un archéologue théoricien ? Réponse au Louvre, en quatre-vingt-dix dessins

Johann Joachim Winckelmann, qui naquit en Brandebourg en 1717, dans un village nommé Stendal – ô bizarrerie ! ô coïncidence !, – mourut à Trieste en 1768, assassiné par un personnage qui voulait lui voler sa collection de médailles. Ce meurtrier, qui s'appelait Archangeli, mit fin de quelques coups de couteau à la carrière de celui dont les *Réflexions sur l'imitation des œuvres grecques*, publiées à Dresde en 1755, troublèrent et tourmentèrent l'Europe artistique pendant plus d'un demi-siècle. Et Winckelman périt sans assister au triomphe, et encore moins à la décadence, des idées esthétiques auxquelles il s'était voué. Ce triomphe, cette décadence, l'histoire du néoclassicisme en somme, c'est ce que décrit une exposition du pavillon de Flore au titre plus singulier qu'euphonique, *le Beau idéal*. On ne saurait mettre en doute ni son opportunité, puisque David a sa grand-messe galerie Mollien, ni l'efficacité de la démonstration mise en scène par Régis Michel. Tout au plus pourrait-on se demander s'il n'aurait point été utile de munir d'un léger viatique, du genre « petit journal », le visiteur qui pénètre dans cette collection de dessins. Le héros de la commémoration en est absent, puisque Vinckelmann ne mettait pas lui-même en pratique les principes qu'il énonçait, alors que tout s'organise autour de sa pensée :- le choix des pièces, très habile, et leur disposition, discrètemnt, très discrètement démonstrative.

On y voit une esthétique se fixer en doctrine, se dégrader en vulgate et finir par tomber en quenouille. Elle naît sous le signe funeste du regret et de la censure, regret d'une perfection perdue dans le temps : celle de la beauté grecque, censure de tout ce qui, depuis l'Antiquité, ne s'est pas conformé à cet idéal. Archéologue, Vinckelmann tire de l'architecture et de la statuaire antique les règles d'un canon universel. Directeur de conscience, il interdit tout ce qui nuirait au principe. Sa pensée, comme toute théorie de la pureté, exige sacrifices, proscriptions et exclusions. L'aimable, le gracieux, le « dévergondé » lui sont intolérables, et donc aussi bien Rubens que les Français luxurieux Boucher ou Fragonard. C'est à peine s'il tolère Raphaël et Michel-Ange, qui auraient en eux un peu de la noblesse grecque. En illustration de ces articles de foi, l'exposition s'ouvre sur deux Raphaël et sur un « enfer » où se rassemblent les exilés du Panthéon, Watteau, Coypel, Boucher et même l'honnête Greuze auquel sa touchante moralité n'épargne pas la honte d'une condamnation.

Les hérétiques et les transfuges

Après les damnés, les élus : Raphaël encore, que l'on finirait par rendre haïssable à force de l'exhiber en exemple, et Poussin. Après les élus, les émules : l'accrochage prend un tour plus historique et énumère les héros du contour net, du dessin épuré de tout effet, de la composition stable et du sujet édifiant tiré d'Homère ou de Plutarque. *Du fade Bouchardon* aux élèves de David, la compagnie est au complet. Il y a là Girodet, Guérin, Prud'hon, Ingres et quelques autres. Ils s'appliquent, ils font de leur mieux pour être « grecs », et ceux qui y réussissent le mieux, les plus dociles, sont naturellement les plus médiocres. On soupçonne un rien de sadisme de la part de Régis Michel quand il expose le *Critias et Théramène* de Léthière, tel dessin de Meynier, tel Ingres maniéré. Voudrait-il convaincre que le néoclassicisme, quand il se veut rigoureux, ne peut échapper au ridicule ? Et quand il révèle les mièvreries d'Evariste Fragonard, est-ce pour rendre son père, le grand Fragonard, plus cher à nos cœurs ?

Si tel est son propos, il a réussi splendidement et sa réussite mérite louange. *Le néoclassicisme n'a été* fécond que par ses hérétiques et des transfuges. Girodet, Gros, dont il faudra se décider à célébrer l'immense talent, et même Prud'hon ne séduisent que parce qu'ils prennent avec la norme grecque des libertés qui eussent offusqué le père fondateur. Ce dernier n'aurait pas mieux enduré le lyrisme de Gérard, en dépit de sa raideur, ni les élégances de Guérin. Quant aux derniers dessins de l'exposition, aux admirables Géricault tirés du Cabinet des Dessins du Louvre, il les aurait abominés. Or il n'y a rien de plus beau, rien de plus puissant dans l'exposition que le *Sacrifice antique* tracé au lavis et à la gouache par le peintre du *Cuirassé blessé*. Vinckelmann est loin, bien loin enfin, et son esthétique greco-prussienne dissipée. Il n'en reste que le goût de l'éloquence, que Géricault et Delacroix ont repris à David et qui leur a inspiré leurs chefs-d'œuvre.

PHILIPPE DAGEN

▶ Pavillon de Flore, Musée du Louvre, jusqu'au 31 décembre. (Le Louvre est supposé fermer à 18 heures, mais le Pavillon de Flore est vidé de ses visiteurs – et sans ménagements encore... – à partir de 17 h 15.)

Meubles-monuments

Le Musée des arts décoratifs présente pour la première fois en France les œuvres de Scott Burton, taillées aux mesures du gigantisme américain

NATIONAL GALLERY OF ART WASHINGTON

Fauteuils en granit

Ses tables en bois pèsent 150 kilos, ses fauteuils en granit dépassent les 2 tonnes. Des œuvres massives, sortes de forces de la nature en ville, dévorant l'espace comme pour mieux le protéger. Assemblages de dalles, arêtes, froideur quasi-funéraire de la pierre : tout chez Scott Burton s'oppose aux sophistications « couture » des meubles contemporains fabriqués en pièces uniques. Le matériau semble écorché vif, entaillé (par les assistants) de deux coups de scie, l'un horizontal, l'autre vertical, dans le flanc du rocher.

Mais ces prouesses minimalistes n'excluent ni les assymétries ni les secrets. Elles formulent des citations discrètes aux grands classiques du vingtième siècle, de Rietveld à Frank Lloyd Wright : même obsession des lignes, de leur articulation dépouillée autour d'un corps réduit à l'essentiel, c'est-à-dire aux muscles, à la chair et aux os. Les meubles de Scott Burton mettent à nu, découragent toute personne un peu encombrée par ses vêtements. La raideur d'une chaise longue simule le corps à l'abandon, entre sommeil et mort, celui, qui, lourd comme une pierre, s'enfonce dans le sol.

On a souvent rapproché le travail de Scott Burton de celui de Constantin Brancusi (1876-1957) ; formes primordiales, lissées, vidées par une Nature imaginaire et incorruptible, des poissons de marbre au canapé-tronc d'arbre, en passant par la *Table du silence*, sculptée en 1937 à Tirgu Jiu, en Roumanie. Né en Alabama en 1930, Scott Burton adapte ces formes organiques aux grands espaces du Nouveau Monde, buildings, parcs à Baltimore, Minneapolis, Cambridge, Pittsburgh. Ce sont des « tables concrètes », des « bancs pour dix », des tabourets de pierre cloués au sol, sortes de haies de repos destinées à dissoudre la foule, à la ranger, à mettre les gens face à face, comme pour provoquer, de façon arbitraire, l'inattendu, la fameuse « rencontre » dans les lieux publics. Scott Burton a besoin de grands espaces, et ses meubles-monuments s'adaptent parfaitement au gigantisme américain. On lui doit l'aménagement de l'extension du Whitney Museum (1985), à New-York, où la compagnie d'assurances dont dépend l'*Equitable Tower* a dépensé 7 millions de dollars en commandes artistiques... Dans cette cathédrale de la Septième avenue, l'ensemble semi-circulaire de Scott Burton a été *placé face à une fresque murale de* Roy Lichtenstein, l'une des plus grandes qu'il ait jamais réalisées. Scott Burton, qui vit à New-York, expose régulièrement depuis 1980 à la Max Protetch Gallery. Plusieurs musées, de Houston (1983) à la Tate Gallery de Londres (1985), lui ont consacré des rétrospectives. Organisée en Allemagne par le Kunstverein de Düsseldorf, puis présentée à Stuttgart, l'exposition du Musée des arts décoratifs est une première en France.

LAURENCE BENAIM

▶ Scott Burton au Musée des arts décoratifs. Jusqu'au 26 novembre, galerie d'actualité.

VENTES

Vichy sous le marteau

L'art maréchal prend-il du galon ? En dépit des nostalgiques les amateurs restent peu nombreux

« Le marché est immoral. En sortant les objets de leur contexte, il fait fi de l'histoire », affirme Laurence-Bertrand Dorléac, historienne et spécialiste de l'art sous Vichy. Des bustes en bronze du maréchal Pétain ou des affiches de propagande apparaissent sporadiquement sur le marché, mais n'ont suscité jusqu'à présent que peu d'intérêt. Le 30 octobre dernier, à Drouot, une médaille de bronze à l'effigie du maréchal et des insignes des chantiers de jeunesse ont été adjugés *in extremis* 500 F, dans l'indifférence la plus totale. Une carte postale anti-bolchevique *« Ils assassinent ! Enveloppés dans les plis de notre drapeau »* ainsi que vingt-neuf autres documents partaient pour 600 F. Rien à voir avec la vente de la collection de G. Rétif de La Bretonne, en 1976, à Versailles qui avait failli tourner à l'émeute.

Intérêt par idéologie exotisme ou défi

Dès 1940, le régime de Vichy met à contribution des entreprises artisanales pour véhiculer son message idéologique. Foulards, assiettes, bustes et médailles à l'image du maréchal sont produits en masse. A la Libération, ces objets de bazar seront détruits par milliers. D'autres disparaîtront. A l'abri des regards indiscrets, ils dorment aujourd'hui dans les greniers. Quelques spécimen surgissent de temps à autre dans des foires à la brocante ou aux puces à des prix dérisoires. Plus rarement, en ventes publiques, *« Dans quinze ou vingt ans, quand la génération qui a vécu la guerre aura disparu, il n'est pas impossible de les voir réapparaître sur le marché »*, affirme Christian Blondieau, expert en *militaria*.

Les vendeurs restent pourtant dans l'ombre, de peur d'être montrés du doigt. Les acheteurs, à l'exception de quelques nostalgiques, sont surtout des passionnés d'histoire, peu nombreux. Une certaine jeunesse commence à s'y intéresser, par idéologie, exotisme ou défi, même si, comme le fait remarquer Laurence-Bertrand Dorléac, *« le côté agressif de l'Allemagne nazie les attire en général plus que la version rustico-pompière de l'art vichyste »*. Ces objets pourtant prennent peu à peu une valeur marchande. *« Il y a trois ans »*, note Cécile Coutin, conservatrice du Musée d'histoire contemporaine des armées, *« on nous donnait des affiches de cette période. Aujourd'hui, on nous les vend »*. Sur le marché, ces affiches ne coûtent pas plus cher que celles de la Résistance ! (entre 200 et 400 F).

Le Musée d'histoire contemporaine des armées possède un fonds d'affiches pétainistes considérable constitué grâce au zèle de la milice qui s'empressait à chaque création d'en déposer un exemplaire dans les archives du musée. Certaines d'entre elles figureront à la prochaine exposition que le musée organise pour le 50e anniversaire de la signature de l'armistice. Un colloque sur « Vichy et les Français », sous l'égide de l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS), se tiendra à cette occasion, la première du genre depuis la fin de la guerre. Elle rassemblera les objets saisis chez le chef de l'Etat français au moment de son procès : vases de Limoges à son effigie destinés à être offerts, cadeaux reçus, effets personnels, comme son képi ou ses gants.

Cinquante ans ont passé. *« On ne travaille plus à coup de bulldozer »*, commente Denis Peschanski, un des commissaires de l'exposition. Pour la jeune génération d'historiens, cette nouvelle démarche est d'autant plus délicate qu'elle survient à un moment où les thèses révisionnistes de l'extrême droite tentent de réécrire une histoire « soft » de l'occupation. L'exposition « Propagandes sous Vichy » sera pour elle un test.

Cécile Coutin prévoit déjà une conséquence immédiate : les particuliers prendront conscience d'avoir en leur possession des documents historiques à défaut d'œuvres d'art. Le buste de Pétain, que l'on collectionnait jusqu'à présent par affinités politiques ou par goût de l'objet kitsch, sera élevé au grade de témoignage historique. Le marché devrait suivre.

ALICE SÉDAR

DANSE

Baryshnikov chez Mark Morris

Le plus célèbre danseur du monde joue les violettes à Bruxelles. Essai réussi

Quelle discrétion ! Quelle modestie ! Quel chic ! Pas une once de publicité. Sur les affiches comme sur les cartons d'invitation et le programme, son nom en petits caractères comme les autres, et placé, par ordre alphabétique, entre une certaine Eva-Katharina Bader et un nommé Rob Besserer. Il faut avoir de bons yeux pour découvrir que Mikhaïl Baryshnikov se produit en ce moment à la Monnaie de Bruxelles, au sein du Monnaie Dance Group Mark Morris. Il connaissait de longue date les chorégraphies de Mark Morris, qu'il voyait à New-York, il les aimait ; il a eu envie de travailler avec lui, il est donc venu en Belgique. Où il a répété pendant cinq semaines, pas moins, comme tous les danseurs du groupe. Mischa est un grand « pro ». Mais le monstre s'est taillé les cheveux en brosse.

La pièce dans laquelle il danse, *Wonderland*, est construite sur des pages musicales magnifiques, chargées d'une exceptionnelle intensité dramatique, la *Musique d'accompagnement pour un film op. 34* et les *Cinq pièces pour orchestre op. 16* d'Arnold Schoenberg. Cinq personnages entrent en courant sur le plateau noir d'encre, poursuivis par des cônes de lumière brutale qui les capturent comme pour un interrogatoire policier. L'une des deux femmes, une blonde sexy, porte une robe de cocktail et des bijoux, l'autre un petit chapeau ; les hommes sont en vêtements de ville ordinaires, complet cravate.

Suspense et courses poursuites

Ils secouent les bras vers le ciel ou les uns vers les autres, retombent prostrés. L'un s'éponge le front avec un mouchoir, l'autre se palpe les poches comme s'il avait perdu quelque chose de précieux. Ils s'alignent face à nous, comme une rangée de suspects ; repartent brusquement et s'alignent cette fois de dos.

Quel terrible secret les lie ? Que cherchent-ils, que fuient-ils, quel crime ont-ils commis ? Nous ne le sauront jamais. De même que la *Musique d'accompagnement* de Schoenberg a été écrite pour un film imaginaire, c'est peut-être une « chorégraphie pour un drame imaginaire », à nous de jouer. En tout cas un suspense très fort règne, entretenu par de savants éclairages. Ainsi cette suite d'arrêts sur image coupés de « noirs », dans lesquels on voit le corps d'une femme étendu chaque fois dans une nouvelle position. Ou bien, sur fond clair, ces ombres chinoises aux gestes de pantins désarticulés, ces courses poursuites de fantômes agrandis derrière un rideau. Les mouvements sont tendus, crispés, parfois ralentis comme dans un rêve. Des affrontements violents succèdent à des regroupements frileux. Telle Lady Macbeth, la blonde regarde longuement sa main...

Mischa ? Aux antipodes de la virtuosité démonstrative du ballet classique, on s'en doute. Si l'on ne savait pas que c'est lui, on remarquerait sans doute ce petit danseur blond qui découpe l'espace au scalpel, qui unit la puissance et la rapidité. Ses partenaires sont excellents.

Si le climat de *Wonderland* fait penser au Tudor de *Pillar of Fire* (peut-être parce que ce dernier ballet est aussi basé sur une œuvre de Schoenberg, *la Nuit transfigurée)*, c'est à Paul Taylor que l'on songe devant les deux autres pièces de Mark Morris inscrites au programme. Contraste absolu. Il a choisi les ravissantes *Liebesliederwalzer op. 52* et *Neue Liebesliederwalzer op. 65*, de Brahms. Bien que ces Lieder parlent des tourments de l'amour, là, tout n'est qu'allégresse, fluidité, romantisme vaporeux.

On retrouve l'habileté diabolique de Morris dans l'art de former et dissoudre des groupes fugaces, nouer et dénouer des rondes volatiles, inventer à l'infini fausses entrées et fausses sorties. Comme toujours, il suit la musique de près, mais avec assez de liberté pour ne pas donner une impression de pléonasme. Tournoiements de feuilles mortes, folles traversées du plateau, frises de personnages comme en papier découpé. Le langage de Mark Morris n'est pas neuf, mais il possède un métier d'enfer.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, les 7, 9, 10, 12, 16, 17, 18 et 19 novembre.

L'ONU et la restitution du patrimoine mondial

L'assemblée générale de l'ONU a adopté, lundi 6 novembre en fin de journée, par 139 voix (il y a eu 16 abstentions), une résolution incitant la restitution des biens culturels à leurs pays d'origine. Tous les pays de la CEE se sont abstenus, à l'exception de la Grèce, co-auteur de la résolution. Athènes justifie sa position en mettant en avant le combat qu'elle mène depuis des années pour la récupération des marbres du Parthénon, déposés au British Museum depuis 1802, date à laquelle lord Elgin, ambassadeur de Grande-Bretagne auprès de l'Empire Ottoman — dont la Grèce était à l'époque une province, — les avait achetés.

La résolution de l'ONU, qui a fait l'objet d'innombrables débats, a peu de chances d'avoir des conséquences pratiques dans un avenir immédiat. — *(AFP.)*

Première de « Fidelio » maintenue au Châtelet

La première du *Fidelio* de Beethoven, dans la nouvelle production de Giorgio Strehler et sous la direction musicale de Lorin Maazel, reste maintenue au 10 novembre au Châtelet, malgré la défection de la cantatrice américaine Jeannine Altmeyer. Sa remplaçante est la soprano autrichienne Sabine Hass, qui a déjà abordé Leonore en 1988, à Stuttgart, dans la mise en scène de Youri Lioubimov.

TGP
SAINT-DENIS
THEATRE GERARD PHILIPE
Danse
BASTA !
Georges Appaix
10 au 12 novembre
L. ET EUX,
LA NUIT
François Verret
15 au 18 novembre
POST-
SCRIPTUM(S)
Stéphanie Aubin
23 au 25 novembre
THEATRE GERARD PHILIPE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
59, Bd Jules Guesde SAINT-DENIS
Mº Saint-Denis Basilique / RER Saint-Denis
Réservations 42 43 17 17

TGP
SAINT-DENIS
THEATRE GERARD PHILIPE
Théâtre
LE CHIEN
MORT
de Bertolt Brecht
mise en scène Filip Forgeau
avec Denis Lavant,
Claude Guyonnet,
Pierre Lacan, Denis Imbert
8 novembre au 10 décembre

CULTURE

Les propositions de M. Jack Lang pour la musique

Un budget en progression sensible des actions plus sélectives

Le ministre de la culture, M. Jack Lang, a exposé lundi 6 novembre, en présence de Michel Schneider, *son directeur de la musique*, ses propositions en ce domaine à la lumière du budget qui lui sera alloué. On *remarquera que la progression* d'ensemble des crédits est très satisfaisante depuis 1980 et que les gouvernements socialistes ont largement développé les efforts de leurs prédécesseurs, dans la ligne du mouvement lancé par André Malraux et Marcel Landowski en 1966.

En 1980, le budget de fonctionnement de la direction de la musique était de 422 millions de francs ; il sera en 1990 de 1 milliard 457 millions (soit 245 % d'augmentation), auxquels il faut ajouter 166 millions sur d'autres lignes du budget. Très ralentie de 1985 à 1988 en raison d'énormes dépenses d'équipement (Opéra Bastille et Cité de la musique en particulier), la progression *s'est à nouveau accélérée* en 1989 (+ 142 345 000) et en 1990 (+ 175 600 000).

Ces chiffres convaincront-ils les responsables de la diffusion musicale en province, qui souvent crient misère ? Ce n'est pas sûr, d'autant que, dès qu'on entre dans le détail des opérations, on tombe dans des batailles de chiffres. Michel Schneider a *promis de publier* des chiffres clairs et comparables d'une année à l'autre. En attendant, force nous est de nous satisfaire de la seule manne ministérielle.

Education musicale : M. Lang a énuméré un certain nombre de nouvelles actions entreprises avec le ministère de l'éducation nationale : association de groupes artistiques à l'enseignement (tel le Groupe de musique expérimentale de Bourges), ateliers de pratique artistique, développement de l'option musique et du baccalauréat F 11, classes à horaires aménagés, sensibilisation des tout-petits, etc. Pour ces activités nombreuses, qui demandent un personnel très averti, sont prévus des centres de formation des musiciens *intervenant* à l'école, avec un diplôme universitaire particulier.

Enseignement spécialisé : La charte des écoles nationales (ENM) et des conservatoires de région (CNR) est en cours d'achèvement : on est passé de 54 ENM en 1981 à 98 en 1989, et de 30 CNR à 32. Mais un important effort qualificatif est en cours avec l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique, les centres de formation pédagogique qui vont s'ouvrir peu à peu dans chaque région, préparant à un diplôme *d'Etat, et enfin* un *fonds* d'innovation pédagogique.

Pour l'enseignement supérieur, l'événement de l'année sera le transfert du Conservatoire de musique de la rue de Madrid à la Cité de la musique, à La Villette, en septembre prochain.

Pratique amateur : Un effort important est consenti pour le développement de la pratique non professionnelle, grâce à vingt et un centres polyphoniques (+ 3,7 millions de francs en 1990), quatre *centres de pratique* instrumentale et un centre national d'information pour les musiques traditionnelles. La dotation atteignait, *en 1989*, 28 millions de francs, soit une augmentation de 143 % sur 1982.

Création et commandes : Les crédits passent de 2,5 millions à 5,3 millions en 1990, avec des commandes élargies à l'ensemble des genres musicaux (religieux, jazz, rock, etc.), aux partitions pédagogiques (morceaux de concours) et aux réalisations de compositeurs en résidence dans des organismes de province.

Diffusion : Nous reviendrons sur l'analyse des subventions et du budget des Opéras de Paris. Pour les orchestres régionaux, les théâtres lyriques *et les festivals*, la direction de la musique *s'oriente*, à moyen terme, vers une réduction de l'aide directe à l'Etat, les régions et autres collectivités locales devant prendre le relais (et leurs responsabilités), mais en prévoyant une augmentation des crédits spécifiques destinés à encourager des politiques originales.

Dès 1990, un fonds d'aide de 17 millions sera ainsi réparti en fonction de la qualité des programmes, *de l'engagement de* jeunes artistes (chanteurs notamment), de la décentralisation régionale des activités, etc. Reste à savoir si ces institutions y trouveront leur compte.

En tout cas, malgré ce qui a été dit ici ou là (1), les crédits de la diffusion lyrique ne sont nullement en recul : de 83 millions en 1988 (après une réduction de 4,5 millions opérée par le gouvernement Chirac), ils sont remontés à *106 millions en 1989 et atteindront* 112 millions en 1990 (avec le fonds d'aide). Mais on constate que tout est une question de répartition...

En conclusion, M. Lang a indiqué que la part des Opéras de Paris dans ce budget de la musique, qui s'élevait à 44,5 % en 1981, ne serait plus en 1990 que de 32,5 % et que désormais elle ne dépasserait plus ce plafond.

JACQUES LONCHAMPT

---

(1) Contrairement à ce que pouvait laisser penser la déclaration de Marc Soustrot (*le Monde* du 31 octobre), la subvention de l'Etat pour l'Opéra de Nantes a été augmentée de 12,6 % en 1989, et elle atteint 2,65 millions, ce qui est de toute façon fort peu sur un budget de 50 millions.

Les débuts de De La Soul à Paris

Un disque et un concert au Palace

Quand De La Soul est apparu, on a entendu comme un immense soupir de soulagement. Le rap n'est pas toujours facile à assimiler, la bande-son de la guerre des gangs dans les ghettos noirs n'est pas faite pour toutes les oreilles. Bien plus que le hard rock ou le punk hardcore, le rap est l'expression musicale de la violence américaine, qu'il la magnifie ou qu'il la condamne pour mieux en parler.

Si ce n'était que ça, on pourrait abandonner le rap aux bas-fonds. Mais c'est aussi un courant musical extraordinairement vivace qui déborde à chaque instant ses limites. Et le rap de De La Soul est fait pour ceux qui se tenaient jusqu'à maintenant prudemment en deçà de ces limites. Le trio, originaire de Long Island, est composé de deux rappers Posdnuos et Trugoy (soit, de droite à gauche, yogurt) et d'un disc-jockey lymphatique Pace-Master Maze.

Avec le producteur Prince Paul, le trio a réalisé un album, *Three Feet High and Rising*, répertoire de toutes les ficelles du rap, du « scratching » le plus élémentaire au « sampling » le plus sophistiqué. Mais au lieu d'aller emprunter leurs riffs de cuivres ou leurs lignes de basse aux grands de la musique noire américaine, James Brown ou Stevie Wonder, De La Soul et Prince Paul se sont comportés comme des réfugiés de pays de l'Est lors de leur première visite dans un supermarché occidental : ils ont ramassé tout ce qui leur est tombé sous la main, des sons d'orgue de cinéma des années 40 aux sifflotis qui terminent *The Dock of the Bay* d'Otis Redding en passant par des dizaines d'autres bribes plus ou moins identifiables. Le tout est arrimé à des séquences rythmiques plus souples que les marteaux-pilons en usage dans le rap et brodé d'histoires insensées, entre comptines et plaisanteries de cour de lycée.

Ces débordements dans le collage, associés à leur goût pour les petites fleurs (ils se proclament annonciateurs du *Daisy Age*, l'âge des marguerites, et ils en ont décoré la *pochette du disque*) *leur ont* valu une étiquette néohippie. Il ne faut pas exagérer, le trio est beaucoup moins sérieux que le Grateful Dead au même âge. Et leur plus gros succès s'intitule *Me Myself and I* (moi, moi-même et je) plus près du « cocooning », voire de l'autarcie que de la révolte adolescente. Quand on les voit sur scène, sans instruments, Trugoy et Posdnuos encadrant Maze affalé derrière ses deux platines, on se rend compte que De La Soul a en fait porté l'animation de noces et banquet au niveau d'un art majeur.

A Paris, lundi soir, pour une salle (le Palace plein à craquer de convertis au culte de la marguerite et de branchés curieux qui venaient s'assurer que ce rap-là était bien audible) qui n'avait qu'une vague idée de ce qu'ils racontaient, De La Soul n'a pas donné dans la nuance. Les vocaux pince-sans-rire de l'album ont basculé *dans la pitrerie; entre leurs raps* nonsensiques, ils ont organisé des concours de cris entre filles et garçons, ont piqué des fous rires et s'en sont allés au bout d'une heure à peine, car *c'est* la durée de leur unique album et qu'ils ont d'autres choses *bien plus intéressantes à faire* que d'animer une salle. Aller danser par exemple. Et on ne leur en veut même pas, tant on est étonné de les voir aussi niais et malins, aussi amateurs et surdoués.

THOMAS SOTINEL

▶ *Three Feet High and Rising*, album, CD, cassette Tommy Boy/Wotre Music.

SALLE PLEYEL
ALBERT SARFATI présente
deux soirées exceptionnelles à retenir
Dimanche 14, lundi 15 janvier 1990 à 20 h 30
ORCHESTRE SYMPHONIQUE D'ETAT D'URSS
direction : EVGUENI SVETLANOV
avec les "Jeunes Prodiges"
EVGUENI KISSIN · MAXIME VENGEROV · VADIM REPIN
T. KHRENNIKOV - RACHMANINOV - TCHAÏKOVSKI
Location Salle Pleyel, agences, FNAC et par téléphone
45 63 88 73 - 45 61 06 30

PIANO ★ ★ ★ ★
SALLE PLEYEL
4 et 5 DECEMBRE 20h30
BIRMINGHAM SYMPHONY ORCHESTRA
direction
SIMON RATTLE
le 4 : MALHER symphonie N° 6,
le 5 : STRAVINSKY - BRAHMS
LOCATION : 45.63.88.73

Concerts Radio France

13
Lundi 13 novembre. 20 h 30
Théâtre de la Colline
Musiques en perspective
Orchestre Philharmonique de Radio France
Stravinsky - François - Bon
Carlos Roque Alsina, piano
Direction : Yves Prin

13
Lundi 13 novembre. 20 h 30
Salle Gaveau
Musique ancienne
Krauss - Davaux
François Martin - Boccherini
W. Ehrhardt, A. Keller, violons
M. Niesemann, E. Zummach, hautbois
M. Roberts, R. Vosseler, cors
Concerto Köln

15
Mercredi 15 novembre. 20 h 30
Studio 106 de Radio France
Programme musical de France Culture
Les Feuillets d'Orphée
J.S. Bach
Davitt Moroney, clavecin

16
Jeudi 16 novembre. 20 h 30
Châtelet
Orchestre National de France
Beethoven
Direction : Lorin Maazel

18
Samedi 18 novembre. 20 h 30
Grand Auditorium de Radio France
Orchestre Philharmonique de Radio France
Stravinsky - Ibert - Gounod
Respighi - Hindemith
Direction : Marek Janowski

23
Jeudi 23 novembre. 20 h 00
Châtelet
Orchestre National de France
Chœur de la Philharmonie de Varsovie
Beethoven : Fidelio, version scénique
J. Altmeyer - J. Kozlowska
S. Jerusalem - K. Rydl
S. Nimsgern - U. Peper - R. Cowan
Direction : Lorin Maazel

24
Vendredi 24 novembre. 20 h 30
Grand Auditorium de Radio France
Orchestre Philharmonique de Radio France
Weber - Mozart - Chostakovitch
P. Minck, cor
Direction : Marek Janowski

Location 14 jours à l'avance
RADIO FRANCE 42.30.15.16
SALLE GAVEAU 45.63.20.30
CHÂTELET 40.53.05.07
THÉÂTRE DE LA COLLINE 40.28.28.40

Locations par téléphone
RADIO FRANCE 42.30.23.08
PASTEL 42.33.43.00

THÉÂTRE DE LA VILLE PARIS
D'AUTRES MUSIQUES
VEN. 10 SAM. 11 NOV. 18 H
MICHAEL NYMAN
2 PROGRAMMES
MUSIQUES DU PAKISTAN
DU 12 AU 26 NOV. 20 H 45
5 CONCERTS
LES MAITRES
NUSRAT FATEH ALI KHAN
PATANA KHAN 18 H 30
FAQIRS DE BITH SHAH
ZARSANGA
FAQIR MUHAMMAD
PRIX 60 F. LOC. 42.74.22.77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

MUSÉE DE L'HOMME
Palais de Chaillot, 17 place du Trocadéro - 45 53 70 60
"LES AMERIQUES DE CLAUDE LEVI-STRAUSS"
tous les jours sf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15, 10 octobre 1989 - 24 avril 1990

4 Novembre - 4 Décembre
GRISOR
GALERIE J. MOUSSION
[illegible] VIEILLE DU TEMPLE 75003 PARIS

LE BOURGEOIS GENTILHOMME
DE MOLIÈRE
RACONTÉ PAR JÉRÔME SAVARY

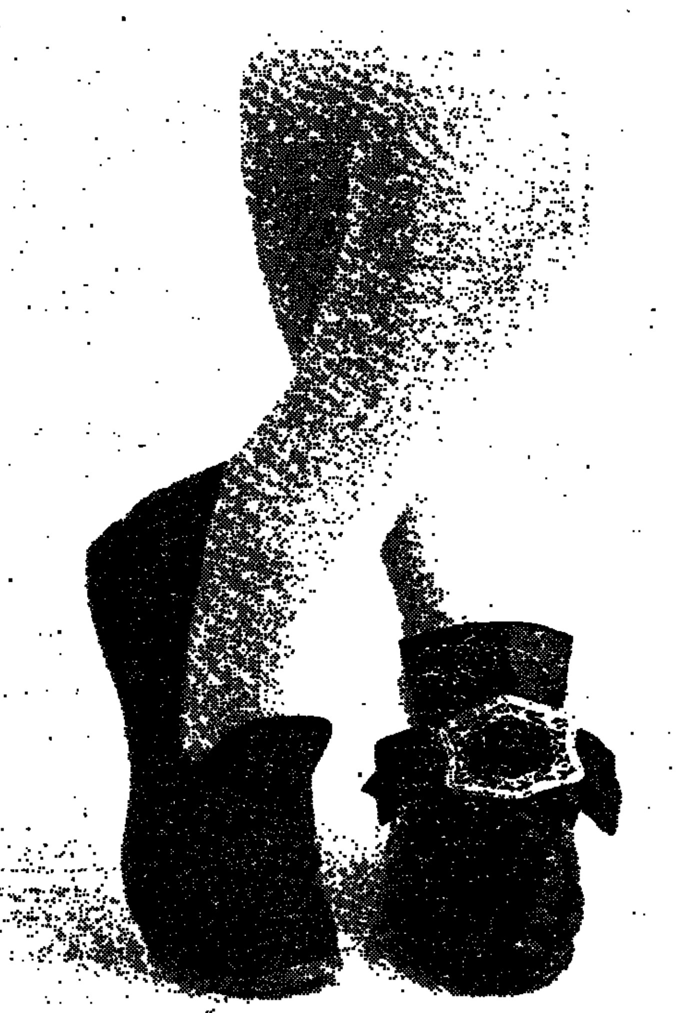

CRAPULE PRODUCTIONS
DU 8 NOVEMBRE AU 30 DÉCEMBRE
LOCATION/RENSEIGNEMENTS 47 27 81 15
avec France Inter
THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

CHATELET THÉATRE MUSICAL DE PARIS Mercredi 8 novembre 12 h 45 Vendredi 10 novembre 12 h 45 Lundi 13 novembre 12 h 45 (p.a. Valmalète DIA)	LES MIDIS MUSICAUX Catherine DUBOSC, sop. DEBUSSY, POULENC DUPARC Vincent LE TEXIER baryton-basse Ph. BIROS piano MOZART, MASSENET BORODINE, DUPARC JEUNES CHANTEURS ITALIENS Lucia MAZZARIA, sop. ADO TARCHETTI piano
ÉCOLE POLYTECHNIQUE PALAISEAU Autoroute Pont de Sèvres sortie : SACLAY Jeudi 9 novembre 20 h 30 Loc. tél. 48-05-56-46 (p.a. Valmalète)	Nouveaux virtuoses En amphithéâtre Récital de piano Pierre ETCHEVERRY BACH, CHOPIN, FAURÉ DEBUSSY, RAVEL LISZT, MESSIAEN Avec le soutien de CHRISTIAN DIOR
SALLE GAVEAU Jeudi 9 novembre 20 h 30 (p.a. Valmalète)	J.-M. FOURNIER Prod. Jean-Louis STEUERMAN piano BACH, BEETHOVEN SCRIABINE SCHUMANN
CHATELET THÉATRE MUSICAL DE PARIS Lundi 13 novembre 20 h 30 Jeudi 16 novembre 20 h 30 (p.a. Valmalète)	ORCHESTRE NATIONAL de FRANCE Dir. : LORIN MAAZEL Le 13 : 4e et 5e Symph. Le 16 : 6e et 7e Symph. BEETHOVEN
AUDITORIUM THÉATRE MUSICAL DE PARIS Lundi 13 Mardi 14 novembre 19 heures (p.a. Valmalète BA/DIA)	Le 13 : ENSEMBLE MUSIQUE VIVANTE Dir. : Diego MASSON SCHONBERG Le 14 : Mitsuko SHIRAI soprano UDO REINEMANN baryton Hartmut Höll piano SCHUMANN
SALLE GAVEAU Jeudi 16 novembre 20 h 30 (p.a. Valmalète)	J.-M. Fournier Prod. Quatuor ATHENAEUM ENESCO HAYDN, BARTOK BEETHOVEN
THÉATRE CHAMPS-ÉLYSÉES Jeudi 16 novembre 20 h 30 (Valmalète)	Mikhaïl RUDY LISZT, RAVEL CHOPIN
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN Dimanche 19 novembre 15 heures Loc. libr. 17, rue Petit-Pont-Café St-Séverin 3 FNAC (Kiesgen)	ORCHESTRE ET CHORALE KUENTZ HAENDEL Dixit Dominus MOZART Gde Messe en ut min.
THÉATRE DU RANELAGH du 20 février au 25 mars 1990 Location uniquement par corresp. ou 40-15-92-80 (Werner)	MARIONNETTES DE SALZBOURG 48 représentations La Flûte enchantée Les Noces de Figaro La Chauve-Souris Les Contes d'Hoffmann Location ouverte

ORCHESTRE DE PARIS
Société des Concerts du Conservatoire
Directeur Musical Semyon Bychkov
Directeur Général Pierre Vozlinsky
SALLE PLEYEL 20H30
8, 9 novembre
Serge Baudo, direction
Luben Yordanoff, violon
BERLIOZ, Benvenuto Cellini, Ouverture
GLAZOUNOV, Concerto pour violon
DVORAK, Symphonie N° 7
RENSEIGNEMENTS - LOCATION
SALLE PLEYEL : 45630796

LAMY
9 novembre - 16 décembre
Galerie Jacques ROYAN
22, rue Auguste COMTE
LYON : 78 37 18 81

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 8 au mardi 14 novembre

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (*daté jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

The Song of India (1949, v.o. s.t.f.), d'Albert S. Rogell, 16 h ; Fallada - Dernier Chapitre (1988, v.o.), de Roland Gräf, 19 h ; les Enfants du Paradis (1943-1945), de Marcel Carné, 21 h.

***SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES* POMPIDOU (42-78-37-29)**

Révoltes, Révolutions, Cinéma : Baara (1978), de Souleymane Cissé, 14 h 30 ; le Couteau dans la tête (1978, v.o. s.t.f.), de Reinhard Hauff, 17 h 30 ; Senso (*1954*, v.o. s.t.f.), de Luchino Visconti, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Le Paris des écrivains du XXe siècle : Jeune public : Bande annonce : les Mystères de Paris (1962) d'André Hunebelle, les Misérables (1933) de Raymond Bernard, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Henri de Montherlant, les Célibataires (1962) de Jean Prat, *18 h 30 ; Drieu La Rochelle :* le Feu Follet (1963) de Louis Malle, 20 h 30.

EXCLUSIVITÉS

ABYSS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ARIEL (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e *(43-26-84-65).*

L'ARME FATALE 2 (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, *14e (43-27-52-37)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AUSTRALIA (Fr.-Bel.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES BAISERS DE SECOURS (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BAPTÊME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

BATMAN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-*41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e* (47-70-10-41) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Gaumont Les *Halles*, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-*35-30-40).*

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CALME BLANC (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85).*

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHIEN DE FLIC (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-*79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-*06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

COMÉDIE D'AMOUR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COMÉDIE D'ÉTÉ (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DERNIÈRE SORTIE POUR BROOKLYN (*) *(All., v.o.) : Forum Horizon*, 1er (45-08-57-57) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount *Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy,* 18e (45-22-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE... LA SUITE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, *18e (46-06-36-07) ; v.f. : Pathé Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ERIK LE VIKING (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ESCLAVES DE NEW YORK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE DE QUINZE ANS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont *Ambassade, 8e (43-59-19-08).*

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GREAT BALLS OF FIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-*42-26)* ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e *(47-70-33-88)* ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

HAUTE SÉCURITÉ (*) (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HEAVEN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

HISTOIRES D'AMÉRIQUE (Fr.-Bel., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

HIVER 54 (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-*01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86)* ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

I WANT TO GO HOME (Fr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : Forum Horizon, *1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e* (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08) ; George V, 8e* (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Kinopanorama*, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31)* ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e *(45-22-46-01) ; Le Gambetta*, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : *George V, 8e (45-62-41-46).*

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JUSQU'AU BOUT DU RÊVE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

KATIA ET VOLODIA (Fr.-Sov.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

KICKBOXER (Hong Kong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE MAÎTRE DE MUSIQUE (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MAN NO RUN (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MOUNA (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Gaumont *Les Halles, 1er (40-26-12-12)* ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : *Ciné* Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

OLD GRINGO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

PERMIS DE TUER (Brit., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Mont-*parnasse, 6e (45-74-94-94)* ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

PUNISHER (*) (A.-Austr., v.o.) : George *V, 8e (45-62-41-46) ; v.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RAIN MAN (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

***ROUGE VENISE** (Fr.-It., v.o.) : Epée de* Bois, 5e (43-37-57-47).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-*22-72-80) ; UGC Danton, 6e* (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, *14e* (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-*01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SUIVEZ CET AVION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TOLÉRANCE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE JOURNÉE DE FOUS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Mont-*parnasse, 6e (45-74-94-94)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Mistral*, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

VILLE ZÉRO (Sov., v.o.) *: Cosmos*, 6e (45-44-28-80).

WORKING GIRL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

LE DERNIER CHEMIN DE WALLER. Film allemand de Christian Wagner, v.o. : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES INDIANS. Film américain de David Ward, v.o. : Forum Orient *Express, 1er (42-33-42-26)* ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-*01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-*23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LA LOI CRIMINELLE. (*) Film américain de Martin Campbell, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NOCE BLANCHE. Film français de Jean-Claude Brisseau : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ORCHESTRE ROUGE. Film français de Jacques Rouffio : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)* ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PAGES ARRACHÉES DU LIVRE DE SATAN. Film danois de Carl Th. Dreyer : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE. Film américain d'Euzhan Palcy, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES GRANDES REPRISES

ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

CHERCHEURS D'OR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

EN QUATRIÈME VITESSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EVE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

HUSBANDS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Le Champo - *Espace Jacques Tati*, 5e (43-54-51-60).

LE JOUR DU VIN ET DES ROSES (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA PARTY (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

SALAAM BOMBAY ! (Indo-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LES VOYAGES DE SULLIVAN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES FESTIVALS

ALINE ISSERMANN, Escurial, 13e (47-07-28-04). Le Destin de Juliette, jeu., ven., dim. à 11 h 50 ; l'Amant magnifique, lun. 11 h 50 ; la Vallée des anges, mer., sam., mar. à 11 h 50.

ASPECT DU CINÉMA JAPONAIS A TRAVERS *SOHEI IMAMURA* (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Histoire du Japon racontée par une hôtesse de bar, mer., sam., dim. 14 h, 22 h, jeu., ven., lun., mar. 17 h, 22 h, ; Désir meurtrier, mer., sam., dim. 16 h, 19 h, jeu., ven., *lun., mar.* 14 h, *19 h* ; Eijanaika, jeu. 14 h, 19 h, sam. 16 h, 19 h, lun. 14 h 19 h.

CARTE BLANCHE A JEAN-CLAUDE BRISSEAU, Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12). Noce blanche, Elle et Lui, Voyage à deux, mar. 20 h 30. Pl. : 75 F. Réserv. à la caisse.

CHRISTOPHE FARNARIER, Cinémathèque de la Ville de Paris, 17e (42-62-87-31). Love Kills, mer. à 18 h, lun. à 21 h.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Duguesclin, Prisonnier de guerre, Trésor, A bas l'éternité, Les Yeux couleur du temps, Bobby et l'Aspirateur, jeu. 20 *h* 30 Pl. : 25 F.

DREYER - CENT ANS (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Gertrud, (présenté sam. à 19 h 45 par F. Reveult d'Allonnes) mer., sam. 14 h, 16 h 40, 19 h 45, 22 h ; Ordet, (présenté dim. à *19 h 45 par Charles Tesson)* jeu., dim. 14 h, 16 h 40, 19 h 45, 22 h ; Jour de colère, (présenté ven. à 20 h 10 par J. Douchet et lun. 20 h 10 par J.-L. Bertucelli) film ven. lun. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; le Maître du logis, (*présenté mar. à 20 h 10 par P.* Parrain) mar. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

HOMMAGE A ANATOLE DAUMAN (v.o.), Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Une journée Kazan, ; America, America, mer. 14 h et 19 h ; la Joconde, Baby Doll, mer. 17 h, 22 h ; Une journée Oshima, ; Tragique Destin, L'Empire des sens, jeu. 14 h, 18 h, 22 h ; Demain la petite fille sera en retard à l'école, L'Empire de la passion, jeu. 16 h, 20 h ; Une journée Wenders, ; le Petit Chaperon bleu, blanc, rouge, Paris, Texas, ven. 14 h, 19 h ; l'Invention de la photographie, Les Ailes du désir, ven. 16 h 30, 21 h 30 ; Une journée Godard, Tarkovski, ; Masculin-Féminin, sam. 14 h, 19 h ; le Sacrifice, sam. 16 h, 21 h ; Une journée Schlöndorff, ; A. L'Honneur perdu de Katharina Blum, dim. 14 h, 22 h ; Deux Hommes et une Armoire, Le Coup de grâce, dim. 16 h, 20 h ; Junkopia, Le Faussaire, dim. 18 h ; Une journée Morrissey, Warhol, Borowczyk, ; le Pays Beau, Flesh, lun. 14 h, 20 h ; Une collection particulière, Contes immoraux, lun. 16 h, 22 h ; l'Escargot de Vénus, La Bête, lun. 18 h ; Une journée Resnais, Marker, ; Du côté de la côte, Hiroshima mon amour, mar. *14 h, 22 h ; les* Oiseaux sont des cons, Muriel, mar. 16 h, 20 h ; Siné-massacre, Sans soleil, mar. 18 h.

JEAN COCTEAU CINÉASTE, Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23). Orphée, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Aigle à deux têtes, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Testament d'Orphée, ven. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Belle et la Bête, sam. à *12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les* Parents terribles, dim. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Baron fantôme, lun. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Villa Santo Sospir, Le Sang d'un poète, mar. à 12 h 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LES DÉCENNIES PRODIGIEUSES DU CINÉMA ÉGYPTIEN (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Chanson sur le passage, (stf) jeu. 17 h ; Un jour heureux, (stf) jeu. 19 h 30 ; la Ruelle des fous, (stf) ven. 17 h ; Un soupçon de peur, (stf) ven. 19 h 30 ; [illegible]

LES MARX BROTHERS (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Monnaie de singe, mer., dim., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h film 10 mn après ; les Marx au grand magasin, jeu., lun., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h film 15 mn après ; Une nuit à l'opéra, ven., mar., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; la Soupe au canard, séances sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

MARDIS JEAN VIGO, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Les Cinq Derniers Jours, mar. à 20 h 30.

PIER PAOLO PASOLINI (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Théorème, mer., jeu. 12 h 30, 21 h 30, ven., lun. 17 h 40, sam. 19 h 40, dim. 12 h 30, 19 h 40, mar. 21 h 30 ; Porcherie, mer., jeu. 19 h 40, ven., sam., dim., lun. 21 h 20, mar. à 16 h ; Médée, jeu. 17 h 50, ven. 19 h 30, sam., dim., lun. 15 h 50, mar. 18 h 40 ; Mamma Roma, mer., ven., sam., mar. 17 h 50, jeu., ven. 16 h, lun. 19 h 30.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). *Rome ville ouverte*, ven., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Voyage en Italie, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Allemagne année zéro, jeu., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Stromboli, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.

RÉTROSPECTIVE INTÉGRALE MARGUERITE DURAS, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Fadeur sublime, La Cinéastre anglais, lun. à 12 h ; les Lieux de Marguerite Duras, mer., ven. 12 h ; le Navire *Night*, mer. 14 h, 18 h, 22 h ; Agatha ou les Lectures illimitées, mer. 16 h, 20 h ; Savannah Bay, c'est toi, La Caverne noire, Work and Words, jeu. 12 h ; Césarée, *Les Mains négatives*, Aurelia Steiner, jeu. 14 h ; la Femme du Gange, jeu. 16 h, *20 h* ; Des journées entières dans les arbres, jeu. 18 h, 22 h ; les Lieux de Marguerite Duras, ven. 12 h ; les Enfants, ven. 14 h, 18 h, 22 h ; India Song, ven. 16 h, 20 h, dim. 14 h, 18 h, 22 h ; Duras filme, sam., dim. 12 h ; la Dame des Yvelines, sam. 12 h ; le Camion, sam. 14 h, 18 h, 22 h ; Baxter, Vera Baxter, sam. 16 h, 20 h ; le Camion, sam. 18 h, 22 h ; la Couleur des mots, dim. 12 h ; la Musica dim. 16 h, 20 h ; Son nom de Venise dans Calcutta désert, lun. à 14 h, 18 h, 22 h ; Détruire, dit-elle, lun. 16 h, 20 h ; Duras filme, mar. à 12 h ; la Classe de la violence, mar. à 12 h ; Nathalie Granger, mar. à 14 h, 18 h, 22 h ; l'Homme atlantique, mar. à 16 h, 20 h, ; Dialogue de Rome, mar. à 17 h, 21 h.

WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Woody et les Robots, mer., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après ; Tout ce que vous avez toujours *voulu savoir*, jeu., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après ; Guerre et Amour, ven., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après ; Manhattan, sam., séances à *14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 20 mn* après ; Annie Hall, dim., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 *mn* après ; Tombe les filles et tais-toi, lun., séances à 14 h, 15 *h* 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, *22 h 20 film 5 mn après* ; Bananas, mar., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après.

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 21 h, dim. 17 h 15.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 21 h.

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., dim., mar. à 13 h 20.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., lun. 17 h, sam. 22 h 15, mar. 19 h.

LA CHATTE *SUR UN TOIT BRULANT* (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 18 h 45, jeu. 17 h, lun. 13 h 40.

DE *BRUIT* ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, *5e (43-54-42-34) mer. 11 h 55.*

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15, sam. 13 h 40.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h, sam., dim. 13 h 15.

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim., lun. 16 h 20.

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) *mer., sam.* 21 h, ven. 16 h 30.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40, sam. 17 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des *Ursulines, 5e (43-26-19-09)* mer., sam. 18 h 15, jeu. 18 h 30, ven. 16 h, lun. 20 h 15.

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 22 h, lun. 19 h 40.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 21 h 30, dim. 19 h 20.

MONSIEUR HIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h mar. à 17 h.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (Son SR) mer. 14 h, ven. 17 h 20, sam. 18 h 45, dim. 15 h 15, lun. 19 h, mar. 17 h 30.

PICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h, lun. 18 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 14 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h 20.

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 15 h 40, dim. 10 h 40 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 14 h, sam. 10 h 30, 18 h 30, dim. 16 h ; *Grand Pavois*, 15e (45-54-46-85) mer., sam., dim. 17 h 30, 15 h 15 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim. 15 h 15.

LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 50, lun. 13 h 40.

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 10.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 8 NOVEMBRE

« Le Tibet d'Alexandra David-Neel : mythes et réalités », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« L'hôtel de Lauzun, intérieur », 14 h 20, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Louis XVI aux Tuileries », 14 h 30, statue Jeanne d'Arc, place des Pyramides (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles, boulevard du Palais (P.-Y. Jaslet).

« Rues et maisons du Moyen Age autour de Saint-Séverin », 14 h 30, façade de l'église (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel Le Pelletier de Saint-Fargeau », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« L'art de Cartier », 15 heures, Petit Palais, entrée de l'exposition (L'Art pour tous).

« Paris à la Belle Epoque », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Mme Cazes).

« La peinture française au Louvre : de *Georges de la Tour aux frères Le Nain* », 18 h 30, passage Richelieu (Arcus).

« Exposition : Cartier », 18 heures, Petit Palais, hall d'entrée (M. Hager).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La Bourse de commerce dans l'ancienne halle au blé », 15 heures, entrée, rue de Viarmes.

« Saint-Philippe du Roule et son quartier », 15 heures, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 12 h 30 : « Les bâtisseurs de cathédrales », par R. Recht (Midis du Louvre).

Mairie, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « Un témoin privilégié du Second Empire : le général Ambert, 1804-1890 », par J. Long (Académie du Second Empire).

30, avenue Corentin-Cariou (salle Jean-Bertin), 18 heures : « L'alimentation de demain », avec M. Duchaussoy, C. Fischer, J. Adda. Débat animé par H. Ponchelet. Entrée libre (Cité des sciences et de l'industrie).

Salle d'actualité de la BPI, 18 h 30 : « Les droits de l'homme en question : droit de vie, droit de mort », débat animé par A. Spire (Centre Georges-Pompidou).

11, rue de Navarin, 18 h 30 : « A l'écoute d'une rencontre : Stendhal et Michel-Ange », par M. Leoni (Causeries stendhaliennes).

91, rue de Seine, 20 heures : « Du sol à l'assiette. Un nouveau regard sur nos aliments », par C. Bourguignon (L'Espace bleu).

Palais de justice, bibliothèque de l'ordre des avocats, 20 h 45 : « Paul Eluard », par G. Flecheux (Palais littéraire et musical).

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5126

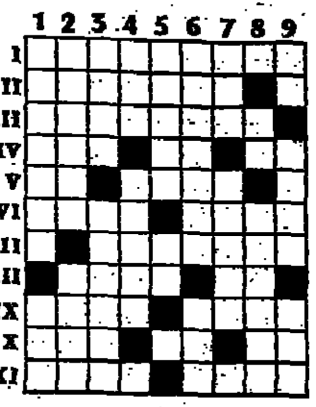

HORIZONTALEMENT

I. Ce n'est pas le grand écart. – II. Assure la liaison. – III. Grosses consommatrices. – IV. Se rendit en Virginie. Est toujours suivi. On ne peut certes pas dire qu'on n'a rien tiré d'elle. – V. Conjonction. Font de grandes choses. – VI. Serai du voyage. Met des vies en danger. – VII. Bon pour les entreprises. – VIII. Passent sous le nez de certaines personnes. Boule de feu. – IX. Cause d'explosions. Il vient un temps où ça chauffe pour lui ! – X. Libère la place. Conjonction. Qui *a donc suivi le courant.* – XI. Doivent « prendre » sur eux. Boisson ou végétal.

VERTICALEMENT

1. Reçoit beaucoup mais individuellement. Vient de l'intérieur. – 2. Homme que l'on peut trouver dans un lit. C'est à voir. – 3. Fait du bien. Idéale pour celui qui doit trancher. – 4. Associe rapidité et efficacité. On a vite fait de lui coller une étiquette. – 5. Du vent dans les voiles. Justifient des façons de faire. – 6. Homme de jugement. Fait tirer sur la corde. – 7. Est vite couvert. Peut aller au tapis. – 8. Qui est donc resté en tête. Porte le chapeau. – 9. Pris au piège. Flatte l'odorat. Sigle.

Solution du problème nº 5125

Horizontalement

I. Culinaire. – II. Animateur. – III. Ri. Ente. – IV. Tour. Lais. – V. Endive. – VI. Ino. Sen. – VII. Uneu. Are. – VIII. Blé. Tel. – IX. Et. Pétase. – X. Eros. Emet. – XI. Rarissime.

Verticalement

1. Cartes. Béer. – 2. Union. Ultra. – 3. Li. Udine. Or. – 4. Imérina. Psi. – 5. Na. Voûte. – 6. Atèle. Etés. – 7. Iéna. Salami. – 8. Rutiler. Sem. – 9. Eres. Népète.

GUY BROUTY

Dans *le Monde de l'éducation* de novembre

Les vrais revenus des enseignants

Les vrais revenus des enseignants, parlons-en. Lors des négociations sur la revalorisation des traitements des enseignants, les fonctionnaires du budget ont dû se faire tirer l'oreille, à plusieurs reprises, pour que les engagements politiques du candidat François Mitterrand à l'élection présidentielle ainsi que la volonté de *M. Lionel Jospin puissent* être appliqués. Quelques mois auparavant, M. René Monory s'était heurté aux mêmes réti*cences de la part de M. Alain Juppé*, alors ministre du budget et de ses collaborateurs. *Le Monde de l'éducation* a voulu connaître le pourquoi. Si chacun sait que, dans notre société, les professeurs et les instituteurs sont loin d'être des « profiteurs », auraient-ils des ressources cachées ?

L'enquête du *Monde de l'éducation* montre que, en matière de revenus, la situation des enseignants est loin d'être homogène : par le jeu des indemnités, des heures supplémentaires, de la formation continue ou d'autres activités encouragées par l'éducation nationale, certains accroissent significativement leurs revenus. Principaux facteurs déterminants : le sexe, le grade, le lieu d'exercice, la discipline.

Au palmarès des « heureux », les professeurs de technologie industrielle, de gestion, de mathématiques, d'éducation physique et d'anglais. En queue de peloton, les enseignants d'histoire-géographie, de langues rares, de philosophie, ainsi que les instituteurs. Avec des écarts considérables : ainsi, en 1988, dans un même district scolaire d'une académie de province, le plus haut revenu mensuel brut versé par l'éducation nationale s'élevait à 35 449 francs, le plus bas à... 6 507 francs.

L'enquête du *Monde de l'éducation* a aussi étudié, sur le plan financier, les caractéristiques du secteur de l'enseignement face aux emplois du privé. Les avantages ne sont pas tous là où on le croit.

Egalement au sommaire de novembre, trois dossiers : *« l'univers culturel des moins de six ans »* ; le premier bilan de *« l'apprentissage des langues dans le primaire »*, ainsi que dans la rubrique évaluation, le *« bilan des écoles universitaires d'ingénieurs »*.

CAMPUS

Le président et les évaluateurs

Solennellement installé par le président de la République le 10 mai 1985, le Comité national d'évaluation des universités a été non moins solennellement confirmé dans ses missions lundi 6 novembre par M. François Mitterrand à l'Elysée. Alors que la première équipe du comité et son président, M. Louis Schwartz ont passé le relais au mois de mai dernier, la réception à l'Elysée des dix-sept nouveaux évaluateurs et de leur président, M. Luchaire, a été l'occasion pour le président de la République de réaffirmer son attachement et sa confiance à une institution toute nouvelle dont il avait lui-même souhaité la création et qui, en cinq ans, a trouvé une place originale dans le système français d'enseignement supérieur. La loi d'orientation sur l'éducation, votée en juillet dernier, a d'ailleurs renforcé le poids du CNE en lui conférant le statut d'autorité administrative indépendante.

« Vous avez su faire admettre l'idée que l'évaluation est une composante nécessaire à l'action et la contrepartie indispensable de l'autonomie et de la responsabilité », a notamment souligné M. Mitterrand, avant d'insister sur le rôle décisif pour la France *« de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il faut que nous réussissions ensemble à donner à notre pays dans l'Europe l'instrument intellectuel et scientifique dont elle a besoin »*, a-t-il conclu en invitant les évaluateurs à mettre désormais la coopération universitaire européenne au centre de leurs préoccupations. Vaste ambition pour un comité d'évaluation qui, en quatre ans, a évalué le tiers des soixante-quinze universités françaises et n'a pas encore acquis toute l'expérience et la notoriété de ses homologues anglo-saxons ou d'Amérique du Nord.

G. C.

Étudiants gais

« Gage », l'association des étudiants gais de France, publie un numéro spécial de son journal, *Gageure*, retraçant l'historique, les activités et la composition de cet organisme. *« Au cœur des années Sida, les étudiants gais constituent un des groupes les plus à risques. Ils se retrouvent, discutant et débattant au sein du Gage, association animée par des étudiants gais, pour les étudiants gais »*, écrivent-ils.

★ GAGE, Co Librairie Les mots à la bouche, 6, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 75 004, Paris. Tél. : 42-61-40-50.

Annuaire des technopoles

L'édition 89-90 de l'*Annuaire* des technopoles vient de paraître. On y trouve une liste des technopoles par région, avec leurs principales spécialités, leur organisation, leurs statuts...

★ Annuaire France-Technopole, Groupe Francom-Lorraine Contact. 1, place Stanislas. BP 244. 54 004, Nancy Cedex. Tél. : 83-30-50-51.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 7 novembre

TF 1

La pièce de 100 F c'est de l'argent.

Demandez la pièce Droits de l'Homme
Monnaie de Paris Créatrice de Trésors.

20.40 Cinéma : Bullitt. ■
Film américain de Peter Yates (1968).
22.35 Magazine : Ciel, mon mardi !
Invité : Jean-Claude Balmer.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Série : Intrigues.
0.50 Série : Mésaventures.
1.15 TF1 nuit.

A 2

20.35 Les dossiers de l'écran :
L'assassinat de Trotski. ■
Film franco-anglo-italien de Joseph Losey (1971).
22.20 Débat :
Celui dont Staline voulait la mort.
Avec Esteban Volkov, petit-fils de Léon Trotski, Pierre Broué, historien, Jean Ellenstein, historien, Alain Besançon, historien, Dimitri Yakouchkine, journaliste, Maria Craipeau, amie de Ramon Marcader.
23.25 Quand je serai grand.
Simone Veil.
23.30 Informations : 24 heures sur la 2.
23.55 Soixante secondes.
Jacques Faizant, dessinateur.

FR 3

20.35 La dernière séance.
20.50 1ᵉʳ film :
La poursuite dura sept jours. ■
Film américain de David Butler (1954).
22.20 Dessins animés.
22.40 Journal et Météo.
23.10 ▶ 2ᵉ film :
L'attaque de la malle-poste. ■■
Film américain de Henry Hathaway (1950) (v.o., N.).

CANAL PLUS

20.05 Sport : Football. Les coulisses.
20.30 Sport : Football. Championnat de France : Toulouse-Bordeaux, en direct de Toulouse.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : The big easy. ■■
Film américain de Jim McBride (1986) (v.o.).
0.15 Cinéma : Ada dans la jungle. ■
Film français de Gérard Zingg (1988).

LA 5

20.40 Cinéma : L'évadé d'Alcatraz. ■
Film américain de Don Siegel (1979).
22.35 Série : L'enfer du devoir.
23.35 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 Série :
Les jupons de la Révolution.
Madame Tallien, de Didier Grousset.
22.10 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Hercule contre les tyrans de Babylone. ■
Film italien de Domenico Paolella (1964).
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Musique : Boulvrock'n'hard.
1.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.30 Documentaire : Un voyage andalou.
22.30 Documentaire :
Claude Berri rencontre Léo Castelli, marchand d'art (3).
23.35 Documentaire : Billie Holiday.
1.15 Danse : La chambre.
D'après Marguerite Duras.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : La mémoire.
21.30 Colloque franco-allemand 1989. Les fondations culturelles de la maison commune.
22.40 Nuits magnétiques. En exil au paradis.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Orgue. Préludes pour orgue 1 à 19, Madrigal V pour orgue, Madrigal IX pour orgue, de Leguay ; Symphonie pour orgue (extrait), de Paque ; Passacaille et fugue pour orgue en mi bémol mineur B 149, de Willan ; Introduction et passacaille pour orgue en ré mineur, de Reger ; Toccata pour orgue, de Trepard, par Michèle Leclerc, orgue.
22.30 Récital. Ballade pour violon et piano, de Vierne ; Ballade pour violon et piano, de Bachelet ; Poème pour violon et piano, de Chausson ; Tzigane pour violon et piano, de *Ravel, par Marie-Annick Nicolas, violon*, Elisabeth Cooper, piano.
0.00 Club d'archives. Quelques introuvables de la musique de Ravel ; Les plus belles rééditions récentes.

Mercredi 8 novembre

TF 1

14.25 Club Dorothée.
18.00 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.55 Avis de recherche.
19.00 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.45 Variétés : Sacrée soirée.
Invités : Pierre Bachelet, Claude Brasseur.
Variétés : Pierre Vassiliu, Janet Jackson, David Hallyday, Jason Donovan, Les Avions.
Séquence nostalgie : Stone et Charden.
22.30 Magazine : Ex libris.
Toutes les aventures. Expliquez-moi : Paul-Emile Victor *(La civilisation du phoque)*, Nicolas Hulot *(Chasseurs de pôles)*, Alain Prieur *(Cascadeurs)*, Yann Arthus Bertrand *(Le Kenya vu du ciel et Trois jours en France)* ; Extérieur livre : James Michener *(Alaska)* ; Exploration : Emile Zola photographe.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Feuilleton : *Heimat.*
0.50 TF 1 nuit.

A 2

14.15 Eric et compagnie.
16.20 Magazine : Euroclic.
16.35 Feuilleton : Les années collège.
17.00 Magazine : Drôle de planète.
17.20 Magazine : Graffitis 5-15.
18.15 Série : Les voisins.
18.40 Des chiffres et des lettres.
19.00 Série : Top models.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.35 Téléfilm : Vie de star (2ᵉ partie).
De Larry Peerce.
22.30 Flash d'informations.
22.35 ▶ Magazine : Place publique.
Thème : Etat de démence.
23.50 Quand je serai grand. Claude Villers.
23.55 Information : 24 heures sur la 2.
0.15 Météo.
0.20 Soixante secondes.
Notre collaborateur Jean Plantu.

FR 3

14.00 *Magazine : Pare chocs* *(rediff.)*.
14.30 Jeu : Cherchez la France.
15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Flash d'informations.
17.05 Amuse 3.
18.00 *Magazine : C'est pas juste.*
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.58 *Dessin animé : Kimboo.*
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Théâtre : Désiré.
Comédie en trois actes de Sacha Guitry, mise en scène de Michel Fagadau, avec Erick Desmaretz, Viviane Elbaz, Virginie Pradal.
Un domestique très débrouillard...
22.30 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Océaniques.
Les heures chaudes de Montparnasse, de Jean-Marie Drot. 6. La bande à Man Ray.
23.50 Musiques, musique. Trio en la mineur, de Tchaïkovski, par le Beaux Arts Trio.

CANAL PLUS

15.15 Série : Mister Gun.
15.45 Téléfilm : L'apocalypse est pour tout de suite.
17.10 Magazine : Exploits.
17.25 Cabou Cadin.
18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top 50.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Invités : Claire Bretécher, Jimmy Sommerville.
20.30 Bandes annonces ciné.
21.00 Cinéma :
Deux superflics à Hongkong. □
Film chinois (Hongkong) de Corey Yuen (1987).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : La nuit bengali. ■
Film franco-suisse de Nicolas Klotz (1988) (v.o.).

LA 5

14.30 Série : L'inspecteur Derrick.
15.30 Série : Kung fu.
16.45 Dessins animés.
17.30 Magazine :
En route pour l'aventure.
18.00 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 *Le bar des ministères.*
20.00 Journal.
20.30 Divertissement :
Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime.
22.25 Série : La loi de Los Angeles.
23.25 *Magazine : Réussites.*
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.35 Série :
Les années coup de cœur.
15.00 Magazine : Roxanne Roll.
15.30 Feuilleton :
Les aventures de Tom Sawyer.
16.05 Roxanne Roll (suite).
17.10 Série : L'homme de fer.
18.05 Variétés : Multitop.
18.35 Série : Le frelon vert.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Téléfilm : Le nuage de la mort.
Une ville entière menacée d'explosion.
22.10 Magazine : Culture pub.
22.40 Documentaire :
Les chemins de la guerre.
6. Les Etats-Unis.
Après la première guerre mondiale, Roosevelt cherche à se dégager des querelles européennes.
23.30 Six minutes d'informations.
23.35 Variétés : Fréquenstar.
1.00 *Rediffusions.*

LA SEPT

16.30 Documentaire :
Les ministères de l'art.
De Philippe Garrel.
17.30 Cinéma : L'espoir. ■■
Film français d'André Malraux (1939).
18.45 Court-métrage.
19.30 Documentaire :
Archives du vingtième siècle.
De Jean-José Marchand.
20.30 Feuilleton :
Sainte Thérèse d'Avila (3ᵉ épisode).
21.30 Série : It's our worl (3).
22.00 Magazine : Imagine.
22.30 Documentaire : Jazz à Paris.
23.30 Danse : Souvenir de Leningrad.
Ballet de Maurice Béjart.
1.00 Documentaire : El Cabrero.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Antipodes.*
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. En exil au paradis.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 octobre au Théâtre *des Champs-Elysées) : Concerts pour violon*celle et orchestre en mi mineur op. 85, d'Elgar ; Symphonie nº 8 en sol majeur op. 88, de Dvorak, par l'orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Pinchas Steinberg, sol. Micha Maisky, violoncelle.
22.20 Concert du GRM. Novars, Points de fuite, de Dhomont.
23.07 Jazz-club. En direct du Jazz Club Lionel-Hampton, à Paris : L'organiste Jimmy Smith, avec Ricky Woodard (sax, flûte), Terry Evans (guitare), Frank Wilson (batterie).

Michel Parouty
LA TRAVIATA
Dans ce chef-d'œuvre Verdi donne sa véritable dimension à l'un des plus beaux portraits de femmes de l'opéra. Analysé acte par acte, ce livre situe le compositeur dans le courant de l'opéra italien.
Aubier

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

SPORTS

TENNIS : la réorganisation du circuit

Les dollars de la discorde

Le père de la bombe atomique a dû se sentir mal quand il a réalisé la portée réelle de sa contribution au « progrès de l'humanité ». La bombe que Philippe Chatrier a concoctée avec les trois autres présidents des tournois du grand chelem tennistique n'a pas de retombées radioactives mais de forte radiations dollars.

Avant même d'avoir été expérimentée, la Coupe du grand chelem (*le Monde* daté 22-23 octobre) a déjà fait beaucoup de dégâts dans la structure fragile de la nouvelle organisation du tennis mondial. Le président de la Fédération internationale de tennis est donc quelque peu gêné aux entournures.

L'affaire a commencé lors de l'Open des Etats-Unis 1988. L'Association des joueurs professionnels (ATP), qui vient d'engager comme nouveau directeur l'ancien porte-parole de Jimmy Carter à la Maison Blanche, souhaite prendre une part plus importante dans l'organisation du jeu. Celui-ci est géré sous la forme d'un grand prix par un conseil tri-partite (MTC) qui regroupe des représentants de la Fédération internationale, des organisateurs de tournois et de l'association de joueurs. Mais l'autoritarisme de l'administrateur du conseil, Marshall Happer, est de plus en plus remis en cause par les joueurs : ils trouvent excessives les contraintes qui leur sont imposées, ils contestent notamment la durée de la saison qui les empêche de se reposer. Malheureusement les dirigeants de l'Open des Etats-Unis *refusent aux représentants* des joueurs une salle pour tenir leur conférence de presse. Celle-ci est improvisée sur un parking, comme auraient fait des syndicalistes faisant le point sur une grève aux portes d'une usine. Mais les joueurs ne disent pas qu'ils vont s'arrêter de jouer, ils annoncent qu'ils veulent être les patrons du circuit, ni plus ni moins, comme les golfeurs.

Le tennis open, c'est-à-dire la reconnaissance officielle du jeu professionnel, remonte à 1968 seulement. Le Grand Prix a été structuré à partir de 1970 à l'instigation de la Fédération internationale. Il a dû affronter la concurrence des promoteurs privés, tel le milliardaire texan Lamar Hunt avec le circuit WCT. Son hégémonie sur le jeu n'a été établie qu'en 1984, et l'autorité de son administration,le MTC, n'était plus contestée que devant les tribunaux américains par les agents comme IMG de Mark McCormak et ProServ de Donald Dell.

L'attaque de l'organisation des joueurs contre le Grand Prix, auquel elle est partie prenante, désarçonne les dirigeants du tennis, au premier rang desquels Philippe Chatrier. Il a consacré toute sa carrière à rendre ce sport crédible, à lutter contre le mercantilisme, à obtenir la reconnaissance olympique. Il ne comprend pas d'où vient le coup. En octobre 1988, au cours d'une série de réunions surréalistes qui se tiennent à Londres il essaie de recoller les morceaux. C'est trop tard.

Un certain malaise

A *la mi-décembre*, dans *une* salle minuscule du Hilton Center à Manhattan, Hamilton Jordan présente les grandes lignes de ce qu'il faudra appeler en 1990 l'ATP Tour, le circuit professionnel qui se substituera au Grand Prix. Marshall Happer tire ses dernières cartouches en proposant une nouvelle version du Grand Prix qui tiendrait compte des critiques des joueurs. C'est trop tard. Les organisateurs de tournoi ont vu où est leur intérêt. Sans les meilleurs joueurs mondiaux à l'affiche, leurs épreuves n'ont pas d'avenir. Ils font donc cause commune avec l'ATP. Ainsi le Grand Prix sera mort à la fin de 1989. Faut-il crier « Vive l'ATP Tour ? »

La publication du calendrier des tournois pour 1990 crée une certaine surprise en septembre dernier. Le programme est aussi chargé que celui du Grand Prix. Seule différence apparente : le montant des prix est plus élevé. La période de repos que réclamaient les joueurs en fin d'année est très brève. En revanche, les meilleurs se voient contraints de participer à au moins onze tournois dans la saison, sans compter les épreuves du grand chelem. Ces quatre tournois ne font pas partie du Tour, mais ils restent les plus importants du calendrier. Les réputations se font là plus que lors des soixante et onze autres rendez-vous de l'année. Rares sont donc les joueurs qui envisagent de les « *sécher* ».

Alors que Hamilton Jordan préside à l'inauguration des nouveaux locaux de l'ATP en Floride, au début de septembre, un certain malaise commence à se faire sentir chez les joueurs. Le premier d'*entre eux*, Ivan Lendl - *il ne s'est* engagé en faveur de la nouvelle organisation qu'avec réticence, - multiplie les objections. Mais le Tchécoslovaque est trop individualiste pour être suivi par ses pairs. L'ATP annonce donc triomphalement que le masters du Tour 1990 aura lieu à Francfort et sera doté de 2 millions de dollars.

La somme est énorme. Elle est ridicule par rapport aux 6 millions de dollars que le Comité du grand chelem va mettre à la fin octobre : une coupe aura lieu en 1990 dans une autre grande ville de RFA, juste après le masters, c'est-à-dire pendant la brève période de repos qui est prévue dans le calendrier du Tour ATP. D'où sort une pareille somme d'argent ? Melbourne, Roland-Garros, Wimbledon, et Flushing Meadows auraient mis chacun dans le pot 500 000 dollars. Personne n'a dit clairement comment serait financée la différence. Pourquoi d'ailleurs une telle somme ? *Manifestement pour déstabiliser* l'ATP. Philippe Chatrier s'en défend. Pourtant, le procédé est le même que celui utilisé naguère par Lamar Hunt pour attaquer le Grand Prix. Et il est efficace : des joueurs ont demandé à leur agent de modifier leur programme pour essayer de se qualifier pour cette coupe. En tout cas, il provoque un flottement parmi les joueurs : certains trouvent la somme qui leur est proposée obscène ; pour d'autres, tout ce qui est pris n'est plus à prendre.

En tout cas, si cette coupe du grand chelem n'est pas une machine de guerre contre l'ATP, elle y ressemble furieusement. Car elle tombe précisément au moment où certains joueurs se demandent s'ils n'ont pas accordé un peu légèrement leur confiance à Hamilton Jordan.

Après les réunions sur les parkings à New-York en 1988, il y a des réunions dans des chambres d'hôtel pendant le dernier Open de Paris-Bercy. Au centre des discussions, l'augmentation du salaire du directeur de l'ATP, qui aurait placé une partie de ses revenus dans une équipe de football américain, et les défraiements que se serait votés le bureau du Tour. « *Je suis fier de ce que l'ATP a fait de ma signature* », a notamment dit Yannick Noah avec son sens de l'anti-phrase. Beaucoup de points restent obscurs dans l'organisation du Tour : le nom du sponsor général n'est pas connu, la prise en charge des frais médicaux n'est pas assurée dans tous les tournois...

C'est une superbe partie d'échecs qui est en train de se jouer. Car la réplique à la contre-offensive des dirigeants traditionnels du tennis serait déjà lancée sur un front où elle n'était pas attendue. C'est en effet de la Fédération allemande, qui est théoriquement l'alliée du grand chelem que viendrait la parade. Les Allemands, conseillés par Ion Tiriac, manager de Boris Becker et organisateur en RFA des matches de Coupe Davis, tenteraient en effet de faire obstacle à l'organisation de la coupe du grand chelem sur leur territoire.

Il n'est pas évident que les batailles qui s'engagent actuellement aient le sport pour seul centre d'intérêt. Il y a désormais beaucoup trop d'argent en jeu sur le tennis pour qu'il en soit ainsi. Mais, quoi qu'en disent les nouveaux patrons de l'ATP Tour, les tournois du grand chelem et la Coupe Davis resteront pour longtemps encore les références obligées.

ALAIN GIRAUDO

FOOTBALL : championnat de France

Toulousains et européens

Le Toulouse Football Club devait recevoir les Girondins de Bordeaux, mardi 7 novembre, en match avancé de la dix-huitième journée du championnat de France de football. Les deux clubs ont la nostalgie des coupes d'Europe, qu'ils espèrent rejouer la saison prochaine.

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Diego Maradona s'en souvient encore. C'était un mercredi soir de septembre 1986, à Toulouse, une ville dont il n'avait jamais entendu parler avant de s'y rendre pour affronter l'équipe de football locale en Coupe d'Europe de l'UEFA. Auréolé de son titre de champion du monde obtenu au Mexique deux mois plus tôt, l'Argentin de Naples était arrivé dans la Ville rose sûr de lui et de la victoire des siens. Il en était reparti amer et penaud, tête basse : en ratant son tir lors de la séance des coups de pied au but (les deux équipes n'avaient pu se départager pendant la prolongation), le meilleur joueur de la planète *avait facilité la qualification* des Toulousains.

Une victoire contre une équipe qui emploie un tel joueur est un événement qui marque l'existence d'un club de football. Toulouse en a gardé un souvenir ému. Supporters, joueurs et dirigeants se souviennent également avec nostalgie du succès à domicile contre le Spartak Moscou (4-1), dont trois buts de Gérald Passi) au tour suivant et de la victoire, en 1987, face *aux Grecs de Panionios (5-1)*.

Deux ans se sont écoulés depuis ce dernier succès sur cette équipe de la banlieue d'Athènes. Deux années sans confrontations internationales, passées à ressasser des souvenirs, à se contenter de médiocres performances en championnat ou en Coupe de France.

Pourtant, fin 1989, le Toulouse Football Club semble retrouver quelques ambitions : l'équipe occupe contre toute attente la quatrième place en première division.

« *Nous nous étions endormis* », admet Francis Andreu, le docteur administratif du club. Pour rester fidèle à l'excellente image (« *familiale et sympathique* ») dont bénéficie leur club, les dirigeants ont-ils tardé à se séparer de Jacques Santini, par ailleurs en conflit avec la presse locale. En juin dernier, celui-ci est néanmoins parti pour Lille. Et le « Téfécé », comme on dit avec l'accent de la Ville rose, a engagé Pierre Mosca, ancien entraîneur de Sochaux, de Rennes et de Montpellier : « *Un méridional doublé d'un remarquable homme de communication* », souligne Francis Andreu.

Changement d'hommes, modification de stratégie. Sur le plan financier, les dirigeants ont opté pour une certaine rigueur dans l'air du temps. Le budget était de 72 millions de francs en 1987-88 ; il est passé à 60 millions de francs en 1988-89 puis a été ramené, pour cette saison, à 47 millions de francs.

En raison de ces restrictions financières, M. Pierre Mosca fait de plus en plus fréquemment appel aux jeunes joueurs issus du centre de formation. De cette école de football qui coûte au Toulouse FC 6 millions de francs par an sont sortis des éléments d'avenir comme Jean-Philippe Delpech ou Michel Pavon. Encadré par des anciens tels que Jacky Paillard (vingt-sept ans) ou l'Argentin Alberto Marcico (vingt-neuf ans), il se sont imposés en équipe professionnelle.

Des jeunes de talent, des anciens qui se bonifient, une ambiance recréée, Toulouse paraît donc sorti de sa mauvaise passe. Le public ne s'y trompe pas. Il a repris le chemin du stadium. La moyenne de spectateurs s'élève à 14 000 par rencontre (contre 11 000 la saison dernière). « *Tout le monde a retrouvé la foi*, se réjouit M. Francis Andreu, *même le maire, M. Dominique Baudis, qui prend conscience du fait que cette équipe est incontournable dans la vie de la cité.* »

PHILIPPE BROUSSARD

COMMUNICATION

L'agence en cessation de paiement

L'intersyndicale de l'ACP invite les patrons de presse à « prendre leurs responsabilités »

Lors d'un comité d'entreprise, lundi 6 novembre, le président de l'Agence centrale de presse, M. Alain Couture, a informé le personnel que l'agence de presse était en situation de cessation de paiements M. Maxwell ayant retiré sa garantie bancaire (*le Monde* du 7 novembre).

Le dépôt de bilan, suite logique de cette situation, ne pourra toutefois être décidé que par un conseil d'administration « *réuni rapidement* », explique M. Couture. Le président de l'agence fait état de contacts avec de nouveaux partenaires intéressés par une reprise, mais sans qu'aucune solution n'ait été encore formalisée. Selon M. Couture, M. Maxwell a payé toutes les dettes extérieures de l'agence, et reste donc son seul créancier.

L'intersyndicale de l'ACP estime pour sa part que « *tous les propriétaires successifs de l'agence ont été incapables de traiter au fond les problèmes de l'ACP* » et que, « *depuis six ans, c'est le personnel qui a fait les frais des divers échecs de relance* » d'une agence dont le dernier exercice bénéficiaire remonterait à 1979 selon eux. Elle souhaite donc maintenant que soit trouvée une solution viable « *qui évite les crises à répétition* » en « *faisant asseoir autour d'une même table des gens qui ne le souhaitent pas tous* ». Aussi ont-ils adressé une « *lettre ouverte aux patrons de la presse française* » en les invitant à « *prendre leurs responsabilités avant qu'il ne soit trop tard. Les oraisons funèbres ne sauraient tenir lieu de réponse* ». « *L'Agence centrale de presse n'est pas morte. Elle se trouve en salle de réanimation...* », affirment les syndicats en demandant des « *actes et des prises de décision* ».

La Fédération nationale de la presse française avait auparavant exprimé sa « *préoccupation* » et « *réaffirmé son attachement profond au pluralisme de l'information* ». La FNPF « *constate et déplore que la cessation d'activité de l'ACP placerait certains journaux dans une position particulièrement délicate* ».

« *Comme il y a trois ans contre les personnels de l'AFP, les représentants patronaux tentent à nouveau de se défausser de leurs responsabilités à l'ACP* », affirment les syndicats de journalistes de l'Agence France presse dans une motion de soutien à leurs confrères de l'ACP.

En cas de dépôt de bilan, l'activité de l'agence devrait continuer, pour une période de quelques mois, sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

Le troisième Salon d'Interpresse à Paris

Un rendez-vous des professionnels de la presse

Le troisième Salon Interpresse a lieu du 8 au 10 novembre au nouveau CNIT de Paris-La Défense. Depuis son lancement en 1987, Interpresse accueille les professionnels de la presse écrite, des éditeurs aux journalistes en passant par les spécialistes de la distribution, de la fabrication et du marketing. L'édition 1989 de ce Salon offre, en plus d'une exposition sur les différents matériels et services accessibles à la presse écrite (banques d'images, infographie, logiciels de fabrication et de gestion, etc.), une trentaine de conférences concernant la fabrication, la diffusion, la rédaction et la documentation, la publicité et le marketing direct, animées par des spécialistes.

Interpresse 1989 bénéficie du parrainage de la Fédération nationale de la presse spécialisée (FNPS) et du patronage du ministère de la culture et de la communication. Ce rendez-vous des professionnels de la presse est organisé depuis 1987 par la société Edigraphic.

Actionnaire canadien de la 5

Le président de Télémétropole critique sévèrement la gestion de M. Hersant

MONTRÉAL

de notre correspondante

M. Robert Hersant avait un allié canadien dans la 5 ; il l'a perdu, faute d'avoir démontré ses qualités de gestionnaire dans un domaine où son inexpérience, si l'on en croit M. Serge Gouin, n'a pas été compensée par une quelconque marque « *d'ouverture d'esprit, de bonne volonté* ».

M. Gouin est actionnaire minoritaire (3,4 % des parts) dans la 5, et président de Télémétropole, le plus important réseau de télévision privée du Québec. Il n'a pas caché son dépit et sa perplexité lorsqu'il s'est exprimé, lundi 6 novembre à Montréal, devant quelques journalistes français.

« *Je suis inquiet*, a-t-il dit. *Comment le PDG d'une société qui perd 400 à 500 millions de francs par an peut-il se raidir sur ses positions, refuser tout changement et demander aux actionnaires de lui faire confiance sans présenter le moindre plan de redressement ?* »Il y a là un mystère que M. Gouin, en bon Nord-Américain, avoue ne pas comprendre. Le marché de la publicité a pourtant bien explosé en France, et l'audience de la 5 a grimpé. Or ses résultats continuent de se dégrader...

M. Gouin ne comprend pas davantage comment M. Hersant, qui avait invité Télémétropole (1) à investir dans La 5, conçoit des relations de partenariat en affaires. « *En deux ans et demi, nous avons coproduit avec TF 1 et A 2, mais jamais avec La 5. Elle a refusé tous nos projets, qui lui étaient pourtant proposés en priorité* », constate M. Gouin. « *La 5 s'est contentée de nous acheter près de trois cents heures d'émissions dramatiques pour satisfaire, à bas prix, les exigences du CSA en matière de quotas* », ajoute-t-il.

Les relations n'ont pas été plus fructueuses dans l'autre sens : « *Nous nous sommes vraiment efforcés de faire bénéficier La 5 de notre expérience de télédiffuseur et de notre savoir-faire éprouvé en matière de production à bon marché ; mais toutes nos suggestions sont restées lettre morte* », affirme M. Gouin.

Les invitations au dialogue ayant échoué, l'actionnaire minoritaire, convaincu de « *se heurter à un mur* », décide aujourd'hui de s'intéresser à d'autres stratégies qu'à celle de M. Hersant. L'approche de M. Silvio Berlusconi, qui, lui, « *connaît la télévision* », et est l'allié de Jérôme Seydoux dans la bataille pour le contrôle de La 5, est jugée plus convaincante par M. Gouin.

Le président de Télémétropole croit toujours que La 5, Même si elle ne lui a rapporté jusqu'ici « *que des maux de tête* », peut devenir rentable si elle est bien gérée. Pas question pour lui de vendre ses parts avant d'avoir « *optimisé son investissement* ». Quel gestionnaire nord-américain vendrait à perte à moins d'y être acculé ?

MARTINE JACOT

---

(1) Télémétropole (dix stations de télévision) est contrôlée à 40 % par le groupe montréalais Vidéotron (Câblodistribution).

☐ **CEP Communication rachète 49 % de l'éditeur espagnol Boixandreu Editores.** — Le premier groupe français et européen de presse professionnelle et technique, CEP Communication, vient de racheter 49 % de l'éditeur espagnol Boixandreu Editores. Placé à la première place en Espagne, dans le domaine de l'information électronique et dans celui de l'édition de livres techniques (« Marcambo »). Boixandreu Editores publie notamment *Mundo electronico, Actualidad electronica et Productronica*. CEP Communication poursuit ainsi son implantation en Europe : il contrôle déjà Agepe (revues d'agro-alimentaire) et Alfa Linea (journaux d'informatique) en Italie, ainsi que Cetisa (presse industrielle) en Espagne. Par le biais du Groupe de la Cité, qu'elle a créé en 1988 avec la Générale occidentale, la filiale d'Havas est aussi présente en Belgique, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Une nouvelle chaîne lancée par Gaumont et la CGE

La mémoire du siècle sur le câble

La bonne nouvelle concerne encore moins d'une centaine de milliers de privilégiés abonnés au câble, mais elle vaut le coup d'œil. La nouvelle chaîne, lancée d'ici quelques jours par Gaumont et la Compagnie générale des eaux (CGE) sur les réseaux, tourne délibérément le dos au clinquant de la modernité, à la pression de l'actualité, aux contraintes de la mode pour cultiver la nostalgie du temps passé et les divines surprises de la mémoire retrouvée.

Le projet audacieux d'une chaîne « rétro » a déjà séduit les Américains ; Nostalgia Channel, qui diffuse, depuis quelques années, films de ciné-club et vieilles variétés sur les réseaux des Etats-Unis, connaît un joli succès. En France, Gaumont et la Compagnie générale des eaux poussent le pari beaucoup plus loin en construisant toute la programmation de « C'était hier » autour des fabuleuses archives des Actualités Gaumont.

Ces petits journaux cinématographiques, diffusés pendant plus de soixante ans dans les salles, reconstitués et restaurés, fourniront la trame de sept heures quotidiennes de programmes, plus de dix heures à partir de février 1990.

Il ne s'agit plus, comme le faisait Eddy Mitchell dans « La dernière séance », de présenter quelques plaisants extraits de ces vieilles bobines, mais de diffuser, systématiquement ordonnée, l'intégralité de ces 10 000 kilomètres de pellicule, véritable mémoire en images du siècle. Le téléspectateur de novembre 1989 pourra ainsi, d'un seul coup de télécommande, se promener dans l'actualité de la semaine de référence en 1919, 1936 ou 1958. L'expérience sera, sans aucun doute, des plus troublantes. Léon Gaumont avait dès 1908 envoyé ses reporters aux quatre coins du monde couvrir, avec la qualité inégalée du 35 mm, événements politiques, conflits, catastrophes, mais aussi faits divers, présentation de mode ou manifestations sportives et culturelles. L'aventure durera jusqu'en 1974, date à laquelle le succès de la télévision et de ses journaux enterrera définitivement les actualités cinématographiques.

Les images recueillies, au prix souvent de véritables prouesses journalistiques et techniques, constituent, malgré la censure vigilante des ministères de l'intérieur et la naïveté des commentaires, des témoignages fabuleux sur l'histoire de la IIIe République, de la colonisation, de l'Occupation ou de la guerre d'Algérie, mais aussi et surtout sur l'évolution des modes de vie. Et souvent, la rencontre de ces images avec l'actualité la plus récente réserve d'étranges surprises.

« C'était hier » complète sa programmation avec des mini-fictions — westerns, films policiers ou d'aventures — réalisées à l'époque pour la première partie des séances cinématographiques. On y trouvera aussi les combats de catch, commentés par Georges de Caunes, l'un des fleurons de la télévision des années 50, les « *chansons en images* » ou autres Scopitones, ancêtres du vidéoclip ou les vieux spots sortis de la Cinémathèque des archives publicitaires. « C'était hier » devrait progressivement s'installer sur les réseaux câblés d'une trentaine de villes (1) exploités par la Compagnie générale des Eaux.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

---

(1) Saint-André, Roubaix-Tourcoing, Béthune, Lille, Sucy-Sabalfa, Hénin-Carvin, Brest, Caen, Rouen, Reims, Nancy, Nantes, Niort, Lyon, Villeurbanne, Saint-Etienne, Grenoble, Bordeaux, Toulouse, Nîmes, Montpellier, Nice, Toulon, Cergy, Evry, Mantes, Sèvres, Saint-Cloud, Suresnes, Versailles.

Le Monde

ÉCONOMIE

26 Vers l'union économique et monétaire en Europe
Les difficultés du GIAT
28 Technologie : Madylam, un laboratoire universitaire qui fonctionne comme une entreprise
30 Marchés financiers
31 Bourse de Paris

BILLET

Dernier replâtrage

On prend les *mêmes recettes et on* recommence... pour la dernière fois ? Face à l'habituel déséquilibre des comptes sociaux, le gouvernement adopte dans l'immédiat une technique de colmatage du *« trou »* de la Sécurité sociale d'un désarmant *manque d'originalité. La* reconduction du prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables et de 1 % sur les revenus du capital ramèneront en théorie à quelque 9,5 milliards de francs le déficit en 1990.

Compte tenu des hypothèses macro-économiques souvent sous-estimées et des marges de *sécurité prises, des experts* gouvernementaux parient sur un *besoin de financement largement* inférieur. Au ministère des finances, on table même sur un excédent.

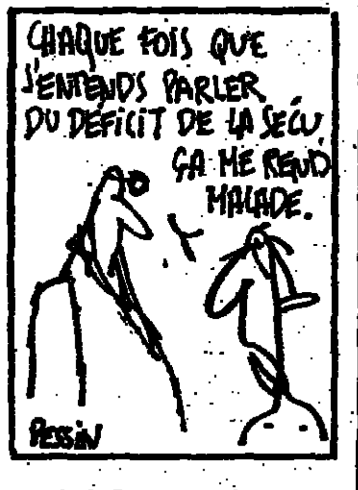
CHAQUE FOIS QUE J'ENTENDS PARLER DU DÉFICIT DE LA SÉCU, ÇA ME REND MALADE.
PESSIN

Pourtant, M. Michel Rocard promet qu'on ne l'y reprendra plus. Pour la première fois, il s'est officiellement engagé dimanche en faveur d'une *« cotisation sociale généralisée »* sur l'ensemble des revenus. Mais cet engagement à ne plus recourir au replâtrage traditionnel reste ambigu. La cotisation sociale généralisée est, en effet, peu appréciée Quai de Bercy où l'on préférerait une *« contribution de solidarité »* qui prendrait en charge certaines prestations (et pourrait, au passage, alléger le budget de l'Etat...) alors que, dans l'esprit des rocardiens, *la « cotisation sociale généralisée »* couvrirait globalement le déficit des comptes.

Avant le dépôt d'un projet de loi, lors de la prochaine session *parlementaire, les discussions* interministérielles s'annoncent animées. Ce débat sur la réorientation du financement laisse de côté l'évolution des dépenses, l'autre versant du problème. A moins de cautionner une fuite en avant, le gouvernement ne pourra pas rester trop longtemps inactif.

J.-M. N.

INSOLITE

La retraite des tankers

Les « tankers », cargos pétroliers, prennent leur retraite de plus en plus tard. La reprise du marché aidant, l'âge moyen pour la mise à la casse a cette année dépassé vingt ans, ce qui ne s'était pas vu depuis quinze ans. En moyenne, les tankers vendus à la casse depuis le début de 1989 avaient 21,8 ans, annonce l'association Intertanko, alors qu'en 1985, au plus fort de la crise qui a touché le secteur, l'âge moyen de mise à la retraite était descendu à 13,9 ans. Intertanko note, en outre, que le prix des bâtiments retirés de la circulation a dans l'intervalle plus que doublé.

Après un excédent de 2,4 milliards de francs en 1989

Les comptes de la Sécurité sociale seraient déficitaires en 1990

Presque équilibrés en 1989 (un excédent de 2,4 milliards de francs), les comptes de la Sécurité sociale devraient à nouveau être en déficit sensible en 1990 (17,6 milliards de francs). Ces estimations, rendues publiques mardi 7 novembre par la commission des comptes de la sécurité sociale, confirment que la protection sociale coûte de plus en plus cher. Pour combler le déficit le gouvernement a décidé de reconduire les prélèvements exceptionnels et d'instaurer une cotisation sociale généralisée.

Faux-vrai équilibre pour 1989 : l'excédent de 2,4 milliards de francs aura été essentiellement acquis grâce à la hausse de la cotisation vieillesse. Vrai-faux déficit abyssal pour 1990 : le besoin de 17,6 milliards ne prend pas en compte le renouvellement des mesures de financement qui arrivent à échéance.

On pourra toujours se consoler en constatant que la croissance économique réserve encore de bonnes surprises en dopant les rentrées de cotisations. En juillet dernier, la commission ne tablait-elle pas sur un déficit de 2,5 milliards de francs pour 1989 ? Néanmoins, le rapport s'étonne que, pour la première fois, *le gouvernement ait communiqué* certaines prévisions macro-économiques qui s'écartent quelque peu des *« tables de la loi » que* sont les références annexées au projet de loi de finances.

« Les effets de structure »

En effet, les indications fournies à la commission par les pouvoirs publics conduisent à majorer de 0,5 point pour 1989 et de 0,4 point pour 1990 les rentrées de cotisations par rapport aux projections officielles, soit un gain de 3 milliards la première année et de 2,5 milliards l'année suivante. Les *« effets de structure »* invoqués par les experts gouvernementaux n'ont guère convaincu la commission, qui considère que cette modification *« ne peut être expliquée aujourd'hui de façon satisfaisante »*, même si une telle correction de tir n'est pas *a priori* totalement dépourvue de bien-fondé.

Quoi qu'il en soit, l'année *1989* devrait se terminer sans accroc. La branche maladie est juste équilibrée, alors que celle des accidents du travail affiche un excédent de 3,4 milliards dont la raison d'être est aussi peu justifiée que celui de la branche famille (+ 4 milliards).

*Le résultat de l'assurance-*vieillesse, avec un déficit ramené à 5,1 milliards contre 16,7 l'année précédente, ne doit pas faire illusion. Il a été obtenu grâce à la hausse d'un point de la cotisation intervenue au 1er janvier 1989 et qui a rapporté plus de 13 milliards de francs...

Pour l'année prochaine, le déficit de 17,6 milliards s'explique par des excédents de la branche famille et des accidents du travail en baisse, la maladie qui replongerait dans le rouge, alors que le déficit de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse s'aggraverait.

Le gouvernement n'ayant pas officiellement pris de décision,les estimations rendues publiques mardi ne prévoient pas de reconduction des mesures *« exceptionnelles »* décidées ces dernières années. Ainsi, le prélèvement de 0,4 % sur le revenu imposable, qui doit rapporter 5,5 milliards de francs en 1989, et celui de 1 % sur les revenus du capital (1,8 milliard de francs) n'ont pas pu être pris en compte. Ces deux mesures, si elles étaient reconduites en *1990*, permettraient de dégager respectivement 5,8 milliards et 2 milliards de francs, qui ramèneraient théoriquement à quelque 9,5 milliards de francs un besoin de financement qui pourrait bien, en fin de course, être encore inférieur.

La branche maladie devrait connaître une mauvaise *année 1990*. Privée de la taxe sur le tabac (2 milliards de francs) et des transferts d'assurance personnelle (1,4 milliard de francs), elle devra faire face à une augmentation des *prestations supérieure de 0,6 point* à celle des rentrées de cotisations.

*Le déficit devrait atteindre 4,5 mil*liards de francs, contre un excédent de 2,8 milliards de francs pour les accidents du travail, avec une baisse envisagée de 1,9 milliard de francs pour les cotisations. Plus généralement, l'assurance-maladie est confrontée à un accroissement des dépenses coûteuses remboursées à 100 %. La population concernée par ces dispositions se fait plus nombreuse et le taux moyen de remboursement a donc tendance à grimper (+ 1,2 point cette année, + 0,6 point en 1990).

Quant aux dépenses d'hospitalisation, leur hausse prévue est de 4,5 %.

Les prestations versées par la Sécurité sociale au titre des retraites devraient s'alourdir de 8,3 % en 1990, pour atteindre 223 milliards de francs, après + 7,6 % en 1989. Au 31 décembre 1988, on dénombrait un peu plus de six millions de bénéficiaires de pensions directes, soit 4,8 % de plus que l'année précédente. La hausse devrait être de 4,9 % par an en 1989 comme en 1990.

Pour la neuvième année consécutive, la branche famille sera enfin, en *1990*, excédentaire (3,5 milliards contre 4 milliards en 1989). Les rentrées de cotisations ne profitent donc pas entièrement aux familles. Parmi les prestations, l'allocation pour jeune enfant et l'allocation parentale d'éducation poursuivent leur ascension.

JEAN-MICHEL NORMAND

Croissance en rythme annuel des rentrées de cotisations

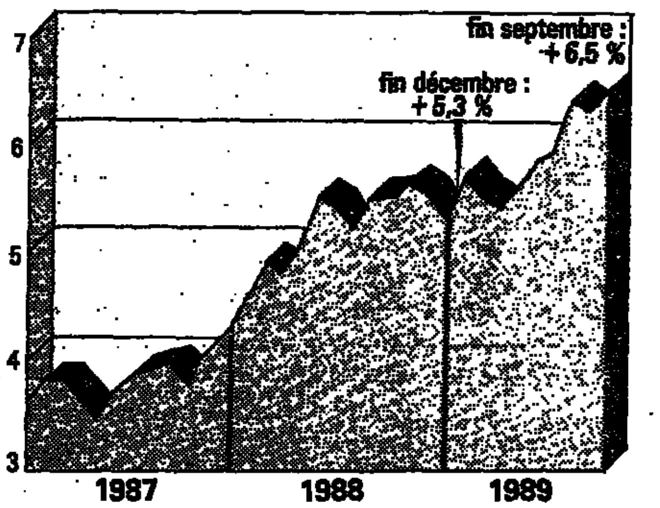

Source : ACOSS et direction de la Sécurité sociale (DEES)

La grève à la SNCF

Les cheminots contestent le plan d'entreprise

La CGT et FO ont appelé l'ensemble des fonctionnaires à une grève de 24 heures le mardi 7 novembre. FO organisait un défilé à partir de 14 h de la place Denfert-Rochereau à l'hôtel Matignon qui devait être suivi par une manifestation de la CGT. Chez les enseignants, trois syndicats de la tendance « Unité et action » (à direction communiste) de la FEN, le SNES, le SNESUP et le SNPEN, appelaient à manifester. FO et la CGT mettent surtout en avant des revendications salariales. Celles-ci sont également présentes à la SNCF où la CGT,la CFDT, FO et la CFTC, avaient appelé à la grève du lundi 20 h au mercredi 6 h pour contester surtout les réductions d'effectifs prévues dans le plan d'entreprise pour les cinq ans à venir. Les perturbations s'annonçaient fortes pour les usagers. En revanche, il n'y a pas de grève à l'EDF.

La direction de la SNCF peut être déçue. Pour la première fois qu'elle élabore un plan d'entreprise, en concertation avec le personnel, pour fixer l'évolution prévisible des activités ferroviaires de 1990 à 1994, elle se heurte à l'hostilité générale des organisations syndicales.

Pourtant l'avant-projet qui est discuté depuis le mois de juillet fait la part belle au développement. La SNCF compte jouer la carte de la vitesse aussi bien pour les voyageurs que pour le fret. Les 75 milliards de francs qu'elle envisage d'investir en cinq ans iront, pour moitié, au TGV dont le réseau passera de 416 km (début 1988) à 1 230 km (en 1994). L'électrification des lignes classiques de la Bretagne du sud, du Nord, de Poitiers à la La Rochelle, permettra aux trains de rouler de plus en plus vite, et en tout cas au-delà de 200 km/h *dans la Plaine d'Alsace*, entre Paris et Caen et entre Bordeaux et Dax.

L*e nombre des voyageurs multi*plié par celui des kilomètres, qui est l'unité de compte de la SNCF, *s'élèverait de 48,5 milliards de* voyageurs-kilomètres en 1989 à 62,2 milliards en 1995, avec une forte poussée du TGV (de 10,9 milliards de voyageurs-km à 36,8 milliards) et un net recul des trains classiques (de 37,6 milliards de voyageurs à 25,4 milliards).

Le rétablissement de la situation du fret est aussi à l'ordre du jour. Là encore, pour mettre fin à l'érosion de son marché, la SNCF veut se servir de la vitesse et proposer à sa clientèle des prestations complètes parmi lesquelles des trains roulant à 160 km/heure. La stratégie *proposée de simplification des* dessertes terminales étant compensée, en fin de plan, par le flux de trafic généré par le tunnel sous la Manche, le nombre des tonnes-kilomètres réalisé demeurerait presque stable : 50,7 milliards en 1988 et 51,1 milliads en 1994.

Dans le domaine des ressources humaines, l'avant-projet de plan d'entreprise souligne que les réductions des effectifs (revenus en cinq ans de 245 000 à 204 000 cheminots) se poursuivront à un rythme plus lent. Il prévoit notamment la mise en place d'une véritable gestion des ressources humaines, la mise en chantier d'un nouveau mode de rémunérations permettant un meilleur déroulement des carrières, l'établissement d'un système d'intéressement, la poursuite de la décentralisation engagée en 1988.

Trains rapides et petites lignes

Les organisations syndicales ont surout retenu de cet avant-projet que la SNCF procèderait à un certain nombre de reculs, par exemple, par suppression de services de trains rapides et par la fermeture de petites lignes non-rentables. Elles estiments que la réduction des points de desserte pour les marchandises et l'acceptation de la retraite inexorable du wagon *« isolé » face à l'offensive du* camion d'achèveraient de porter atteinte au capital ferroviaire.

La CGT ne voit pas d'un bon œil la décentralisation annoncée, car *elle est surtout à l'aise pour pren*dre en compte les revendications à l'échelle de la SNCF tout entière. Les autres *syndicats, eux aussi*, se méfient d'une réforme des rémunérations et redoutent de voir ressortir un salaire au mérite que la direction affirme avoir définitivement abandonné. L'unanimité syndicale se fait sur les problèmes des effectifs. Même si le rythme annuel des suppressions d'emplois (sans licenciement) revenait de 8 000-10 000 à 4 000-5 000, aucun *syndicat ne peut admettre un plan* qui avaliserait une telle *« décadence »*.

En tout état de cause, cet avant-projet tant contesté ne pourra être *officialisé tant que ne sera pas* connu le contenu du contrat du plan que l'Etat et la SNCF doivent signer avant la fin de l'année pour la période 1990-1994. Celui-ci arrêtera des paramètres essentiels pour la vie de l'entreprise et, par exemple, l'évolution des tarifs, le niveau de l'équilibre financier souhaité, l'évolution de la dette de la SNCF et celle des concours de l'Etat.

ALAIN FAUJAS

Le rapport parlementaire sur les privatisations

Le vrai débat éludé

Le rapport de M. Raymond Douyère, député PS de la Sarthe, sur les privatisations, qui devait être rendu public mardi 7 novembre, ravive les polémiques sur les relations décidément difficiles entre les secteurs public et privé en France. La décennie 80 aura été marquée par de grands mouvements : les nationalisations en 1982, puis en sens contraire les privatisations de 1986 à 1988.

Aujourd'hui, le « ballet » est arrêté, conformément à la promesse faite par M. François Mitterrand dans la *Lettre à tous les Français*, *« ni nationalisation ni privatisation »*. La frontière entre les deux seteurs est figée pour la durée de la législature, jusqu'en 1993. Mais la résurgence périodique de la polémique politique tout comme les différends qui opposent MM. Bérégovoy et Fauroux sur le rôle de l'Etat et les dotations budgétaires au capital des firmes encore *nationalisées soulignent* l'importance de l'enjeu pour la France. Elle se doit de trouver une *structure organisant* le capital de ces grandes firmes industrielles et financières valable pour l'an 2000.

Que dit M. Douyère ? Sa *critique* principale – déjà souvent formulée – porte sur la valeur attribuée aux *entreprises publiques* mises en vente par le gouvernement de M. Chirac de 1986 à 1988. *Selon lui, les modalités retenues* étaient *« destinées davantage à assurer le succès de l'opération que son rendement financier »*...

Qui a raison ?

La commission de privatisation a retenu les éléments d'appréciation les plus divers qui tendaient peu ou prou à l'adoption des prix les plus bas. *« Dans le cas*, ajoute-t-il, *où les entreprises privatisées ont été dotées d'un « noyau dur », c'est-à-dire d'un groupe d'actionnaires stables choisis par le ministre de l'économie pour verrouiller une partie du capital, le surcoût lié à l'appartenance à ce noyau dur est également jugé faible. »*

Au total, le député socialiste calcule que le manque à gagner pour l'Etat se situe entre 8,3 et 19,6 mil*liards de francs.*

L'opposition dénonce (*le Monde* du 7 novembre) la méthode utilisée par le rapporteur socialiste pour calculer ses « décotes » et estime que le patrimoine de l'Etat a été correctement valorisé, en toute indépendance et avec tout le soin nécessaire.

Qui a raison ? Le député socialiste n'a pas tort de dénoncer les conditions de vente particulières du Crédit agricole et de Matra. Pour le reste, sa décote se situe entre 5 % et 10 % de la valeur globale des privatisations, soit 120 milliards de francs : on peut considérer que c'est, somme toute, assez peu. La faiblesse du rapport de M. Douyère est de fonder sa critique sur la seule *question* du prix de vente, sans doute intéressante, mais technique et sujette à interprétation.

CLAIRE BLANDIN
et ERIC LE BOUCHER

Lire la suite page 26

Hatier
"Secteur par secteur enfin un bilan parfaitement clair de l'économie française"
Edition 89 - 90
les tout derniers chiffres - 67,00 F.
EN ECONOMIE, HATIER C'EST CLAIR
ECONOMIE HATIER
1989
La France
EN CHIFFRES

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Souhaitant dégager des ressources

Air France crée une société de leasing

Air France vient d'annoncer la création d'une filiale spécialisée dans le leasing, Air France Partnairs Leasing (AFPL), dont le capital sera détenu à hauteur de 45 % par la compagnie nationale, de 45 % par le groupe spécialisé français Partnairs (filiale lui-même de Suez, BNP, Générale de Belgique, Sumisho Lease, Tokai Bank et Overseas Shipholding Group), de 6 % par la BNP et de 4 % par Suez. La nouvelle filiale a pour vocation de devenir propriétaire, grâce à l'achat, au rythme de 4 à 5 avions par an, d'une partie de la flotte aérienne d'Air France, qui compte 120 appareils. A la direction d'Air France, on insiste sur le fait qu'il s'agit de la mise en place d'une « *mécanique* » dont on appréciera l'efficacité et les capacités au fil du temps. Air France sera, bien sûr, le principal client de sa filiale, qui louera des appareils à d'autres compagnies aériennes.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un virage total dans la politique d'Air France, qui a déjà recours au leasing, pour 32 de ses avions (3 Airbus A-300 B 2, 5 Boeing 727-228, 16 Boeing 747 et 8 Boeing 737), mais de la volonté à la fois de « *dégager les ressources nécessaires au financement de son programme de développement, à des conditions plus avantageuses que celles d'un emprunt* », selon les termes du communiqué, tout en restant copropriétaire de ses appareils.

□ **Causse-Walon (transports de voitures s'implante en Grande-Bretagne.** – Causse-Walon, filiale de Chargeurs SA, vient de racheter au groupe canadien Scotts Hospitaly sa participation à 100 % dans le capital de la société de transports de voitures Abbey Hill Vehicle Services.

La société Abbey Hill couvre 12 % du marché britannique du transport et de la préparation des véhicules ce qui la place au cinquième rang de Grande-Bretagne sur ce secteur économique. Elle aura réalisé, en 1989, 220 millions de francs de chiffre d'affaires avec 410 salariés et 125 camions.

□ **Les petits actionnaires de LVMH contre-attaquent.** – Les petits actionnaires de Moët Hennessy-Louis Vuitton (LVMH) sont repartis à l'assaut des tribunaux pour demander la mise sous séquestre et l'annulation des obligations convertibles émises en 1987. Ils sont ardemment soutenus en cela par le clan Racamier. Si ces 12 % du capital détenus parBernard Arnault étaient annulées, la bataille pour le contrôle du groupe en serait relancée. Les avocats de Bernard Arnault entendent faire valoir qu'une annulation n'est pas opposable aux « acheteurs de bonne foi » et qu'aucun préjudice n'a été commis à l'encontre des actionnaires.

Avant le débat au Sénat

Un rapport parlementaire souligne « la crise profonde » du Groupement industriel des armements terrestres

Pour la seule année 1988, les pertes du Groupement industriel des armements terrestres (GIAT), qui réunit neuf arsenaux de l'Etat, sont estimées à *plus de 500 millions de francs*, quand le chiffre d'affaires est de l'ordre de 6 858 millions de francs. Cette évaluation figure dans le rapport que M. Xavier de Villepin, sénateur Union centiste représentant les Français a l'étranger, publié avant le débat, prévu mercredi 8 novembre au Sénat, sur le projet de loi visant à transformer le GIAT en une société nationale à capitaux publics, excluant une privatisation totale ou partielle.

Créé en 1971 et rassemblant aujourd'hui plus de 14 740 salariés, le GIAT produit des blindés et de l'artillerie (pour environ la moitié de ses capacités industrielles), des munitions diverses (30 % de la production) et des armes légères. Il y a encore cinq à six ans, le GIAT connaissait une activité soutenue, avec un chiffre d'affaires évalué en 1984 à 9 900 millions de francs, un profit de 250 millions de francs et une part de 43 % à l'exportation.

Depuis 1985, l'activité du GIAT est en recul constant. Les pertes atteignent près de 400 millions de francs par an. Le chiffre d'affaires, qui chute régulièrement, dépend de plus en plus (à raison de 87 % en 1988) de commandes de l'Etat. Celles-ci se raréfient, progressivement, compte tenu des coups de frein donnés aux crédits militaires d'équipement des forces armées françaises. M. de Villepin constate : « *Le GIAT est un service du ministère de la défense en crise profonde.* » La baisse des exportations ne permet plus au GIAT, qui est tenu de vendre à l'Etat français ses matériels à prix coûtant, de dégager les profits indispensables au lancement des études pour de nouveaux équipements.

Trois options pour le personnel

Dans ces conditions, le GIAT éprouve de plus en plus de mal pour tenir ses devis (le coût du char Leclerc « dérape » de 26 % et celui du canon tracté de 155 mm de 40 %) et, devant la baisse de production, il est en sureffectif. Un plan de déflation a été conçu, du reste, pour diminuer les effectifs de 2 800 entre 1987 et 1990 et de 1 250 entre 1990 et 1992. Face à ses concurrents, comme RVI, Panhard ou Thomson-Brandt Armements, le GIAT, dont le statut étatique de régie directe est trop rigide, ne peut pas lutter à armes égales.

C'est précisément pour lui donner davantage d'autonomie que le gouvernement a rédigé un projet de loi qui vise à transformer le GIAT en une société nationale à capitaux publics, qui disposerait d'une personnalité juridique, financière et commerciale distincte de l'Etat, sur le modèle de ce qui a été fait, par exemple pour L'Aérospatiale. Cette nouvelle société sera créée le 1er juillet 1990. L'ensemble du personnel aura le choix entre trois catégories : des ouvriers d'Etat désirant conserver leur statut actuel, des fonctionnaires civils et militaires détachés auprès de la société nationale, ou des personnels liés à elle par contrat. L'option devra être arrêtée dans les six mois suivants.

Le rapporteur sénatorial considère néanmoins que le gouvernement devra doter la nouvelle société d'un capital initial suffisant (au minimum, de l'ordre de 1 milliard de francs) et accepter la perspective, au moins pour les cinq à six ans à venir, que le coût des produits, à destination du client national, soit révisé à la hausse (6 % à 10 %).

M. de Villepin attire également l'attention du ministère de la défense sur le fait qu'il devra accompagner sa réorganisation de toute une série de mesures d'accompagnement en faveur de la formation du personnel, de la diversification des activités et du soutien du potentiel de recherche.

J. I.

REPÈRES

INDUSTRIE MÉCANIQUE

Le déficit commercial s'accroît

Les industries françaises de mécanique et de transformation des métaux ont enregistré un déficit commercial de 10,5 milliards de francs au premier semestre de 1989, soit une hausse de 52 % par rapport au premier semestre de 1988. Pour 1989, le déficit total devrait dépasser les 20 milliards de francs (13,8 milliards l'an passé) pour un chiffre d'affaires de 300 milliards de francs. La hausse des importations est particulièrement importante dans les secteurs de l'imprimerie, des travaux publics et du médico-chirurgical.

RFA

Baisse du chômage

Le marché du travail ouest-allemand absorbe, sans difficulté apparente, l'afflux de réfugiés d'Europe de l'Est. Le chiffre du chômage pour octobre en témoigne. L'Office fédéral du travail de Nuremberg a annoncé, en effet, le lundi 6 novembre, que le nombre de chômeurs s'était établi à 1 873 000 en octobre, soit – 7 100 de moins qu'un mois auparavant.

Le taux de chômage par rapport à la population active reste inchangé, à 6,6 %. Selon le président de l'office, les offices régionaux n'ont jamais réalisé autant de placements (214 645, en octobre) depuis 1973.

Privatisations : le vrai débat éludé

Suite de la page 25

Qu'est-ce qu'un bon prix ? Il y a toujours autant de réponses que de financiers. De quoi exciter des hommes politiques, mais guère des économistes...

La critique eût été plus féconde et plus nouvelle si elle avait porté sur les deux caractéristiques des privatisations de MM. Chirac et Balladur : la volonté de vendre vite et 100 % du capital des firmes publiques d'une part ; le principe des « noyaux durs » d'autre part.

La privatisation à 100 % correspondait au modèle des dénationalisations cher à Mme Thatcher dont l'idéologie inspirait beaucoup, à l'époque, la droite française. Elle répondait à la nationalisation à 100 % décidée par M. Mitterrand en 1982. Elle traduisait aussi les convictions profondes de M. Balladur, adversaire résolu d'un système d'économie mixte qui ferait cohabiter dans la même entreprise capitaux privés et capitaux publics. Mais vendre d'un coup 100 % des actions est plus difficile que de les écouler par petits paquets, comme le pratique la République fédérale d'Allemagne, notamment avec Volkswagen. Pour vendre tout, il faut vendre naturellement moins cher. D'où la décote.

Quant aux noyaux durs, M. Douyère ne fait qu'effleurer le sujet en évoquant une « *restauration du capitalisme à la française* ». Le système visait à doter les privatisées d'un groupe d'actionnaires, financiers et industriels, français et étrangers, qui s'engageaient à rester un certain temps dans le tour de table des entreprises fraîchement rendues au privé pour leur éviter les secousses du marché boursier et les éventuelles tentatives de raids venus, disait-on, de l'étranger.

Sur le fond, l'idée – du moins telle qu'elle était présentée officiellement – de créer des solidarités entre banquiers, assureurs et industriels et de bâtir ainsi un capitalisme structuré et solide qui a toujours fait défaut à la France était judicieuse. Mais sa mise en œuvre prêta vite le flanc à la critique. Elle se solda par l'émergence de pôles industrialo-financiers, comme le soulignait le professeur François Morin (*le Monde* du 17 septembre 1987), liés à un réseau de participations croisées, parfois infinitésimales, et dont le seul vrai point commun était le choix effectué par M. Balladur. La sélection des membres des noyaux durs relevait en effet du pouvoir discrétionnaire du ministre d'Etat.

La cohérence du système tenait à ce que chaque privatisée avait à son capital des entreprises privées, privatisées ou destinées à l'être, « tenues » peu ou prou par des dirigeants proches du pouvoir chiraquien. Havas devait donner l'exemple le plus caricatural de la constitution ou de la restauration d'un « Etat-RPR » dans l'économie.

Pourquoi le rapport de M. Douyère est-il si discret sur un point qui avait pourtant provoqué l'ire de toute la gauche, des barristes, voire de l'UDF entre 1986 et 1988 ? C'est que le débat sur les noyaux durs n'est plus de saison. Il faut se souvenir que la commission d'enquête parlementaire sur les privatisations, créée au printemps dernier, se voulait une réponse des socialistes à la commission sénatoriale sur l'affaire Société générale. La tentative de « dénoyautage » de la banque menée par M. Georges Pébereau avec la bénédiction du ministre de l'économie, M. Bérégovoy, s'est révélée un fiasco. Depuis, les socialistes sont restés résolument « inertes » sur ce sujet qui fut pourtant un de leurs chevaux de bataille pendant les privatisations. Mieux valait donc ne pas relancer ce débat.

Systèmes d'autocontrôle

Mais la question de fond, en filigrane dans le système des noyaux durs, demeure : comment doit se structurer le capitalisme français ? Pour consolider leur redressement, pour affirmer leur développement à l'étranger, les firmes françaises ont besoin d'être épaulées par un actionnariat fort capable de leur apporter son appui financier et stratégique. L'Etat à joué ce rôle dans un pays où les structures capitalistes ont traditionnellement été faibles et fondées sur des systèmes d'autocontrôle et de participation croisées plus que sur de réelles capacités financières. Aujourd'hui, le poids de l'Etat actionnaire diminue, que ce soit à cause des privatisations, de l'idéologie ambiante ou de la volonté d'économiser des ressources budgétaires. L'époque bascule, ne serait-ce aussi qu'à cause de l'Europe, et le capitalisme français doit conduire une véritable révolution de ses structures financières, de ses mentalités et même de ses hommes, si l'on songe que jusqu'à présent l'élite des grands corps est passée sans ambages du public au privé.

Cette mutation doit aboutir à l'abandon d'un système datant de Colbert pour les uns ou simplement de la Libération et de l'adoption de politiques keynésiennes pour les autres. Cela prendra du temps, et l'Etat aura naturellement un rôle actif à jouer qui ne se résume pas à un simple retrait. Les capitaux publics devront côtoyer encore longtemps l'argent privé.

Les socialistes n'ont répondu pour l'instant à ces questions qu'« *au cas par cas* ». A l'image de ce qu'ils font dans le social. Ici on distribue des dotations en capital (quand Bull rachète les ordinateurs Zenith), là Rhône-Poulenc doit inventer de subtils titres financiers, ailleurs le Crédit lyonnais reçoit une participation surprise de Thomson Finance. L'Etat tâtonne. Derrière le pragmatisme, les socialistes camouflent une absence d'idées sur la nécessaire restructuration du capitalisme français face à ses rivaux. Faute d'une doctrine élaborée et convaincante, le « *ni nationalisation ni privatisation* » *fait la loi.*

CLAIRE BLANDIN
et ERIC LE BOUCHER

ÉTRANGER

Mme Thatcher de plus en plus isolée

Nouveaux progrès vers l'union monétaire européenne

Le commissaire européen britannique, M. Leon Brittan, se démarque publiquement de Mme Thatcher sur la question de l'union monétaire européenne. Dans un discours qu'il devait prononcer, mardi 7 novembre, à Londres, il estime que la Grande-Bretagne *devrait adhérer* dans quelques mois au mécanisme de changes du SME.

En France, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, s'adressant, lundi 6 novembre, à la chambre de commerce et d'industrie de Francfort, a jugé *« illusoire et donc inacceptable »* le projet britannique de circulation simultanée des monnaies.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les Britanniques paraissent de plus en plus isolés dans le débat sur la manière de faire progresser la Communauté vers une union économique et monétaire (UEM), et il devient très vaisemblable que le Conseil européen de Strasbourg, les 8 et 9 décembre, sera en mesure de convoquer la conférence intergouvernementale chargée de rédiger un nouveau traité. Telle est l'impression qui ressortait du débat que les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis lundi 6 novembre à Bruxelles, ont consacré à ce dossier.

Lundi les ministres des affaires étrangères ont en effet réservé un accueil favorable au rapport du groupe présidé par Mme Elisabeth Guigou, chargée de mission à l'Elysée, qui dresse un inventaire des questions à traiter par la conférence. Ce rapport a été approuvé à l'unanimité par le groupe où siégeait pour chaque Etat membre deux hauts fonctionnaires, l'un représentant le ministre des affaires étrangères, l'autre son collègue des finances.

Les ministres des finances l'examineront à leur tour le 13 novembre. M. Douglas Hurd, le nouveau secrétaire au Foreign Office, a estimé que le sujet devrait être encore approfondi, notamment par une étude détaillée du projet alternatif conçu par les Britanniques pour renforcer la coopération économique et monétaire des Douze, sans pour cela créer une banque centrale et une monnaie communes. Ce projet britannique n'a pas soulevé l'enthousiasme. Les collègues de M. Hurd lui ont rappelé que les Douze s'étaient clairement prononcés pour la mise en place de l'UEM. Or le « papier » britannique se limite à ce qui correspond dans le rapport du comité Delors à la première étape du programme conduisant à l'UEM, et refuse le saut qualitatif nécessaire pour aller au-delà.

Même les Néerlandais, dont on avait noté les hésitations lors des précédentes réunions, se sont démarqués de la position britannique en soulignant que l'objectif commun était bien de bâtir une union. « *Ceux qui s'imaginent pouvoir jouer sur les différences entre Paris et Bonn se leurrent* », a indiqué pour sa part M. Hans-Dietrich Genscher, l'avocat le plus déterminé de l'UEM en RFA.

Le chancelier Kohl pourrait, selon les observateurs français, accepter lors du prochain conseil de convoquer la conférence, pourvu qu'il ne lui soit pas assigné d'achever ses travaux avant la fin 1990, c'est-à-dire en pleine campagne électorale outre-Rhin.

PHILIPPE LEMAITRE

Après 34 jours de grève

Nouvelle rupture des négociations chez Boeing

Les représentants du syndicat des mécaniciens de chez Boeing, dont les 57 000 adhérents sont en grève depuis trente-quatre jours, ont rejeté, pendant le week-end, la dernière proposition salariale de la direction.

C'est la deuxième rupture des négociations du nouveau contrat de travail de trois ans. Selon la direction, les représentants syndicaux demandent une augmentation de salaire de 10 % pendant la première année. Dans sa dernière offre, Boeing n'a pas modifié ses propositions d'augmentation de salaires (+ 4 % la première année et + 3 % les deux suivantes), mais a proposé de porter à 10 % (contre 8 %) la prime annuelle la première année, et à 4 % (contre 3 %) les deux suivantes. Selon le syndicat, cette apparente amélioration est en fait « *un tour de passe-passe* ».

Selon les experts, la position de Boeing sur le marché mondial des avions de ligne reste très solide, le carnet de commandes est important (1 650 appareils) et il faudrait plusieurs mois de grève pour provoquer des annulations de commandes.

SOCIAL

Manifestation à Saint-Nazaire

La grève aux Chantiers de l'Atlantique se durcit

Le ton monte sur le terre-plein de Penhoët, à Saint-Nazaire, où les syndicats CGT, CFDT et Force ouvrière ont réuni le mardi 7 novembre les grévistes des Chantiers de l'Atlantique pour manifester en ville.

NANTES

de notre correspondant

Le dernier des grands chantiers navals français (4 500 salariés) navigue par gros temps depuis sept semaines, et l'horizon social demeure désespérément bouché..

Un conflit économique étonnant : à Saint-Nazaire, les ouvriers ont enregistré avec satisfaction les belles commandes engrangées. Trois paquebots, dont le premier, en cours d'armement, est livrable à l'armateur en mars 1990, six frégates et un bâtiment de soutien pour la Marine nationale, représentant près de onze millions d'heures de travail et le plein emploi garanti jusqu'en juillet 1991..

Le bon temps d'avant la crise serait-il revenu ? En tout cas, la revendication des 1 500 francs d'augmentation par mois, mise en avant d'abord par la CGT, est très populaire et adoptée par la masse des salariés. Des ouvriers, surtout, qui voudraient aussi que la préretraite à cinquante-cinq ans – une mesure venant à expiration en 1990 – soit prolongée pour favoriser l'embauche des jeunes.

La direction, qui vient d'avoir indirectement le soutien de M. Roger Fouroux, ministre de l'industrie, parlant devant la commission de la production de l'Assemblée nationale d'une « *industrie condamnée en Europe* », ne l'entend pas de cette oreille. D'accord pour examiner une nouvelle grille hiérarchique propre à l'entreprise (dans le cadre du groupe franco-anglais GEC-Alsthom. D'accord aussi pour avancer sur le terrain de l'intéressement (c'est aussi de l'argent) et bande à part dans le groupe sur le plan salarial (4 % d'augmentation en 1989). Quand on est une entreprise puissamment assistée par les deniers publics, cela passerait mal dans l'opinion.

« *Nous considérons que les profits du groupe doivent aller à l'ensemble des salariés et bien entendu à ceux de la navale* », déclarait lundi, au nom de l'intersyndicale, un délégué. Il ajoutait : « *La situation qui nous est faite depuis le 1er novembre, le lock-out sur la construction d'un paquebot utilisant deux mille ouvriers, dont huit cents sous-traitants, n'est pas de nature à apaiser ce conflit. Si la direction compte sur un pourrissement, elle se trompe.* »

Au moins 80 % des ouvriers adhèrent au mouvement, sous forme de débrayages tournants, ce qui désorganise le travail sans trop pénaliser les grévistes. Tout laisse penser qu'ils ne sont pas disposés pour le moment à lâcher prise.

YVES ROCHCONGAR

EN BREF

□ **Finances : les agents de la garantie reconduisent la grève.** – Lundi 6 novembre, les agents de la direction de la garantie, qui permet de poinçonner les ouvrages des bijoutiers et joailliers, ont voté « *à une écrasante majorité* » la poursuite de leur grève, malgré la décision de justice ordonnant la levée du piquet de grève mis en place devant le siège de la direction, à Paris. Par ailleurs, la police continue de faire évacuer certains centres des impôts occupés par leurs agents. A l'appel de leurs fédérations CGT, CFDT, FO et du SNUI, les agents des finances étaient appelés à manifester, mardi, à Paris.

□ **Manifestation de biologistes à Paris.** – Mille cinq cents à deux mille biologistes ont manifesté lundi 6 novembre devant le ministère de la solidarité pour protester contre le projet du gouvernement de réformer la nomenclature des actes de biologie. La commission de la nomenclature, qui se réunissait le même jour, a repoussé ce projet (5 voix contre et 7 abstentions) mais son avis n'est que consultatif. Selon la Fédération des biologistes de France, plus d'un millier de laboratoires sur les trois mille huit cents existants pourraient disparaître.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Nous sommes un important groupe industriel français à vocation internationale, performant et diversifié. Dans le cadre de notre développement nous *recherchons pour l'une de nos unités de* production située près de Pontoise (95) un :

Ingénieur Responsable Entretien - Travaux Neufs

Sous l'autorité du Directeur de cette usine (50 personnes) vous aurez pour mission d'assurer la maintenance de nos matériels, de réaliser les travaux neufs du site et de développer l'entretien préventif.

Vous participerez également en liaison avec notre service Fabrication-Qualité, aux études et à la réalisation des projets d'amélioration *technologique de l'usine en vue d'optimiser l'outil de* production.

Vous animerez un service d'une dizaine de personnes. La gestion des coûts d'entretien et le suivi de la sous-traitance seront de votre responsabilité.

Sachez que notre fabrication *se caractérise par une multitude de* cycles et une grande diversité d'appareils à base de mécanique, électro-mécanique et automatismes. Ce poste qui motivera un homme *de terrain s'adresse à un ingénieur (AM - ICAM - ECAM...)* ayant acquis au moins 3 ans d'expérience d'E.T.N. dans une unité industrielle de process.

Un candidat de valeur peut être assuré d'évoluer dans nos structures.

Si vous avez le profil de la personne que nous recherchons, merci de faire parvenir votre candidature sous *référence 463 M à :*

j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris

SOURCES

ATOCHEM
groupe elf aquitaine
ATO
LYON

Le PROCESS comme TREMPLIN !

Notre usine de PIERRE-BENITE produit essentiellement des produits fluorés. Nous avons pour objectif de FIABILISER et d'AMELIORER la fabrication des produits de cette activité.

A cette fin, nous créons un poste d'

INGENIEUR PROCESS

Vous êtes ingénieur (27-35 ans) : génie chimique, chimiste, ou éventuellement généraliste mais en tout état de cause vous avez l'expérience de chimie du solide ou de process lourd.

A partir des informations que vous recueillerez sur le site, vous améliorerez l'outil de production et le process dans l'optique de la sécurité, de la fiabilité et de la qualité.

Homme de terrain, pragmatique, vous considérez la théorie comme un outil.

La réussite dans cette mission majeure sera une plateforme d'évolution rapide au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. *M/403/BL* (portée sur la lettre et sur l'enveloppe) à notre-Conseil qui la traitera avec discrétion et rapidité.

cHP
cabinet Henri PHILIPPE
406 boulevard Haussmann
75008 PARIS

Ingénieur des méthodes

NICE (Villeneuve-Loubet)

A la recherche de la performance...
fabricant d'amortisseurs, nous sommes déjà très compétitifs, notre position sur le marché le prouve.

Vous êtes Ingénieur Diplômé et vous avez une expérience de 3 à 5 ans de la petite mécanique ou de l'assemblage, parler *anglais serait un plus.* Votre enthousiasme et votre dynamisme vous permettront après une sérieuse formation d'obtenir la *responsabilité* des Méthodes sous l'autorité du Directeur de Production.

Optimiser la performance de notre unité de production en termes de productivité, amélioration des coûts... tel sera le challenge que vous saurez relever.

Adressez votre lettre de candidature, CV et photo à Mr F. DAVAL - KONI France - BP 09 - 06270 Villeneuve-Loubet.

KONI

Teroson

TEROSON, une société du Groupe WR GRACE, spécialisée dans les colles, mastics et revêtements utilisés aussi bien dans l'industrie que dans la *Distribution renforce son potentiel* technique et recherche pour la banlieue nord :

Ingénieur département plastisols

Vous serez responsable au sein de notre laboratoire R & D du département revêtement : développement de la formulation, suivi des essais en clientèle. Votre connaissance approfondie dans le domaine des plastisols ou peintures et vernis est souhaitable.

Ingénieur département adhésifs

Spécialiste, vous possédez de bonnes connaissances en époxydes et polyuréthanes.

Pour ces deux postes bénéficiant du support de nos différents centres européens de recherche, nous souhaitons accueillir des candidats possédant une *expérience d'au moins 5 ans dans le domaine industriel.*

Leur leadership leur permettra d'animer une équipe dynamique.
L'anglais sera indispensable *afin d'évoluer dans notre Groupe très performant.*

Envoyez votre dossier de candidature, CV, lettre manuscrite et prétentions en précisant la poste qui vous intéresse au *Service du Personnel* - TEROSON SA - 217, rue Pierre Curie - 60230 CHAMBLY.

CONTESSE

Pour une stratégie Achat chez le leader européen des équipements aéroportés

Avec 5 500 personnes, 4,5 milliards de CA dont 50 % à l'export et 28 % affectés à la recherche et au développement de projets d'envergure internationale, la Division RADARS, CONTRE-MESURES, ELECTRONIQUE de MISSILES (RCM) démontre depuis plus de 30 ans sa capacité à mettre au point les technologies les plus sophistiquées.

***Ce résultat est sous-tendu par des moyens, des méthodes et outils de travail, des produits en constante évolution ;* Il suppose aussi des hommes à l'écoute des nouveaux besoins et capables de remise en cause.**

Dans le cadre de notre politique et notre stratégie des achats nous recherchons des :

ACHETEURS INDUSTRIELS

RESPONSABLE ACHATS (de fonctionnement)

Animant une équipe de 10 personnes, vous êtes responsable de la politique d'approvisionnement des achats de fonctionnement (plus de 200 MF) du site : informatique, achats généraux, investissements, travaux... Recueillant les besoins des prescripteurs, vous négociez, suivez et gérez les contrats avec les fournisseurs. Réf. M1

RESPONSABLE ACHATS (composants)

Animant une équipe de 4 personnes, vous êtes responsable achats de composants du site (60 MF) ; recueillant les besoins des prescripteurs, vous négociez, suivez et gérez les contrats avec les fournisseurs (France - Etranger). Réf. M2

INGENIEUR MARKETING ACHATS

Après une formation à notre environnement, en liaison avec les différents services techniques utilisateurs, vous recensez, aidez à la définition des besoins, suivez l'évolution des produits, dialoguez avec les fournisseurs et négociez les conditions d'achat. Réf. M3

De formation ingénieur et/ou gestionnaire – une culture de base en électronique est indispensable – vous avez impérativement une première expérience similaire acquise dans un environnement industriel (Réf. M1 & M2), ou vous êtes débutant (Réf. M3). Vous êtes capable de négocier en anglais.

En précisant la référence choisie, merci d'adresser votre dossier de candidature à :
Christiane ROCHE - **THOMSON RCM** - 178, Bld Gabriel Péri - 92242 Malakoff Cédex

THOMSON

HCAP

Schlumberger

Services Pétroliers

MECANICIENS ET ELECTRONICIENS GRANDES ECOLES

VOTRE CARRIERE AU CŒUR DE NOS PERFORMANCES TECHNOLOGIQUES

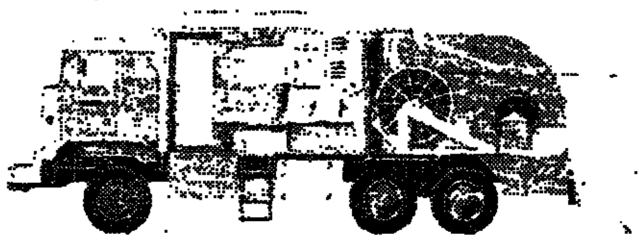

■ Les Services Pétroliers de SCHLUMBERGER conçoivent, fabriquent et utilisent *partout dans le monde des équipements destinés à la recherche, à l'évaluation* et à l'exploitation des champs pétroliers.

A Clamart, ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER conçoit et fabrique ces systèmes de mesure intégrant des développements technologiques très avancés en électronique et en mécanique (chaînes de mesure, capteurs, microprocesseurs, parties électromécaniques et hydrauliques des véhicules,...).
Nous recherchons de Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles, débutants ou ayant *une première expérience industrielle, pour des responsabilités dans un des* domaines suivants :

ANALYSE QUALITÉ

Promouvoir les notions de Qualité / Fiabilité / Maintenabilité auprès des concepteurs et des fournisseurs et assurer le suivi de nos produits auprès des utilisateurs. Effectuer les analyses de défaillance des composants et les audits *chez les fabricants et sous-traitants.*
Postes en électronique et camions.

TECHNOLOGIES DE FABRICATION

En collaboration étroite avec les Départements d'Etudes et de Production, vous vous assurerez, dès le stade des prototypes, de la faisabilité industrielle des nouveaux équipements, sur les plans techniques aussi bien que financiers.

Responsables du Dossier de Fabrication d'une famille de produits électroniques ou mécaniques, vous définirez et qualifierez les moyens de production et de test *et vous mettrez en œuvre les développements nécessaires* à l'optimisation des performances industrielles.

ACHATS

En relation avec les autres Services d'Etudes et de Production, vous rechercherez, en France et à l'étranger, de nouveaux fournisseurs capables de répondre à nos standards.
Vous participerez étroitement aux négociations avec les fournisseurs et vous contrôlerez le respect des engagements de qualité et de délais.

Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire. Des perspectives d'évolution sont à l'échelle de SCHLUMBERGER tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo) en précisant la référence LM/0710, à la Direction du Personnel.

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
26, rue la Cavée
92140 Clamart

Schlumberger

En permanence, sur votre Minitel, tous les postes d' INGÉNIEURS ET CADRES proposés par Schlumberger

AD'COM.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

TECHNOLOGIE

Des prothèses dessinées et fabriquées par ordinateur

Deux heures pour une fausse dent

Après cinq années de recherche, le système Duret, qui permet de réaliser une prothèse dentaire en un temps record, fait son entrée chez les dentistes. Fruit de l'optique, de l'électronique et de l'informatique, il risque de porter un coup dur à la profession des prothésistes.

Si votre dentiste vous propose de remplacer une dent abîmée par une couronne en deux heures au lieu de dix jours, vous mettrez en doute son honnêteté ou sa compétence. Pourtant, une telle diligence ne relève plus, désormais, de la fiction : un nouvel appareil, baptisé système Duret, du nom de son inventeur, automatise entièrement la fabrication des prothèses dentaires : prise d'empreintes, conception et usinage de la prothèse, se font en un peu plus d'une heure. François Laborie est un des premiers dentistes parisiens à avoir installé l'appareil dans les coulisses de son cabinet : une microfraiseuse et deux micro-ordinateurs attendent patiemment leur « fiche client ».

Première étape : la prise des empreintes de la dent abîmée et de son environnement. On l'obtenait traditionnellement en faisant mordre le patient dans une « pâte » ; avec le nouveau système, un procédé optique succède au moule traditionnel : une sonde rigide, placée dans la bouche du patient, photographie la dent sous tous les angles. Les images défilent sur l'écran d'un ordinateur. François Laborie les sélectionne d'un coup de pédale *et ordonne leur mise en mémoire*. Ces images sont curieusement striées de bandes sombres, qui épousent le relief de la dent : des courbes de niveau en somme, qui contiennent toutes les informations numériques sur son volume.

Chaque image est ensuite transformée en une mosaïque de taches noires, grises et blanches où le dégradé des teintes symbolisent le relief, selon le même principe qu'une carte de géographie. Un logiciel simplifie ces images, en ne gardant que les zones concernées par la pose de la prothèse : point de contact entre le moignon et la dent abîmée et la future couronne, dents antagonistes et adjacentes. *« En quinze minutes, j'ai fait une prise d'empreintes d'une précision inégalée ; une garantie de confort »*, commente François Laborie. Exit, donc, pour le client, les moules traditionnels, le plâtre et la cire, les seuls outils dont le prothésiste disposait jusqu'à présent pour reconstituer le volume d'une dent.

« Une petite révolution »

Deuxième étape : la réalisation de la prothèse. Un second ordinateur affiche rapidement les étapes principales du travail à effectuer : le volume entier de la dent abîmée est reconstitué sous la forme d'un fin réseau de lignes courbes, qui correspondent aux mesures traitées par l'ordinateur de prise d'empreintes. Sur ce volume s'emboîte le dessin d'une prothèse « théorique », modifiée automatiquement par le logiciel pour qu'elle s'adapte exactement au moignon de la dent abîmée. *« Le dentiste fait également quelques retouches, selon des critères esthétiques »*, ajoute François Laborie.

Le programme d'usinage peut alors démarrer : un petit bâtonnet blanc en composite à fibres de verre est placé dans une microfraiseuse, qui exécute scrupuleusement toutes les opérations que lui commande l'ordinateur : en quarante minutes, la prothèse a pris forme. Le dernier geste revient tout de même au dentiste : il maquille la nouvelle dent aux couleurs de la dentition du patient.

Le système Duret provoque ainsi une petite révolution dans le cabinet du dentiste : jusqu'à présent, la qualité de la prothèse était largement tributaire de l'expérience et de l'habileté du prothésiste. Grâce à l'automatisation de la fabrication, le dernier bastion artisanal de la profession s'écroule.

Association de l'optique, de l'électronique et de l'informatique, il est le fruit de cinq années de recherche. A l'origine du projet, un spécialiste de la profession, le professeur Duret, convaincu de l'intérêt de la conception assistée par ordinateur dans le domaine dentaire, et un groupe industriel, le holding Hennequin, qui partage ses activités entre l'électronique, la robotique et l'informatique. De la rencontre des deux, naît, en 1984, une société filiale, Hennson International, chargée de développer en exclusivité les brevets du professeur Duret.

Les développements se font avec plusieurs autres partenaires : la société Bertin, notamment, société de recherche sous contrat, qui met au point la sonde optique. Ce qui a nécessité de résoudre des problèmes très spécifiques, comme l'explique Gérard Fontaine, responsable commercial de la division opto-électronique chez Bertin. On pratique actuellement dans l'industrie des mesures optiques de volumes, mais ce sont des mesures « point par point » : pour une pièce *complexe, cela demande plusieurs* jours. Cette nouvelle sonde optique enregistre 250 000 points en un dixième de seconde : *« L'innovation consiste en effet à prendre, à chaque prise de vue, les mesures pour un volume entier et non pas pour un seul point. »* Une technique de mesure optique qui pourrait trouver bien d'autres champs d'application.

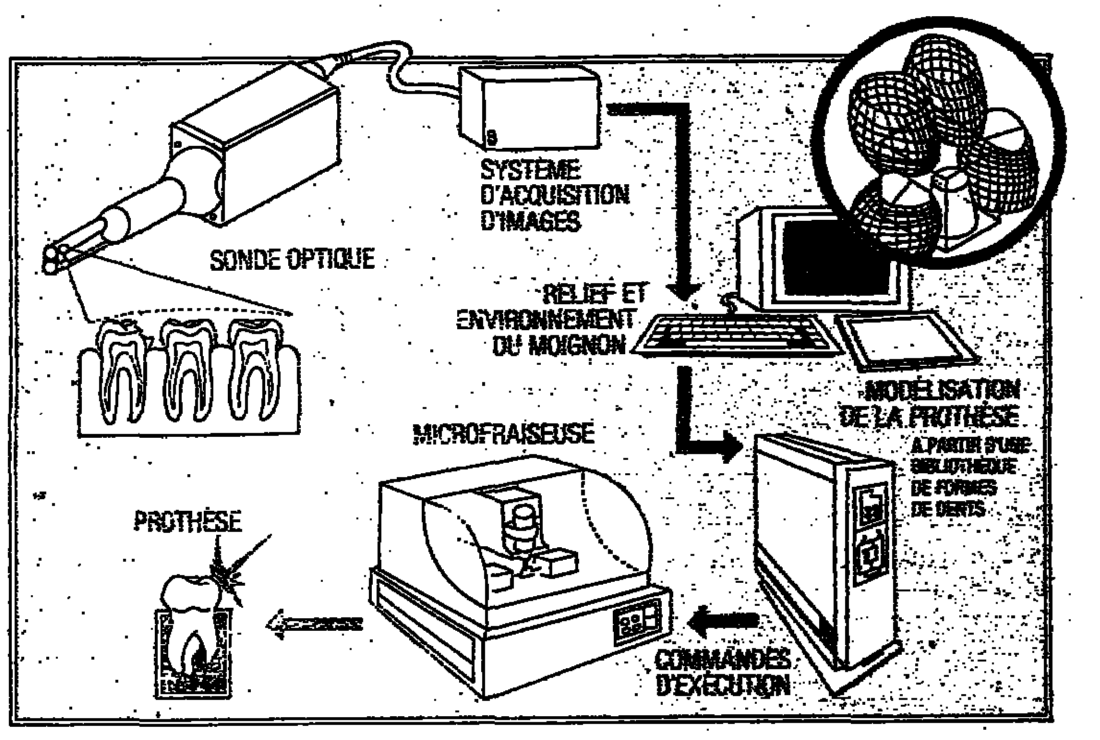
SONDE OPTIQUE
SYSTEME D'ACQUISITION D'IMAGES
RELIEF ET ENVIRONNEMENT DU MOIGNON
MODÉLISATION DE LA PROTHÈSE
A PARTIR D'UNE BIBLIOTHÈQUE DE FORMES DE DENTS
MICROFRAISEUSE
PROTHÈSE
COMMANDES D'EXÉCUTION

La sonde optique, introduite dans la bouche du patient, transmet l'image de la dent malade à un ordinateur. L'image est numérisée. Un second ordinateur dessine la prothèse et transmet les coordonnées à une micro-fraiseuse, qui en assure l'usinage.

Un inconvénient de taille : le prix

Pour traiter, par informatique, les résultats de ces mesures, Hennson a fait appel à un autre partenaire, la société Matra Datavision, qui a adapté son logiciel de conception assistée par ordinateur, Euclid, à ce cas très particulier. *« Une des difficultés*, explique Jean-Louis Blouin, responsable technique du projet chez Hennson, *était de relier entre elles les différentes images volumiques, transmises par la sonde et le premier ordinateur : relier, par exemple, le dessus de la dent avec les côtés et avec la dent supérieure, alors que ces images n'ont, mathématiquement, aucune corrélation entre elles, la sonde ayant une position différente à chaque prise de vue faite par le dentiste. »*

En outre, au lieu de repartir à chaque fois de zéro pour dessiner la prothèse, Euclid cherche le modèle le plus proche dans une « bibliothèque de dents théoriques », qui comprend bien plus de trente-deux dents, pour tenir compte des particularités biologiques des dents plus ou moins longues ou plus ou moins larges. Le programme modifie le dessin théorique en fonction de chaque patient, avant de passer le relais aux programmes d'usinage.

Rapide et précis, ce système a néanmoins un inconvénient de taille : son prix qui est de 900 000 francs hors taxes. Raison pour laquelle Gille Déchelette, PDG d'Hennson, vise deux types de clientèle : *« Celle des dentistes qui misent sur la qualité des prothèses, leur précision et la rapidité de la fabrication ; et celle des cabinets de groupe, qui fabriquent beaucoup de prothèses. On estime, en effet, que la machine achetée en leasing est amortie avec quatre ou cinq prothèses par jour. »*

Après avoir fait fabriquer une trentaine d'appareils en pré-série, Hennson lance aujourd'hui la production industrielle. Il prévoit aussi d'adapter le système Duret à la pose d'amalgames et de pivots, et au diagnostic d'orthodontie. Dans l'industrie, enfin, les retombées de ces innovations seraient multiples : la sonde optique ouvre la voie à des mesures optiques de volumes dans des endroits difficiles d'accès, et pour des travaux rapides et précis ; dans la sidérurgie, par exemple, pour la mesure de pièces complexes. La société Bertin travaille aujourd'hui sur de telles applications.

CATHERINE BOZON

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ERRATUM

SAGA

Dans l'avis financier SAGA paru dans les éditions du *Monde* du 3 dates 4 novembre 1989, il fallait lire au 2e paragraphe, « Eléments d'appréciation du prix » :

b) Le prix proposé aux actionnaires fait apparaître une prime de 65 F (+ 16,45 %) par rapport au dernier cours coté, soit 395 F le 23-10-1989 avant la suspension de la cotation, et de 59 F (+ 14,71 %) par rapport au plus haut cours de l'année, soit 401 F le 12-10-1989.

GROUPE SEGIN

25 % DE PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AU 3e TRIMESTRE

	1988	1989	Variation
C.A. consolidés en millions de francs			
3e trimestre	96,5	135,3	+ 40,1 %
3 premiers trimestres	299,0	398,5	+ 33,3 %
C.A. hors affranchissements et redevances en millions de francs			
3e trimestre	87,1	108,7	+ 24,9 %
3 premiers trimestres	266,6	321,3	+ 20,5 %

Le chiffre d'affaires du 3e trimestre 1989 est en forte progression par rapport à celui de l'année dernière, et confirme ainsi ce que le groupe Segin avait annoncé à la fin du premier semestre.

La marge d'exploitation s'est nettement redressée et laisse prévoir un résultat net au second semestre très largement supérieur à celui des six premiers mois de l'année.

Confirmation des résultats

Au terme des neuf premiers mois de l'année, VIEL & CIE enregistre une progression tant de son chiffre d'affaires que de son résultat net qui s'élèvent respectivement à 134,3 millions de francs et à 35,5 millions de francs.

Malgré une activité ralentie au cours du 3ème trimestre résultant d'une courbe des taux inversée et d'incertitudes quant à l'évolution des taux d'intérêt, VIEL & CIE marque cependant une évolution moyenne de son chiffre d'affaires de l'ordre de 7 % et de son résultat de 25 %.

Ces éléments satisfaisants permettent à VIEL & CIE de confirmer des résultats proches des objectifs fixés pour l'année 1989, soit un chiffre d'affaires total d'environ 180 millions de francs et un résultat net de l'ordre de 47 millions de francs.

VIEL &Cie
AGENT DES MARCHES INTERBANCAIRES

MEDIA FINANCE

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
45-55-91-82, poste 4330

BEAUCHESNE
SCIENCES RELIGIEUSES – PHILOSOPHIE – HISTOIRE – POLITIQUE
catalogue sur demande
72, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS – Tél. : 45-48-80-28

Le Monde
PLANTU
DES FOURMIS DANS LES JAMBES

L'ALBUM 89
164 PAGES — 250 DESSINS
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

(Publicité)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE
DIRECTION DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT
AFFAIRES FONCIÈRES ET URBANISME

COMMUNIQUÉ

DOUBLEMENT DE L'A 1 ENTRE LA FRANCILIENNE ET ROISSY

En application de la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, le préfet du département du Val-d'Oise a prescrit, par arrêté du 11 octobre 1989, sur les communes de Roissy-en-France et Gonesse, une enquête publique relative à l'opération de doublement de l'A 1, entre la Francilienne et Roissy, dont l'avant-projet a fait l'objet, le 18 août 1989, d'une décision d'approbation de la direction des routes au ministère.

Cette enquête se déroulera du 6 novembre 1989 au 8 décembre 1989.

Pendant ce délai, les personnes intéressées par ce projet pourront prendre connaissance du dossier et consigner leurs observations sur les registres déposés en mairies de Gonesse et de Roissy, ainsi qu'à la DDE de Seine-Saint-Denis (65, avenue Faidherbe, 93315 Le Pré-Saint-Gervais), aux heures habituelles d'ouverture.

Elles pourront également transmettre leurs observations par écrit à M. le commissaire-enquêteur, au lieu fixé comme siège de l'enquête, à la mairie de Roissy.

M. Martinat Michel, demeurant 43, rue du Général-de-Gaulle, à Enghien, est nommé commissaire-enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public à la mairie de :
– Gonesse : le 7 décembre 1989, de 14 heures à 17 heures ;
– Roissy-en-France : le 8 décembre 1989, de 14 heures à 17 heures.

Les conclusions du commissaire-enquêteur seront communiquées à toute personne qui en fera la demande au préfet du Val-d'Oise et déposées dans les mairies de Roissy et Gonesse, à la DDE de Seine-Saint-Denis, en sous-préfecture de Montmorency et en préfecture du Val-d'Oise.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PORON ET OSHKOSH B'GOSH INC.

ASSOCIENT LEURS FORCES EN EUROPE ET AUX USA POUR DÉVELOPPER LEURS ACTIVITÉS SUR CES MARCHÉS

Charles F. Hyde, président-directeur général d'Oshkosh B'Gosh Inc., et Philippe Hug de Larauze, président-directeur général de Poron, ont fait conjointement, aujourd'hui, l'annonce suivante :

Oshkosh B'Gosh Inc., l'un des leaders du marché nord-américain du vêtement d'enfants, et la société troyenne Poron, l'un des leaders du marché européen, sont parvenus à un projet d'accord, qui sera soumis à l'approbation de leurs conseils d'administration, selon lequel les deux sociétés vont joindre leurs forces pour développer leurs marques et parts de marché respectives, c'est-à-dire « Oshkosh B'Gosh » en Europe et « Absorba » aux Etats-Unis.

Cette coopération devrait consister dans la création d'une société commune en Europe, Oshkosh B'Gosh Europe, contrôlée majoritairement par Oshkosh. Aux Etats-Unis, Oshkosh B'Gosh Inc., prendrait une participation minoritaire dans la société Absorba Inc., les deux parties étant convenues de laisser inchangée la stratégie commerciale actuelle d'« Absorba » outre-Atlantique.

TECHNOLOGIE

Inventeur de la coulée continue en creuset froid

Madylam : un laboratoire universitaire qui fonctionne comme une entreprise

A l'occasion de son cinquantième anniversaire, le CNRS a réuni ces 6 et 7 novembre industriels et chercheurs pour mieux faire connaître aux entreprises le potentiel du CNRS et les modalités de collaboration. Laboratoire associé au CNRS, Madylam n'a pas attendu cet événement pour fonctionner lui-même comme une véritable entreprise. Depuis plus de dix ans il oscille entre recherche fondamentale et recherche appliquée pour offrir ses services aux industriels et transformer leurs contraintes en motivations supplémentaires pour ses chercheurs, ingénieurs et techniciens.

Sur le campus universitaire de Grenoble, à Saint-Martin-d'Hères, Madylam est un laboratoire qui attire les regards et donc les jalousies. Cette belle construction aux couleurs clinquantes tranche sur la grisaille des bâtiments environnants. La pauvreté légendaire des laboratoires du CNRS n'est apparemment pas son lot. Inauguré le 29 septembre dernier, sa construction a coûté 13 millions de francs, *« financée entièrement sur ses fonds propres »*, explique son directeur Marcel Garnier. Drôle de langage, pour un chercheur ! Laboratoire de recherche fondamentale de l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG) et du CNRS, Madylam fonctionne, en effet, comme une entreprise. Pour participer à la naissance de ce mutant, le ministre de la recherche et de la technologie, Hubert Curien, a même fait le déplacement.

Pourtant, lorsqu'il fut créé en 1978, Madylam (magnétisme, dynamique des liquides, applications à la métallurgie), *« était à l'index »*, se souvient Marcel Garnier. *« Le laboratoire s'était constitué en regroupant trois équipes de disciplines différentes : des spécialistes de la mécanique des fluides, des métallurgistes et des électrotechniciens. Chacun avait des démarches scientifiques différentes, des raisonnements différents, utilisait des langages et des systèmes de notation différents. Mais nous voulions réussir à nous intégrer sans que personne ne perde son âme, c'est-à-dire sa spécialité. Nous voulions créer une discipline nouvelle au carrefour de nos quatre spécialités d'origine. Et pratiquer un échange permanent entre recherche fondamentale et recherche appliquée, pour associer notre connaissance à la réalisation de problèmes industriels. On nous considérait comme des parias, des prostitués. »* La résolution de problèmes industriels paraissait indécente dans le milieu de la recherche fondamentale. Pourtant la démarche, outre son intérêt scientifique, se révèle fort utile, lorsque en 1988 les trois équipes décident de se réunir en un même lieu géographique. *« On ne fait pas prendre une mayonnaise en laissant l'huile, les œufs et le poivre dans trois bols séparés. »* Mais ni le CNRS ni l'INPG ne disposent de locaux pour les accueillir. *« Nous nous sommes donc lancé un défi : réussir à constituer une cagnotte pour construire nos murs. »*

Des problèmes spécifiques

Au lieu de courir après les subventions, Marcel Garnier a donc ajouté à ses fonctions de chercheur et de directeur de laboratoire celle de VRP. Actuellement 95 % de son budget (8,5 millions de francs, sans les salaires) proviennent de contrats passés avec des grands groupes industriels, des petites et moyennes entreprises. Sur la liste de ses clients, bon nombre de grandes entreprises françaises (Pechiney, Renault, PSA, Rhône-Poulenc), mais aussi des sociétés étrangères (Nippon Steel, Rolls Royce, Alcan etc.) Si l'on tient compte des salaires (le laboratoire emploie quarante-cinq personnes), son financement est à 60 % assuré par des fonds privés. Ils, sont gérés par l'agent comptable de l'INPG, et les locaux sont, bien sûr, propriété de l'Etat.

Sa spécialité : le génie des procédés d'élaboration des matériaux à très hautes températures. La réalisation de nouveaux matériaux à très haut point de fusion, c'est-à-dire *qui fondent* à des températures de plus de 3 000 degrés, pose en effet des problèmes spécifiques. Car pour être traités ils doivent être liquéfiés. Mais à ces températures les creusets habituels fondent ou réagissent avec le métal, le rendant ainsi impur. Une des découvertes de Madylam, réalisée en collaboration avec Pechiney, a ainsi été la conception du creuset froid : des champs magnétiques provoquent la fusion du métal dans un creuset refroidi en permanence. Une fine pellicule de métal se solidifie au contact des parois froides, formant un autocreuset. En fondant le métal ne peut donc plus réagir qu'avec lui-même, éliminant ainsi tout risque d'impureté. Cette technologie, utilisée par Cézus, une filiale de Pechiney, fait l'objet d'un brevet. Cette société, deuxième producteur européen de titane, souhaitait, en effet, développer de nouvelles applications pour ce métal en diminuant ses coûts de production. En utilisant la technique du creuset froid, il lui est désormais possible de refondre les copeaux de titane qui peuvent représenter jusqu'à 90 % du matériau de départ, lors de la fabrication de pièces d'avion par exemple.

Globalement, les travaux de Madylam donnent lieu à environ *trois brevets par an.* L'industriel concerné en assure le dépôt, ainsi que la vente de licences. La collaboration avec des entreprises prend aussi d'autres formes. Celle des conventions CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche), par exemple, selon laquelle une entreprise reçoit une subvention si elle embauche un ingénieur pour un projet de recherche en liaison avec un laboratoire extérieur.

Recherche de pointe

Solution choisie par Technogénia, une PMI employant une vingtaine de personnes dans la région d'Annecy. Elle fabrique du carbure de tungstène, un matériau très dur, utilisé comme abrasif dans des systèmes de forage, mais qui fond à 3 000 degrés. Son ingénieur *CIFRE*, Pierre Brunet, *qui faisait* partie de l'équipe de recherche de Madylam, est maintenant le responsable de la recherche et du développement de l'entreprise, qui exporte son carbure de tungstène dans vingt-cinq pays.

Marcel Garnier est néanmoins soucieux de ne pas transformer son labo en une banale entreprise commerciale : *« Notre force est notre potentiel de recherche de pointe, que nous puisons dans les ressources universitaires. Si nous avions créé une société classique, nous serions tentés de vivre sur notre acquis, nous intéresserions moins les industriels, dans la mesure où nous deviendrions des concurrents. Nous devons laisser nos racines plonger dans le puits du savoir. »* Ce qui implique d'être vigilant. *« Nous sommes souvent sur le fil du rasoir, pour satisfaire des exigences contradictoires. Celles du CNRS, qui nous pousse à publier, sans forcément penser aux finalités, et celles des industriels, qui exigent, au contraire, une certaine confidentialité et sont préoccupés par les exigences du marché. Mais cette confrontation est très riche, et les industriels sont pour nous une source de problèmes fondamentaux. »*

Sans parler des questions de délais : *« Les chercheurs pensent que les contraintes de temps empêchent d'être créatifs. »* Des contraintes qui pour Marcel Garnier peuvent au contraire se révéler très positives, dans la mesure où elles sont stimulantes et motivantes. *« Nous avons dû mettre au point un procédé en trois semaines à la demande d'un industriel. Les chercheurs ont aussi besoin de ce genre de projets. »*

ANNIE KAHN

Poisson pilote

BORDEAUX

de notre correspondante

Les ingénieurs du port de Bordeaux l'ont baptisé « le poisson jaune ». Pourtant s'il ressemble vaguement à une aile de raie, il n'appartient guère au monde animal. Le « poisson jaune » est en effet une sonde à ultrasons destinée à mesurer la densité des vases. Relié par un filin à une vedette, il se déplace dans les vases fluides pour en mesurer les spécificités et améliorer ainsi les opérations de dragage. Son utilisation aurait déjà permis de limiter d'un tiers le volume de dragage dans le chenal de la Gironde, tout en augmentant de 1 mètre le volume de tirant d'eau.

Le Port autonome de Bordeaux est confronté, depuis le milieu des années 80, à une crise importante due à la fermeture de raffineries de l'estuaire de la Gironde qui a entraîné une chute du trafic d'hydrocarbures. Cette crise a été profitable au développement de l'ingénierie. Pour tenter une reconversion vers d'autres trafics, le port a cherché à améliorer l'accueil de sa clientèle en approfondissant le chenal d'accès et en s'efforçant, parallèlement, de réduire les coûts de dragage.

Ces recherches l'ont conduit à collaborer avec l'université de Bordeaux. Le « poisson jaune » a été mis au point en association avec le laboratoire de mécanique physique du professeur Roux, spécialisé dans les applications des mesures ultrasonores. Cette collaboration s'est concrétisée par une réussite. Le « poisson jaune » est considéré comme pilote en matière d'hydrographie portuaire. Le Port de Bordeaux a d'ailleurs entrepris de commercialiser cette sonde par l'intermédiaire de la société Oceane Instruments, qui lui verse des royalties pour chaque transaction conclue.

Deux logiciels d'optimisation de l'hydrographie et du dragage ont également été mis au point par le Port de Bordeaux, récemment baptisés Sylechart et Syledredge. Ils sont commercialisés par la société Sercel, une filiale de la Compagnie de géophysique. Cette société équipe le chenal du port de Bordeaux d'un système de radiolocalisation. Syledredge présente en couleurs une information de synthèse donnant à la fois la position de la drague et l'itensité du dragage à effectuer.

GINETTE DE MATHA

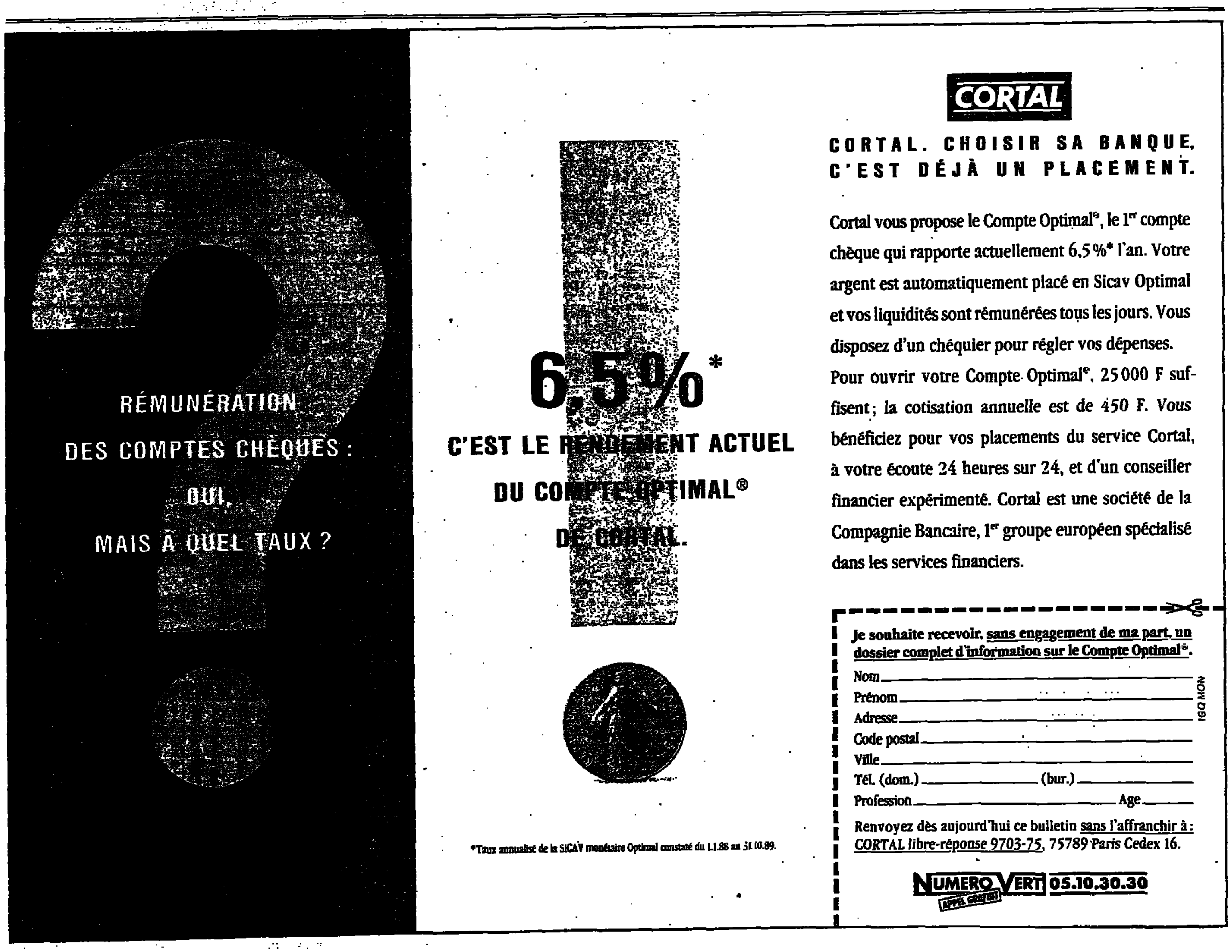

*Taux annualisé de la SICAV monétaire Optimal constaté du 1.1.88 au 31.10.89.

CORTAL. CHOISIR SA BANQUE, C'EST DÉJÀ UN PLACEMENT.

Cortal vous propose le Compte Optimal®, le 1er compte chèque qui rapporte actuellement 6,5 %* l'an. Votre argent est automatiquement placé en Sicav Optimal et vos liquidités sont rémunérées tous les jours. Vous disposez d'un chéquier pour régler vos dépenses. Pour ouvrir votre Compte Optimal®, 25 000 F suffisent ; la cotisation annuelle est de 450 F. Vous bénéficiez pour vos placements du service Cortal, à votre écoute 24 heures sur 24, et d'un conseiller financier expérimenté. Cortal est une société de la Compagnie Bancaire, 1er groupe européen spécialisé dans les services financiers.

Je souhaite recevoir, sans engagement de ma part, un dossier complet d'information sur le Compte Optimal®.

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Tél. (dom.) (bur.)
Profession Age

IGD MON

Renvoyez dès aujourd'hui ce bulletin sans l'affranchir à : CORTAL libre-réponse 9703-75, 75789 Paris Cedex 16.

NUMERO VERT APPEL GRATUIT 05.10.30.30

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

Pour assurer l'essor de ses marques en France

Pepsi Cola rompt ses accords avec Perrier

« Après avoir longtemps réfléchi, Pepsi Cola a décidé de mettre un terme au contrat de franchise passé avec la filiale de Perrier, la Compagnie française de boissons gazeuses, au 31 décembre 1990. Cette décision résulte de la non-réalisation des objectifs fixés aux termes du contrat de licence. » C'est ainsi que la firme Pepsi Cola a annoncé le lundi 16 novembre sa rupture avec Perrier. Elle rappelle le conflit qui avait récemment opposé Pernod Ricard et Coca Cola, lorsque ce dernier voulait reprendre la pleine maîtrise de ses marques en France.

Dans son communiqué, Pepsi Cola justifie sa décision par son souci *« d'assurer* (notre) *position en France, qui a décliné de manière constante depuis dix ans »*. Sensible aux rumeurs persistantes selon lesquelles Perrier s'apprêterait à vendre ses activités dans les boissons sans alcool, pour porter ses efforts sur le marché de l'eau, Pepsi a préféré prendre les devants. « *A notre avis,* précise le communiqué, *cette décision de vendre serait la conséquence directe de la faible performance de Perrier dans l'activité des* soft drinks ». Le groupe américain, dont le contrat avec Perrier devait durer encore trente-deux ans, affirme vouloir assurer le développement de ses marques, *« étant donné les perspectives de croissance remarquables du marché français des boissons sans alcool »*. Pepsi Cola s'est enfin engagé à assurer ses obligations aux termes du contrat de franchise.

Le groupe Perrier n'a de son côté pas réagi, préférant goûter lundi la joie de son président, Gustave Leven, lauréat cette année de la palme d'or de l'Excellence décernée par notre confrère *l'Usine nouvelle*, une récompense attribuée aux sociétés cotées à la Bourse de Paris au vu de l'évolution de leurs résultats sur une période de sept ans. M. Leven a annoncé, lundi, un bénéfice net semestriel de 290 millions de francs, en hausse de 55,9 % par rapport à la même période de 1988.

Face à Indosuez

La Barclays pourrait défendre Morgan Grenfell

Dix jours après la décision d'Indosuez de devenir le premier actionnaire de Morgan Grenfell avec 24,8 % de son capital (*le Monde* du 28 octobre), la direction de la banque d'affaires britannique a reconnu tout faire pour contrer ce renforcement de participation. La direction de l'établissement londonien a révélé lundi 6 novembre qu'elle était en négociation avec diverses sociétés dont la Barclays Bank et qu'elle envisageait toutes les *« options à sa disposition »*, même celle d'être rachetée par un chevalier blanc. Elle a, pour cela, pris la banque Baring Brothers comme conseiller financier.

La Barclays a reconnu également que sa filiale de courtage Barclays de Zoete Wedd (BZW) avait été approchée *« il y a quelques jours »* par Morgan Grenfell. Les discussions en sont toutefois à un *« stade préliminaire »*. A la City, les spéculations vont bon train sur ce rapprochement d'intérêt entre les deux grands établissements britanniques. Des discussions avaient déjà été engagées voici plusieurs mois à l'initiative de la Barclays, mais elles avaient rapidement échoué. Elles pourraient cette fois-ci aboutir afin d'empêcher la réalisation des projets d'Indosuez.

Du côté de la banque française, aucun commentaire officiel n'était fait. Les engagements pour l'instant restent les mêmes. En détenant 24,8 % du capital, une participation proche de la minorité de blocage (25 % d'après la réglementation britannique), Indosuez a accepté de ne pas lancer d'OPA sur la totalité du capital de Morgan Grenfell pendant douze mois à *condition qu'aucune autre partie* ne lance d'offre concurrente ou ne prenne de part supérieure à 15 %.

Au Stock Exchange, les boursiers anticipent déjà une bataille pour la prise de contrôle de Morgan Grenfell. Le titre s'est apprécié de 17 % durant la séance du 6 novembre terminant à 476 pence. Ce prix est à présent légèrement supérieur à celui de 435 pence proposé par Indosuez à la firme Willis Faber pour l'acquisition de 20,4 % du capital qui s'ajouteront aux 4,4 % déjà possédés. Cette cession doit encore être approuvée par les actionnaires de Willis Faber et recevoir l'aval de la banque d'Angleterre.

D. G.

La hausse des prix de détail en septembre : flambée de l'alimentation

	VARIATION (en %) AU COURS			
	Des 12 derniers mois (sept. 89/sept. 88)	Des 6 derniers mois (sept. 89/mars 89)	Des 3 derniers mois (sept. 89/juin 89)	Du dernier mois (sept. 89/août 89)
● ENSEMBLE	+ 3,4	+ 1,8	+ 0,7	+ 0,2
● ALIMENTATION (y compr. boissons)	+ 4,9	+ 2,6	+ 1,5	+ 0,6
Prod. à base de céréales	+ 3,6	+ 1,9	+ 1,3	+ 0,7
Viandes de boucherie	+ 9,3	+ 4,7	+ 1,3	+ 0,4
Porc et charcuterie	+ 10,2	+ 8,3	+ 5,9	+ 2
Vol., lap., gib., prod. base viande	+ 3,3	+ 0,7	+ 1	+ 0,9
Produits de la pêche	+ 3,3	+ 1,9	+ 0,7	+ 0,3
Laits, fromages	+ 4,2	+ 1,3	+ 0,6	0
Œufs	+ 3,9	+ 1,3	+ 1,5	+ 1,2
Corps gras et beurres	+ 8,3	+ 3,5	+ 2,3	+ 0,6
Légumes et fruits	+ 2,8	+ 1,1	+ 0,8	+ 0,4
Autres produits alimentaires	+ 2	+ 1,1	+ 0,6	+ 0,1
Boissons alcoolisées	+ 4,1	+ 2,3	+ 1,1	+ 0,3
Boissons non alcoolisées	+ 1,2	+ 1,7	+ 0,1	− 0,3
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 2,2	+ 1,3	+ 0,1	+ 0,1
1) **Habillement et textiles**	+ 2,8	+ 1,3	+ 0,5	+ 0,4
Vêtements de dessus	+ 2,7	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,5
Autres vêtements et access.	+ 3,2	+ 1,3	+ 0,5	+ 0,3
Articles chaussants	+ 2,4	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,4
Autres articles textiles	+ 3,1	+ 1,5	+ 0,4	+ 0,2
2) **Autres produits manufacturés**	+ 2,1	+ 1,2	− 0,1	− 0,1
Meubles et tapis	+ 3,5	+ 1,7	+ 0,5	+ 0,2
Appareils ménagers élec. et gaz	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,1
Autres art. équipement du ménage	+ 4,5	+ 2,4	+ 1,1	+ 0,5
Savon mén., produits entretien	+ 2,6	+ 1,4	+ 0,5	+ 0,1
Articles toilette et soins	+ 0,5	+ 0,7	+ 0,3	+ 0,1
Véhicules	+ 1,8	+ 0,3	+ 0,1	− 1,5
Papeterie-librairie-journaux	+ 3,5	+ 1,8	+ 0,8	+ 0,2
Photo, optique, électroacoustique	− 3,1	− 1,2	− 0,7	− 0,3
Autres articles de loisirs	+ 2,4	+ 1,2	+ 0,3	+ 0,2
Combustibles, énergie	+ 3,1	+ 2,1	− 1,6	+ 0,3
Tabacs, prod. manuf. divers	+ 1,4	+ 1,3	+ 1,1	+ 0,1
● SERVICES	+ 3,9	+ 2	+ 1	+ 0,3
Services relatifs au logement	+ 5,3	+ 2,4	+ 1,2	+ 0,1
Dont : loyers	+ 5,5	+ 2,6	+ 1,3	0
Soins personnels, soins habillement (1)	+ 5,7	+ 3,1	+ 1,3	+ 0,7
Services de santé	–	–	–	–
Transports publics	+ 2,3	+ 2,6	+ 1,7	+ 0,9
Serv. d'utilisation véh. privé (2)	+ 4,2	+ 1,9	+ 0,8	+ 0,5
Hôtels, cafés, rest., cantines	+ 5,1	+ 2,7	+ 1,2	+ 0,5
Autres services (3)	+ 2,3	+ 1,4	+ 0,7	+ 0,2

L'indice des prix de détail de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en septembre à 178,9, contre 178,5 en août.

En glissement annuel, la hausse des prix est de 3,4 %.

---

(1) Le poste « soins personnels, soins habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péages sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électroacoustiques, tirage de films, redevance TV, etc.

NEW-YORK, 7 novembre ⬇

Net repli

La tendance s'est nettement dégradée, lundi, à la Bourse de New-York où l'indice Dow Jones est retombé sous la barre des 2 600 points pour la première fois depuis la fin juillet. Cet indice a en effet cédé 47,34 points à 2 582,17 points. Le marché était relativement calme avec des échanges portant sur 136 millions de titres.

Le nombre des baisses était quasiment le triple de celui des hausses. Après avoir craint longtemps une surchauffe de l'économie américaine, les milieux financiers redoutent à présent un trop net ralentissement des affaires qui aurait pour conséquence une réduction des bénéfices et des dividendes des entreprises. Les perspectives ne s'annoncent pas très brillantes dans ce domaine, estiment la plupart des analystes après la publication des résultats du troisième trimestre. Jusqu'à présent, ces inquiétudes étaient compensées par l'espoir d'un assouplissement de la politique du crédit de la Réserve fédérale. Mais les chiffres du chômage publiés, vendredi dernier, meilleurs que prévu, ont dissipé ces espérances.

UAL, Chevron et Hiltoon Hotel ont cédé du terrain.

VALEURS	Cours du 3 nov.	Cours du 6 nov.
Alcoa	69 3/8	68 1/4
A.T.T.	43 1/2	43 1/8
Boeing	56 3/4	54 1/2
Chase Manhattan Bank	36 1/2	36
Du Pont de Nemours	114 5/8	113 1/4
Eastman Kodak	42 5/8	42 3/8
Exxon	46	46
Ford	45 1/2	43 7/8
General Electric	53 7/8	53
General Motors	44 3/8	43
Goodyear	47 1/4	46 5/8
I.B.M.	98 1/4	96 5/8
I.T.T.	58 1/2	57 7/8
Mobil Oil	56	55 3/8
Pfizer	68	67 3/8
Schlumberger	41 3/4	41
Texaco	52 1/2	51 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	184 1/2	180 1/4
Union Carbide	24 1/4	23 7/8
U.S.X.	34 5/8	33 3/4
Westinghouse	67 1/8	64 3/4
Xerox Corp.	57 7/8	57 3/8

LONDRES, 6 novembre ⬇

Léger repli

Après avoir gagné un terrain appréciable en début de journée, la Bourse de Londres a fini la séance de lundi sur une note faible en raison notamment du repli enregistré à l'ouverture de Wall Street.

L'indice Footsie des cent valeurs a cédé 3,5 points à 2 169,6 points. La conjoncture aux Etats-Unis continue de peser sur tous les marchés et notamment du Stock Exchange qui bénéficie néanmoins des situations spéciales. Par exemple, le titre Morgan Grenfell s'est envolé après l'annonce de pourparlers entre la maison de courtage Barclays de Zoete Wedd et la banque d'affaires dans la perspective de faire échec à une éventuelle OPA de la banque française Indosuez. Dans le sillage, les banques commerciales se sont raffermies. Le groupe alimentaire Hillsdown a baissé en raison de rumeurs selon lesquelles certains poulets seraient contaminés par un virus voisin de celui du SIDA. Les prévisions par la maison de courtage Hoare Govett d'une baisse du bénéfice de la compagnie ont également pesé sur le titre.

Les fonds d'Etat ont terminé en progrès d'un demi-point, soutenus par la fermeté du sterling. Hausse des mines d'or.

PARIS, 6 novembre ⬇

Morose

Début de semaine morose rue Vivienne, où, dans un marché calme, la plupart des valeurs étaient en baisse. Dès l'ouverture, l'indicateur instantané se dépréciait de 0,13 %. Il reculait jusqu'à 1 % en début d'après-midi, tout comme le CAC 40. En clôture, ce dernier cédait 1,41 %. Les échanges étaient peu étoffés, les investisseurs préférant rester dans l'expectative devant l'incertitude des marchés de taux. La plupart des intervenants estiment que le loyer de l'argent ne baissera pas, et certains redoutent une remontée des taux en RFA ou aux Etats-Unis, qui pèserait encore plus sur l'activité. Cette morosité était particulièrement ressentie sur le marché des obligations et sur le *MATIF*, où l'ensemble des contrats se dépréciait fortement. Les titres du secteur bancaire étaient touchés par ce mouvement de désengagement (Compagnie bancaire et Drouot Assurances). Paribas n'échappait pas non plus à cette tendance, malgré la bataille boursière avec la Navigation mixte, qui animait ce titre depuis quelque temps. Cette tension sur le loyer de l'argent touche également les valeurs de la distribution (Galeries Lafayette, BHV et Promodès). Les hausses étaient emmenées par une valeur minière, Salsigne, et par deux titres européens : Eurotunnel et Euro Disneyland. La firme chargée de réaliser le parc d'attraction de Marne-la-Vallée s'appréciait de 1,7 % pour son premier jour de cotation officielle. Depuis quinze jours, les promesses d'actions Euro Disneyland étaient négociées à la cote officielle. La société ORCOFI a informé la Société des Bourses françaises qu'elle détenait 10,89 % de LVMH, par l'intermédiaire de Vuitton Investissement Gestion, dont elle a le contrôle.

TOKYO, 7 nov. ⬇

Repli

La crainte d'un relèvement des taux d'intérêt au Japon a fortement pesé sur la tendance, mardi, à la Bourse de Tokyo. L'indice Nikkei a perdu 163,54 yens, soit 0,46 % à 35 270,46 yens. La baisse de Wall Street, lundi, a également fait mauvaise impression sur le marché nippon, indiquaient les opérateurs. Quelques achats en fin de journée ont néanmoins permis de réduire les pertes initiales, l'indice cédant 0,86 % au cours des premiers échanges. Les sociétés de courtage ont été les plus affectées par les ventes. En revanche, les titres des secteurs minier, pétrolier et ferroviaire ont été recherchés.

VALEURS	Cours du 6 nov.	Cours du 7 nov.
Akai	771	777
Bridgestone	1 990	1 950
Canon	1 790	1 780
Fuji Bank	3 180	3 180
Honda Motors	1 860	1 850
Matsushita Electric	2 300	2 280
Mitsubishi Heavy	1 130	1 110
Sony Corp.	8 270	8 230
Toyota Motors	2 600	2 640

FAITS ET RÉSULTATS

□ **L'Institut Mérieux prolonge son OPA sur Connaught.** – L'Institut Mérieux a annoncé, lundi 6 novembre, la prolongation de son offre publique d'achat (OPA) sur toutes les actions ordinaires du fabricant canadien de vaccins Connaught BioSciences, au prix de 37 dollars canadiens par action. Cette offre qui devait expirer le 6 novembre se terminera le 16 novembre prochain à minuit, à moins qu'elle ne soit retirée ou prolongée une nouvelle fois, a indiqué Mérieux. Elle reste assujettie aux termes et aux conditions de l'OPA du 28 septembre. L'Institut précise que 6,75 millions d'actions ordinaires et 1,87 million d'obligations convertibles lui ont déjà été apportées. La part que détient Mérieux dans Connaught s'élève ainsi à 44,6 %, compte tenu des 2,7 millions d'actions du fabricant canadien de vaccins déjà détenues par le laboratoire lyonnais.

□ **Caisses d'épargne américaines : 2,5 milliards de dollars de pertes au troisième trimestre.** – Les caisses d'épargne américaines ont perdu 2,5 milliards de dollars au troisième trimestre, portant ainsi à 9,7 milliards les pertes subies depuis le début de l'année, selon des statistiques officielles publiées le 6 novembre. C'est cependant le déficit trimestriel le moins important depuis le troisième trimestre 1988. La réduction des pertes s'explique par la fermeture et la fusion de nombreux établissements menées dans le cadre du plan de sauvetage adopté en août dernier par le Congrès qui prévoit la restructuration de 500 caisses sur 3 000 et dont le coût total est estimé à 160 milliards de francs. – *(AFP.)*

□ ***International Paper* rachète Zanders.** – Le groupe papetier américain International Paper vient de prendre le contrôle de la société ouest-allemande Zanders Feinpapiere AG, spécialisée dans les papiers spéciaux. Firme vieille de cent soixante ans, Zanders a réalisé en 1988 un chiffre d'affaires consolidé de 1 milliard de marks (3,4 milliards de francs) et emploie 4 100 personnes près de Cologne. International Paper, qui a acheté ces derniers mois le français Aussedat-Rey et le britannique Ilford, a acquis de la famille fondatrice un bloc de contrôle pour un montant non précisé.

□ **Toray : hausse de 71,2 % du *bénéfice semestriel.*** – Le premier fabricant japonais de fibres synthétiques Toray Industries Ltd annonce une hausse de 71,2 % de son bénéfice net à 13,4 milliards de yens (600 millions de francs environ) au premier semestre (avril-septembre) par rapport à la même période de 1988. Les ventes ont chuté de 2,8 % à 273 milliards de yens, principalement du fait d'un changement de règles comptables, indique Toray. « En fait, les ventes ont augmenté », précise la firme, du fait de la vogue des fibres synthétiques dans la mode notamment.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	370	Mase Communication	170	169
Asystel	....	125	Metallurg. Minière	....	257
B.A.C.	....	285	Métroservice	....	173 80
B. Demachy & Assoc.	....	575	Métroservice (bons)	10	....
Banque Tarneaud	185	188 90	Molex	215	215
B.I.C.M.	....	808	Navale-Delmas	....	1257
Boiron	....	395	Olivetti-Logabax	241	258
Boisset (Lyon)	....	....	Ore. Gest.Fin.	....	486
Câbles de Lyon	....	2148	Pinault	....	851
Calberson	....	831	P.F.A. S.A.	....	767
Cardif	....	827	Presbourg (C In & Fin)	....	88
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	731	Présence Assurance	....	615 o
C.D.M.E.	....	1690	Publicat. Filipacchi	....	785
C. Equip. Elect.	....	380	Razel	....	706
C.E.G.E.P.	....	325	Rémy & Associés	....	330
C.E.P.-Communication	....	510	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	317
Ciments d'Origny	....	690	St-Honoré Matignon	....	241 50
C.N.I.M.	....	619	S.C.G.P.M.	....	893 d
Codetour	....	273 80	Segin	302	300
Conforama	....	1100	Sélection Inv. (Lyon)	....	113
Creeks	....	395	S.E.P.	....	448
Dafsa	....	166	Serbo	....	485
Dauphin	....	680	S.M.T.Goupil	....	320
Devanlay	....	1170	Sodiforg	....	352 o
Deville	....	520	Sopra	....	257
Dolisos	....	166 50	Thermador Hold. (Lyon)	....	285
Editions Belfond	....	185	TF 1	....	320
Elysées Investissem.	....	16 35	Unilog	....	....
Finacor	....	204	Union Financ. de Fr.	....	500
Geronor	....	510 d	Viel et Cie	....	199
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	308	Yves Saint-Laurent	....	980
Guintoli	....	970			
I.C.C.	....	260			
Idia	....	280			
Idianova	....	142			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	1030			
Le gd livre du mois	....	340 d			
Loca Investissement	....	279			
Locamic	....	152			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 6 novembre 1989

Nombre de contrats : 14 917.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Déc. dernier	Mars dernier	Déc. dernier	Mars dernier
Accor	880	–	78	38	–
CGE	440	23	39	15	24
Elf-Aquitaine	600	1	9,50	–	–
Eurotunnel SA-PLC	50	–	12	3,80	7
Lafarge-Coppée	1 400	82	135	41	60
Michelin	171	5	11	12	15
Midi	1 400	30	–	120	–
Paribas	520	122	140	6	15
Peugeot	850	25,10	61	63	–
Saint-Gobain	608	32	–	25	–
Société générale	520	7,10	–	–	–
Thomson-CSF	180	10	20	12,50	–
Source Perrier	1 800	200	–	87	–
Suez Financière	360	34	–	9,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 novembre 1989

Nombre de contrats : 100 448.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 89	Mars 90	Juin 90
Dernier	104,44	104,52	105,18
Précédent	105,34	105,36	105,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 89	Mars 90	Déc. 89	Mars 90
106	0,07	0,54	1,55	1,97

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,26 F ⬇

Le dollar a clôturé à 143,63 yens, mardi 7 novembre, sur le marché des changes de Tokyo, en légère hausse de 0,18 yens par rapport à la clôture de lundi, mais parfaitement stable comparé à la fin de matinée. En Europe, les marchés étaient particulièrement calmes. A Paris, le dollar s'inscrivait en baisse à 6,26 F contre 6,2785 F à la clôture des échanges interbancaires de la veille et 6,2780 F au fixing du même jour.

FRANCFORT	6 nov.	7 nov.
Dollar (en DM)	1,8510	1,8463
TOKYO	6 nov.	7 nov.
Dollar (en yens)	143,45	143,63

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 nov.) ..... 9 15/16 10 1/16 %
New-York (6 nov.) .... 8 11/16 8 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	3 nov.	6 nov.
Valeurs françaises	121,4	
Valeurs étrangères	112,6	
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	513,8	511
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 806,33	1 782,92
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	493,83	489,22

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 629,51	2 582,17

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 746,4	1 747
Mines d'or	231,5	234,2
Fonds d'Etat	83,75	84,82

TOKYO

	6 nov.	7 nov.
Nikkei Dow Jones	35 434	35 270,46
Indice général	2 681,48	2 663,39

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E-U	6,2610	6,2620	+ 80	+ 95	+ 169	+ 185	+ 590	+ 659
$ can.	5,3444	5,3499	– 91	– 60	– 177	– 138	– 433	– 344
Yen (100)	4,3570	4,3592	+ 144	+ 170	+ 264	+ 308	+ 780	+ 852
DM	3,3898	3,3913	+ 56	+ 74	+ 114	+ 137	+ 340	+ 393
Florin	3,0029	3,0048	+ 44	+ 56	+ 87	+ 103	+ 283	+ 324
FB (100)	16,1616	16,1725	+ 40	+ 120	+ 100	+ 248	+ 472	+ 813
FS	3,8624	3,8654	+ 85	+ 102	+ 163	+ 189	+ 469	+ 532
L (1 000)	4,6292	4,6334	– 112	– 84	– 202	– 160	– 542	– 456
£	9,8986	9,9065	– 419	– 370	– 764	– 687	– 2034	– 1863

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	8 5/8	8 7/8	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	8 7/16	8 9/16
DM	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8
Florin	8 5/16	8 9/16	8 3/8	8 1/2	8 7/16	8 9/16	8 3/8	8 1/2
F.B. (100)	9 1/2	10	9 11/16	10	9 3/4	10 1/16	9 11/16	10
F.S.	6 7/8	7 1/8	7 1/2	7 5/8	7 3/4	7 7/8	7 7/8	8
L (1 000)	11 1/2	12 1/2	12 1/4	12 5/8	12 1/2	12 7/8	12 1/2	12 7/8
£	14 11/16	14 15/16	15	15 1/8	15 1/16	15 3/16	14 15/16	15 1/16
F franç.	9 15/16	10 3/16	10 1/4	10 3/8	10 3/8	10 1/2	10 1/2	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 6 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3700	C.N.E. 3% ★	3706	3708	3720	+ 0 38
1060	B.N.P. T.P.	1055	1050	1020	− 3 32
1225	C.C.F. T.P.	1200	1209	1200	....
1099	Créd. Lyon. T.P.	1103	1103	1103	....
1885	Renault T.P.	1701	1741	1720	+ 1 12
2100	Rhone-Poul. TP	2032	2034	2030	− 0 10
1290	St-Gobain T.P.	1190	1215	1190	....
1255	Thomson T.P.	1220	1240	1229	+ 0 74
825	Accor	790	790	789	− 0 13
620	Air Liquide	594	600	593	− 0 17
2200	Als. Superm.	2160	2160	2160	....
595	A.L.S.P.I.★	564	555	561	− 0 53
2880	Arjom. Prioux★	2938	2938	2846	− 3 13
670	Aussedat-Rey★	639	639	638	− 0 16
970	Aux. Entrepr. ★	950	960	942	− 0 84
605	Av. Dassault ★	592	600	587	− 0 84
380	BAFIP ★	355	352	345	− 2 82
370	Bail-Equipem.★	340 10	349	341 20	+ 0 32
950	Bail Investiss.★	926	935	925	− 0 11
385	B.N.P. C.I. ★	386	381	375	− 2 80
930	Bolloré Tech.	923	915	911	− 1 30
600	Cie Bancaire ★	597	582	568	− 4 86
850	Bazar H.-V.★	869	852	851	− 2 07
705	Béghin-Say ★	675	680	668	− 1 04
1830	Berger (Ma)	1510	1480	1480	− 1 99
730	Bic ★	719	719	715	− 0 56
985	B.I.P. ★	1015	1015	1015	....
615	B.I.S.★	570	565	567	− 0 53
3190	Bongrain S.A. ★	3005	3040	2985	− 0 67
980	Bon-Marché ★	940	935	916	− 2 55
700	Bouygues ★	663	661	653	− 1 51
130	B.P. France ★	132 80	131	130	− 2 11
695	B.S.N.★	685	689	675	− 1 46
750	Canal Plus★	721	725	715	− 0 89
495	Cap Gem. S.★	468	467	460	− 1 71
3400	Carrefour★	3326	3345	3200	− 3 79
206	Casino★	204 80	200 70	200 50	− 2 10
129	Casino A.D.P.★	132	133	126 20	− 4 39
1080	Castorama D.L.	999	990	990	− 0 90
119	C.C.M.C.	122	120	120	− 1 64
790	C.E.G.I.D.	775	780	775	....
235	Centrest	240	240	240	....
620	Cetelem★	586	578	574	− 2 05
425	Cerus ★	408	410	408	....
630	C.F.A.O.★	660	665	645	− 2 27
465	C.G.E.	447 30	445	445	− 0 51
1780	C.G.I. Informat.	1630	1622	1575	− 3 37
1680	C.G.I.P.★	1461	1470	1445	− 1 10
725	C.G.P.	702	702	699	− 0 43
1090	Chargeurs S.A★	1056	1051	1057	+ 0 09
825	Cica	794	790	790	− 0 50
1680	Ciments franç.★	1585	1580	1551	− 2 15
610	Club Méditerr.★	580	575	570	− 1 72
220	C.M.B. Packag.	207	205 90	198	− 4 35
170	Codetel★	176 60	175	174	− 1 47
365	Cofimeg★	417 50	408	405	− 2 99
975	Colas ★	905	897	879	− 2 87
245	Cpt. Entrepr.★	234	227 10	230	− 1 71
1080	Compt. Mod. ★	1045	1035	1040	− 0 48
340	Concept S.A.	347	345	345	− 0 58
1210	Créd. Foncier ★	1206	1200	1189	− 1 41
500	C. F. Intercont. ★	518	518	506	− 2 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
188	C.C.F.★	185	185	186	+ 0 54
660	Cr. Lyon. (CI)★	641	637	637	− 0 62
1140	Crédit Nat.★	1080	1080	1072	− 0 74
425	C.S.E.E. ★	333 50	334	330	− 1 05
3850	Damart S.A. ★	3760	3716	3615	− 3 86
1830	De Dietrich★	1999	1998	1998	− 0 05
220	Dév. P.d.C. (LI)	220 80	220	220	− 0 36
345	Dév. R. Sud-Est	334	334	334	....
570	D.M.C.	527	525	510	− 3 23
....	Drouot Assur.★	437	445	425	− 2 75
4700	Docks France ★	4570	4503	4500	− 1 53
985	Dumez ★	889	885	891	+ 0 22
1100	Duménil Leblé	1061	1053	1049	− 1 13
2070	Eaux (Gén.)★	2012	2002	1996	− 0 80
515	Ecco ★	495	498 50	475	− 4 04
1180	Electrofinanc. ★	1126	1122	1112	− 1 24
560	El. S. Dassault★	505	519	503	− 0 40
600	Elf-Aquitaine	492	495	485 20	− 1 38
420	— (certific.) ★	403	409	404	+ 0 25
1300	Epeda B.-F.	1360	1364	1350	− 0 74
2920	Essilor★	2860	2825	2775	− 2 97
1470	Essil. Int.(DP)★	1370	1371	1359	− 0 80
480	Esso S.A.F. ★	461	463	455	− 1 30
2350	Eurafrance★	2350	2320	2299	− 2 17
1890	Eurocom ★	1800	1800	1715	− 4 72
....	Eurodisneyland	87 50	90	88 50	+ 1 14
4150	Euromarché★	3720	3720	3710	− 0 27
890	Europe nº 1 ★	838	840	830	− 0 95
59	Eurotunnel ★	52 55	54 65	52 75	+ 0 38
1880	Exor ★	1815	1800	1763	− 2 87
1500	Facom★	1500	1501	1470	− 2
1210	Fichet-Bauche★	1115	1115	1100	− 1 35
215	Finextel★	210	217 80	212	+ 0 95
375	Fives-Lille★	313 10	318	311	− 0 67
2650	Fromager. Bel★	2209	2190	2190	− 0 86
2110	Gal. Lafayette★	2200	2090	2080	− 5 45
610	Gascogne★	560	569	569	+ 1 61
1700	Gaz et Eaux★	1669	1625	1625	− 2 64
820	Géophysique★	740	740	740	....
685	Gerland★	645	652	645	....
3600	Groupe Cité★	661	657	653	− 1 21
2230	Gr. Victoire	2250	2250	2250	....
1120	— (certif.)	1122	1118	1125	+ 0 27
1190	GTM-Entrep.★	1086	1100	1053	− 3 04
1020	Guyenne-Gas.★	925	920	917	− 0 86
405	Hachette ★	390	390	380 20	− 2 51
1220	Havas ★	1190	1190	1171	− 1 60
665	Hénin (La)★	654	652	640	− 2 14
1330	Hutchinson ★	1185	1189	1161	− 2 03
335	Imétal ★	290 20	290 20	284	− 2 14
220	Ingénico ★	218	218	210	− 3 67
6400	Inst. Mérieux★	6220	6200	6000	− 3 54
530	Interbail★	515	516	516	+ 0 19
1600	Intertechnique★	1625	1660	1625	....
1300	J. Lefebvre★	1175	1150	1190	+ 1 28
1180	Labinal ★	1083	1080	1069	− 1 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2280	Lab. Bellon★	2167	2167	2180	+ 0 60
1570	Lafarge-Coppée	1430	1431	1412	− 1 26
1300	Lebon ★	1235	1240	1235	....
3380	Legrand ★	3225	3230	3145	− 2 48
1900	Legrand (DP) ★	1810	1820	1820	+ 0 55
1880	Leroy-Somer★	1620	1610	1585	− 2 16
780	Locabail Im.★	740	750	750	+ 1 35
500	Locafrance ★	510	516	510	....
840	Locindus★	830	825	825	− 0 60
460	Luchaire★	420	425	385	− 8 33
4720	L.V.M.H.★	4861	4868	4830	− 0 64
470	Lyonn. Eaux ★	479	480	482	+ 0 63
89	Mais. Phénix★	72 80	73 90	73 50	+ 0 96
275	Majorette (Ly)★	289	289	289	....
475	Mar. Wendel ★	447	460	440	− 1 57
425	Matra ★	397 90	392	390	− 1 99
4380	Merlin-Gerin ★	4200	4200	4205	+ 0 12
245	Metaleurop★	231	233	224 50	− 2 81
295	Métrologie Int.★	225	227	226	+ 0 44
179	Michelin	163	163	160 50	− 1 53
1400	Midi (Cie)	1332	1308	1290	− 3 15
188	Midl. Bk SA★	183 50	184 50	180 50	− 1 63
420	Min Salaig (Ma)	420	444	444	+ 5 71
215	M.M.B.M. ★	199	200	203	+ 2 01
145	Moulinex★	130 20	134 90	128	− 1 69
1800	Navig. Mixte ★	1860	1860	1870	+ 0 54
195	Nord-Est ★	190	186 50	185	− 2 63
355	Norden (Ny)	329 50	329	329	− 0 15
735	Nouvelles Gal.★	765	763	740	− 3 27
770	Occid. (Gén.)★	772	772	770	− 0 26
1520	Omn.F.Paris★	1520	1510	1510	− 0 66
415	Olipar ★	390	385 10	386	− 1 03
4310	Oréal (L')★	4150	4150	4060	− 2 17
630	Paribas	643	637	622	− 3 27
460	Paris-Réesc.★	445	441	439	− 1 35
1530	Pechelbronn ★	1599	1600	1570	− 1 81
340	Pechiney CIP★	308	310	302	− 1 95
205	Pechiney Int.	184 10	186	180 50	− 1 96
495	Penhoet★	475	458 50	473	− 0 42
1500	Pernod-Ricard★	1420	1415	1415	− 0 35
895	Peugeot S.A.	811	816	800	− 1 36
525	Plastic Omn.★	505	510	501	− 0 79
710	Poliet ★	602	605	585	− 2 82
1160	Prétabail Sic.★	1125	1148	1130	+ 0 44
845	Primagaz★	792	790	770	− 2 78
760	Printemps★	652	659	657	+ 0 77
3890	Promodès★	3820	3731	3650	− 4 45
565	Radiotechn. ★	560	585	541	− 3 39
165	Raff. D. Total ★	153 60	152 90	152 90	− 0 39
3700	Redoute (La) ★	3665	3665	3600	− 1 77
515	R.-Poulenc CIP★	467 50	468	464	− 0 75
350	Rober financ.	337	330	330	− 2 08
170	Rochette (La)	159	161 50	159 10	+ 0 06
2310	Roussel-Uclaf★	2311	2306	2311	....
4610	R. Impér. (Ly)	4880	4865	4825	− 1 13
185	Sade	184	184	184	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1500	Sagem ★	1499	1499	1506	+ 0 47
640	Saint-Gobain	603	605	597	− 1
1350	St-Louis ★	1310	1300	1300	− 0 76
3000	Salomon	2801	2803	2800	− 0 04
615	Salvepar	601	588	588	− 2 16
985	Sanofi ★	972	965	969	− 0 31
1390	S.A.T. ★	1651	1700	1695	+ 2 67
335	Saut.-Chât.(Vi)★	330	330	332	+ 0 61
900	Saupiquet (Na)	850	850	850	....
900	Schneider ★	820	820	804	− 1 95
69	S.C.O.A.★	51 50	52	49	− 4 85
....	S.C.R.E.G. ★	1110	1101	1101	− 0 81
975	Seb ★	915	905	869	− 5 01
495	Selimeg ★	526	506	510	− 3 04
670	Sextant A.	630	630	612	− 2 86
1680	S.F.I.M.★	1600	1605	1590	− 0 63
285	S.G.E.★	237	240	235 20	− 0 76
610	Silic★	805	806	806	+ 0 12
510	Simco	613	610	619	+ 0 98
1140	Sk. Rossignol★	1080	1058	1030	− 4 63
980	Sligos ★	949	950	940	− 0 95
485	Société Génér.	479	485	475	− 0 84
142	Sodecco	141 50	141	141	− 0 35
170	Sodero (Na)	173 50	174	174	+ 0 29
4190	Sodexho ★	3921	3900	3901	− 0 51
....	Sogenal (Ny)	111 80	111 80	111 80	....
405	Sogerap★	393	381 10	378	− 3 82
2500	Somm.-Allib. ★	2385	2360	2346	− 1 64
1980	Source Perrier★	1922	1925	1860	− 3 23
760	Sovac ★	730	730	732	+ 0 27
730	Spie-Batignol.★	680	675	680	....
1180	Strafor ★	1145	1140	1135	− 0 87
400	Suez	387	383 40	380	− 1 81
435	Synthelabo ★	398	404	397	− 0 25
190	Thomson-C.S.F.	180	180	176 70	− 1 83
485	Total (CFP) ★	475	474	463	− 2 53
93	— (certific.)★	91 15	92 90	92 10	+ 1 04
1530	T.R.T. ★	1600	1580	1590	− 0 63
400	Truffaut (Fin.)	401	409	409	+ 2
555	U.F.B.-Locab. ★	520	525	520	....
1710	U.I.C. ★	1039	1050	1040	+ 0 10
620	U.I.F. ★	630	630	630	....
960	U.I.S.★	925	930	930	+ 0 54
285	U.C.B. ★	250	250	247	− 1 20
780	Unibail★	808	806	814	+ 0 74
825	Valéo ★	761	759	749	− 1 58
470	Vallourec ★	463	460	459	− 0 86
390	Via Banque★	408	410	410	+ 0 49
1200	Zodiac	1063	1063	1063	....
945	Elf-Gabon ★	950	925	945	− 0 53
148	Amax Inc.	139	142 80	142 80	+ 2 73
240	Amer. Express	222	220 20	221	− 0 45
275	Amer. Teleph.	270 50	272 10	272 10	+ 0 59
138	Anglo Amer. C.	154 50	155 50	157	+ 1 62
485	Amgold	525	538	543	+ 3 43
320	Banco Santander	315	312 50	312 50	− 0 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
935	BASF (Akt)	918	910	910	− 0 87
990	Bayer	951	947	946	− 0 53
74	Buffelsfont.	93	92 50	92 90	− 0 11
250	Chase Manh.	229	233	233	+ 1 75
90	Echo Bay Mines	105 80	106 50	106 60	+ 0 76
83	De Beers	89 50	89 90	89 90	+ 0 45
2230	Deutsche Bank	2205	2223	2235	+ 1 36
1090	Dresdner Bank	1080	1084	1090	+ 0 93
66	Driefontein Ctd	82 50	81 90	83 20	+ 0 85
730	Du Pont-Nem.	716	718	718	+ 0 28
285	Eastman Kodak	270 10	268 50	268 50	− 0 59
14	East Rand	16 70	17 30	17 95	+ 7 49
260	Electrolux	256 50	254 20	254 20	− 0 90
810	Ericsson	812	805	805	− 0 86
290	Exxon Corp.	286 80	289 30	289 30	+ 0 87
315	Ford Motors	292	288 30	288 30	− 1 27
61	Freegold	63 10	62 10	63 50	+ 0 63
145	Gencor	148 60	152	148	+ 1 64
380	Gén. Electr.	337	336 80	333	− 0 59
550	Gén. Belgique	528	522	522	− 1 14
285	Gen. Motors	273	277 10	277 10	+ 1 50
141	Goldfields	139 50	139 50	140	+ 0 36
65	GdMetropolitain	50 90	50 80	50 90	....
29	Harmony	34	34	34 70	+ 2 06
315	Hewlett-Packard	280	277 30	277 30	− 0 96
66	Hitachi	64 80	64 90	64 70	− 0 15
935	Hoechst Akt.	899	890	891	− 0 89
117	Imp. Chemical	107 50	106 50	106 50	− 0 93
655	IBM	618	621	624	+ 0 97
370	ITT	364 50	366	366	+ 0 41
200	Ito-Yokado	195 10	196	195 10	....
190	Mac Donald's	189 20	190 50	190 50	+ 0 69
103	Matsushita	100 20	100 10	100 10	− 0 10
485	Merck	481	476 50	476 50	− 0 94
465	Minnesota M.	451	456	456	+ 1 11
370	Mobil Corp.	352	354	354	+ 0 57
275	Morgan J.P.	255	258	258	+ 1 18
32980	Nestlé	31050	30980	30980	− 0 23
1160	Nixdorf	1061	1062	1062	+ 0 09
134	Norsk Hydro	128 70	130	129	+ 0 23
125	Olsi	155	155 70	157	+ 1 29
1980	Petrofina	1875	1887	1886	+ 0 59
1110	Philip Morris	283	283 10	283 10	+ 0 04
142	Philips	141 30	140	138	− 2 34
99	Placer Dome	111	109 80	110 80	− 0 18
405	Quilmès	389 50	370	370	− 5 01
310	Randfontein	350	362	369	+ 5 43
430	Royal Dutch	410 10	411 10	411 10	+ 0 24
51	Rio Tinto Zinc	51 75	52 05	52	+ 0 48
32	Saat. & Saatchi	32	32 20	32	....
43	St Helena Co	53	52 10	53 50	+ 0 94
280	Schlumberger	256 10	261 40	261	+ 1 91
44	Shell transp.	42 30	42 30	42 60	+ 0 71
1680	Siemens A.G.	1770	1770	1790	+ 1 13
385	Sony	361 50	359	359	− 0 69
83	Telefonica	51 90	51 50	51 50	− 0 77
285	T.D.K.	245	244	244	− 0 41
62	Toshiba Corp.	52	52 80	52 70	+ 1 35
455	Unilever	445	441	440	− 1 12
345	Unit. Techn.	331	333	333	+ 0 60
435	Vaal Reefs	590	600	615	+ 4 24
480	Volvo	457	446	446	− 2 41
198	West Deep	250	245 50	252	+ 0 80
390	Xerox Corp.	360	363	363	+ 0 83
167	Yamanouchi	152	154 10	154 10	+ 1 38
2 84	Zambia Corp.	2 88	2 84	2 84	− 0 70

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	121 50	4 028
9,80 % 78/93	99 85	3 141
10,80 % 79/94	102 89	1 864
13,25 % 80/90	101 80	5 663
16,20 % 82/90	101 03	13 182
16 % juin 82	103 10	6 575
14,60 % fév. 83	105 36	10 320
13,40 % déc. 83	111 90	11 748
12,20 % oct. 84	105 85	0 989
11 % fév. 85	109 85	7 775
10,25 % mars 86	103 01	6 718
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	105 15	4 466
OAT 9,80 % 1997	104 80	8 886
OAT 9,80 % 1996	101 70	7 518
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	99 78	3 064
CNB Paribas	101 50	3 064
CNB Suez	101 50	3 064
CNI janv. 82	99 70	3 084
PTT 11,20% 85	105 85	9 865
CFF 10,30% 86	101 75	7 365
CNE 11,50% 85	103 70	4 424
CNT 9% 86	97	4 727
CRH 10,90% déc. 85	105 65	8 358
C.N.C.A. T.P.	....	
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	46 300
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 390

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	....	1550
A.G.F. (St Cent.)	....	1025
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1150
Arbel	....	950
Astorg	....	287 d
Avenir Publicité	....	1635
Axa Midi Assurances	....	369
Bain C. Monaco	....	500
Banque Hypoth. Eur.	....	380
Béghin-Say (C.I.)	....	486
Blanzy-Ouest	....	1495
B.N.P. Intercontin.	....	314
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	106
Calif	....	692
Cambodge	....	715
C.A.M.E.	....	194
Carbone-Lorraine	....	900
Case-Poclain	....	32
C.E.G.Frig.	....	433
Centen. Blanzy	....	6410
Cerabati	....	153 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	143	145
C.I.C. (Financ. de)	....	230
C.I. Maritime	....	765
Citram (B)	2080	....
Clause	....	1225
Cofradel (Ly)	....	1292
Cogifi	....	375 20
Coniphos	....	700
Cie Industrielle	....	8900
Comp. Lyon-Alem.	....	585
Concorde (La)	....	1498
C.M.P.	....	14 70
Créd. Gén. Ind.	....	480
Cr. Universel (Cie)	....	686
Créditel	....	139
Darblay S.A.	....	610
Degremont	....	484 o
Delalande S.A.	....	1775
Delmas (S.N.C.D.V.)	....	4400
Didot-Bottin	....	970
Eaux Bass. Vichy	....	1150
Eaux Vittel	....	4062
E.C.I.A.	....	1850
Electro-Banque	....	340 10
Elf-Antargaz	....	959
E.L.M. Leblanc	....	580
[illegible]-Bretagne	....	340
Entrepôts Paris	....	980 d
Europ. Accumul.	....	80 50
Europe Soudure Indust.	....	98 80 d
Eternit	....	2000
Finalens	....	215
FIPP	....	224 o
Fiac	....	1755
Foncière (Cie)	....	720
Fonc. Lyonnaise	....	860
Foncina	....	495
Forinter	....	1100
Fougerolle	....	901
France I.A.R.D.	....	884 d
France (La)	....	15500
From. Paul Renard	....	1490
GAN	....	1972
G.F.F.I.	....	286
Gaumont	....	816
Gerafin	....	301
Gévelot	....	508 d
Gr. Fin. Constr.	....	425
Gds Moulins Paris	....	1400
G. Transp. Ind.	....	830
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immoinvest	....	....
Immobail	....	420
Immobanque	....	715
Immob. Marseille	....	8620
Immofice	....	510
Invest. (Sté Cent.)	....	3150
Jaeger	....	220
Lambert Frères	....	400
Lille-Bonnières	....	1630
Loca-Expansion	....	285
Locafinancière	....	400
Locatel	....	336
Louis Vuitton	....	1578
Louvre (Sté)	....	3920
Lucia	....	2050
Machines Bull	....	88

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	162
Magnant S.A.	....	78
Maritimes Part.	....	381 50
Métal Déployé	....	582
Mors	....	122
Navig. (Nat. de)	....	207
Nozal	....	285 50
Optorg	....	430
Oréal (L') C.I.	1990	2000
Origny-Desvroise	....	1315
Palais Nouveauté	....	931
Paluel Marmont	....	720
Parfinance	....	220
Paribas-CIP	423	386 20 o
Paris France	....	245
Paris-Orléans	....	261 20
Partouche	....	440
Patern. Risq. Div.	....	1753 o
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2130 d
P.L.M.	....	392 50
Porcher	....	714
Promodès	1697	1490 o
Publicis	....	960
Rochefortaise S.A.	....	1075
Rosario (Fin.)	....	560
Rougier et Fils	....	311
Rosières (usine de)	....	780
Sacer	....	798
SAFAA	....	361
Safic-Alcan	....	708
SAFT	....	3250
Saga	....	258
Salins du Midi	....	568
Satam	....	129
Savoisienne (M)	368	358
SCAC	....	615
Semelle Maubeuge	....	460
S.E.P. (M)	178	178
Sial	....	....
Simnor (LI)	....	....
Sinvim	....	378
Siph (Plant. Hévéas)	....	417
Sofal financière	....	710
Soficat	....	1031
Sofio	....	520
Soficomi	....	680
S.O.F.I.P. (M)	470 70	489 50
Sofragi	....	1475
Sopagé	....	157 10
Sophia-Bail	....	444 60
Souchon Autog.	....	905
Sovabail	....	815
Suez (Fin. de)-CIP	236	234
Stepl	....	....
Taittinger	....	4190
Talcs de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	650
Tour Eiffel	....	330 o
Ufiner S.M.D.	....	784
Ugine A. Chat. Gueug.	....	414
U.A.P.	....	598
U.T.A.	....	2400
Vicat	....	3060
Viniprix	....	1950

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Vinci'	....	164 90
Waterman S.A.	....	800
Brass. du Maroc	....	....
Étrangères		
A.E.G.	785	790
Akzo	369	388
Alcan Alum	136	136 50
Algemene Bank	125	....
American Brands	430	430
Am. Petrofina	450	448
Arbed	890	....
Asturienne Mines	172	....
Bco Pop Espanol	490	490
Banque Ottomane	1920	1870
B. Régl. Internat.	34100	35500
Br. Lambert	675	675
Canadian-Pacific	128	127 70
Chrysler corporation	130	127
CIR	24 20	24
Commerzbank	810	790
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	586	585
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1220	1220
Glaxo	142	142
Goodyear	288	296 50
Grace and Co	198	189
GTE corporation	386	400
Honeywell Inc.	481	490
Johannesburg	1105	1106
Kubota	52	52
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	32 50	32
Mineral-Ressourc.	98 25	98 20
Noranda	130	127 10
Olivetti	22 80	22 70
Pakhoed Holding	400	400
Pfizer Inc.	419	421
Procter Gamble	785	756
Ricoh Cy Ltd	52	51
Rolinco	319 90	316
Robeco	313	312 50
Rodamco	238 50	240 30
Saipem	10 20	10 30
Sema Group	37 50	36 50 c
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	120	131
Steel Cy of Can.	99	103
Tenneco	320 20	363
Thorn EMI	75	72
Toray indust. inc	41	41 40
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1200	1200
West Rand	9 05	9 70
Whitman Corporation	180	175
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	340	....
Baltoni	900	850
Calciphos	188	200
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogenher	120	120
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	362	368
Gachot	150	138 20
Guy Degrenne	610	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Marin Immobilier	240	....
Nicolas	915	....
Particip. Percier	351 50	....
Rorento N.V.	178 10	178 10
St-Gobain-Emballage	2100	2200
Sama-Matra	332	308
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.E.P.R.	2340	2153
S.P.R.	575	....
Sté Lecteurs du Monde	565	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	144	112 20 o
Wonder	1470	1470

SICAV (sélection) 6/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1088 21	1061 67
Actilion	237 88	231 51
Actions France	570 12	549 51
Actions sélectionnées	656 58	632 85
Aedificandi	664 89	640 86
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1209 88	1180 37
A.G.F. 5000	879 74	863 16
A.G.F. ECU	1054 09	1043 66
A.G.F. Foncier	124 18	121 15
A.G.F. Interfonds	444 80	433 95
A.G.F. Invest	131 72	128 51
A.G.F. OBLIG.	1100 95	1085 47
A.G.F. Sécurité	10869 55	10869 55
Agfimo	699 61	682 55
Altefi	208 04	200 52
A.L.T.O.	177 89	171 46
Ameri-Gan	8499 38	8204 66
Amplitude	647 32	628 47
Arbitrages court terme	5651 21	5639 92
Associc	1152 20	1152 20
Atout Futur	373 18	360 91
Auracic	1504 36	1460 54
Avenir C.I.C.	111 49	108 24
Avenir Alizés	1526 25	1496 32
Axa Europe	122 91	117 34 ◆
Axa Investissements	129 49	123 61 ◆
Axa N.P.I.	107 21	102 35 ◆
Axa Valeurs PER	130 52	124 60 ◆
Bred Associations	2574 88	2567 19
Capitacic	1037 75	1022 41
Capital Plus	1890 23	1890 23
Cardan-Pierre	34 13	32 86
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Conis	1046 58	1033 08
Comptavalor	5541 54	5533 24
Compterstaile	111 84	108 58
Convertimmo	416 96	400 92
Credinter	544 30	528 45
Crédit Mutuel Capital	1032 33	1012 09
Dieze	1102 98	1066 71
Drouot-France	886 11	845 93 ◆
Drouot-Investiss.	1135 55	1084 06 ◆
Drouot-Sécurité	253 10	241 62 ◆
Drouot-Sélection	145 81	139 01 ◆
Ecocic	1148 98	1132
Ecureuil Capitalisation	2054 22	2033 88
Ecureuil Investissement	402 39	390 67
Ecureuil Monépargne	52614 09	52614 09
Ecureuil Monétaire	30985 86	30985 86
Ecureuil Trimestriel	2014 93	1994 98
Elicash	2185802	2185802 ◆
Energie	262 51	260 61
Epacic	2830 61	2830 61
Eparcourt Sicav	4285 75	4275 06
Epargne Associations	25127 06	25089 43
Epargne-Capital	8590 83	8505 77
Epargne Court-Terme	538 93	538 93
Epargne Croissance	1660 55	1606 37
Epargne-Industr.	98 39	93 93
Epargne Inter	622 44	605 78
Epargne J	55224 32	55224 32
Epargne Long-Terme	190 82	185 71
Epargne Monde	1364 70	1328 18
Epargne Première	11706 69	11619 44
Epargne-Oblig.	197 55	192 26
Epargne-Quatre	1091 31	1062 10
Epargne-Unie	1391 18	1340 90
Epargne-Valeur	461 48	449 14
Epsilon	1180 16	1168 48
Eurocic Leaders	1089 26	1057 53
Eurodyn	1151 73	1113 86
Euro-Gan	7180 89	6855 07
Fonsicav (div. par 10)	11255 95	11255 95
Foncival	281 08	272 23
France Avenir 4/4 Ret.	......	......
Franco-Gan	9471 78	9042 27

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Garantie	287 92	287 39
France-Index Sicav	109 71	107 03
France-Investiss.	454 43	443 35
France-Obligations	459 35	454 90
Francic	493 08	469 01
Francic Pierre	121 04	117 51
Francic Régions	1284 59	1247 17
Fructi-Associations	28 34	28 34
Fructi-Epargne	29 34	28 62
Fructicapi	33 98	33 48
Fructicourt	112080 25	112080 25
Fructidor	241 19	237 63
Fructifrance	923 14	900 62
Fructimmo	31 31	30 55
Fructivar	4369 41	4358 51
Fructi ECU	569 72	561 30
Fructi-Première	10876 12	10716 38
Futuroblig	1164 61	1116 64
Gestilion	58703 26	58566 87
Gestion Associations	158 52	155 03
Horizon	1225 67	1189 97
Interépar	108178 28	103085 71 ◆
Interoblig.	12091 96	11626 88
Intersélect France	549 77	533 76
Japacic	199 76	193 94
Jeune épargne	240 59	237 03
Laffitte-Amérique	243 67	232 62
Laffitte Europe	286 77	273 77
Laffitte-Expansion	290 90	277 71
Laffitte-France	365 31	348 74
Laffitte-Immobilière	269 88	257 64
Laffitte-Japon	445 14	424 95
Laffitte-Oblig.	140 94	134 55
Laffitte—Rend.	194 86	186 02
Laffitte-Tokyo	395 17	377 25
Latitude	5364 34	5356 31
Leumi Court terme	10029 31	10029 31
Leumi Long terme	5012 58	5012 58
Lion-Associations	11579 86	11579 86
Lion-Institutionnels	23481 37	23422 81
Lionplus	772 91	765 26
Lion Trésor	2142 81	2121 40
Livret Bourse Investis.	537	521 36
Livret portefeuille	734 87	713 27
Médiannuités	200 04	190 97 ◆
Mensuel CIC	10093 89	9992 95
Mondiale Investissem.	432 85	413 22
Monecic	5598 95	5598 95
Monedan	53044 83	53044 83
Moné.J.	57555 43	57555 43 ◆
Mutualité Dépôts	10784 36	10762 82
Mutuelle Unie Sél.	154 43	147 43 ◆
Natio-Epargne	14137 81	13987 83
Natio.-Epargne Trésor	6307 54	6294 95
Natio.-Court terme	222857	222857
Natio.-Inter.	1226 73	1193 90
Natio-Monétaire	20168 30	20168 30
Natio.-Obligations	556 20	541 31
Natio.-Patrimoine	1548 46	1507 02
Natio.-Placements	65988 33	65988 33
Natio.-Revenu	1039 18	1028 89
Natio.-Sécurité	12018 76	12018 76
Natio.-Valeurs	832 73	810 44
Nippon-Gan	6833 58	6618 17
Nord-Sud Développ.	1244 37	1241 89
Normatif	13184 24	12906 12
Obli Association	121 74	120 53
Oblicic Mondial	9295 83	9159 46
Oblicic Régions	1045 66	1030 21
Oblig. toutes catég.	152 48	150 23
Oblifon	1082 46	1081 64
Oblisécurité	10876 33	10876 33
Oraction	1283 98	1241 76
Orvalor	6299 13	6071 45
Paribas Epargne	16385 46	16362 76

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	122 18	117 20
Paribas Patrimoine	550 50	528 06
Paribas Revenu	89 74	88 85
Patrimoine Retraite	177 50	174 02
Pervalor	665 56	665 59
Phénix Placements	256 52	255 24
Pierre Investiss.	770 60	761 60
Placement A	1157 48	1134 78
Placement court-terme	71825 60	71682 14
Placement J	5691 88	5680 52
Placement Premier	53628 69	53521 84
Plénitude	114 88	111 81
Première Obligations	10863 58	10652 73
Prévoyance Ecureuil	112 32	109 31
Priv'Association	23275 26	23275 26
Quartz	125 02	121 94
Rentacic	162 67	160 27
Revenus Trimestriels	5423	5389 31
Revenu Vert	1138 28	1121 48
St-Honoré Bio-aliment.	946 95	904 01
St-Honoré Global	277 56	264 97
St-Honoré Matignon Pl.	237 03	226 28
St-Honoré Pacifique	624	595 70
St-Honoré P.M.E.	551 27	526 27
St-Honoré Réel	11895 63	11848 24
St-Honoré Services	531 89	511 53
St-Honoré Technol.	827 89	790 35
Sécuricic	5581 91	5576 33
Sécuri Taux	11091 76	11091 76
Sicavdan (Cardan BP)	715 20	704 63
Sicav-Associations	1475 01	1472 80
S.F.I. fr. et étr.	716 62	695 75
Sicav 5000	426 66	415 24
S.I.G.	848 48	819 51
Slivafrance	671 75	653 77
Slivam	455 60	443 41
Slivarente	213 22	211 11
Slivinter	456 29	444 08
S.N.I.	1272 78	1235 71
Sogepargne	335 47	323 34
Sogevar	1151 75	1099 52
Sogeinter	1418 69	1352 45
Soleil Investissement	568 35	542 58
Stratégie Actions	1194 84	1148 88
Stratégie Rendement	1159 25	1122 78
Technocic	1180 10	1145 73
Techno-Gan	8352 86	8064 78
Thesora	524 09	518 90
Transcontinents	86 32	84 63
Trésor Plus	1030 76	1020 55
Trésor Réel	11353 81	11353 81
Trésoricic	110146 23	110146 23
Talion	5194 16	5142 73
U.A.P. Investiss.	470 61	453 60
U.A.P. moyen terme	110 15	106 17
Uni-Associations	116 82	116 82 ◆
Unifrance	596 72	575 15
Unifoncier	1464 60	1411 86
Uni-Garantie	1350 29	1323 73
Uni-Régions	3316 25	3196 39
Univers	2328 58	2252 01
Univer	192 10	192 10 ◆
Univers-Actions	1298 41	1255 72
Univers-Obligations	1609 77	1558 84
Valorem	583 94	569 70
Valorg	1673 22	1671 55
Valrea	42290 78	42269 63
Vauban	23054 94	23031 89

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/11	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 249	6 278	6 080	6 560
ECU	6 952	6 957	....	....
Allemagne (100 DM)	339 390	339 110	329 500	349 500
Belgique (100 F)	16 166	16 162	15 600	16 600
Pays Bas (100 fl.)	300 580	300 370	291	310
Danemark (100 krd)	87 340	87 350	84 500	91 500
Norvège (100 k)	90 340	90 480	87 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 818	9 881	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 788	3 780	3 550	4 250
Italie (1 000 lires)	4 621	4 627	4 400	4 800
Suisse (100 fr.)	386 830	386 330	374 500	398 500
Suède (100 krs)	97 470	97 580	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 205	48 172	46 750	48 850
Espagne (100 pes.)	5 382	5 384	5 100	5 650
Portugal (100 esc.)	3 957	3 962	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	5 333	5 363	5 170	5 570
Japon (100 yens)	4 359	4 370	4 240	4 480

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/11
Or fin (kilo en barre)	76150	76700
Or fin (en lingot)	76350	76550
Pièce française (20 fr)	439	441
Pièce française (10 fr)	367	.....
Pièce suisse (20 fr)	470	467
Pièce latine (20 fr)	440	441
Souverain	558	556
Pièce de 20 dollars	2750	2730
Pièce de 10 dollars	1390	1362 50
Pièce de 5 dollars	870	.....
Pièce de 50 pesos	2855	2890
Pièce de 10 florins	458	461
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

مكنز من الأهل

هكذا من الاصل

Le Monde

La grève à la SNCF entraîne d'assez fortes perturbations

La grève lancée par la CGT, la CFDT, FO, et la CFTC à la SNCF, du mardi 6 novembre à 20 heures au jeudi 8 novembre à 6 heures était assez fortement suivie *mardi matin selon les premières* indications communiquées par la direction de la SNCF. Sur la banlieue parisienne, on notait à 8 heures : un train sur trois aux gares de l'Est, de Montparnasse, de Lyon et du Nord ; un train sur quatre à Saint-Lazare et un sur deux *sur la ligne* C du RER.

Pour les grandes lignes, deux *trains sur trois circulaient* au départ de Paris-Est, de Paris-Saint-Lazare et de Paris-Nord et un sur trois pour les gares de Montparnasse, Paris-Lyon et Austerlitz. Le trafic des TGV était normal. En province, les dessertes régionales n'étaient assurées en règle générale que dans la proportion d'un train omnibus sur quatre.

A la RATP, seule la CGT avait appelé, pour le 7 novembre, à des débrayages de deux heures en fin de service. Elle avait aussi déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures pour les autobus. Dans le métro et le RER (lignes A et B), la circulation était normale. La direction ne prévoyait que des perturbations limitées sur certaines lignes du métro parisien entre 11 heures et 13 heures puis entre 17 heures et *19 h 30*. A *7 h 30, 2 893 bus sur* 2 990 circulaient, et le trafic était assuré en moyenne à 97 % (89 % au dépôt d'Ivry).

(Lire nos autres informations page 25.)

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats

Intifada : « Croisade contre Israël », par Michel Darmon ; « Deux ans », par Gérard Toulouse. Professions : « Les notaires et l'Europe », par Jacques Béhin. Religions : « Le voile et Indiana Jones », par Robert de Montvalon ... 2

Diagonales

Par Bertrand Poirot-Delpech ... 4

L'aggiornamento en Pologne

Le PC va renoncer à ses attributs léninistes ... 6

Les tensions au Liban

Des négociations entre le général Aoun et le président Moawad ne sont pas exclues ... 6

Les défits du maire de Sao-Paulo

Le parti des travailleurs bénéficie de l'*aura du premier magistrat de la* grande métropole brésilienne ... 8

Le budget du Quai d'Orsay

En augmentation par rapport au précédent, afin de restaurer l'outil diplomatique ... 9

SECTION B

L'argent du cancer

Ancienne présidente de l'association d'aide aux cancéreux La ligne bleue, Nadia Gomez comparaît devant le tribunal de Paris sous l'inculpation d'escroquerie ... 14

L'honneur du juge Boulouque

Chargé de l'affaire Gordji, M. Gilles Boulouque, juge d'instruction à Paris, poursuit en diffamation Agathe Logeart, du *Monde*, et Véronique Brocard, de *Libération*. Un procès qui permet de revivre un feuilleton diplomatico-judiciaire . 14

Le « miracle » toxicologique de La Motte-Beuvron

Le jeune homme considéré comme mort et sauvé par un employé de la morgue de Blois avait, pour se suicider, *absorbé un cocktail médica*menteux exceptionnel qui lui a probablement sauvé la vie ... 15

Le nouvel uniforme de l'armée de terre

Balmain a été retenu pour dessiner le nouvel uniforme, couleur gris-bleutée ou « terre de France », de l'armée de terre française, qui abandonne ainsi son traditionnel kaki ... 15

Le budget de la musique

En présence du directeur de la musique, M. Michel Schneider, le ministre de la culture, M. Jack Lang, a présenté un budget en progression sensible pour 1990. Des chiffres qui risquent d'être contestés par certains responsables régionaux .. 21

Barychnikov à Bruxelles

Le danseur étoile américain, d'origine soviétique, avait disparu. Il se produit sagement chez Mark Morris, à la Monnaie de Bruxelles ... 20

Télémétropole critique la gestion de la Cinq

L'actionnaire canadien de la Cinq est déçu par la politique de M. Hersant. Il explique pourquoi il rejoint le camp de MM. Silvio Berlusconi et Jérôme Seydoux dans l'offensive contre le patron de la Cinq ... 24

Sports

L'annonce de la création d'une Coupe du Grand Chelem dotée de 6 millions de dollars a créé la zizanie dans le monde du tennis professionnel ... 24

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Un anti-rejet souverain

Un médicament contre le rejet de greffe vient d'être mis au point par des chercheurs japonais. Les résultats des premières expérimentations sont stupéfiants ... 17

Les « accrocs » du Temgésic

Très utile pour soulager les souffrances, ce médicament est trop souvent détourné par les toxicomanes ... 17

SECTION C

Les grèves à la SNCF

Les cheminots *rejettent* le plan d'entreprise ... 25

Privatisations et nationalisations

Le rapport Douyère escamote le débat de fond ... 25

Services

Abonnements ... 6
Campus ... 23
Carnet ... 16
Cinéma ... 22
Marchés financiers .. 30 et 31
Météorologie ... 16
Mots croisés ... 23
Radio-Télévision ... 23

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » *daté 7 novembre 1989* a été tiré à 574 840 exemplaires

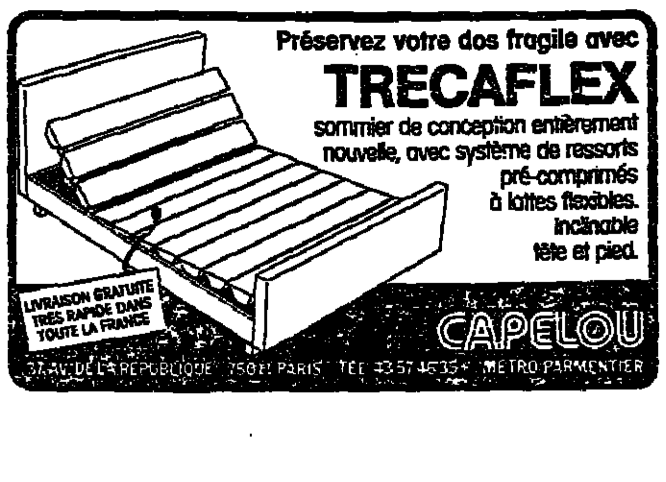
Préservez votre dos fragile avec
TRECAFLEX
sommier de conception entièrement nouvelle, avec système de ressorts pré-comprimés à lattes flexibles.
Inclinable tête et pied.
LIVRAISON GRATUITE TRES RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE
CAPELOU
37 AV. DE LA RÉPUBLIQUE - 75011 PARIS - TEL 43.57.46.35 - METRO PARMENTIER

URSS : l'anniversaire de la révolution d'Octobre

Manifestation « alternative » à Moscou

Moscou. – Pour la première *fois*, le *traditionnel* anniversaire de la révolution d'Octobre a été marqué à Moscou par une manifestation « alternative » de quatre à cinq mille personnes criant des slogans hostiles au Parti communiste et qui n'a pas été empêchée par la milice, a *constaté une journaliste* de l'AFP.

« *Abolition de l'article 6* » de la Constitution, criaient les manifestants, brandissant des pancartes avec un grand 6 barré. Cet article affirme le rôle dirigeant du Parti communiste.

Egor *Ligatchev, considéré* comme le chef de file des conservateurs au bureau politique, était la cible de prédilection des slogans des manifestants. Ils *saluaient en revanche le prix* Nobel de la paix Andreï Sakarov et le groupe interrégional des députés, le rassemblement des députés réformateurs.

Cette manifestation, qui a commencé à 8 heures dans la banlieue, et se dirigeait vers le *stade olympique en empruntant* les principales avenues de Moscou, était organisée par différents mouvements, notamment le Front populaire de la capitale, le comité Gdlian, l'Union démocratique, un mouvement qui se veut un parti d'opposition au Parti *communiste*.

Les manifestants avaient voulu se diriger vers la place Rouge où se déroulait la traditionnelle parade officielle en présence de *M. Mikhaïl Gorbatchev* et des membres du bureau politique, mais ils en ont été empêchés par la milice sur la rue Gorki. Il n'y a eu aucun incident et le cortège a *repris sa progression vers* le stade. – *(AFP.)*

☐ **Des drapeaux rouges brûlés à Erevan.** – Plusieurs centaines de manifestants nationalistes arméniens défilaient mardi matin 7 novembre à Erevan, la capitale de l'Arménie, décrochant les drapeaux *rouges des bâtiments offi*ciels et les brûlant, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution d'Octobre 1917, a constaté un journaliste de l'AFP sur place. Les miliciens, présents en petit nombre, ne faisaient rien pour les en empêcher. L'un d'eux, qui avait tenté de *s'interposer, a été bousculé par la* foule qui grossissait à mesure qu'elle progressait vers la place de l'Opéra. Les principaux mouvements nationalistes arméniens n'avaient pas appelé à manifester mardi. – *(AFP.)*

Carlo Verri, président d'Alitalia meurt dans un accident de voiture

Carlo Verri, président de la compagnie aérienne nationale Alitalia, a *trouvé la mort, lundi soir* 6 novembre à Rome, dans un accident de voiture. Le véhicule blindé où M. Verri avait pris place à côté de son chauffeur, Enrico Grappeli, âgé de vingt-cinq ans, a percuté de front un autobus municipal, alors qu'il pleuvait. Carlo Verri est décédé peu après son admission à l'hôpital et son chauffeur pendant le transport. Le conducteur de l'autobus a été légèrement blessé.

[Carlo Verri, qui avait été nommé président d'Alitalia en juillet 1988, par le conseil d'administration de l'IRI (Istituto di ricostruzione industriale), *en remplacement de* M. Umberto Nordio, était né en 1939 à Bari, dans les Pouilles. Entré en 1963 dans le groupe industriel suédois RIV-SKF, il avait occupé diverses fonctions dans des sociétés italiennes et étrangères, et notamment, de 1985 à 1987, il avait été administrateur délégué et directeur général de Zanussi, premier fabricant italien d'électro-ménager, filiale du groupe suédois Electrolux, où il devait poursuivre sa carrière jusqu'en 1988.]

Les Etats-Unis vont verser 570 millions de dollars à l'Iran

Les Etats-Unis ont décidé de restituer à l'Iran 570 millions de dollars (environ 3,5 milliards de francs), correspondant aux avoirs gelés sur leur territoire à la suite de la ruptrure des relations diplomatiques entre les deux pays en 1980. C'est ce qu'ont annoncé, lundi 6 novembre, des responsables américains.

Cette décision fait suite aux discussions menées *la semaine* derière à La Haye entre le conseiller juridique du département d'Etat Abraham Sofaer et les officiels iraniens. Elle n'a aucun lien avec le sort des otages américains détenus au Liban par des factions iraniennes, ont tenu à préciser les autorités *américaines*. D'après l'agence officielle iranienne IRNA, les Etats-Unis se seraient *« engagés »* à ver*ser les 570 millions de dollars « dans le courant du mois de novembre »*.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 novembre

Poursuite de la baisse

Le mouvement de baisse amorcé *vendredi et amplifié lundi* (– 1,41 %) se poursuivait mardi dès les premiers échanges. L'indice CAC 40 perdait *0,81 % durant la* matinée. Les hausses étaient emmenées par Saint-Gobain (+ 4,2 %), Bail Equipement (+ 2,2 %), Casino ADP (+ 2,2 %) et Europe 1 (+ 1 %). En baisse on notait GTM Entrepose (– 5 %), Penhoet (– 4,8 %) et Ingénico (– 4,7 %).

Déficit probable de 44 milliards de francs en 1989

Le déficit de la balance commer*ciale française* pour 1989 *devrait* atteindre environ 44 milliards de francs, a affirmé, lundi 6 novembre, le ministre du commerce extérieur, M. Jean-Marie Rausch, devant les députés. Ce chiffre était de 33 milliards de francs en 1988. Les prévisions du gouvernement.

Cette nouvelle estimation dépasse le chiffre de 40,5 milliards retenu par les experts du gouvernement dans le projet de budget présenté en septembre.

EN BREF

☐ **Le maire de Washington est accusé d'avoir acheté de la drogue.** – Un trafiquant de drogue a affirmé, *lundi* 6 novembre, avoir vendu plus d'une fois du crack (nouveau et puissant dérivé de la cocaïne) au maire de Washington, M. Marion Barry. Charles Lewis a fait ce témoignage au cours de son procès, où il a plaidé coupable dans l'espoir d'obtenir une réduction de peine. *M. Barry*, qui dirige *la* municipalité de Washington depuis onze ans, a été plusieurs fois accusé de consommer de la drogue. Mais c'est la première fois qu'une telle accusation est faite sous serment, M. Barry a réfuté cette dernière attaque en déclarant que le trafiquant s'était servi de son nom pour défendre ses intérêts personnels. – *(AFP, Reuter.)*

☐ **Braniff a arrêté ses services de voyageurs.** – La compagnie aérienne américaine Braniff, engagée dans une procédure de faillite *depuis le 28* septembre, a arrêté tous ses services passagers lundi 6 novembre à minuit. Ses responsables estiment impossible de tenir le plan de sauvetage (maintenant les services sur onze villes américaines au lieu de 36, et 46 vols quotidiens au lieu de 256). *« Il n'y a tout simplement plus d'argent en caisse »*, a déclaré un porte-parole de la compagnie. Celle-ci a perdu *31,8 millions de dollars* au cours du premier semestre 1989 (pour un chiffre d'affaires de 293 millions).

La mesure au prix du prêt-à-porter
DE LA SIMPLE RETOUCHE
AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie
d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 2 150 F
PANTALONS 890 F VESTONS 1 480 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, VESTES
MANTEAUX et PARDESSUS
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Une idée sublime

AVOUEZ que c'est fabuleux ! On approche à grands pas du troisième *millénaire en se taillant* un chemin de crête sur la route du progrès. On lance des TGV, des fax et des fusées. On creuse un tunnel sous la Manche, on se balade sur *la Lune*, on embarque pour Mars, mais il y a pas moyen de prendre un train à la gare Saint-Lazare. Chaque année, à la même époque, les feuilles tombent, et les trains stoppent, ou les rames, ou les bus, ou les trois.

Vous me direz : Ça, on peut *rien contre*. On a pas encore appris à bouleverser le rythme des saisons. Les grèves, c'est comme la grêle, on peut pas les prévoir, mais faut s'y attendre. Et prendre ses précautions : s'armer de patience, d'un parapluie, d'un lainage et de chaussures de marche. Eh ben, moi, je vous réponds : c'est marre ! Marre d'être les victimes de ce qu'on a le culot d'appeler un *conflit entre* les travailleurs et les usagers. Marre de la sereine indifférence de nos princes. Pourquoi ça roule si mal, aujourd'hui, Jules ? La SNCF ? Ah, c'est vrai, *j'oubliais*.

Ça pour oublier, qu'ils soient de gauche, de droite ou du milieu, c'est les rois, les mecs ! Parce qu'enfin, chaque année à *la même époque*, *quand* ça recommence, on leur demande bien gentiment, bien poliment, si on pourrait pas instaurer, à l'exemple de la plupart de nos voisins, un service minimum. Et à la même époque, chaque année, ils nous promettent d'y penser. Seulement voilà, ils *font pas de nœud au fanion de* leur voiture de fonction, alors ça leur sort complètement de la tête.

On lui a posé la question, hier encore, à M'sieur le minis*tre des transports*, pendant que nous on se préparait à aller se coucher, vu qu'on devait se lever deux heures plus tôt pour pas arriver en retard au boulot. Et il a eu ce mot sublime : Le service minimum ? Tiens, c'est une idée ! Ça devrait faire l'objet d'un grand débat de *société. Moi, de stupeur, j'ai* failli en avaler le bigoudi que je tenais entre mes dents. Remarquez, il a raison, c'est un excellent sujet de conversation. Infiniment moins brûlant que le port du tchador à l'école, mais toujours assez bon pour les millions de connards qui se caillent les miches aux portes *des buf*fets de gare.

TAPIS PERSANS
FAITS MAIN points noués soldés à
50 % et à 30 %
ABADEH 307 x 202 ~~31.000 F~~ = 15.500 F
KERMAN 261 x 151 ~~29.000 F~~ = 14.500 F
HAMEDAN 175 x 107 ~~5.000 F~~ = 2.500 F
SENNEH 160 x 145 ~~11.000 F~~ = 5.500 F
ISPAHAN laine et soie
158 x 107 ~~31.000 F~~ = 21.700 F
MAISON DE L'IRAN
65, Champs-Elysées (8e)

SVM
SCIENCE & VIE MICRO
L'AFFAIRE DES VIRUS INFORMATIQUES
Que s'est-il vraiment passé le vendredi 13 octobre ? Hallucination collective à l'échelle mondiale, ou *prémices d'une réelle catastrophe technologique ?* SVM analyse à la loupe la vie et la mort des virus informatiques.
ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :
- Redécouvrir le logiciel intégré : travaux pratiques avec Works.
- Rencontre décapante avec Bill Gates, patron de *Microsoft*.
- *Macintosh IIci* : le chef d'œuvre d'Apple.
N° 1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE